BIBLIOTECA NAZ.
151
B
33
NAPOLI

BIBL. NAZ.
VITT. EMANUELE III
151
B
33
NAPOLI

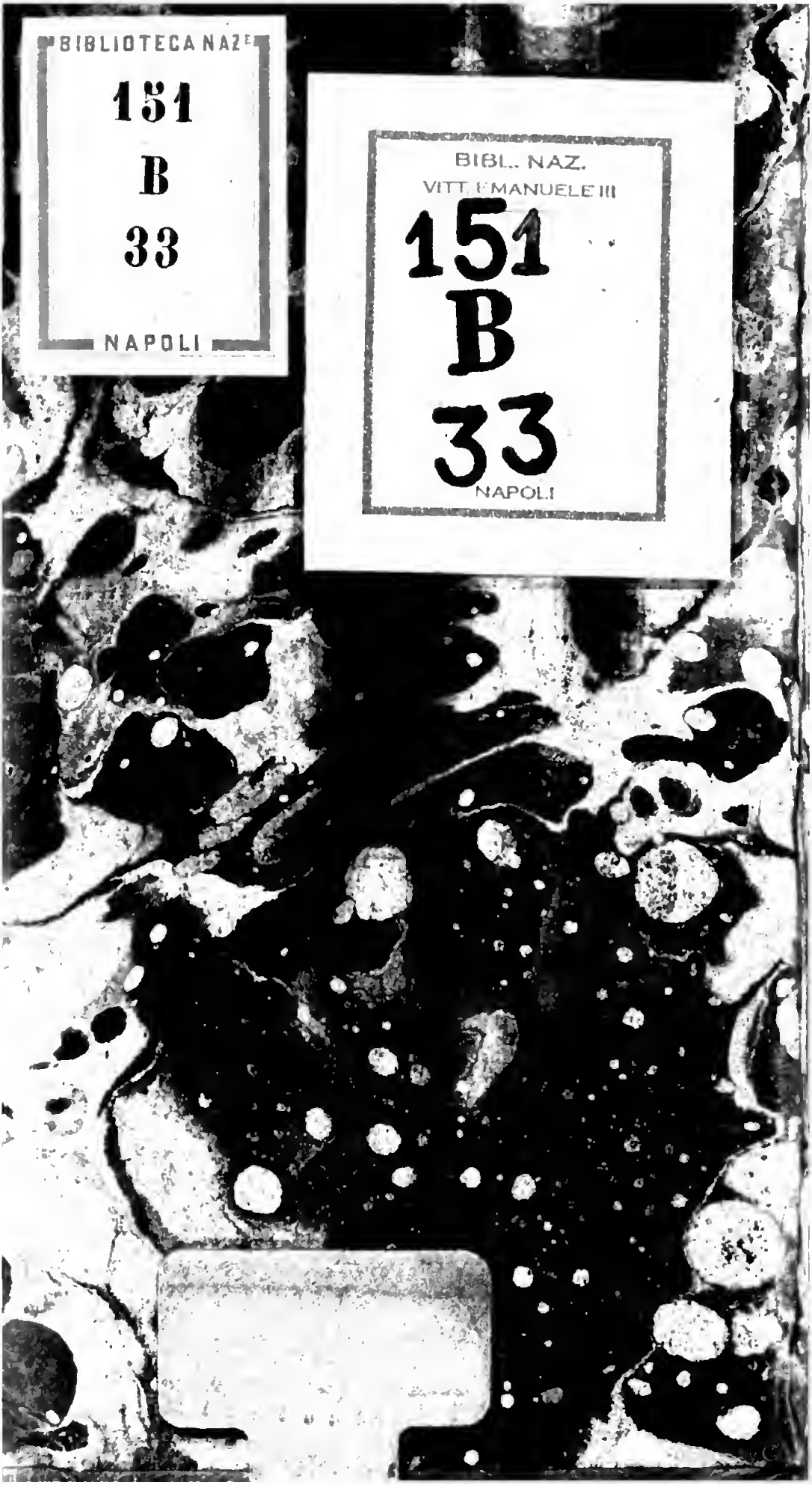

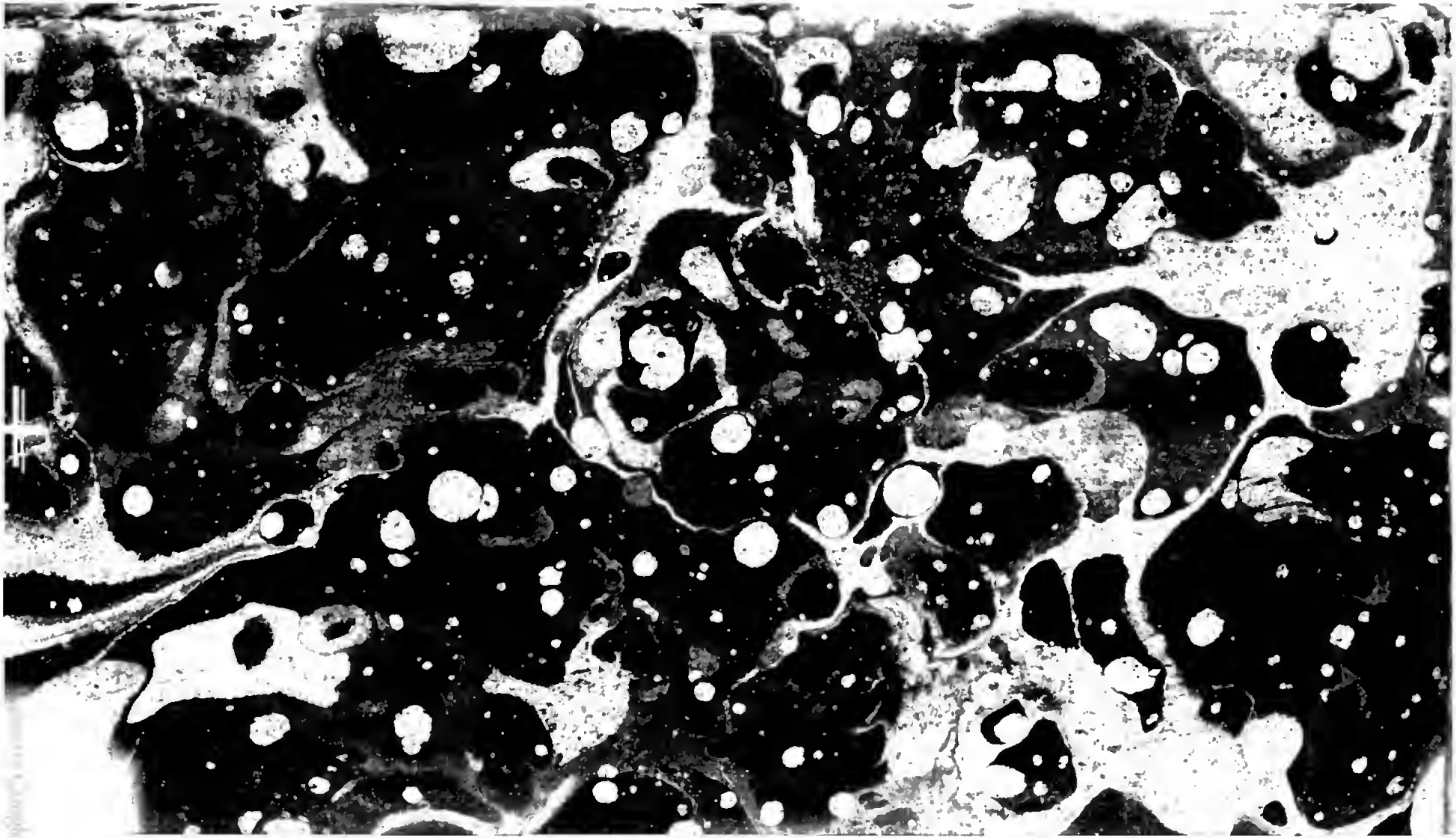

102
L
32

1024 94

PIÉCES
INTÉRESSANTES
ET
PEU CONNUES.
TOME PREMIER.

102
B
176-84

PIÉCES
INTÉRESSANTES
ET
PEU CONNUES,
POUR SERVIR
A L'HISTOIRE,
ET A LA LITTÉRATURE.
TOME PREMIER.

A BRUXELLES.

1781.

VA1 151287

TABLE
DES MATIÈRES.

LETTRES originales de J. B. Rouſſeau & du Comte de Bonneval, depuis le 27 Novembre 1723, juſqu'au 18 Novembre 1725, relativement à l'affaire qui a forcé le Comte de Bonneval de ſe réfugier en Turquie.

AVIS de l'Editeur, page 1
*Lettre de J. B. Rouſſeau, à M. le Comte D ****, 3
——*au même*, 8
——*au même*, 12
——*au même*, 15
——*au même*, 20
*Lettre de M. le Comte de Bonneval, à M. le Comte D ****, 27
Déclaration publique de M. le Comte de Bonneval, au ſujet des calomnies répandues contre la Reine d'Eſpagne, 34

*Lettre de J. B. Rouſſeau, à M. le Comte D***,* 37
*Copie d'une Lettre du Comte de Bonneval, à M. le Marquis D***,* 44
Lettre de M. L. C. du L. à M. Milain, premier Secrétaire & Intendant de Monſeigneur le Duc de Bourbon, premier Miniſtre, 50
*Lettre du Comte de Bonneval, à M. le Comte D***,* 54
*Lettre de J. B. Rouſſeau, au Comte D***,* 57
——du même, au même, 59
*Lettre du Comte de Bonneval, à M. le Comte D***,* 63
*Lettre de J. B. Rouſſeau, au Comte D***,* 66
——du même, au même, 69
*Lettre de Madame la Comteſſe de Bonneval, à M. le Comte D***,* 73
*Lettre de J. B. Rouſſeau, au Comte D***,* 75
Lettre du Bacha, Comte de Bonneval, à ſon frere le Marquis, 83

Extrait du Mémorial ou du Recueil d'Anecdotes de M. Duclos, S. P. de l'A. F. & H. de F., 108

Extrait des Manuſcrits de M. Colbert, 197
Lettres du Cardinal de Fleury, au Cardinal de Tencin, 236
Réponſe, 241
IIe. Lettre du Cardinal de Fleury, au même, 244
Réponſe, 245
IIIe. Lettre du Cardinal de Fleury, au même, 247
Réponſe, 249
IVe. Lettre du Cardinal de Fleury, au même, 251
Lettre de Monſeigneur le Cardinal de Fleury, à M. de Konigſec, 252
Préface trouvée dans les papiers de Duclos, pour un Manuſcrit intitulé : La Converſion de Mademoiſelle *Gauthier*, Comédienne, & depuis Carmélite, morte en 1757, 259
Récit de la Converſion de Mademoiſelle Gauthier, Comédienne, copiée ſur le Manuſcrit original de ſa main, 267
Préface de l'Hiſtoire à laquelle travailloit Duclos, Secrétaire perpétuel de l'Académie Françoiſe & Hiſtoriographe de France, 309

*Lettre à M. le Marquis D***, contenant l'Extrait d'un Livre intitulé :* Récit véritable de la naiſſance de Meſſeigneurs & Dames les Enfans de France (de Henri IV & de Marie de Médicis), avec les particularités qui y ont été, & pouvoient être remarquables, *par Louiſe Bourgeois, dite Bourſier, Sage-Femme de la Reine*, 326

Traduction d'une Lettre de Marie Stuart, à la Reine Eliſabeth, contenant nombre d'Anecdotes ſur la vie privée, le caractère & les Amours de cette Reine, 362

Relation tirée d'un Manuſcrit, dont l'original eſt conſervé dans les Archives de la Maiſon de la Force; concernant la façon dont le Maréchal de la Force a été ſauvé du Maſſacre de la S. Bartelemi, en 1572, 377

*Mémoires pour ſervir à l'Hiſtoire du Pape Clément XIV, traduits de l'Anglois, du Chevalier ****, 406

Fin de la Table.

PIÉCES

LETTRES

ORIGINALES

DE J. B. ROUSSEAU

ET

DU COMTE DE BONNEVAL,

DEPUIS le 27 novembre 1723, jusqu'au 18 novembre 1725,

Relativement à l'affaire qui a forcé le Comte DE BONNEVAL de se réfugier en *Turquie.*

AVIS DE L'ÉDITEUR.

CES Lettres, on ne peut plus intéreſſantes eu égard aux noms de ceux qui les ont écrites, & à la ſingulière

affaire qui en fait le principal objet, étoient reſtées, après la mort du célèbre *J. B. Rouſſeau*, entre les mains d'un vieux Domeſtique du défunt, nommé..... qui, par reconnoiſſance d'un emploi aſſez avantageux que lui avoit procuré, à *Bruxelles*, le Vicomte *de Sandrouins*, le pria de vouloir bien les accepter. Et c'eſt au fils aîné de ce Seigneur, M. le Vicomte *de Sandrouins*, Chambellan de feu *Son Alteſſe Royale Monſeigneur le* PRINCE CHARLES DE LORRAINE, que l'Éditeur de ces mêmes Lettres, dont il ſe propoſe de dépoſer les originaux à la Bibliothèque du Roi, a l'obligation de s'être vu poſſeſſeur de cette eſpèce de *petit Tréſor Littéraire*, dont il a cru que le Public lui ſauroit quelque gré de lui avoir fait part.

LETTRE
DE J. B. ROUSSEAU,
*A M. le Comte D*** (a).*

A Bruxelles, le 27 novembre 1723.

J'AI différé juſqu'ici, Monſieur, de répondre à la lettre que vous m'avez fait l'honneur de m'écrire, du 9 de ce mois, parce que j'eſpérois pouvoir vous mander l'arrivée de *M. le Comte de Bonneval*, que j'attendois de jour en jour.

Mais je viens d'apprendre qu'il a pris ſon chemin par *Hanover*, où il doit s'arrêter quelques jours, & de là rabattre par la *Hollande :* enſorte que je ne l'attends plus que vers le 10 du mois pro-

(a) Conſeiller d'Etat d'Epée, Chevalier des Ordres du Roi, en ſon Hôtel, rue Saint-Dominique, à Paris.

chain. Il me mande que le Roi de Pologne l'a chargé de me remercier de l'exemplaire de mes Ouvrages, que j'ai préſenté à S. M., & de me remettre un diamant de 300 piſtoles, dont elle me fait préſent. Voilà une galanterie à laquelle je ne m'attendois pas, mais qui ne m'a point ſurpris du plus généreux & du plus magnifique Prince de l'Europe.

Pour revenir au Comte *de Bonneval*, je vois dans la conduite de M. ſon frère la vérification du Proverbe, qui dit que *Chien qui ne peut courir, ruſe.* Depuis ſon procès perdu, il a écrit lettres ſur lettres à *M. de la Tour*, qui vient d'être fait Colonel *de Bonneval*, pour le preſſer de lui mander l'arrivée de ſon frère à *Bruxelles*, où il veut lui envoyer ſon fils, & le venir voir lui-même. Je ne ſais ſi cette affection tardive ſera capable de toucher le cœur de notre ami, & de lui faire faire quelque mauvais marché. De l'humeur dont je le connois, il en

ſeroit aſſez capable, ſi la famille *de Biron* ne le ſoutient contre la bonté de ſon chien de cœur.

Je vous ſuis infiniment obligé de m'avoir débarraſſé de ce grand vilain livre du P. *Monfaucon*, qui va devenir fort beau entre les mains du Prince *de la Tour*, & qui ſeroit très-inutile dans les miennes.

Le Chevalier *Litta*, qui doit vous avoir préſentement remis le Supplément que vous m'avez demandé, m'a dit qu'il avoit vu à *Malthe* le Chevalier de *Comminges*, en fort bonne ſanté, & prêt à en repartir pour France. Si vous en avez des nouvelles, je vous prie de vouloir bien m'en faire part. On m'a dit que ſa ferveur pour le ſéjour de l'île s'étoit changée en dégoût, & en un ennui profond. Cela ne me ſurprendroit nullement : les choſes qu'on aime le plus, ne veulent pas être vues de trop près; & je ne ſache point de ſéjour dans

le monde qui ſatisfaſſe aſſez l'imagination, pour ne rien laiſſer à deſirer. Celui où on eſt le plus libre, me paroît le meilleur de tous : mais il y a des fers qu'on ne ſauroit quitter ſans peine.

Je conçois que vous en aurez un peu à vous défaire de ceux de la Cour. Je tiens cependant, qu'on ne ſauroit jamais ſe trouver mieux que chez ſoi ; & que le plaiſir de vous rapprocher de M. l'Archevêque d'*Aix*, vous dédommagera aiſément de ce que vous perdrez en quittant quelques amis de Cour qui, aux agrémens de la converſation près, ne ſont pas difficiles à remplacer par tout pays.

J'eſpère que vous aurez préſentement à Paris Madame la Marquiſe *de Villette* & Mylord *Bolingbroke*. Je vous ſupplie, Monſieur, de vouloir bien les aſſurer de mes reſpects.

J'ai des complimens à vous faire de M. *le Prince Eugène* & de M. *le Duc*

d'Aremberg, avec qui je viens de paſſer huit jours à *Mons*, où je compte de retourner bientôt.

Nous allons perdre *Madame de Rupelmonde*, qui faiſoit le principal ornement de ce pays-ci, où elle a gagné l'eſtime & l'amitié de tout le monde. *Bruxelles* a valu quelque choſe pendant qu'elle y a demeuré; ce ne ſera plus qu'une ville comme une autre, quand elle en ſera partie.

Je ſuis, avec toute la reconnoiſſance & tout le reſpect que je vous dois, Monſieur, votre &c.

Signé, ROUSSEAU.

AU MÊME.

A Bruxelles, le 10 mars 1724.

JE vous félicite de tout mon cœur, Monſieur, de l'heureuſe arrivée de M. l'*Archevêque d'Aix*.

Outre le plaiſir de voir ce qu'on aime, c'eſt un grand avantage dans un pays où on ne ſauroit manquer de faire ſouvent de mauvais ſang, de trouver quelqu'un qui puiſſe aider à le rectifier par une confiance réciproque & ſûre. La langueur de Monſieur votre petit-fils m'afflige; je l'aime pourtant mieux, à ſon âge, qu'une maladie de violence: celle-ci emporte tout d'un coup, on guérit de l'autre; & j'ai toujours vu que les enfans malingres, ſont ceux qui vivent le plus.

Je ſuis fâché que vous ne puiſſiez pas voir plus ſouvent le Duc *d'Aremberg*:

il vous aime véritablement ; & ſi ſon genre de vie répondoit au vôtre comme ſon tour d'eſprit, il n'y auroit pas deux hommes plus faits l'un pour l'autre, que vous deux. On me fait un crime de l'aimer ; & moi j'ai déclaré à la barbe de Madame ***, que je l'aimerois toujours, parce qu'il ne m'avoit jamais trompé.... *A bon entendeur, ſalut.*

J'ai ici pluſieurs amis, bien honnêtes gens, mais de peu de reſſource pour le commerce de la vie. Dieu m'a envoyé le Comte *de Bonneval* pour y ſuppléer ; je paſſe douze heures de la journée avec lui ſans m'en appercevoir. Il a préſentement une fort bonne maiſon, dont il ne ſort point, parce que tout le monde l'y vient chercher, à commencer par le Plénipotentiaire (*a*) & ſa famille, qui ne ſont pas ceux qui le divertiſſent

(*a*) Le Marquis *de Prié*, Miniſtre de l'Empereur, à la Cour de *Bruxelles*.

le plus, étant naturellement porté, auſſi bien que moi, à eſtimer les gens par ce qu'ils valent, plutôt que par ce qu'ils ſont. Il vous embraſſe de tout ſon cœur, & n'eſt pas moins indigné que moi des procédés de *Du Bourg*, qui n'en a pas uſé mieux avec vous qu'avec lui. Ce garçon eſt né avec de l'eſprit, mais il ne l'a pas plus cultivé que ſon cœur : la pareſſe le domine, & le dérangement le perd. Nous l'avions mis en liaiſon avec tous les Miniſtres & les plus honnêtes gens de la Cour, qui le voyoient très-volontiers. Il s'en eſt tenu là, & ne va chez perſonne, que chez *Saint-Saphorin*, dont le commerce eſt le moins honorable de *Vienne :* le reſte du temps, il le paſſe avec ſon Valet-de-chambre. Je ſuis bien fâché qu'il n'ait pas mieux profité de vos leçons & de ſes talens. Pour moi, je n'ai pas ouï parler de lui depuis mon départ de *Vienne :* mais je ne lui en veux point de mal, parce que

je connois la tyrannie du péché de pareſſe, & que je pardonne toutes les fautes, hors celles du cœur. Ce que je ne lui pardonne point, c'eſt d'avoir oublié ce qu'il vous doit. C'eſt une faute dans laquelle je ne tomberai jamais : vos bontés me ſont toujours préſentes ; & je ne ceſſerai toute ma vie d'être, avec autant de reconnoiſſance que d'attachement & de reſpect, &c.

Signé, ROUSSEAU.

AU MÊME.

A Bruxelles, le 27 avril 1724.

VOTRE précédente, Monſieur, m'a alarmé ſur votre ſituation, par rapport à un petit-fils que vous avez raiſon de chérir. Votre dernière ne me tranquilliſe point. J'eſpère que la première me conſolera davantage. La jeuneſſe eſt forte à paſſer, mais elle revient de loin.

Intérêt de famille & amitié paternelle à part, je ne ſais ſi le monde dans lequel vous vivez, à la peinture que vous m'en faites, vaut les ſouhaits d'une longue vie. Je ne vois pas beaucoup d'apparence à un amendement ſi prochain.... En bonne Philoſophie, l'ignorance eſt le principe de tous les vices, & même de la vanité ; & je vois que ces deux déeſſes tiennent aujourd'hui le haut du pavé. Elles ne déguerpiſſent

pas aiſément : quand elles règnent quelque part, il faut des ſiècles & des miracles ; & un *Sophi* de Perſe coûte moins à détrôner.

J'avoue que je ne ſongeois point au ſucceſſeur de M. *de Torci* quand vous m'avez parlé de Madame *Fériol ;* & que je ne le compris point parmi les confidens du premier Miniſtre. Je ſuis perſuadé que ſon amie eſt toujours la mienne. Elle m'écrit quelquefois ; mais je connois aſſez mes amis, pour ne me commettre avec eux qu'autant que la raiſon le permet. Il y a mille choſes que je pourrois confier à celle-ci ; il y en a d'autres que je ne voudrois lui dire qu'à bonnes enſeignes, quelque perſuadé que je ſois de ſa fidélité : les amis du genre humain ne ſont pas ce qu'il me faut dans la ſituation où je me trouve.

On nous dit hier, que notre grand Duc *d'Aremberg* avoit cédé ſa maiſon à Madame *de Rupelmonde :* celle-ci ſeroit-

elle brouillée avec M. ſon père?... Il y a déja quelque temps qu'elle ne m'a écrit. J'ai toujours adreſſé mes lettres au Duc, ſur le *Quai des Théatins*. Je ne ſais où je dois lui écrire, s'il eſt vrai qu'il ſoit délogé. Je vous ſupplie, Monſieur, de vouloir bien me dire ce que vous ſavez.

Puiſque vous me parlez de Madame *de Villette*, permettez-moi de l'aſſurer ici de mes reſpects, auſſi bien que Mylord *Bolingbroke*. On peut ſupporter Paris avec un voiſinage comme le leur; & je ne regrette point le temps que vous y paſſez, ſi vous y avez encore beaucoup d'amis qui leur reſſemblent. Je ne penſe plus à celui que vous m'avez laiſſé deviner pour votre ſucceſſeur à *Vienne*; j'y ai perdu mon latin. Permettez que je finiſſe, en bon François, par les aſſurances, &c.

Signé, ROUSSEAU.

AU MÊME.

A Bruxelles, le 13 mai 1724.

JE ſens comme vous, Monſieur, la peine où vous devez être, & je partage vos inquiétudes ſur la ſanté d'un petit-fils, que vous regardez, avec juſtice, comme la reſſource de votre maiſon. Mais il n'y a point d'enfance qui ſe paſſe ſans danger, & j'eſpère que vous en ſerez quitte pour la peur. Je vous conjure de vouloir bien m'écrire quand vous aurez de meilleures nouvelles à m'apprendre ; car je n'ai pas moins beſoin que vous, d'être raſſuré ſur un article ſi important.

Je n'aurois pas été fâché de me débarraſſer des dix exemplaires qui me ſont venus lorſque je les attendois le moins, & qui ſont les ſeuls qu'il y ait à débiter dans le monde.

J'aurois été encore plus aiſe d'en pouvoir donner un à notre cher Commandeur ; mais, puiſqu'on ne ſauroit avoir de paſſe-port, il faut prendre patience.

Je ne ſuis nullement fâché du refus de ceux à qui vous vous êtes adreſſé : je ne leur veux du mal que de leurs ſottes louanges. Rien n'humilie davantage que les éloges des gens que l'on n'eſtime point.... Jugez vous-même, ſi un homme qui admire les *Couplets du café*, & qui met *Fontenelle* & la *Deshoulières* à la tête du *Parnaſſe François*, doit me chatouiller beaucoup par ſes approbations !... Il y a long-temps que je le connois, & que je l'ai ouï jouer de la baſſe de viole, chanter des parodies bachiques, & réciter les beaux endroits des Tragédies de *Crébillon*, qu'il ſavoit tous par cœur.

Tout cela pouvoit faire un homme de bonne compagnie chez les Précieuſes

de l'*Ile Notre-Dame* & de la *Place Dauphine*, mais non pas un Miniſtre.

S'il n'eſt pas mieux informé des *Affaires Etrangères* que de la mienne, il aura beau porter ſur la poitrine un ruban bleu, à la place de la toile que vendoit ſon grand-père maternel, il ne ſera jamais qu'un fat, comme il l'a toujours été. Il eſt bon qu'il ſache que la charge, dont j'ai actuellement les patentes, me rapporte mille écus de ce pays, qui font près de cinq mille francs de votre monnoie d'à-préſent : ſomme fort ſupérieure aux gages qu'il touchoit, jadis, quand il écrivoit dans les bureaux de M. *Pelletier.*

Il n'appartient pas à des morveux tels que ceux-là, de vilipender la généroſité & les autres vertus d'un Prince comme M. *le Prince Eugène*.... Voilà ce que les F... auront de moi aujourd'hui. Je n'en dirai pas davantage, parce que nous ſommes dans la ſemaine ſainte : mais ils

entendront parler de moi, à la première édition qui ſe fera de mes Ouvrages.

Soyez ſûr, au reſte, Monſieur, que votre héros & le mien eſt toujours ſemblable à lui-même, & toujours digne de votre plus tendre eſtime. Je ne veux point vous tromper; & je vous dis vrai, parce que je n'ai ni chagrin, ni paſſion qui puiſſe offuſquer mes connoiſſances; & que je puis bien faire ſemblant d'être dupe quand la néceſſité le demande, mais non pas duper mes amis quand ils me ſomment de dire ma penſée. Je vous ai écrit il y a quelques jours, amplement, ſur cette matière; & il ſeroit inutile de tomber dans la répétition.

Faites-moi l'amitié de me dire qui eſt cet ami de Madame *de Fériol*, dont vous m'avez parlé ? Si, par haſard, c'étoit le *M...*, je n'aurois pas grand profit à en eſpérer : car, malgré ſes louanges hypocrites, je vous garantis qu'il me hait autant que je le mépriſe;

& c'eſt tout dire. Fade & faux ne ſont pas termes ſynonymes, mais ils ſont reſpectifs, & l'un ne va guère ſans l'autre.

Je ſalue notre grand & aimable Duc, & ſuis avec reconnoiſſance, attachement & vénération ſans bornes, votre &c.

Signé, ROUSSEAU.

AU MÊME.

A Bruxelles, le 11 août 1724.

JE compte, Monſieur, ſur-tout eu égard à la lettre dont vous m'avez honoré, du premier de ce mois, que celle-ci vous trouvera à *Verſailles*. Je ſouhaite que vous y réuſſiſſiez dans vos vues, étant bien perſuadé qu'elles ne ſauroient être que juſtes & raiſonnables. Vous ſavez cependant que la juſtice & la raiſon ne ſont pas toujours des titres pour obtenir la fin que l'on ſe propoſe.... Ainſi, Monſieur, réjouiſſez-vous ſi vous réuſſiſſez, & ne vous affligez pas ſi vous n'attrapez rien. Je vous ai vu perſuadé que l'Eminentiſſime *Dubois* étoit fort de vos amis. Moi, qui avois long-temps rôti le balai avec ce champignon d'*Outre-Loire*, je me défiois un peu de la ſincérité du perſonnage.... Entre vous &

moi, je n'ai pas meilleure opinion de *M...*; c'eſt un jeune étourneau, qui battra des mains à tout ce que vous direz, qui rira, qui applaudira juſqu'à vous affadir le cœur : mais qui ne laiſſera pas de vous trahir en douceur, ſurtout s'il s'agit de ſervir, à votre préjudice, quelque freluquet de ſon eſpèce. Ce ſont des gens qui, n'ayant point aſſez d'eſprit pour être prudens, ſe rabattent ſur la mauvaiſe fineſſe, qui eſt toujours le partage des petits eſprits.

C'eſt l'unique mérite du *Tranſalpin* (*a*) qui gouverne ce pays-ci; qui eſt, d'ailleurs, l'homme le plus plat & le plus faſtidieux que je connoiſſe. Encore ne ſait-il pas ſon métier; & ſes ruſes ſont ſi groſſières, qu'un aveugle y mordroit. J'ai dû feindre d'y être trompé, juſqu'à ce que j'aie eu amplement tout ce qu'il me falloit pour le confondre. Le f..., en croyant m'at-

(*a*) Le Marquis *de Prié*.

traper, a donné dans tous les panneaux que je lui ai tendus; & je vois, par les réponſes que je reçois du Prince (*a*) depuis trois mois, qu'il en eſt ſuffiſamment convaincu : c'eſt tout ce que je voulois. Je verrai à *Vienne*, où je compte aller dans un mois, ce que cela opérera.

J'avoue, avec vous, que cette indulgence lui fait tort dans l'eſprit de bien des gens qui ne le connoiſſent pas comme nous; mais tous les hommes ſont hommes, & il n'y en a guère qui veuillent avouer qu'ils ſe ſont trompés dans leur choix, & démentir leur engagement.

N'en craignez pourtant rien pour ce pays. On y déteſte le Miniſtre, on l'abhorre ; mais on n'en demeurera pas moins fidelle à la *Maiſon d'Autriche*, quelque choſe qui puiſſe arriver. Je connois ces gens-ci : ils parlent beaucoup, mais ils ne ſont hardis qu'en paroles.

(*a*) Eugène.

Ils aiment la perſonne du François en particulier ; mais la tyrannie qu'ils ont vu exercer ſur les biens des particuliers pendant la *Régence*, a rendu votre Gouvernement ſi odieux, qu'ils aimeroient mieux encore être au diable qu'à la France. M. *de M...* n'en croira peut-être rien ; mais je connois ce pays-ci mieux que lui, & mieux que M. *de Roiſſi*, ſon correſpondant.

Je ne ſais rien de l'ambaſſade future du Duc *d'Aremberg*, que ce que M. *de Sinzindorff* en a dit au Marquis *de Breille*, qui nous l'a mandé. J'y vois, du reſte, beaucoup d'apparence & de raiſon. Notre Cour ſera bien aiſe de rendre à la vôtre Duc pour Duc ; &, comme vous ſavez, elle ne fourmille pas en génies du premier ordre. Je ſuis perſuadé que notre cher Duc n'aura point de peine à prendre l'air & les manières de ſon état, s'il en change ; & quand il voudra s'en donner la peine, je doute

que la gravité de votre ſucceſſeur ſoit plus importante que la ſienne. L'approbation que le Miniſtre *Tricaut* donne aux Mémoires de *Vienne*, m'en donne une grande idée. Son témoignage en vaut bien un autre; & je ne doute point qu'ils ne ſoient auſſi ſenſés que celui à qui ils s'adreſſent. Je ne ſaurois pourtant approuver que celui-ci ſe donne pour mort, *de la ceinture en bas :* cela ne vaut rien à *Vienne*, non plus qu'ailleurs. Dieu le préſerve que cette opinion s'y établiſſe! on s'y attend à toute autre choſe; & tout ce qui pourroit lui reſter, ne ſauroit valoir ce qu'il perdroit par ce retranchement volontaire.

Je ne ſavois rien de tout ce que vous me mandez de *Du Bourg* & de ſa famille. J'en ai fait part au Comte *de Bonneval*, à qui il avoit fait accroire qu'il n'étoit qu'un pauvre Gentilhomme. Sans entrer dans le détail de ce que vous nous mandez, M. *de Bonneval* ne l'en eſtime

ni

ni plus ni moins, & il a raiſon. Il l'aimeroit même encore, s'il ne l'avoit pas payé d'ingratitude, comme il a fait à votre égard.

Nous continuons de nous amuſer ici du mieux qu'il nous eſt poſſible, & nous buvons ſouvent à votre ſanté. M. le Chevalier *de Coſan* a repaſſé ici, à ſon retour de Hollande, & nous avons ſoupé deux fois enſemble. Ce n'a pas été ſans faire ample commémoration de vous. Nous avons eu ici le jeune Duc *de Montmorency*, qui nous a charmé par ſa figure & ſes manières. Il va auſſi paſſer quelques mois en Hollande avec le Comte *de Lorges* & un Gentilhomme appelé M. *de la Chevaleraie*, qui eſt homme d'un grand mérite.

Permettez que j'aſſure ici M. l'*Archevêque d'Aix* de mon très-humble reſpect.

L'accident arrivé à *Chantilly* eſt affreux !... Il ſemble que je l'aie prévu dans une lettre que j'écrivis, quelques

jours auparavant, au Chevalier *de Comminges*, où je parlois des Rois chaſſeurs. Un exemple auſſi funeſte devroit bien leur ſervir d'avertiſſement, & les guérir de cette paſſion outrée, qui les diſtrait de la véritable application à laquelle ils ſont obligés par leur rang.

Je finis, en vous aſſurant, &c.

Signé, ROUSSEAU.

LETTRE

DE

M. LE COMTE DE BONNEVAL,

*A M. le Comte D***.*

A Bruxelles, le 17 août 1724.

IL faut, Monſieur mon cher Couſin, que j'aie l'honneur de vous confeſſer ma juſte vivacité, & l'indignation dont j'ai été ſaiſi contre la Maiſon *de Prié*, puiſque M. *Rouſſeau*, ſans m'en parler, a jugé à propos de vous en inſtruire ; & que je n'ai pas réſolu de m'en mettre aux pieds d'un Moine, pendant le *Saint Jubilé* accordé par le nouveau Pape.

On ne peut rien ajouter aux infâmes calomnies répandues par la Marquiſe *de Prié*, & ſa fille la Comteſſe *d'Apremont*, contre l'honneur de la jeune Reine d'*Eſ-*

pagne, en pleine aſſemblée, à leur table, à leur jeu, dans les viſites particulières qu'elles faiſoient ou recevoient, & le plus ſouvent en préſence du Marquis *de Prié*, qui, bien loin de réprimer l'inſolence de ſa femme & de ſa fille, y ajoutoit quelques froides railleries, & des réflexions malignes contre la réputation de nos Princeſſes.

Depuis cinq ou ſix jours qu'ils ont commencé cette manœuvre, ma bile s'échauffoit toujours de plus en plus, à meſure qu'on me rendoit compte de leur impertinence. Je me contenois cependant toujours, eſpérant que la choſe ne ſe répandroit pas, & que dans peu de jours elles s'anéantiroit d'elle-même.

Mais comme tout fourmille actuellement d'Anglois, de Hollandois & d'Allemands à *Bruxelles*, & que ces calomnies ſe ſont répandues ſi univerſellement aux Pays-Bas, qu'un Capitaine nommé *Oliſi*, du Régiment de *Baden*, m'a dit

qu'on ne parloit d'autre chose à *Gand*, & que son hôte, qui est un honnête Cabaretier d'ici, les lui a racontées en arrivant chez lui ; que le Prince *de Nassau*, qui va à *Vienne*, prenant congé de moi, m'a encore dit les mêmes choses, & pis : enfin, de peur de crever, j'ai éclaté, & il en arrivera ce qui pourra.

J'ai l'honneur de vous envoyer copie de ce que j'ai publié à *Bruxelles*, par écrit. Plus de vingt autres pareilles copies courent les rues, les ayant, hier au soir, distribuées à l'assemblée qui se tenoit chez moi.

Vous direz, sans doute, que je suis fou ?... Mais vous savez peut-être, que six mois après mon arrivée en Allemagne, j'apostrophai un soufflet, à poing fermé, sur la copieuse face d'un Officier général *Prussien*, qui dit, en ma présence, chez le Prince *de Saxe-Gotta* : que notre bon vieux Roi *Louis XIV*,

étoit un indigne J. F...? & que je ſoutins aſſez heureuſement cette affaire, pour ne me pas dégoûter d'en avoir de pareilles. Et comme le vin de celle-ci eſt tiré, je le boirai juſqu'à la dernière goutte, & ne ſouffrirai jamais qu'on attaque, où je ſerai, l'honneur de notre Sang Royal.

Tout ce qui s'eſt paſſé ſur cette affaire, entre la Maiſon *de Prié* & moi, eſt tellement public depuis vingt-quatre heures que j'ai prêché mon aſſemblée, que je n'en puis plus démordre, & n'en ai pas même la moindre envie; car il faut ſavoir de qui ils ont appris cette nouvelle, ou s'ils l'ont forgée, & que les Auteurs ſoient punis: car, ſans cela, il reſteroit une très-vilaine cicatrice à l'honneur de la jeune Reine, puiſqu'on ne peut réparer une auſſi infâme calomnie (quand elle s'eſt généralement & publiquement répandue) que par une ſatiſfaction pareille & le châtiment de ſes Auteurs.

Je me rapporte à la lettre que vous a écrite M. *Rouſſeau*, Monſieur & cher Couſin, & au papier ci-joint, pour le détail de cette affaire, afin de ne point vous ennuyer par une répétition. Vous ferez l'uſage que vous trouverez juſte, de cette lettre & de celle de M. *Rouſſeau ;* & j'eſpère que, ſans nous commettre, vous ferez prendre les meſures néceſſaires & convenables à l'honneur de cette Princeſſe : car vous verrez bientôt la Hollande, l'Allemagne & l'Angleterre, aller *à la moutarde* de cette fauſſe nouvelle, inventée chez *les Prié.*

Depuis qu'on a mis la lettre de M. *Rouſſeau* à la poſte, j'ai cru y devoir joindre cette longue apologie de ma conduite dans cette affaire. Mais vous aurez la bonté de réfléchir auſſi, mon cher Couſin, qu'outre qu'il eſt de mon devoir indiſpenſable de défendre l'honneur de notre Sang Royal, contre qui que ce ſoit qui oſe l'attaquer, c'eſt que

j'ai encore l'*honneur de lui appartenir, par les Maiſons de* FOIX *& d'*ALBRET ; & que *le Grand* HENRI a bien voulu témoigner, dans une lettre qu'il écrivit au *Parlement de Pau*, & qui eſt entre les mains de mon beau-père, qu'il recommandoit les affaires de ſon couſin le Duc *de Biron* avec d'autant plus de chaleur, qu'*il étoit ſon proche parent par la Maiſon de Bonneval.*

Je vous mets ici les propres termes de la lettre de ce grand Monarque, non par orgueil, mais pour vous préparer à me voir prendre cet honneur fait à ma famille, comme un bouclier qui m'autoriſe à faire ce que j'ai fait.

Au cas qu'on s'aviſe, à *Vienne*, de déſapprouver ma conduite comme Officier de l'Empereur, ils ne le pourront faire comme étant *Allié de la Reine d'Eſpagne*, qui eſt un trop grand honneur pour moi, pour que j'oſe jamais m'en ſervir, (bien que très-réel & véri-

table) ſi je n'en ai abſolument beſoin pour ma défenſe.

Si j'en avois pourtant la permiſſion de Son Alteſſe Séréniſſime *Monſeigneur le Duc*, après qu'il aura eu la bonté de s'informer de la vérité par M. le Duc *de Biron* même, je pouſſerois le *B.... de Piémontois* bien autrement !

C'eſt à vous, mon cher Couſin, que j'honore & reſpecte au-delà de toute expreſſion, à me guider.

Il ne ſera pas mal d'impoſer encore aux étrangers un peu plus de reſpect pour notre Sang Royal, en pouſſant bien cette affaire. Il en ſera plus reſpecté de nos voiſins, MM. les *Hollandois & Allemands*, qui en parlent quelquefois avec trop de licence.

Au reſte, comptez, Seigneur, que je vous adore, & qu'on ne peut être avec une tendreſſe égale à la mienne, votre, &c.

Signé, BONNEVAL.

DÉCLARATION PUBLIQUE

De M. le Comte de Bonneval, au ſujet des calomnies répandues contre la *Reine d'Eſpagne*.

LA Marquiſe *de Prié*, & ſa fille la Comteſſe *d'Apremont*, ont dit dans leur maiſon, en pleine aſſemblée, & en préſence du Marquis *de Prié*, *Pro-Gubernator des Pays-Bas Autrichiens*, époux de ladite Marquiſe, & ont continué de faire courir les bruits ſuivans, tant dans d'autres converſations qu'à leur table, ſavoir :

Qu'ils avoient des lettres qui portoient, qu'un certain Marquis *des Eaux*, Flamand, avoit été aſſaſſiné à *Madrid*, pour avoir été trouvé, de nuit, chez la Reine ; & que c'étoit la cauſe que cette jeune Princeſſe avoit été en diſgrace de Leurs Majeſtés, ſon Beau-père le Roi

Dom Philippe, & le Roi régnant *Dom Louis*.

Ce diſcours fut rapporté au Comte *de Bonneval*, Général d'infanterie des troupes de l'*Empereur*, qui a fait publier dans toute la ville de *Bruxelles* : Que les hommes qui faiſoient de pareils diſcours étoient *des Coquins & des Malheureux ; & les femmes des P.... & des Car.... qui méritoient qu'on leur coupât la robe au cul ;* puiſqu'il ne convenoit à perſonne au monde d'attaquer la réputation d'une auſſi grande Princeſſe, ſortie de l'*Auguſte Maiſon de France*, & de plus, *Reine d'Eſpagne*.

Que ledit Comte *de Bonneval* n'exceptoit aucune maiſon ni perſonne de *Bruxelles*, quand même ce ſeroit le Marquis *de Prié*, ſa femme ou ſa fille, quoiqu'il ſoit *Pro-Gubernator* de l'Empereur dans les *Pays-Bas Autrichiens ;* à moins qu'ils ne lui donnent des preuves inconteſtables de ce qu'ils ont ſi

publiquement répandu contre cette grande Princeſſe, en préſence de tant de monde.

N. B. Au bas d'une pareille copie, eſt écrit ce qui ſuit :

Les preuves de tous les faits contenus au *Mémoire*, ſont au pouvoir de M. le Comte *de Morville*, & ne laiſſent point de doute ſur ce que M. le Comte *de Bonneval* a relevé un fait qui eſt prouvé par les Comtes *de Lanoy*, *Calemberg*, *le Prince de Naſſau*, *le Rheingrave*, &c.

LETTRE
DE M. ROUSSEAU,
*A M. le Comte D***.*

A Bruxelles, le 18 août 1724.

IL vient de ſe paſſer ici une choſe qui pourra avoir des ſuites; & j'ai conçu, Monſieur, qu'il ſeroit bon que vous en fuſſiez informé, afin d'être en état d'en faire ſavoir la vérité à qui il appartiendra.

Il y a ſix jours que la Comteſſe *d'Apremont*, fille aînée de la Maiſon *de Prié*, prétendit avoir reçu des lettres qui lui marquoient : Qu'un certain Marquis *des Eaux*, homme de qualité de ce pays-ci, avec qui elle a été en commerce avant ſon veuvage, venoit d'être aſſaſſiné en Eſpagne.

Cette nouvelle fut débitée purement

& ſimplement, & ſans y mêler aucunes conjectures. Mais le lendemain, Madame la Marquiſe *de Prié* trouva bon de publier chez elle, & en pleine aſſemblée, que cet aſſaſſinat étoit la ſuite d'une galanterie de ce Marquis avec la Reine d'Eſpagne; & qu'ayant mépriſé l'avis qu'on lui avoit donné de ne la plus voir, il avoit été poignardé dans le Palais où cette Princeſſe étoit reléguée.

Le *Rheingrave*, à qui Madame *de Prié* dit cette nouvelle, après l'avoir débitée, en ſa préſence, à ceux qui étoient préſens, & en particulier à l'*Internonce* & à la Princeſſe *de Horn*, vint la rendre *toute chaude* à M. le Comte *de Bonneval*, chez qui il étoit prié à ſouper, & qui la regarda comme une impertinence qui ne méritoit pas d'être relevée, & qui tomberoit toute ſeule.

Le lendemain, M. le Comte *de Lanoy* conta la même nouvelle à M. le Comte *de Bonneval*, comme l'ayant appriſe,

le matin, de Madame *de Prié*, à qui il avoit pris la liberté de dire en face : Qu'il n'en croyoit rien ; & qu'elle devoit ſavoir, *que le lit d'une Reine d'Eſpagne n'étoit pas auſſi aiſé à approcher que celui de Madame d'Apremont ?*

Nous ne laiſſâmes pourtant pas d'apprendre le ſoir, que cette nouvelle avoit fait tout l'entretien du dîner de Madame *de Prié ;* & le jour d'après, M. le Prince *de Naſſau* étant venu prendre congé de M. le Comte *de Bonneval*, avant de partir pour *Vienne*, lui dit, que Madame *de Prié* & ſa fille ne l'avoient entretenu d'autre choſe le matin qu'il les étoit allé voir, & que la première lui avoit ajouté : Que ce qui l'étonnoit le plus, c'étoit qu'un garçon auſſi bien fait que le Marquis *des Eaux, eût pu devenir amoureux d'un petit monſtre, qui étoit l'exécration du genre humain.*

Ce diſcours échauffa la bile du Comte

de Bonneval, qui pourtant ſe contint encore. Mais ayant appris, le ſoir, que toute la ville étoit pleine de ce faux bruit, qui continue depuis mardi que M. *de Prié* eſt parti, avec toute ſa famille, pour *Oſtende ;* il a cru, qu'étant né François, il ne devoit pas ſouffrir davantage une pareille inſolence, & a pris le parti de déclarer tout haut, à l'aſſemblée qui ſe tient chez lui deux fois la ſemaine : Que les Auteurs de cette infâme nouvelle ne pouvoient être *que des P...., & des Faquins & des malheureux, ſi c'étoient des hommes ; & qu'il n'y avoit qu'un Bord.... où on pût parler, avec cette inſolence, d'une Princeſſe de France, & d'une Reine d'Eſpagne.*

Il a prié tous ſes amis de le dire, de ſa part, dans toutes les maiſons où ils iront ; & comme il en a beaucoup, il y a de l'apparence, qu'avant qu'il ſoit peu de jours, la calomnie retombera ſur ceux qui en ſont les auteurs.

Mais comme ce diſcours, tout bien fondé qu'il eſt, pourroit donner lieu à un procédé entre lui & la Maiſon *de Prié;* & que, de l'humeur dont nous connoiſſons le Comte *de Bonneval*, il eſt homme à la pouſſer à toute extrémité, il a cru devoir prendre les devans à la Cour *de Vienne*, & a écrit toute l'affaire, comme elle s'eſt paſſée, aux Miniſtres de cette Cour, qui ſont de ſes amis.

Je ſuis perſuadé, Monſieur, qu'on y ſentira toute l'horreur d'une impudence auſſi inouie & auſſi noire, & qu'on en auroit ſatisfaction, ſi on croyoit qu'elle valût la peine d'être demandée.

Pour moi, j'ai cru, Monſieur, devoir vous en informer, afin que ſi la choſe vient à la connoiſſance de votre Cour, comme je n'en doute point, étant devenue auſſi publique qu'elle l'eſt ici, vous ſoyez en état d'en parler ſuivant la vérité, & de rendre à votre parent

& à votre ami la juſtice qui lui eſt due, & que j'ai lieu de croire qu'on lui rendra par-tout pays.

Je vous prie, cependant, de ne me point citer, cela n'étant nullement néceſſaire pour la vérification de ce que je vous mande, y ayant cent perſonnes (par manière de dire) qui ſont prêtes d'en rendre témoignage par ſerment, à commencer par *le Rheingrave*, qui a l'honneur d'appartenir à la Maiſon *de France* par feu Madame *la Princeſſe*, ſa grand'tante maternelle. J'ai l'honneur d'être avec beaucoup de reſpect, &c.

Signé, ROUSSEAU.

P. S. de M. le Comte DE BONNEVAL.

Je me rapporte au détail que vous fait ici M. *Rouſſeau*, Monſieur mon cher Couſin, touchant l'impertinence des *Prié*. Je ne doute pas que le ſoi-diſant Marquis

de Roſſi, Réſident de France à *Bruxelles*, n'en ait rendu compte à la Cour, comme c'eſt ſon devoir, malgré la liaiſon, étroite ou large, de ſon épouſe avec *le Plénipotentiaire*, chez qui toutes les calomnies ont été fabriquées.

Je vous embraſſe très-fort, mon cher Couſin ; je vous honore, je vous reſpecte, & ſuis avec une tendreſſe à toute épreuve, votre, &c.

Signé, le Comte DE BONNEVAL.

COPIE
D'UNE LETTRE
DE
M. LE COMTE DE BONNEVAL,
*A M. le Marquis D***.*

A Bruxelles, le 22 août 1724.

MONSIEUR,

Pour ſatisfaire votre curioſité ſur les nouvelles préſentes, j'aurai l'honneur de vous dire que le prétendu aſſaſſinat du Marquis *des Eaux*, fait toute l'attention du public.

La Comteſſe *d'Apremont*, fille du Marquis *de Prié*, que la chronique dit avoir vécu dans des liaiſons fort étroites, avant ſon veuvage, avec le Marquis *des Eaux*, a prétendu, il y a dix à douze

jours, avoir reçu une lettre de la Princeſſe *Sophie Slohen Vollem*, Chanoineſſe à *Meterbiltz*, qui lui mandoit que Madame *de Reve*, auſſi Chanoineſſe, avoit reçu une lettre de ſon frère qui eſt en *Eſpagne*, par laquelle il lui marquoit que ledit Marquis *des Eaux* avoit été aſſaſſiné.

Cette nouvelle a été débitée ici, les premiers jours, purement & ſimplement. Le lendemain, la Marquiſe *de Prié* trouva bon d'y faire une broderie, & de publier, en pleine aſſemblée, chez elle, qu'elle ſavoit de ſcience certaine, que ce Marquis avoit été poignardé, par ordre du Roi, pour avoir eu un commerce de galanterie avec la Reine.

On lui objecta qu'on ne croyoit pas la choſe poſſible dans un pays comme l'*Eſpagne?*... Elle répliqua qu'elle le ſavoit de bonne part, & que c'étoit ce qui avoit donné lieu à la relégation

de cette Princeſſe ; qu'on avoit averti le Marquis de n'y plus retourner, & qu'ayant mépriſé cet avis, il avoit été poignardé, & ſon corps jetté par la fenêtre.

Toute la Nobleſſe de *Bruxelles* étoit à l'Aſſemblée où ce diſcours fut tenu ; & le lendemain elle recommença ſur le même ton, le matin, à dîner, l'après-dînée, & le ſoir.

Le jour ſuivant, Madame *d'Apremont* relaya ſa mère avec la même nouvelle ; & enfin, pendant quatre jours, l'une & l'autre eurent ſoin d'en entretenir toute la ville, tant en public qu'en particulier, juſqu'à ce qu'elle en fût totalement abreuvée : après quoi elles partirent en famille, mardi dernier, pour *Oſtende*.

Le Comte *de Bonneval*, qui, comme tout Paris le ſait, a l'honneur d'appartenir & d'être apparenté à la Maiſon de *France*, par celles *de Foix* & *d'Albert*, & qui ſe tient chez lui, où il voit la

meilleure compagnie du pays, apprit avec douleur ce beau roman, comme les autres; & ſe contenta de hauſſer les épaules, tant qu'il crut que la choſe n'iroit pas plus avant.

Mais, ayant vu l'acharnement qu'on montroit à débiter une pareille infamie, il crut que l'honneur de la *Maiſon de France* demandoit de lui autre choſe qu'un ſilence mépriſant; & déclara enfin à ſon tour, en pleine aſſemblée : *Qu'il n'y avoit que des G.... & des Coquins qui puſſent parler avec cette inſolence, d'une Princeſſe de France & d'une Reine d'Eſpagne; & que de pareilles nouvelles ne pouvoient avoir été fabriquées qu'au Bor....*

Voilà où en eſt l'affaire, dont vous jugez bien qu'on n'eſt pas venu lui demander ſatisfaction? Mais il y a tout lieu de croire qu'elle n'en demeurera pas-là.

Une ſcène auſſi publique me fait con-

jecturer que la Cour de *France* en doit être informée, tant de la part du Marquis *de Roiſſi*, ſon Réſident, que des autres François qui ſe trouvent ici. Ce qu'il y a de certain, c'eſt que pluſieurs Eſpagnols qui ſe trouvent également en cette ville, en ont écrit à leur Cour, & aux Miniſtres Plénipotentiaires à *Cambrai;* que la mère, le frère & la ſœur du Marquis *des Eaux*, ont pris la même voie : enſorte qu'on eſt dans l'attente de ſavoir comme quoi la Cour de France & celle d'Eſpagne auront reçu cette nouvelle ; & je ne doute point que ces deux Cours, également ſenſibles ſur le point-d'honneur, ne demandent une ſatisfaction convenable à l'injure.

Le plus beau de l'affaire, c'eſt que le Comte *de la Peyre*, alarmé, comme vous pouvez penſer, de cette tragique nouvelle, ayant dépêché un exprès en poſte à *Meterbiltz*, pour s'informer de Madame

Madame *de Reve* de ce qui en étoit ; celle-ci a répondu : *Qu'elle ne ſait ce qu'on lui veut dire, & qu'il y a plus de cinq mois qu'elle n'a reçu de lettres d'Eſpagne.*

J'ai cru, Monſieur, que vous ne feriez pas fâché que je vous fiſſe part de cette petite aventure, qui ſervira du moins à vous faire connoître le caractère de ceux qui l'ont inventée ; & à vous prouver une vérité très-inconteſtable, qui eſt : *Que rien n'eſt ſi méchant que les ſots, ni ſi ſot que les méchans.*

J'ai l'honneur, &c.

LETTRE,

DE M. L. C. DU L.

A M. MILAIN, premier Secrétaire & Intendant de Monſeigneur le Duc DE BOURBON (a), Premier Miniſtre.

Le 23 août 1724.

JE ne ſais, mon cher *Mentor*, ſi cette lettre vous trouvera encore à votre *Tuſculum*, & à portée d'en rendre compte à *Son Alteſſe Séréniſſime*; afin de ſavoir d'Elle, ſi je dois ſupprimer des lettres que je reçois de *Bruxelles*, ou en donner part à quelqu'un.

(a) Il étoit ennemi de la Maiſon *d'Orléans*: raiſon pour laquelle il a renvoyé en *Eſpagne l'Infante*, que le Roi devoit épouſer; afin qu'on renvoyât en *France* l'aimable *Princeſſe d'Orléans*, qui étoit deſtinée pour *Dom Carlos*, Roi de *Naples*.

Voici, en abrégé, de quoi il eſt queſtion : bien entendu que c'eſt à vous à qui je parle, & que je ſuis certain que notre Prince aura la bonté de me ménager, s'il le juge à propos, afin que la Maiſon *d'Orléans* ne m'impute ni bien, ni mal.

On m'écrit que la Marquiſe *de Prié*, & la Comteſſe *d'Apremont* ſa fille, toutes deux (ſoit dit entre nous) *grandes P.... de leur métier*, ont dit, *publiquement :* Que le Marquis *des Eaux*, homme de qualité, Flamand (ſi je ne me trompe), couchoit avec la jeune Reine d'*Eſpagne*, & qu'il avoit été aſſaſſiné à *Madrid.*

On prétend que ces deux femmes ont affecté de répandre cette hiſtoire, parce que ce même Marquis avoit été en commerce avec la Comteſſe *d'Apremont.*

Cette nouvelle ayant été publiée ſans ménagement, le Comte *de Bonneval*,

Général d'infanterie, qui eſt à *Bruxelles*, a cru devoir faire le *Don Quichotte*, & a dit : Que celles qui répandoient de tels propos étoient des *P....*, auxquelles il falloit couper la robe au cul ; & que ſi c'étoient des hommes, c'étoient des *marauds*, *à étrivières.*

Vous obſerverez, mon cher Principal, que le Marquis *de Prié* commande en Flandres.... On me marque que *Bonneval* a écrit à *Vienne* à tous ſes amis, pour prévenir le Marquis *de Prié*, dont la réputation de probité *ne fleure pas comme baume ;* & l'on eſt perſuadé que cette affaire aura des ſuites déſagréables.

Il me paroît, par ce qu'on m'écrit, que le Marquis *de Roiſſy*, chargé des affaires de France, doit être, par ſa femme, faufilé avec le Marquis *de Prié.*

Les lettres que je reçois ſont des 17 & 18 : je n'y répondrai qu'après avoir reçu de vos nouvelles.... Je m'imagine

que le Marquis *de Roiſſy* aura écrit à M. le Comte *de M....*

J'ai l'honneur d'être, avec un abandon infini, mon cher Principal, & plus tendrement à vous qu'à moi-même, &c.

Signé, L. C. DU L.

N. B. Ni la Cour d'*Eſpagne*, ni la Maiſon *d'Orléans*, ne ſe ſont pas bougées pour prendre le fait & cauſe de M. le Comte *de Bonneval*, nonobſtant que ſon beau-père, M. le Duc *de Biron*, Grand-Ecuyer du Duc *d'Orléans*, & quantité d'autres Seigneurs aient fait jouer tous leurs reſſorts pour faire ſoutenir ledit Comte.

LETTRE
DU COMTE DE BONNEVAL ;
*A M. le Comte D***.*

A Bruxelles, le 24 août 1724.

MONSIEUR, mon cher Cousin, trouvez bon que j'aie l'honneur de vous écrire, pour vous avertir qu'on m'a rapporté que le Marquis *de Prié* est désolé de ce que les Ministres (du *Congrès*) de *Cambrai*, pour l'*Espagne*, ont jetté feu & flammes, quand ils ont appris, par des Espagnols qui leur ont écrit d'ici, l'impertinence de lui & de sa Maison contre la Reine d'*Espagne*, qu'ils ont vilipendée par une affreuse calomnie ; & d'autant plus affreuse, qu'il s'est trouvé qu'ils avoient faussement cité la sœur du Marquis *de Reve*, à laquelle ce dernier devoit avoir écrit cet assassinat du

Marquis *des Eaux ;* & qui a mandé à M. le Comte *de Lannoi*, que bien loin d'avoir répandu une pareille nouvelle, *il y avoit plus de cinq mois que ſon frère ne lui avoit écrit d'Eſpagne.*

Jugez, mon cher Couſin, de l'horrible malice de cette canaille !

Le Marquis *de Roiſſy*, Réſident ici pour la France, en a écrit à la Cour, ſuivant ce qu'on m'a dit ; ainſi, il a fait ſon devoir.

Comme depuis la nouvelle de *Cambrai*, qui leur a été apportée par le Réſident de *Hollande*, ils pourroient intercepter les lettres qui me viendroient ; ſi vous m'honorez, Monſieur, mon cher Couſin, d'une réponſe ; je vous ſupplie très-humblement de la faire ſous couvert de M. *de Villeneuve*, Capitaine dans mon Régiment, à *Mons*. M. *Rouſſeau* vous fait la même prière.

Vous ſavez, Monſieur, que je ſuis pour vous, à pendre & à dépendre....

Ainſi, vous n'avez qu'à m'ordonner : je me ferois couper mes chères T.... pour vous plaire !

Au reſte, j'ai pris mes devans à *Vienne ;* & les affaires de notre *vilain* ſeront très-mal reçues : l'Empereur les ſaura par des gens très-peu affectionnés envers le cher Marquis.

J'ai l'honneur d'être, &c.

Signé, BONNEVAL.

LETTRE
DE J. B. ROUSSEAU,
*Au Comte D***.*

A Bruxelles, le 31 août 1724.

JE n'ai que le temps qu'il me faut, Monſieur, pour prendre congé de vous. Je pars ce ſoir pour *Vienne*, où je compte d'arriver dans neuf ou dix jours au plus tard. J'aurai l'honneur de vous écrire dès que l'embarras des premières viſites ſera fini; & s'il me vient ici quelques lettres de vous, elles ſeront portées chez M. *de Bonneval*, qui me les enverra.

L'affaire qu'il a avec *les Prié* fait du carillon, & elle en fera encore davantage, ſi je ne me trompe. *L'Excellence Piémontoiſe* n'avoit pas beſoin de cette nouvelle affaire à *Vienne*, où il y a long-temps que je ſais que ſa réputation ne ſlaire pas comme baume.

Peut-être le vilain ſe repentira-t-il de n'avoir pas mieux ménagé le ſilence des honnêtes gens. Je vous en parlerai plus ſavamment dans quelque temps d'ici.

Le Comte *de Bonneval* a écrit une belle & bonne lettre à l'*Empereur*, & lui a envoyé les témoignages de tous ceux qui ont entendu la calomnie dont je vous ai fait part dans ma dernière lettre. J'en ai reçu une du Duc *d'Aremberg*, dès le lendemain de ſon arrivée. Il a trouvé la Cour à *Neuſtadt*, & devoit y aller dans quelques jours.

Le peu de temps qui me reſte juſqu'à ce ſoir pour me préparer à partir, ne me permet que de vous demander la continuation de vos bontés, & la grace de me croire, avec une reconnoiſſance éternelle, &c.

Signé, ROUSSEAU.

DU MÊME, AU MÊME.

A Vienne, le 20 ſeptembre 1724.

QUOIQUE j'aie encore vu peu de monde, Monſieur, depuis mon arrivée ici, les viſites actives & paſſives n'ont pas laiſſé de prendre beaucoup ſur mes journées ; & je me trouve à peine le temps de vous écrire quatre mots, pour vous dire que la dernière lettre que vous m'avez fait l'honneur de m'écrire, m'a été renvoyée ici, où elle m'a ſuivi de près.

En conſéquence, j'ai fait remettre, ce matin, à un fameux Avocat que m'a indiqué M. le Comte *Guillaume de Sinzendorff*, le mémoire qui y étoit joint ; & dès qu'il y aura ſatisfait, je vous renverrai ſa réponſe dans la forme que vous demandez.

Je n'ai pas encore ſongé à mes affaires,

& je n'y penſerai qu'après que celles du Comte *de Bonneval* qui, peut-être, ſur le charivari de *Bruxelles*, vous ont donné de l'inquiétude, ſeront entièrement finies, & j'eſpère que ce ſera à ſa ſatisfaction. M. *de Prié*, par l'incartade qu'il a faite, a rendu ſi mauvaiſe ſa cauſe (qui déja n'étoit pas trop bonne), que quand même notre ami ſeroit déſapprouvé pour ſa vivacité, le Miniſtre le ſera infiniment davantage pour ſon attentat : n'étant pas permis de venger, de ſon autorité privée, une injure conditionnelle & qu'il pouvoit ne pas prendre pour ſoi, par des injures perſonnelles & atroces, contre un homme de la qualité & du rang de M. *de Bonneval*. C'eſt ce que penſent ici les perſonnes les plus ſenſées, même entre les amis de M. *de Prié ;* & j'y ai trouvé deux opinions établies, comme vérités inconteſtables : l'une, que Madame *de Prié* eſt la première qui ait débité le roman ſcandaleux

de l'aſſaſſinat du Marquis *des Eaux* ; qu'il ne lui ſert plus de rien de vouloir nier ; l'autre, que M. *de Bonneval* a eu tort de s'ériger en *Champion* d'une Princeſſe étrangère. C'eſt ſur quoi on décidera ; mais la conjoncture eſt peu favorable pour le Miniſtre *Piémontois*.

Il eſt actuellement tenu ſur les fonts pour matière grave ; & je ſais que ſon adminiſtration eſt examinée à toute rigueur par des perſonnes qui ne lui feront guère de quartier. Je ne ſaurois vous en dire davantage.

Si j'étois ſeulement deux heures tête à tête avec vous, je vous étonnerois peut-être, en vous diſant une partie de ce que je ſais depuis quatre jours.... Il me ſuffit, pour vous tranquilliſer, de vous dire que les affaires de notre ami ne ſont point ici en mauvaiſe poſture ; & que, s'il eſt puni pour une petite faute, ſon ennemi court grand riſque de l'être pour une plus grande.

M. le Comte *de Sinzendorff*, chez qui je dînai avant-hier, vous fait mille complimens, auſſi bien que le Comte *Joſeph de Paar*, auprès de qui j'étois, & qui me porta votre ſanté. Autant en fait la Comteſſe *de Valſtein*, & le Duc *d'Aremberg* chez qui je loge, & où vous aurez la bonté de m'adreſſer vos lettres. Il agit parfaitement pour notre cher Comte, & a eu audience très-favorable de Leurs Majeſtés, dont il doit encore en prendre une à la fin de cette ſemaine.

Je vous demande la continuation de vos bontés pour moi, qui ſuis, ſans vanité, avec plus de reconnoiſſance, d'attachement & de reſpect, qu'aucun homme qui vive, votre &c.

Signé, ROUSSEAU.

LETTRE
DU COMTE DE BONNEVAL,
*A M. le Comte D***.*

Au Château d'Anvers (*a*), le 29 septembre 1724.

J'AI reçu, Monsieur, la lettre que vous m'avez fait l'honneur de m'écrire, & vous rends très-humbles graces de la continuation de vos bontés, dont je n'ai jamais douté ; le passé me répondant du présent & de l'avenir.

Je prie M. le Duc *de Biron*, mon cher Cousin, de vous communiquer tout ce que j'ai envoyé à *Vienne*, à *Sa Majesté Impériale* & au Conseil de Guerre. J'ai tiré, comme vous verrez, très-habilement mon affaire des pattes du Prince

(*a*) Où il avoit été conduit par ordre du Marquis *de Prié*.

Eugène : car je n'aime pas qu'il me turlupine pour ſervir ſes favoris, qui ſont d'ordinaire les plus grands coquins de l'Empire *Turc* & *Romain.*

Je vous donnerai auſſi part que l'*Empereur* s'eſt déclaré *en cachette* pour moi, & me l'a fait écrire par le Prince *de Cardonna*, Préſident du Conſeil de *Flandres*, qui m'encourage, de ſa part, *à pouſſer le vilain :* mais je vous prie que ce ſoit un ſecret entre vous & M. le Duc *de Biron*, mon cher Couſin !.... Et n'en parlez pas aux Dames, n'étant pas néceſſaire qu'elles le ſachent.

J'eſpère que vous trouverez aſſez de dignité dans mes lettres.... Partant, je vous prie d'aider à M. *de Biron* à m'avoir des preuves que la lettre n°. E, dans mes expéditions, a été montrée ou donnée à M. *de M....*, par *Fonſéca*, & envoyée par le Marquis *de Roiſſy*, à qui *Prié* l'a confiée auſſi, pour la participer à ce Miniſtre. C'eſt une pièce dont j'ai beſoin.

Et comme M. le Baron *de Breteuil* m'a paru être de mes amis, & qu'il ſera peut-être plus faufilé chez ce Miniſtre que vous & M. le Duc *de Biron;* il pourroit, ſans faire ſemblant de rien, lui parler de cette lettre de *Prié*, & demander à la voir. Si l'on en peut avoir copie authentique, cela ſeroit bon : mais l'original ſeroit meilleur. En tout cas, on pourroit auſſi avoir quatre perſonnes de rang, qui puſſent témoigner que M. *de M....* auroit dit l'avoir vue. On pourroit en tirer une copie, & lui faire gliſſer qu'on la tient *de Fonſéca*.... Enfin, mon cher Couſin, il y a cent manières de tirer des preuves là-deſſus, que je laiſſe à votre tendreſſe, à vos lumières, & à celles de M. le Duc *de Biron*.

Je vous prie de donner part de tout à mon ami le Duc *de Brancas*, dans ſa retraite : car je connois ſon amitié pour moi; mais qu'il ſe tranquilliſe ſur mon compte. Je ſuis, &c.

Signé, BONNEVAL.

LETTRE
DE J. B. ROUSSEAU,
*Au Comte D***.*

A Vienne, le 17 janvier 1725.

QUELQUE fâcheuse que ſoit la nouvelle que j'ai à vous mander, il vaut mieux, Monſieur, que vous l'appreniez par moi que par d'autres, qui pourroient vous la rendre d'une manière plus déſagréable encore.

La Sentence du Conſeil de Guerre tenu contre le Comte *de Bonneval*, après être reſtée trois ſemaines ſur la table de l'*Empereur*, a été enfin rendue publique hier. *Sa Majeſté Impériale* lui donne la démiſſion de toutes ſes charges, & le condamne à cinq ans de priſon.

Cette diſgrace, quelque cruelle qu'elle ſoit, a au moins pour lui cet adouciſſe-

ment, qu'elle laiſſe ſon honneur à couvert, puiſque le mot de *caſſation* n'eſt point employé.

Ses amis ſont moins conſternés ici qu'on ne le ſeroit en France : ils ne l'abandonneront point ; & il y a lieu d'eſpérer que cette ſatisfaction appaiſera ceux qu'il a offenſés, pourvu qu'il ſe contienne, & qu'il ne fourniſſe point de nouvelle matière à leur reſſentiment. On aura ſoin de ne le laiſſer manquer de rien où il eſt. Il a du courage & des reſſources ; & peut-être ne ſera-t-il point, dans les ſuites, auſſi malheureux qu'il paroît l'être aujourd'hui.

Je ne ſaurois vous en dire davantage du lieu d'où cette lettre eſt datée.

Nous partons pour les *Pays-Bas*, dès que le nouveau Gouverneur ſera parti, c'eſt-à-dire, la ſemaine prochaine. J'aurai l'honneur de vous écrire plus au long ſur la route. Ce que j'ai l'honneur de vous écrire ici, eſt tout ce que je puis mander,

avec ſûreté, pour la conſolation de Madame *de Bonneval*. J'ai le cœur très-ſerré en vous l'écrivant; mais je ne déſeſpère point d'un avenir plus heureux; & je crois que vous pouvez lui communiquer la même eſpérance, ſans craindre trop de la tromper.

Je ſuis, &c.

Signé, ROUSSEAU.

DU MÊME, AU MÊME.

A Vienne, le 20 janvier 1725.

CETTE lettre-ci, Monſieur, ſera miſe à la poſte à *Ratisbonne*, par un de mes amis qui part dans le moment. Ainſi je vous y parlerai avec plus de liberté que je n'ai fait dans ma précédente.

La chute de *Prié*, occaſionnée par ſon affaire avec le Comte *de Bonneval*, n'auroit laiſſé à la colère de M. *le Prince Eugène* aucun prétexte, ſans cette lettre fatale (*a*) dont il a voulu avoir ſatisfaction. L'Empereur n'a rien oublié pour le fléchir; & tout ce que Sa Majeſté a pu faire, a été de lui faire avoir cette ſatisfaction, en ſauvant l'honneur du Général.

(*a*) Cette lettre, dans laquelle M. *de Bonneval* reprochoit au Prince ſon aveugle attachement pour le Marquis *de Prié*, étoit une eſpèce de cartel.

Le Conſeil de Guerre a été diſſous & remercié ſans donner de Sentence ; & ce n'eſt qu'en vertu d'une réſolution de Sa Majeſté, communiquée à ce même Conſeil, que M. *de Bonneval* eſt remercié & démis de ſes emplois après un an de priſon.

On ne pouvoit moins faire, ſans achever de mettre le Prince à bout, après la néceſſité où il s'eſt vu lui-même de ſe démettre de ſon Gouvernement, pour un titre qui ne lui donne qu'une penſion ſans autorité.

Il en a eu la fièvre pendant trois ſemaines de ſuite, & n'en eſt pas encore tout-à-fait quitte.

Je n'enviſage qu'avec peine les ſuites de la diſpoſition où j'ai trouvé cette Cour. Le Comte *de Bonneval* a peut-être mieux fait la ſienne par ſon imprudence, que par tous ſes ſervices. Il eſt certain que l'Empereur l'aime & connoît ſon mérite.

Je n'oſe vous en dire davantage, & j'aurois même trop de peine à vous le dire !... C'en eſt aſſez pour la conſolation de Madame *de Bonneval*, à qui je vous prie de vouloir bien lire cette lettre, *avant de la jetter au feu.*

Il y a quatre mois que nous marchons ſur le bord des précipices, & le moindre faux pas nous auroit perdus.... Je ne puis vous repréſenter tous les dangers & toutes les inquiétudes où nous avons été expoſés. Dieu nous a fait la grace de nous en tirer avec beaucoup d'honneur, & nous partirons d'ici avec l'eſtime & l'approbation des *Connoiſſeurs*; mais nous l'avons bien payée !

Pour ce qui me regarde, j'ai fait, depuis huit jours que j'ai commencé à y ſonger, ce que je n'avois pu faire en deux ans à *Bruxelles*. Le Prince a recommandé mes intérêts au Maréchal *Daun*; & je partirai la ſemaine prochaine, s'il plaît à Dieu, avec un décret de l'*Em-*

pereur, pour me faire expédier une nouvelle Patente, dès que je ſerai arrivé à *Bruxelles*.

La première choſe que je ferai en y arrivant, ſera de vous écrire, & de vous renouveler les aſſurances du reſpect inviolable & de la reconnoiſſance infinie avec laquelle je ſerai juſqu'à la mort, &c.

Signé, ROUSSEAU.

P. S. On preſſe ſans relâche les préparatifs du voyage de *l'Archiducheſſe* (*a*). J'eſpère que vous verrez le Marquis *de Prié* faire, avant qu'il ſoit peu, une vilaine figure, malgré toute ſa protection. M. le Duc *d'Aremberg* vous embraſſe de tout ſon cœur. Il s'eſt fait connoître ici du Maître & de ſes Miniſtres pour un très-habile homme; & je puis vous aſſurer que ce qu'il a gagné à ſon voyage, vaut mieux pour ſa fortune que ce qu'il a perdu.

(*a*) Nommée Gouvernante des Pays-Bas Autrichiens.

LETTRE

DE MADAME

LA COMTESSE DE BONNEVAL,

*A M. le Comte D***.*

A la Raquette, le 8 Novembre 1725.

J'AI toujours recours à vous, Monſieur: dès qu'il m'arrive de nouveaux ſujets d'inquiétude, je cours chez vous; mais on eſt bien ſujet à vous trouver déniché.

Il me paroît que la Cour de *Vienne* a maltraité M. *de Bonneval*, en lui donnant le *Spilberg* pour habitation. Cependant je ſuis encore plus alarmée du ſéjour que M. *de Bonneval* fait à *La Haye*, en attendant un Courrier qu'il a envoyé pour recevoir des explications.... Il a donné ſa parole. *La Haye* eſt lieu libre, par conſéquent ſuſceptible de ſuſpicion;

& des ennemis puiſſans & empreſſés à nous nuire, ſe peuvent ſervir de moins que cela pour le perdre.

Je lui ai envoyé un homme en poſte, pour lui faire part de mes réflexions. J'aurois voulu une exhortation de votre part : mais vous n'êtes jamais où on vous deſire.

Si vous avez eu des nouvelles, que vous ayiez deviné le Miniſtre, & que de tout cela vous puiſſiez m'inſtruire ; vous êtes engagé en honneur & en conſcience de ne pas refuſer du ſecours à une malheureuſe de qui la ſingularité de la deſtinée peut intéreſſer.

Je vous pourrois parler de motifs plus particuliers de vous à moi. Mais vous avez trop bon eſprit pour vouloir que je vous aime : j'influerois trop ſur votre ſort.

Ce ſera donc dorénavant mon ſecret, que l'attachement ſincère & fidele avec lequel je ſuis, &c.

Signe, BIRON-BONNEVAL.

LETTRE
DE J. B. ROUSSEAU,
*Au Comte D***.*

A Vienne, le 18 novembre 1725.

JE reçois, Monſieur, la lettre que vous m'avez fait l'honneur de m'écrire du 3 de ce mois; & je vous ſuis encore débiteur d'une réponſe à celle du 19 de l'autre.

La conſternation où nous étions tous quand je la reçus, du parti que le Comte *de Bonneval* a pris *de reſter à La Haye*, & le mauvais tour que cette démarche a donné ici à ſes affaires, nous a fermé la bouche pour parler, & lié les mains pour écrire.

Malheureuſement il ne s'eſt pas trouvé dans les mêmes liens!... Il a écrit en homme déchaîné; & pour plus grande

ſûreté, il a envoyé ſes lettres en droiture, de peur que nous ne les ſupprimaſſions ſi elles paſſoient par nos mains. M. le Duc *d'Aremberg* en a uſé ainſi, tandis qu'on s'eſt adreſſé à lui; &, en obſervant de ne rendre que ce qui étoit à propos, il avoit mis les affaires de notre ami ſur un ſi bon pied, que, malgré la protection redoutable que ſon adverſaire a ici, *il n'étoit pas bon à jeter aux chiens*; & qu'infailliblement il auroit été *cité* dès le lendemain que le Comte *de Bonneval* ſeroit arrivé au *Spilberg*, où nous avons ſu depuis, que le deſſein étoit *de ne le laiſſer que vingt-quatre heures*, pour donner une apparence de ſatisfaction au Prince qui protège ſon ennemi, contre qui tout le reſte étoit déclaré.

M. le Duc *d'Aremberg* le mit au fait par un Courrier qui arriva auſſitôt que celui de la Cour.... Et jugez de notre étonnement, quand nous ſûmes le parti

qu'il a pris ! & de notre embarras, quand nous avons vu dans les lettres qu'il a écrites, *recta*, au Prince *Eugène* & à M. *de Sinzendorff*, que nous étions nommés & cités tout de notre long !

Nous lui avons envoyé un ſecond Courrier, homme d'eſprit & de confiance : mais nous ne pouvons ſavoir ce qu'il aura opéré avant ſamedi prochain.

Madame la Comteſſe *de Bonneval* m'a fait l'honneur de m'écrire ; & je lui ai répondu que M. ſon mari n'avoit d'autre parti à prendre que celui de l'obéiſſance, s'il veut reſter au ſervice de l'*Empereur*. S'il perſiſte à ne point venir, il faut, ou qu'il envoie ſa démiſſion, ou qu'il s'attende à être *cité* & caſſé, s'il ne comparoît point.

S'il vient, il aura à faire au Prince qu'il a attaqué perſonnellement depuis qu'il eſt à *La Haye ;* & il eſt aiſé de juger que celui qui ſoutient ſeul un homme abhorré de tout le reſte du genre

humain, ſe ſoutiendra encore mieux lui-même contre M. *de Bonneval tout ſeul.*

Ainſi, ce ſont *Anguſtiæ undique* .... Mais le moindre inconvénient eſt celui d'obéir ; quoiqu'il ſoit triſte d'avoir à changer ſon attaque en défenſe.

Son affaire avec *Prié* n'étoit rien : celui-ci avoit fait tant de ſottiſes, que tout le monde crioit *Tolle* contre lui ; & s'il eût été *cité*, comme cela ſeroit arrivé infailliblement, il auroit eu bien d'autres comptes à rendre que celui de ſon démêlé perſonnel avec votre Couſin, qui (en deux mots) a gâté ſes affaires, celles de ſes amis & celles des *Pays-Bas ;* & n'a accommodé que celles du Marquis *de Prié.*

Vous jugez bien qu'étant ennemi de l'un & ami de l'autre, je n'ai pas peu à faire d'accorder des devoirs auſſi peu compatibles que ceux que j'ai à remplir en ce pays-ci.

Je ferai ce que je dois, & Dieu fera

le reſte : mais pourvu que je n'aie rien à me reprocher, vous pouvez compter, Monſieur, que je n'en perdrai pas un coup de dent, ni un quart-d'heure de ſommeil : ma coutume étant de ne m'affliger que quand j'ai tort.

Pour M. le Duc *d'Aremberg*, qui vous embraſſe avec toute la tendreſſe de ſon ame, il ne ſait pas un mot de la prétendue ambaſſade dont vous me parlez; & certainement il n'en parlera qu'à bonnes enſeignes : car il n'eſt pas de ceux qui cherchent à vendre leur bien, *pour le voyage d'Outremer;* encore moins de ces bonnes gens qui font leur confeſſion au premier venu. Il fait encore moins de cas que vous de *S. Saphorin* & de leurs pareils : mais ceux-ci, qui ne gagnent leur argent qu'à barbouiller du papier, écrivent ce qui leur paſſe par la tête, ſans ſavoir la plupart du temps autre choſe que ce qu'ils imaginent.

Je vous réponds que bien loin qu'on ait ſongé, en cette Cour, à donner des inſtructions à un Ambaſſadeur pour la *France*, on ne ſonge pas encore à y en envoyer un; & qu'on ne commencera à y penſer, que quand M. *de Richelieu* ſera arrivé & établi à *Vienne*.

La Cour Auguſte, qui a changé à bien des égards depuis que vous en êtes parti, n'a point varié ſur le fait des lenteurs & des indéterminations; & vous vous ſouvenez bien qu'il n'a été queſtion du Comte *de Kenigſek*, que long-temps après votre première Audience.

Comptez qu'il en arrivera de même; & que les avis qui ſont venus de Londres, touchant les inſtructions prétentendues de M. le Duc *d'Aremberg*, ne ſont que des fantômes de l'imagination fanatique du *Saint-Saphorin*, qui ſeroit très-aiſe que la *France*, pour qui il conſerve toujours ſa noble averſion, pût ſe brouiller avec cette Cour, afin de

rendre la ſienne néceſſaire à l'une & à l'autre.

Au reſte, je ſuis bien fâché que Madame la Princeſſe *d'Epinoi* n'ait pas trouvé ſon compte dans la déciſion de notre *Conſeil de Régence;* mais elle en tirera au moins l'avantage de ſavoir à quoi s'en tenir, & de ne prendre parti qu'en connoiſſance de cauſe.

Je vous demande le ſecret ſur tout ce que je vous mande touchant notre cher Comte *de Bonneval.* Il n'a connu, ni la Cour de *France*, ni la Cour de *Vienne:* mais il a dans celle-ci une infinité d'amis qui géminſſent de ce qu'il leur a lié la langue, & qui voudroient, de tout leur cœur, qu'il la leur dénouât. Plût à Dieu qu'il ne ſe fût point fait d'autres ennemis que *Prié!*

Je vous ſouhaite un hiver bien chaud dans la rue *Saint-Dominique*, & un été bien frais à la Guinguette que vous couchez en joue. Perſonne au monde ne

s'intéreſſe plus que moi à votre bonheur. Il y a long temps que je ſuis payé pour cela, & que ma reconnoiſſance & mon attachement ſecondent le reſpect que je vous dois, & avec lequel je veux vivre & mourir, votre &c.

Signé, ROUSSEAU.

LETTRE

DU BACHA

COMTE DE BONNEVAL,

A ſon frère le MARQUIS, *qui lui avoit écrit de Paris, par le Chevalier* DE BEAUFREMONT, *allant à Conſtantinople avec les vaiſſeaux du Roi, commandés par M.* DE GABARET.

J'AI reçu, mon Frère, la lettre que vous m'avez fait l'honneur de m'écrire par M. le Chevalier *de Beaufremont*. C'eſt un cavalier qui a beaucoup de mérite. Je n'avois pas beſoin de la deſcription que vous me faites de ſon illuſtre Maiſon, dont vous vous dites parent, pour en être inſtruit; & je vous rends graces de m'avoir procuré ſa connoiſſance. Joyeux, aimable & ſans ſouci

tel qu'il s'eſt préſenté, j'ai ſenti qu'il eſt de ces perſonnes qu'on aime d'abord. Auſſi avons nous vécu, dès le premier inſtant, comme ſi nous nous étions vus toute notre vie :

Il eſt des nœuds ſecrets, il eſt des ſympathies, &c.

Remerciez, je vous prie, le Marquis *de Rothelin*, de l'honneur de ſon ſouvenir. Dites-lui qu'il m'eſt tout auſſi cher qu'autrefois, & faites-lui bien mes complimens. Aſſurez Madame la Marquiſe & ma nièce de mes reſpects ; mais pour mon neveu, le Comte, ſon époux, il n'en eſt pas digne, puiſqu'il n'eſt pas capable de vous donner des héritiers de votre nom. Mais je ſuis fort content de mon autre nièce, la Marquiſe *de Charmaſel*, pour ſa fécondité, qui peuple la Cour de Marmots & de Marmotes, qui jaſent nuit & jour. Embraſſez-la de ma part, ainſi que M. le Marquis ſon époux. Vous pourriez ce-

pendant en faire autant à mon cher neveu, s'il vous promettoit de travailler à faire des enfans, non comme un homme de ſa qualité, qui ne ménage les devoirs du mariage qu'avec ſon épouſe, mais comme les Crocheteurs de la *Seine*, qui vivent de bonne foi dans le Sacrement. S'il y réuſſit, je lui rendrai mon eſtime; car il a toujours eu mon amitié. Envoyez-le aux bains avec ſa femme; qu'ils y prennent les pilules *de Belloſte*; & puis qu'ils aillent enſemble à la *Rochelle*, manger force coquillages & de bonne marée; & je leur réponds d'un gros garçon, neuf mois après.

J'irois offrir mes très-humbles ſervices à ma nièce, car j'ai pluſieurs preuves de ma fécondité : mais cela m'eſt impoſſible, quant à préſent. Ainſi, en attendant mieux, elle ne feroit point mal de ſuivre le conſeil du Grand Duc *de Toſcane*, à ſa fille *Catherine de Médicis*, quand elle partit pour France : *Cara-*

figlia, à donna d'Ingagno, non manco mai figlioanza.

Que votre belle-fille ſe donne bien de garde de nous donner par ſa ſtérilité, de triſtes preuves de ſa vertu : les enfans d'une naiſſance équivoque ne ſont pas les plus mauvais, témoin *Alexandre-le-Grand*, & le Prince *** dans les derniers temps, qui reſſembloit ſi parfaitement au Marquis D***, fils unique du Maréchal D*** dans ſa jeuneſſe, qu'on ne doutoit point qu'ils ne fuſſent frères.

Dieu préſerve de mal tous les enfans entés dans les plus grandes Maiſons, & ceux qui en deſcendent!... *Amen.*

Vous me reprochez, mon Frère, de ne vous avoir point écrit depuis que je ſuis en Turquie?... Mais vous le premier, & tout le reſte de mes parens, hors mon épouſe, m'avez-vous donné ſigne de vie dans le temps de mes affaires d'Allemagne, & depuis même qu'elles ont été terminées?... Un ſeul de vous

tous, m'a-t-il offert le moindre ſervice & donné la moindre marque d'amitié ? quoique tout mon crime fût d'avoir appelé le Prince *** en duel, pour avoir rompu les liens de notre intime amitié, qui duroit depuis dix-huit ans, pour ſoutenir contre moi une impoſture, qui attaquoit l'honneur d'une très-vertueuſe Reine, par la ſeule antipathie qu'il a très-fidélement nourrie toute ſa vie contre l'Auguſte Sang de *France*, & que je lui ai reprochée mille fois dans le temps de notre familiarité, comme une foibleſſe indigne de lui.

C'eſt pour cela ſeul, & non pour mon procès avec le Marquis *de Prié*, que j'ai été condamné à une année d'arrêt dans le Château *de Brin*, à la perte de mes charges dans le ſervice de Sa Majeſté Impériale, & à ne me point approcher de la Cour plus près que de deux lieues, en quelque endroit qu'elle allât : précaution que l'on prit contre et la viva-

cité ordinaire & naturelle ; & non à perdre la tête, comme certains *Joliveurs* fabuliſtes l'ont débité dans mes prétendus *Mémoires*.

Vous avez, Meſſieurs, tous regardé mon procédé contre le Prince ***, comme un attentat plein d'imprudence & de témérité ; quoiqu'en Allemagne il ſoit fort ordinaire que les plus grands Princes offrent courageuſement les premiers de faire raiſon aux cavaliers de rang qu'ils ont offenſés. Vous autres François, ne ſortirez jamais de la ſotte habitude de juger des pays étrangers, par ce qui ſe pratique chez vous.

Mais apprenez que la *France* eſt le ſeul pays du monde où de petits illuſtres oſent couvrir leur poltronnerie ſous le manteau de leur dignité ou de leurs emplois. Le Duc *de Lorraine*, beau-frère de l'Empereur *Léopold*, ſon Lieutenant général dans tout l'Empire, étant en *Hongrie* à la tête de ſes armées, & qui

valoit bien le Prince***, de quelque côté qu'on les compare enſemble, s'eſt bien battu avec un ſimple Lieutenant de cavalerie qu'il avoit outragé, ſans le connoître, dans un fourrage; & il y a mille exemples pareils.

Au reſte, M. le Prince*** ayant porté ſa plainte au Conſeil de guerre, bien que les termes de l'appel fuſſent un peu équivoques, n'a obtenu ſur moi d'autre avantage que ce qu'on auroit accordé, en pareil cas, au moindre Officier de l'armée. Ce Conſeil eſt forcé de juger ſuivant les Ordonnances des Empereurs, quand on a recours à lui, ce qui eſt fort rare en *Allemagne*. Et il ſuffit que les équivoques puiſſent être interprétées comme un *appel*, pour être regardées comme tel.

L'Empereur, dans toute cette affaire, ne m'a fait ni tort, ni grace; j'ai ſubi la Sentence tout du long, & je ne puis m'en plaindre, puiſque les Loix étoient

contre moi. Mais qu'eſt-ce qu'il y a dans tout cela qui puiſſe me faire traiter comme ſi j'avois fait une action indigne de mon ſang ? J'ai tâché de meſurer mon épée avec celle d'un des plus braves Princes du monde, qui protégeoit les calomniateurs d'une grande Reine, de l'Auguſte Maiſon de *France*, de gaieté de cœur, & par un ancien & injuſte caprice. Si tout cela étoit à refaire, je le ferois encore, au haſard même de tout ce qui m'eſt arrivé : car la cauſe que je ſoutenois, m'égaloit pour le moins au Prince*** ; & dans ce cas-là, & dans nos ſentimens différens, je ne lui ferai pas l'honneur de le comparer à moi dans toute cette affaire.

Si dans notre Patrie il y a des ames aſſez viles pour penſer autrement parmi la Nobleſſe, elles ſont peu dignes de ce rang, & ne peuvent être comparées aux fiers Germains.

Apprenez auſſi que je ſais, à n'en pou-

voir douter, que pluſieurs Rois & Princes d'Allemagne ont fort déſapprouvé le procédé du Prince ***. Car ces derniers ſont ſi braves, qu'il n'y a aucun d'eux qui n'offre le premier ſatisfaction à un Cavalier qu'il a offenſé. Le Prince *** a bien fait voir qu'il n'étoit pas de cette généreuſe Nation : cependant il n'auroit rien perdu de ſes lauriers en ſe battant avec moi, Général de l'Empereur, d'une naiſſance illuſtre, & qui avoit acquis quelque renom dans les Armées.

Croyez-moi, mon Frère, ces ſortes de hauteurs couvrent toujours quelque foibleſſe.... L'uſage Germanique lui défendoit une ſi foible plainte; & il le ſavoit mieux qu'un autre, puiſqu'il blâmoit auparavant tous ceux qui, dans tous les pays du monde, prenoient un parti ſi timide.... Je dis enfin, comme dans l'Opéra de *Phaëton* :

Il eſt beau qu'un Mortel juſques au Ciel s'élève :
Il eſt beau même d'en tomber !

Dans toutes les perſécutions qu'on m'a faites, je n'ai perdu ni mon bon appétit, ni ma bonne-humeur : heureux ſont ceux qui ont leur Philoſophie dans le ſang !...

Mais enfin, de grade en grade, je me ſuis établi en *Turquie*, avec un turban de quatre livres peſant ſur la tête, la barbe & l'habit long ; ce qui me fait mourir de rire, quand je penſe à la raiſon de cette maſcarade, qui n'auroit naturellement pas dû me conduire juſques-là. Je dois cependant à toute ma Maiſon mon apologie là-deſſus ; & c'eſt à vous que je l'adreſſe, comme en étant le Chef, ſous la condition du ſecret.

Lorſque j'arrivai de *Veniſe* en *Boſnie*, Province frontière du *Sultan*, je fus arrêté à *Serrai*, la capitale de ce pays, à la ſollicitation d'un Officier de l'Empereur qui s'y trouva le jour même que j'y fis mon entrée. Les *Allemands* en étant avertis, employèrent des ſommes conſidérables pour me faire remettre

entre leurs mains, comme Allemand. Après plus de quinze mois d'arrêt (jugez pendant ce tems de mes inquiétudes !) l'ordre de me remettre entre leurs mains fut expédié. Ce fut alors, que pour ne pas tomber entre celles de mes plus cruels ennemis (car l'un des articles du Traité de *Paſſarowitz* portoit qu'on ſe rendroit réciproquement les Sujets fugitifs des deux Empires) ce fut alors, dis-je, que je quittai le chapeau pour le turban, qui ſeul pouvoit me ſauver.

Si l'Ambaſſadeur de France à *la Porte* m'eût réclamé comme *François*, on m'auroit remis, à l'inſtant même, entre ſes mains; mais c'eſt ce qu'il n'a jamais voulu faire : & je n'ai pu trouver d'autres raiſons en ſa faveur, ſi ce n'eſt qu'étant arrière-petit-fils d'un Juif, d'une petite cité près d'*Avignon*, il étoit ravi de pouvoir vendre un Chrétien, n'étant pas venu aſſez tôt au monde pour crucifier le *Meſſie*. Son père

étoit Marchand de draps à *Marſeille*, où ſes ancêtres s'étoient retirés, & où il étoit enfin parvenu, de petit Avocat, au grade de Lieutenant Civil, avant de ſauter à l'Ambaſſade de Conſtantinople.

. . . . . .
. . . . . .
. . . . . .
. . . . . .
. . . . . .

C'eſt donc à lui qu'il faut s'en prendre ſi je porte le *tu ban*. Mais ſachez que je l'ai pris ſans les cérémonies que l'Auteur de mes prétendus *Mémoires* a bien voulu débiter, ſans doute pour amuſer les Lecteurs.

Vous jugerez bien auſſi, avec tout le reſte de l'Europe, où je ſuis connu comme *Gloria Patri*, qu'un homme auſſi déciſif & auſſi déterminé que je le ſuis dans mes réſolutions, n'auroit pas différé quinze mois à ſe faire *Turc*, ſi tel eût été mon deſſein en paſſant dans les

Etats du *Sultan*, ni que je n'aurois pas attendu le moment qu'on m'alloit livrer aux *Autrichiens*, pour me déclarer tel. Cette déclaration étoit le ſeul moyen de me ſauver de leurs pattes : je me ſerois dit *Diable*, plutôt que de me voir à leur diſpoſition !

Les raiſons de mon voyage du *Levant* étoient fort ſenſées. Je puis dire avec plus de vérité qu'un autre : *L'homme propoſe & Dieu diſpoſe.* Je ne puis en dire davantage, parce qu'elles touchent des perſonnes d'un ſi haut caractère, qu'il ne m'eſt pas permis de les compromettre ſans leur aveu. Sachez ſeulement que j'aime mieux, en dépit de l'opinion de nos triſtes Cagots, être où je ſuis, & comme je ſuis, que d'être mort, écorché vif & en bon Chrétien, dans l'Allemagne.

Mais je m'apperçois, trop tard, que voilà une bien longue & bien ſérieuſe tirade pour un homme de mon humeur ; & je veux l'égayer, en vous donnant

une idée de ma ſituation, en Chanſon, ſur un air qui convient aſſez bien au ſujet.

CHANSON,

Sur l'Air : *Faiſons nous Mahométans, & prenons le Turban.*

BONNEVAL n'eſt point décrépit,
Comme des ſots l'ont dit :
Son vin, ſa maîtreſſe,
Sont le joyeux ſupport
De ſa vieilleſſe,
Juſqu'au jour de ſa mort.

De *France*, il fut chez l'*Allemand* ;
De là chez le *Sultan*.
Quoique ſur terre,
Sans habitation,
Elle eſt entière
A ſa dévotion.

Ne venez, têtes d'oiſons,
Blâmer ſes actions ;

La

La terre ronde
Eſt ſon vaſte manoir,
Où tout le monde
Reconnoît ſon pouvoir.

Son cœur ne fut, ni ſes vertus,
De revers abattus:
Un grand courage,
Que *Minerve* conduit,
Sauve d'un naufrage,
Où le poltron périt.

Il s'eſt comme ſoumis les lieux
Où l'ont conduit les Cieux:
Tel qu'*Alexandre*,
Les peuples, à l'envi,
Viennent ſe rendre
Et chercher ſon appui.

Alcibiade, ſi prôné,
Comme *Bonneval* né;
De ſa patrie
Injuſtement chaſſé,
Pour ſon génie,
Fut par-tout careſſé.

Tel eſt votre frère cadet,
Dont l'éloquent caquet,
Toujours ſincère,
Sérieux ou badin,
A l'art de plaire
A tout le genre humain.

Voilà, en ſtyle gaillard, & même un peu grivois, M. le Marquis, une eſquiſſe qui peut vous faire juger de ma ſituation en *Turquie*. Il ne reſte plus, pour achever le tableau, que de vous donner une idée de ma manière de penſer, qui tient beaucoup de celle des anciens Philoſophes. Le voiſinage de leurs tombeaux me fait ſouvenir de leurs ſages maximes, auſſi bien que mon gros *Plutarque* qui ne me quitte point, & qui, comme vous ſavez, eſt mon ancien Bréviaire. Cet article ſera encore en Chanſon, s'il vous plaît, puiſque je ſuis en train d'en faire : elles viendront bonnes, médiocres ou mauvaiſes ; il faudra vous en contenter.

J'ai ſu tirer de ma raiſon,
Cette ſage leçon :
Qu'on eſt parjure,
Si l'on ne ſuit les lois
De la nature,
Jalouſe de ſes droits.

Sur ce ſolide fondement,
Je vis joyeuſement,
Sur le *Boſphore ;*
Provoquant mes deſirs,
Pour croître encore,
S'il ſe peut, mes plaiſirs.

A l'exemple d'*Anacréon*,
Et comme lui barbon ;
Sur le *Boſphore*,
Souvent à verre plein,
Juſqu'à l'aurore,
Je ſirotte mon vin.

Cérès, *Bacchus* & les Amours
M'accompagnent toujours ;
Sur le *Boſphore*,

Narguant les ennemis,
Du Dieu qu'adore
Le peuple de Paris.

Si le paſſé n'eſt plus pour vous,
Gémiſſez, graves fous!
Sur le *Boſphore*,
Je jouis du préſent....
Eſt bien pécore
Qui n'en fait pas autant!

Je ne doute pas, mon cher frère, que vous ne trouviez ma morale un peu légère pour un homme de mon âge; ſurtout ſi, comme moi, vous n'avez pas la force de voir dégringoler votre machine vers le tombeau, pendant que votre ame, ſur le haut du précipice, goûte la joie & les plaiſirs, & jouit d'une tranquillité parfaite à l'aſpect d'un ſort inévitable à tout ce qui eſt né. Mon opinion eſt donc, que Dieu n'a rien décrété qui ne ſoit bon & utile; & que, par conſéquent, la mort n'eſt pas ſeulement

un mal imaginaire, mais qu'elle doit être un bien, puiſqu'elle entre dans l'ordre général & univerſel, établi par le Créateur de toutes choſes.

C'eſt ſur cette vérité inconteſtable que je profite joyeuſement de la vie, qui s'enfuit comme un éclair, & qu'il ne m'a donnée que pour ma préſente félicité. Sur quoi je répète ſouvent ces deux derniers vers de l'Ode de *Malherbe*, ſur la mort :

Vouloir ce que Dieu veut eſt l'unique reſſource
Qui nous met en repos.

Au ſurplus, je me porte parfaitement bien : je n'ai ni goutte, ni toux, ni gravelle ; je monte à cheval comme à vingt ans ; & prends, à pieds, un exercice raiſonnable. Mais le démon qui tourmentoit *Saint Paul*, juſqu'à lui donner des ſoufflets, m'a quitté, dont je ſuis bien marri ! il eſt vrai qu'il vient encore, de tems en tems, les matins, me rendre viſite.... Mais, paſſons là-deſſus.

Mon ancienne paſſion pour la guerre ſe réveille quelquefois, étant encore aſſez vigoureux pour faire plus d'une campagne. Mais, pour vous dire la vérité, le dernier Maître que j'ai ſervi m'ayant dégoûté de preſque toutes les Cours du monde, il faudroit que j'euſſe le choix du Souverain pour m'engager encore; & peut-être que celui que je choiſirois, ne voudroit pas de moi?... Ici, je fais ce que je veux, je vis comme bon me ſemble, rien ne me manque; j'ai même aſſez pour contenter mon humeur prodigue, que toute la terre m'a reprochée. Il eſt vrai cependant que la vie trop tranquille que je mène paroît quelquefois étrange à un homme qui, comme moi, a vécu depuis ſon enfance dans le tumulte des armées & le fracas du grand monde; & que, ſans mes livres, dont j'ai une raiſonnable proviſion, j'aurois peu d'amuſemens conformes à mon goût. Ne croyez pas pour-

tant que je ſois mécontent de mon ſort ? les deux derniers vers du Sonnet de *Job*, de *Benſerade*, viennent ici tout à propos; après avoir décrit les maux de ce ſaint homme, il finit ainſi :

Il s'en plaignit, il en parla :
J'en connois de plus miſérables.

Au reſte, mon frère, il faut que j'aie fait, ſans m'en être apperçu, une grande proviſion de bonne renommée dans les pays Chrétiens, puiſque, malgré ma ſituation extravagante, je reçois ici des amitiés de tout ce qu'il y a de plus grand & de meilleur en Allemagne, & que même les *Autrichiens* ne m'ont pas refuſé, auprès des Miniſtres du *Sultan*, des louanges, qui, comme vous le croyez bien, n'ont point été mendiées ? Mais ce qui vous paroîtra plus ſurprenant, c'eſt que divers Cardinaux, Archevêques & Evêques, autrefois de mes amis, me donnent, quand ils en ont l'occa-

ſion, des témoignages très-ſincères de la continuation de leur eſtime & de leur amitié; que pluſieurs Têtes couronnées m'ont fait le même honneur; que les Miniſtres Chrétiens qui ſont ici, & qui ſont preſque tous de mes amis, auront ſans doute divulgué, de vos côtés, que je ſuis le même Comte *de Bonneval* d'autre fois, & que l'*habit ne fait pas le Moine.* Il n'y a que ce petit Ambaſſadeur auquel je n'ai jamais pu m'accoutumer; nos ſentimens & nos humeurs étoient antipathiques: ce qui n'a pas empêché qu'en toute occaſion, je n'aie cherché d'établir, dans ce pays-ci, les affaires, conformément à la gloire & aux intérêts de *S. M. T. C.* Les deux Miniſtres de *Suède* à la *Porte*, ſont témoins que c'eſt moi qui ai fait accepter la médiation de notre grand Monarque, après l'avoir propoſée, de mon côté, au *Grand Viſir*, voyant que celle des deux Ambaſſadeurs d'*Angleterre* &

de *Hollande*, qu'on avoit déja acceptée, n'en étoient pas trop affamés. Cependant l'Ambaſſadeur François a fait ſonner bien haut ſon crédit dans la réuſſite de cette affaire, qui n'a pourtant d'autre ſource que moi.

Je méditois, depuis long-tems, l'alliance de la *Suède* avec le *Sultan*: la compétence des deux Ambaſſadeurs d'*Angleterre* & de *Hollande*, comme Médiateurs, m'embarraſſoit. Je crus, en leur ſubſtituant un Ambaſſadeur de *France*, trouver tout l'appui dont j'avois beſoin, à cauſe de l'ancienne Alliance des *Suédois* avec notre Couronne. Mais à peine vit-il ſon auguſte Maître accepté pour Médiateur, qu'il me fit exiler.

. . . . . .

. . . . . .

. . . . . .

Cependant, mon cher frère, perſonne ne peut ignorer que les Moſcovites ſont les plus grands ennemis de la France,

& que les *Suédois* ſont les plus anciens & les plus ſincères Alliés de notre Couronne.

. . . . . .
. . . . . .
. . . . . .

Tel eſt le Miniſtre que nous perdons. Son ſucceſſeur eſt arrivé ici depuis un mois : c'eſt M. le Comte *de Caſtellane*, homme de guerre, & d'une grande Maiſon. Je n'ai encore aucune connoiſſance avec lui. S'il ſuit les inſpirations de l'autre, nous n'aurons pas grand commerce enſemble. Je me tiendrai en repos, en attendant qu'il puiſſe ſouhaiter que je ſois de ſes amis : ce qui ne nuira probablement pas à ſes affaires.

Adieu, mon frère ; ma lettre eſt fort longue, & peut-être ennuyeuſe : il y a de tout, pour contenter les fantaſques. J'ai été bien aiſe de vous mettre au fait de mes affaires avec l'Ambaſſadeur de France, pour vous mettre en état de

me défendre où vous êtes, en cas que l'on m'attaque. Tout ce que je vous en mande eſt vrai : le Miniſtre de *Suède* à *Paris*, M. le Comte *de Teſſin*, vous peut donner les preuves de la plupart des faits que j'avance ici. Au ſurplus, portez-vous bien ; & ſouvenez-vous qu'il n'y a que fadaiſes en ce bas-monde, diſtinguées en gaillardes, ſérieuſes, politiques, juridiques, eccléſiaſtiques, ſavantes, triſtes, &c. &c. &c. Mais qu'il n'y a que les premières, & de ſe tenir toujours le ventre libre, qui faſſent vivre joyeuſement & long-tems.

Je ſuis, &c.

EXTRAIT
DU MÉMORIAL,
OU
DU RECUEIL D'ANECDOTES

De M. DUC.... S. P. de l'A. F. & H. de F. (a).

LE Régent vouloit ſe délivrer du Cardinal *Albéroni*, (qui le gênoit trop en Eſpagne).

L'Abbé *Du Bois*, inſtruit par ſes eſpions de l'aſcendant que *Laura* avoit

---

(*a*) Ces Anecdotes ſont tirées du Manuſcrit original d'un Homme de Lettres, très-inſtruit, qui a vécu dans le plus grand monde; & qui, par état, avoit intérêt de chercher la vérité des Faits ſervant à l'Hiſtoire, & beaucoup plus connu par l'excès de ſa franchiſe que par celui de ſa crédulité.

ſur l'eſprit de la Reine, entreprit de s'en ſervir pour perdre le Miniſtre. Il fit offrir à *Laura* tout l'argent qu'elle voudroit : l'intérêt réuni à la haine, détermina la nourrice. Le 5 Décembre, *Albéroni* reçut, par un billet de *Philippe V*, ordre de ſortir en vingt-quatre heures de *Madrid*, & dans quinze jours de ſa domination.

Albéroni partit avec des richeſſes immenſes.... Il y avoit déja deux jours qu'il étoit en marche, lorſqu'on s'apperçut qu'il emportoit le Teſtament de *Charles II*, qui inſtituoit *Philippe V* héritier de la Monarchie.

Il fallut uſer de violence pour l'obliger à rendre ce Teſtament. Il avoit ſans doute envie de gagner la protection de l'Empereur, en lui remettant ce titre précieux.

Albéroni devant traverſer la France ; le Chevalier *de Marcion* eut ordre d'aller le prendre à la frontière, de ne le quit-

ter qu'à l'embarquement, & de ne pas ſouffrir qu'il lui fût rendu aucun honneur ſur ſon paſſage.

Le Cardinal ſe rendit à *Parme*, n'oſant s'expoſer au reſſentiment du Pape. Ce ne fut qu'en 1721, à la mort de *Clément XI*, qu'il fut à Rome pour le *Conclave*.

En paſſant par la France, il eut l'audace d'écrire au *Régent*, dont il avoit mérité l'indignation, & de lui offrir de faire à l'*Eſpagne* la guerre la plus dangereuſe. Le Régent montra ſa lettre, & ne l'honora pas même d'une réponſe.

Chamillard, (depuis Miniſtre d'Etat) Rapporteur d'un procès injuſtement perdu par ſa négligence, rendit à la Partie 20000 livres dont il s'agiſſoit, & renonça à ſa Profeſſion.

Louis XIV étoit étonné de la ſtupidité d'un Ambaſſadeur à ſa Cour : *Vous verrez, Sire*, (lui dit le Comte *de Grammont*) *que c'eſt le parent de quelques Miniſtres !*

Après la bataille d'*Hochſtedt*, *Marlborough* ayant reconnu parmi les priſonniers bleſſés un ſoldat qu'il avoit remarqué pendant l'action, lui dit : *Si ton Maître avoit beaucoup de ſoldats comme toi, il ſeroit invincible.... Ce ne ſont pas des ſoldats comme moi qui lui manquent* (répondit ce brave homme), *mais des Généraux comme vous.*

Louis XIV, réſiſta long-tems à la propoſition du *dixième*. Le Jéſuite *Le Tellier*, ſon Confeſſeur, le détermina à mettre cet impôt, en l'aſſurant qu'il étoit le maître & le propriétaire de tous les biens du Royaume.

En 1701, il arriva, par la *Flotille*, pour le Général des Jéſuites, pluſieurs caiſſes de chocolat. La peſanteur ne répondant pas à l'étiquette, on les ouvrit; & l'on trouva des billes d'or, dont on fit de la monnoie pour payer les troupes.

Les maximes du Duc *de Bourgogne* étoient : Que les Rois ſont faits pour les peuples, & non les peuples pour eux : Qu'ils doivent punir avec juſtice, parce qu'ils ſont les gardiens & les manutenteurs des Lois ; donner des récompenſes, parce que ce ſont des dettes ; jamais de penſions, parce que n'ayant rien à eux, ce ne peut être qu'aux dépens des peuples. Et il avoit le courage de les débiter au milieu du ſallon de *Marly*.

Madame la Ducheſſe *de Bourgogne* diſoit un jour à Madame *de Maintenon*,

devant le Roi : « Savez-vous, ma tante, » pourquoi les Reines d'Angleterre gou- » vernent mieux que les Rois ? C'eſt que » des hommes gouvernent ſous le règne » des femmes, & les femmes ſous celui » des hommes. »

« Avec qui voulez-vous que je joue ? (diſoit la même, au ſallon de *Marly*, pendant la guerre), » avec des femmes » qui tremblent pour leurs maris & » leurs enfans, & moi qui tremble » pour l'Etat ? »

Anciennement on faiſoit, à Rome, des obſèques pour nos Rois, & à Paris pour les Papes. Rome les refuſa pour *Henri III ;* & on ceſſa de les faire à Paris pour les Papes.

Louis XV ayant la petite vérole au mois d'Octobre 1728, & le Courrier de France ayant manqué, un jour, en Eſpagne ; *Philippe V* ſuppoſa que le Roi, ſon neveu, étoit mort. Il fit auſſitôt aſſembler la *Junte*, & déclara qu'il alloit paſſer en France avec le deuxième de ſes fils, laiſſant la Couronne d'Eſpagne au Prince des *Aſturies*, qui fit dans la chapelle ſa renonciation en forme à celle de France. Ses ordres étoient donnés pour partir le lendemain. Mais le Courrier apporta la nouvelle de la convaleſcence.

Le Cordon bleu donné à l'Abbé *d'Eſtrées*, à ſon rappel de l'Ambaſſade d'Eſpagne, eſt le premier exemple de cette grace accordée à un Eccléſiaſtique non Prélat.

Milord *Stair*, Ambaſſadeur d'Angleterre, s'étant un jour échappé, devant M. de *Torci*, en propos ſur *Louis XIV*, *Torci* lui dit froidement : « M. l'Ambaſſadeur, tant que vos inſolences n'ont » regardé que moi, je les ai paſſées, » pour le bien de la paix ; mais ſi jamais, » en me parlant, vous vous écartez du » reſpect qui eſt dû au Roi, je vous ferai » jetter par la fenêtre «.

Le Roi de *Sardaigne*, *Victor-Amédée*, dit à un de nos Miniſtres, vivant encore : « que ſon Confeſſeur, *Jéſuite*, » étant au lit de la mort, le fit prier » de le venir voir, & que le mourant » lui tint ce diſcours : *Sire, j'ai été* » *comblé de vos bontés ; je veux vous en* » *marquer ma reconnoiſſance. Ne prenez* » *jamais de Confeſſeur Jéſuite ?... Ne me* » *faites point de queſtions, je n'y répon-* » *drois pas.* »

Le Cardinal *d'Auvergne* disoit un jour naïvement : « Tous mes Domestiques, » excepté l'Evêque de *Mécènes*, ont été » malades cet hiver ! »

Le Cardinal *de Janson* avoit été Chapelain du Marquis *de Laigle*. Il garda sa Chapelle, par reconnoissance, dans son élévation.

Louvois ayant été traité fort durement au sujet d'une fenêtre d'un bâtiment qu'il faisoit faire pour le Roi, rentra chez lui, la rage dans le cœur, & en exhalant sa fureur devant *Tilladet*, *Saint-Pouange* & *Villacerf* : « Si je ne » donne de l'occupation (s'écria-t-il) » à un homme qui se transporte pour » des *misères*, je suis perdu ! Il n'y a » que la guerre qui puisse le tirer de ses » bâtimens. Pardieu ! il en aura, puis- » qu'il lui en faut ou à moi. »

La fameuſe *Ligue d'Ausbourg* fut déſunie en conſéquence, & l'Europe entière embrâſée, parce qu'une fenêtre étoit trop large ou trop étroite!

Avant *Louvois*, les Secrétaires d'Etat étoient dans l'uſage d'écrire *Monſeigneur*, aux Ducs & aux Grands Officiers de la Couronne. Il fut le premier qui ſupprima ce protocole. Il fit plus, il exigea le *Monſeigneur* pour lui, de la part de tous ceux à qui il ne le donnoit pas précédemment. Le Marquis *d'Ambre*, Lieutenant Général, fut forcé de renoncer au ſervice, pour n'avoir pas voulu s'y ſoumettre.

Anciennement, un Duc devenu Maréchal de France, ne quittoit pas ce premier titre pour prendre le ſecond.

Louvois fut empoisonné. Le poison fut mis dans son pot à l'eau par *Serca*, son Médecin. On a ignoré qui l'avoit engagé à ce crime.

A la mort de *Louvois*, le Roi envoya chercher *Chamlay*, & lui offrit la place de Secrétaire d'Etat de la guerre, quoique *Barbézieux* en eût la survivance. Il remercia le Roi, & lui dit: « Si Votre » Majesté ne veut pas donner absolu» ment la place au fils, je la supplie » de nommer tout autre que moi, qui » ne peux me revêtir de la dépouille » du père, mon ami & mon bienfai» teur. »

La haine de *Louis XIV* pour le Prince *d'Orange*, venoit du refus qu'il avoit fait d'épouser sa fille & de Madame *de la Valière*, depuis Princesse *de Conti*.

Le Prince *d'Orange*, n'étant encore que *Stathouder*, ſe trouvant à la repréſentation d'un Opéra, dont le Prologue étoit à ſa louange ; après avoir entendu le début de l'Auteur : « Qu'on me » chaſſe ce coquin (dit-il), me prend-» il pour le Roi de France ? »

Le Prince *Eugène*, après la bataille *d'Hochſtedt*, invita les priſonniers François à un Opéra ; & au lieu d'une Pièce ſuivie, fit chanter cinq Prologues de *Quinault* à la louange de *Louis XIV*. » Vous voyez (dit-il), Meſſieurs, que » j'aime à entendre les louanges de votre » Maître ? »

Le vieux Maréchal *de Villeroi*, qui avoit été Gouverneur de *Louis XV*, diſoit : « Il faut tenir le pot de chambre » aux Miniſtres tant qu'ils ſont en place, » & le leur verſer ſur la tête quand ils

» n'y ſont plus. » Il ajoutoit : « Quel-» que Miniſtre des Finances qui vienne » en place, je déclare d'avance que » je ſuis ſon ami, & même un peu » ſon parent. »

Le Duc *de Grammont*, fils du premier Maréchal, demanda au Roi *Louis XIV*, un brevet d'Hiſtoriographe, & ſavoit bien ce qu'il faiſoit.

Les penſions que *Lôuis XIV* donnoit aux Gens de Lettres ſe montoient à 66300 livres, dont 14000 livres aux Etrangers. Tous ceux qui en reçurent reconnurent, ſans autre examen, & annoncèrent ce Prince pour *Louis-le-Grand*. Les trompettes de la Renommée ne ſont pas chères !

Ce

On fut fort étonné, à la mort de *Louis XIV*, de voir draper le Premier Préſident *De Meſmes*. On avoit déja trouvé fort ridicule que trois ou quatre Magiſtrats du Conſeil euſſent porté des *Pleureuſes* à la mort de *Monſeigneur*.

A la ſignature du traité de *Bade*, *La Houſſaye*, Conſeiller d'Etat, troiſième Ambaſſadeur, avec le Maréchal *de Villars* & le Comte *Du Luc*, prétendit ſigner avant le Comte, & ne devoir céder qu'à Gens titrés. On rappella *La Houſſaye*, & on envoya à ſa place *Saint-Conteſt*, Maître des Requêtes.

D'après cet exemple, les Conſeillers d'Etat demandèrent la préſéance ſur le Marquis *d'Effiat*, premier Ecuyer de *Monſieur*, & Chevalier des Ordres du Roi, mais non titré. Le *Régent* n'y

magina d'autre expédient que de créer *d'Effiat* Vice-Préſident du Conſeil des Finances.

Le Duc de *Noailles*, Préſident du Conſeil des Finances, dit un jour, en plein Conſeil & en préſence du *Régent*, à *Rouillé du Coudrai*, Membre de ce Conſeil, honnête homme, mais fort ivrogne : « M. *Rouillé*, il y a là de » la bouteille ? .... Cela ſe peut, M. » le Duc (répondit *Rouillé*) ; mais il » n'y a jamais de *pot de vin.* »

Une Compagnie de *Traitans* préſentoit à *Rouillé* une liſte des Aſſociés, où il y avoit des noms *en blanc.* Il en demanda la raiſon ? Ils lui répondirent, que c'étoit des *places* dont il pouvoit diſpoſer. « Mais, ſi je partage avec vous » (leur dit-il), comment pourrai-je

» vous faire pendre, dans le cas où » vous ſeriez des fripons?»

La Ducheſſe *de Berri* parut un jour à *l'Opéra* ſous un dais ; le lendemain à la Comédie, quatre de ſes Gardes ſur le théâtre, les autres dans le parterre. Le cri fut général. Si elle eût continué, elle eût fait déſerter le parterre. Elle prit ſon parti, & ſe renferma dans ſa *petite loge.*

Le Chevalier *de Bouillon*, qui ſe faiſoit nommer le Prince *d'Auvergne*, donna le projet du *Bal de l'Opéra*, & eut 6000 livres de penſion pour ſon droit d'avis.

Le Comte *de Stair*, Ambaſſadeur d'Angleterre, ayant appris que le *Prétendant* devoit partir de *Chaillot*, où

il étoit caché, pour se rendre en *Bretagne*, & s'embarquer pour l'*Ecosse*, afin de se mettre à la tête de son Parti, demanda au *Régent* de faire arrêter ce Prince, qui devoit passer à *Château-Thierri*.

Le *Régent*, voulant à-la-fois fomenter les troubles *d'Ecosse*, & faire montre de zèle pour le Roi *George*, donna, en présence de l'Ambassadeur, des ordres à *Contades*, Major des Gardes, d'aller à *Château-Thierri*, & de prendre le *Prétendant* à son passage. *Contades*, homme intelligent, devinant les intentions du Prince, partit le 3 Novembre 1715, bien résolu de ne pas trouver ce qu'il cherchoit.

Stair, se fiant peu aux démonstrations du Régent, résolut de délivrer le Roi *George* de ses inquiétudes par un coup de scélérat. Il chargea *Douglas*, Colonel Irlandois au service de France, d'aller s'embusquer à *Nonancourt* avec

trois assassins. Ils demandèrent, en y arrivant, avec tant de vivacité, si l'on n'avoit pas vu passer une chaise de poste qu'ils désignoient, qu'ils en devinrent suspects à la nommée *l'Hôpital*, maîtresse de la poste, femme d'esprit & de résolution.... (La nouvelle du voyage du *Prétendant* s'étoit répandue depuis qu'il avoit disparu de *Bar*).

L'empressement de ces Courriers, reconnus pour *Anglois*, lui fit soupçonner qu'ils avoient de mauvais desseins. En effet, on a su depuis, que les trois Satellites de *Douglas* étoient des scélérats déterminés qui, avant de partir de *Londres*, avoient fait leur marché pour leur famille, au cas qu'ils fussent pris & exécutés.

La Maîtresse de la poste les assura qu'il n'étoit point passé de chaise, & qu'il étoit impossible qu'il en passât sans relayer.

Douglas, après être resté long-temps

& inutilement ſur la porte, ſortit avec un de ſes gens pour aller en avant ſur le chemin de *Bretagne*, & laiſſa les deux autres dans la maiſon.

La *l'Hôpital*, dès cet inſtant, fit partir, par une porte de derrière, un Poſtillon, pour aller ſur la route de Paris au-devant de la chaiſe, & la détourner chez une de ſes amies.

Pendant qu'un des Gens de *Douglas* s'étoit jeté ſur un lit, l'autre faiſoit ſentinelle à la porte. Elle engagea un Poſtillon affidé à le faire boire & à l'enivrer. Alors elle enferma celui qui dormoit, & envoya avertir la Juſtice & la Maréchauſſée, qui arrêtèrent les deux *Anglois* qui ſe réclamèrent de leur Ambaſſadeur; à quoi on leur répondit, que juſqu'à ce qu'ils euſſent juſtifié qu'ils appartenoient à l'Ambaſſadeur, ils reſteroient en priſon.

Pendant ce temps-là, le *Prétendant* arriva, & fut conduit dans la maiſon

indiquée par la *l'Hôpital*, où elle alla le trouver, & lui apprendre ce qui venoit de ſe paſſer. Ce Prince, pénétré de reconnoiſſance, ne diſſimula point qui il étoit, & demeura caché à *Nonancourt* en attendant qu'on prît des meſures contre ceux qui n'étoient pas arrêtés.

Douglas, inſtruit de ce qui venoit d'arriver, s'en revint, au plus vîte, à Paris.

Peu de jours après, le *Prétendant* partit, déguiſé en Eccléſiaſtique, dans une chaiſe que lui procura ſa Libératrice.

Le Prince lui donna une lettre pour la Reine d'Angleterre, à qui elle alla rendre compte de l'aventure à *Saint-Germain*.

Cette Princeſſe lui donna ſon portrait; le *Prétendant* lui envoya auſſi le ſien : la ſituation de la mère & du fils ne leur permettant pas d'autres marques de reconnoiſſance.

La bonne *l'Hôpital*, contente du ſervice qu'elle avoit rendu, ne demanda rien au *Régent* de ce qu'elle avoit dépenſé.

Elle reſta vingt-cinq ans Maîtreſſe de la poſte, que ſon fils tient encore.

L'audacieux *Stair*, pour voiler ſon crime, ayant eu l'impudence de parler de l'empriſonnement de ſes Aſſaſſins, comme d'un attentat *au droit des Gens*; le *Régent* lui fit ſentir combien, pour ſon honneur, il lui convenoit de ſe taire; & il ſe tut.

La Ducheſſe *de Berri*, ennuyée du deuil de *Louis XIV*, obligea le *Régent* de réduire tous les deuils à moitié, à l'occaſion de celui de la Reine *de Suède*.

Les Comédiens Italiens, qui avoient

été chaſſés à l'occaſion de la Pièce de la *Fauſſe Prude*, dont le public fit l'application à Madame *de Maintenon*, revinrent en 1716, ſous le titre de Comédiens de M. le *Régent*, ſous l'inſpection de *Rouillé du Coudray*, & indépendans des Premiers Gentilshommes de la Chambre.

Le *Czar Pierre* avoit conçu le deſſein d'allier la *Ruſſie*, par des mariages, avec les Maiſons de *France* & d'*Autriche*. Il jugea que la différence de Religion y ſeroit un obſtacle. Il penſa auſſi que la Religion *Grecque* n'étant pas fort éloignée de la Romaine, il ne lui ſeroit pas difficile de faire adopter celle-ci par ſes ſujets. Pour cet effet, il envoya *Kourakin* à *Rome*, & l'y retint trois ans ſans conclure, y vivant en grand Seigneur, & à portée de s'inſtruire des principes de la Cour de Rome, & de

ſa conduite avec les Puiſſances Catholiques.

Le Clergé Romain, loin de cacher ſes prétentions, les étala ſi indiſcrètement, que *Kourakin*, à ſon retour, n'eut rien de ſatisfaiſant à dire à ſon Maître.

Ainſi la Cour de *Rome* ne manqua une auſſi belle occaſion, que par les mêmes maximes qui lui ont fait perdre tant d'autres Etats.

Lorſque le *Czar* vint en France, il y fit fort peu de cas de toutes les choſes d'agrément, & donna beaucoup d'attention à toutes celles qui tendent à l'utilité. Il fut fort ſenſible à une galanterie que lui fit le Duc *d'Antin*, de faire trouver dans ſa ſalle à manger, ſous un dais, le portrait de la *Czarine*. Il ne fut pas moins content de celle qu'on lui fit à la Monnoie des *Médailles*.

Après avoir examiné la ſtructure, la

force & le jeu du balancier, il ſe joignit aux Ouvriers pour le mettre en mouvement & frapper une Médaille.... Mais quelle fut ſa ſurpriſe, quand il vit ſortir de deſſous le coin ſon portrait, ſupérieur pour la reſſemblance & pour l'art à toutes les Médailles qui avoient été frappées pour lui !

Il fut également ſatisfait du *revers* : c'étoit une Renommée paſſant du Nord au Midi, avec ces mots de *Virgile* : *Vires acquirit eundo.*

Il témoigna une grande envie de faire avec nous une alliance d'amitié : mais cela ne s'accordoit pas avec le plan de politique du Cardinal *Dubois.*

Il s'attendrit beaucoup en partant de la France ; & dit, qu'il voyoit avec douleur, qu'elle ne tarderoit pas à ſe perdre par le luxe.

Le Cardinal *Albéroni*, pendant une

maladie du Roi d'*Eſpagne*, avoit donné ordre à l'Huiſſier de la Chambre de ne pas laiſſer entrer le Marquis *de Villena*, Majordôme-Major, dont le devoir & le droit étoient d'aſſiſter à la préparation & à l'adminiſtration de tous les remèdes.

Le Marquis s'étant préſenté pour entrer & faire ſa charge, l'Huiſſier, entrebâillant la porte, lui dit l'ordre qu'il avoit reçu. Le Marquis le traite d'inſolent, pouſſe la porte, & s'avance vers le lit du Roi, qui étoit trop mal pour s'en appercevoir. *Albéroni*, voyant le Marquis, court au devant de lui, veut envain lui perſuader de ſortir, & le prend par le bras pour l'y forcer. *Villena*, fort goutteux, ſe débattant contre le Cardinal, tombe dans un fauteuil, ſaiſit le Cardinal par la manche, lui applique ſur les épaules & ſur les oreilles nombre de coup de canne, en le traitant de petit Preſtolet & de Faquin, à qui il apprendroit

le reſpect qu'il lui devoit. Le Cardinal ſe débarraſſe enfin des mains du Marquis, & ſe réfugie auprès du lit, ſans que la Reine, par dignité, & ſes Domeſtiques, par un plaiſir ſecret, fuſſent ſortis de leurs places. Mais à peine fut-il rentré chez lui, qu'il reçut ordre de ſe rendre dans ſes Terres.

N. B. Le Cardinal n'avoit oſé recourir aux *Cenſures*, dans la crainte de rendre l'aventure publique, mais qui ne le devint pas moins.

Le *Régent* acheta, dans ce temps, pour la Couronne, le diamant le plus gros & le plus parfait qu'il y ait en *Europe*. On le nomma le *Régent*, quelquefois le *Pitt*, du nom du Vendeur, beau-frère de *Stanhope*, Secrétaire d'Etat, oncle du célèbre *Pitt* d'aujourd'hui. On en demandoit quatre millions; mais, faute d'Acheteurs, ou le donna pour deux.

Pitt l'avoit acheté d'un Ouvrier des mines du *Mogol*. On le préfère à la fameuſe perle d'*Eſpagne*, nommée la *Pérégrine*, & au plat d'une ſeule émeraude de *Gènes*.

Le *Régent* accorde, cette année (1718) le traitement de *Majeſté* au Roi de *Danemarck*, & le titre de *Hautes-Puiſſances* aux Etats-Généraux de *Hollande*.

D'Argenſon, nouveau Garde des Sceaux, demande le tabouret pour ſa femme, & l'obtient. C'eſt la première qui l'ait eu à titre de femme de Garde des Sceaux.

Le *Régent* refuſe de ſe mêler du choix d'un premier Médecin du Roi ; ſeulement à titre d'excluſion à *Chirac*, ſon

propre Médecin ; & à *Boudin*, pour les insolens propos qu'il avoit tenus contre lui à la mort du Duc *de Bourgogne*.

La place fut donnée à *Dodart*.

L'Abbé *de Saint-Pierre*, Aumônier de *Mademoiselle*, ayant donné son livre dans lequel il faisoit valoir l'avantage de la pluralité des Conseils, les ennemis de la *Régence* voulurent voir dans l'ouvrage une satire du Gouvernement de *Louis XIV*, & tâchèrent de mortifier le *Régent* dans un Officier de sa Maison. Mais, ne pouvant rien faire de juridique contre l'Abbé, ils cabalèrent dans l'Académie, dont il étoit Membre, pour l'en faire exclure. Il n'en resta pas moins l'ami des Académiciens Lettrés, qui obtinrent que sa place ne seroit remplie qu'à sa mort.

Le Manifeſte contre l'*Eſpagne* fut fait par *Fontenelle*, ſur les Mémoires de l'Abbé *Dubois*.

Dans ce temps, parurent les *Philippiques :* la *Grange-Chancel* en étoit l'auteur. Il fut envoyé aux *Iles Sainte-Marguerite*, d'où il ſortit pendant la *Régence* même, & ſe montra librement dans Paris, pour détruire, probablement, l'opinion où l'on étoit, que le *Régent* l'avoit fait aſſaſſiner. Un Auteur qui auroit fait moitié moins contre une C.... ou une P...., ſeroit envoyé aux Galères.

La Ducheſſe *de Berry* s'aviſa de recevoir la viſite de l'Ambaſſadeur de *Veniſe*, placée dans un fauteuil ſur une eſtrade de trois marches. L'Ambaſſadeur, ſurpris, fit une révérence, tourna le dos, & ſortit ſans dire un mot. Il

aſſembla, le jour même, les Miniſtres étrangers ; & tous déclarèrent publiquement, qu'aucun d'eux ne remettroit les pieds chez la Princeſſe.

Berthelot de Pléneuf, enrichi dans les vivres & les hôpitaux de l'armée, s'enfuit à *Turin*, lors de la Chambre de Juſtice.

Comme il n'avoit pas moins l'eſprit d'intrigue que celui d'affaire, il ſe lia avec les Commis des Bureaux, s'inſinua auprès des Miniſtres de cette Cour ; &, pour ſe faire un mérite qui pût lui procurer un retour agréable à Paris, il entreprit de négocier le mariage de Mademoiſelle *de Valois*, avec le Prince de *Piémont*, fils du Roi *Victor-Amédée*.

Quand il vit ſa propoſition aſſez bien reçue à *Turin*, il chargea ſa femme, qu'il avoit laiſſée à Paris, d'en inſtruire le *Régent*, qui goûta fort ce mariage,

& chargea l'Abbé *Dubois* de ſuivre cette affaire.

Il ne pouvoit s'adreſſer plus mal : l'Abbé, dans le deſſein de ſe rendre agréable à l'*Empereur*, dont la protection devoit lui procurer le chapeau de Cardinal, favoriſoit le projet que ce Prince avoit d'enlever la *Sicile* au Roi *Victor*. Il n'avoit donc garde de laiſſer prendre au *Régent* aucun engagement avec la Cour de *Turin*. Il prit pourtant le parti de montrer beaucoup d'ardeur pour ce mariage ; & cependant de le faire échouer.

Pendant qu'on négocioit cette alliance, Mademoiſelle *de Valois* s'étoit priſe de paſſion pour le Duc *de Richelieu* ; & la choſe fit aſſez d'éclat pour que *Madame* (mère du *Régent*) en fût inſtruite. Elle le prit avec autant de hauteur que de vertu ; & fit avertir le Duc, s'il ſe ſoucioit de ſes jours, de ne pas approcher des lieux où ſeroit ſa petite-fille ; & le

Duc fut assez prudent pour ne pas négliger l'avis.

L'Abbé *Dubois* saisit ce moment pour laisser transpirer ce qui se négocioit du mariage avec le Prince de *Piémont*. Cela fut jusqu'à *Madame* qui entretenoit avec la Reine de *Sicile*, une correspondance d'amitié assez suivie ; & elle n'eut rien de plus pressé que d'écrire à cette Reine, qu'elle étoit trop de ses amies pour penser à lui faire un aussi mauvais présent que Mademoiselle *de Valois*. Quelques jours après, elle crut même devoir faire part au Duc & à la Duchesse *d'Orléans*, du bel acte de franchise qu'elle avoit fait. Madame la Duchesse *d'Orléans* en fut au désespoir, Mademoiselle *de Valois* ne s'en soucia guère, l'Abbé *Dubois* joua le plus fâché, & le *Régent* ne fit que rire de l'incartade Allemande de sa mère.

Mademoiselle *de Valois* épousa ensuite le Duc *de Modène*, & profita de la leçon

que lui donna la Grande-Ducheſſe de *de Toſcane*, lorſqu'elles prirent congé l'une de l'autre : « Mon enfant, lui dit » cette Princeſſe, faites comme moi, » ayez deux ou trois enfans, & de là » tâchez de revenir en *France;* il n'y » a que ce pays-là de bon pour nous. »

Avant que de partir pour *Modène*, où elle alloit à ſon grand regret, Mademoiſelle *de Valois* obtint la grace du Duc *de Richelieu.*

Law, n'ayant pu appuyer ſon *ſyſtême* de l'approbation du Parlement, conçut le projet de l'anéantir. Appuyé de l'Abbé *Dubois* & du Duc *de la Force*, il perſuada au *Régent* de rembourſer, *en papier*, toutes les charges de judicature : moyennant quoi le Roi deviendroit maître des Parlemens.

Pécoil, qui avoit fait fortune en commençant par les plus bas emplois de la *Gabelle*, ne ſongeant qu'à accumuler de nouvelles richeſſes, fit conſtruire, dans l'endroit le plus retiré de ſa maiſon, un caveau qui fermoit à trois portes, & dont la dernière étoit de fer.

Il y alloit de temps en temps jouir de la vue de ſon tréſor ; &, quoique ce fût le plus ſecrètement qu'il pût, ſa femme & ſon fils en eurent enfin connoiſſance.

Un jour qu'il y étoit allé, de grand matin, & qu'on le croyoit ſorti, ſa famille ne l'ayant point vu rentrer le ſoir ; après avoir le lendemain fait enfoncer les portes du caveau, & ouvrir celle de fer, dont la clef étoit reſtée en dehors, trouva le malheureux vieillard étendu entre ſes coffres, les deux bras rongés, & une lanterne à côté de lui, dont la chandelle étoit éteinte.

Sa femme ne tarda pas à quitter *Lyon*, où la ſcène s'étoit paſſée, & vint s'éta-

blir à *Paris* avec ſon fils, qui épouſa une fille de *Le Gendre*, de *Rouen*, & acheta une charge de Maître des Requêtes ; lequel ne laiſſa qu'une fille (*a*), mariée au Duc *de Briſſac*, frère aîné de celui d'aujourd'hui.

Law, devenu Catholique en 1720, fut naturaliſé & nommé Contrôleur général.

Le Prince *de Conti* lui joua le tour d'envoyer à la Banque demander le paiement d'une ſi grande quantité de billets, qu'on en ramena trois fourgons chargés d'argent.

Law s'en plaignit au *Régent*, qui fit au Prince *de Conti* la réprimande la plus vive.

Lorſque le Duc & la Ducheſſe *Du Maine* furent arrêtés, le premier Pré-

(*a*) Morte en 1720.

ſident, qui ne ſe ſentoit pas net, voulut s'éclaircir de ce que le *Régent* pouvoit en ſavoir ; & lui fit demander une audience ſecrète par Mademoiſelle *de la Chauſſeraye*.

Il fut introduit par la porte de derrière dans le cabinet du *Régent*, qu'il trouva avec *la Chauſſeraye*, entrée par la porte ordinaire. Le Magiſtrat débuta par un grand étalage de reſpect & d'attachement inviolable : ſentimens dont il étoit bien aiſe de renouveler l'aſſurance, dans un temps où tant d'autres s'écartoient de leur devoir ; & cherchoit, en parlant à lire dans les yeux du Prince, quelle impreſſion faiſoit ſon diſcours. Mais le *Régent* s'obſerva ſi exactement, que le Magiſtrat, n'appercevant aucun danger, s'échauffa en nouvelles proteſtations, & alloit ſe retirer fort content de lui-même ; lorſque le *Régent*, lui préſentant un papier, lui dit froidement : Reconnoiſſez-vous cela ?... Liſez.

C'étoit une lettre de la main du premier Préſident, par laquelle il répondoit du Parlement au Roi *d'Eſpagne*, & s'expliquoit ſi clairement, qu'il n'y avoit pas moyen de propoſer de commentaires. Le premier Préſident, frappé comme d'un coup de foudre, tomba proſterné, la goutte l'empêchant de ſe mettre à genoux. Il embraſſa les pieds du *Régent*, en proteſtant de ſes remords & en implorant ſa grace....

Le *Régent*, ſans lui répondre, lui lança un regard d'indignation, & paſſa dans une autre chambre.

La Chauſſeraye, étourdie de la ſcène, reprocha au premier Préſident de l'avoir engagée à demander cette audience. L'autre, pour toute réponſe, la conjura de ſuivre le *Régent*, & de tâcher de le fléchir.

La Chauſſeraye alla trouver le Prince, qui ſe récria ſur le crime & l'audace du Magiſtrat, qu'il vouloit faire arrêter.

» Vous

» Vous êtes trop habile pour cela (lui » dit-elle) en ſouriant; vous n'en ferez » rien : cela eſt trop homme pourvous. »

» En voilà un dont vous ferez déſor- » mais tout ce que vous voudrez dans » le Parlement. Vous avez quelquefois » beſoin de pareils C.... : il ſuffit de le » tenir entre la crainte & l'eſpérance. » Je vais lui remettre l'eſprit, afin qu'il » ait la force de ſe retirer. »

Sur quoi elle quitte le Prince, vient rejoindre le Magiſtrat, qu'elle trouve plus mort que vif, parvient à le raſſurer, & le remet entre les mains de *Dupleſſis*, qui le conduit à ſon caroſſe.

Le Cardinal *de la Trimouille* étant mort à Rome, & laiſſant l'Archevêché de *Cambrai* vaquant, *Dubois* eut l'impudence de le demander au *Régent*.

Pour entrer en matière : « Monſei- » gneur (lui dit-il) j'ai rêvé cette nuit » que j'étois Archevêque de *Cambrai*. »

Sur quoi le *Régent*, regardant *Dubois* avec mépris : — Tu fais des rêves bien ridicules ! — Eh ! pourquoi ne me feriez-vous pas Archevêque comme un autre ? — Toi ? Archevêque !... Miséricorde !

Alors *Dubois* lui cita tous les garnemens que lui & *le Tellier* avoient donnés à l'Eglise.

Le *Régent*, ennuyé de la liste & fatigué de la persécution, lui dit : Mais tu es un sacre !... Eh ! quel autre sacre voudra te sacrer ? — Oh ! s'il ne tient qu'à cela, Monseigneur, mon affaire est bonne. J'ai mon sacre tout prêt ; votre premier Aumônier, l'Archevêque de *Reims*. Il est dans votre anti-chambre ; il sera charmé de la préférence ; je vais vous l'amener.

Il vole à l'instant même à l'anti-chambre, dit à *Tressan* la grace que lui, *Dubois*, vient d'obtenir, & le desir qu'a le *Régent* que *Tressan* soit le *Conservateur*. Celui-ci y consent ; *Dubois* le

prend par la main, le préſente au *Régent*, & redouble de remercîmens. *Treſſan* y ajoute l'éloge du ſujet. Le *Régent* ne répond rien ; ſur quoi *Dubois* ſort, & publie qu'il eſt Archevêque de *Cambrai*, comptant par-là, & ſans doute avec raiſon, arrêter toute demande. Il écrit enſuite à *Néricault Deſtouches*, qu'il avoit laiſſé à Londres chargé des affaires à ſa place, d'engager le Roi *George* à demander au *Régent* l'Archevêché de *Cambrai* pour le Miniſtre, auteur de l'alliance.

A cette propoſition, le Roi d'Angleterre, partant d'un éclat de rire : « Eh ! » comment voulez-vous (dit-il à *Deſ-* » *touches*) qu'un Prince Proteſtant ſe » mêle de faire un Archevêque en » *France ?* ... Le *Régent* en rira, & » ſûrement n'en fera rien. » Pardonnez-moi, *Sire*, (dit *Deſtouches*) il en rira, mais il le fera ; & tout de ſuite il lui préſente une lettre très-preſſante & toute

écrite. « Donne, puiſque cela te fait » plaiſir (dit le Monarque); » & il ſigna la lettre.

N. B. Il paroît que le *Régent* jouoit la Comédie lorſqu'il témoignoit de la répugnance à nommer l'Abbé *Dubois* à l'Archevêché de *Cambrai*, puiſqu'il cherchoit dans ce même temps à lui procurer le chapeau de Cardinal, & en avoit même écrit au Pape.

Le *Prétendant*, alors réfugié à *Rome*, étoit dans une telle détreſſe, qu'il avoit offert ſa nomination à *Dubois*, s'il le faiſoit payer de ſa penſion promiſe par le *Régent :* mais l'Abbé n'avoit garde d'accepter cette nomination, qui l'auroit diſcrédité auprès du Roi *George*. Il aima mieux ſe faire un mérite auprès de lui de ce refus, pour l'engager à s'intéreſſer pour lui auprès du *Régent*. Auſſi le Roi *George* ſollicita pour lui le *Régent ;* & engagea même l'*Empereur*, ſur qui il

avoit beaucoup de crédit, à en faire autant.

Clément XI étoit assez disposé à donner le chapeau à *Dubois*, pourvu que la *France* voulût concourir à l'ôter au Cardinal *de Noailles*, dont *Dubois* auroit la dépouille, comme le Saint Père destinoit le même traitement à *Albéroni*, fugitif d'*Espagne*. Sur quoi *Dubois* essaya de le faire arrêter par les *Génois*, pour l'envoyer prisonnier à Rome; mais ils s'y refusèrent.

L'Abbé *Dubois*, ayant enfin été nommé à l'Archevêché de *Cambrai*, n'étant que tonsuré, il s'agissoit de prendre les Ordres. Il ne doutoit pas que le Cardinal *de Noailles* ne fût flatté de faire ce petit plaisir à un Ministre puissant, qui pouvoit avoir tant d'influence sur le parti

qu'on prendroit à l'égard de la *Conſtitution*. Il ſe trompa : le Cardinal ne voulant pas ſe déshonorer par une complaiſance baſſe & criminelle, refuſa nettement. On lui fit parler par le *Régent* même. Il répondit avec reſpect & modeſtie, & fut inébranlable.

Muni d'un *Bref* pour recevoir tous les Ordres à-la-fois, & d'une permiſſion de l'Archevêque de *Rouen*, il ſe rendit avec l'Evêque de *Nantes* dans une Paroiſſe du Grand-Vicariat de *Pontoiſe*, la plus voiſine de Paris, & y reçut les *Ordres* à une Meſſe baſſe.

Le ſacre ſe fit au *Val-de-Grace*, avec la plus grande magnificence. Toute la Cour y fut invitée, & s'y trouva. Les Ambaſſadeurs & les Miniſtres des Princes *Proteſtans* s'y trouvèrent dans une lanterne oppoſée à celle où étoit le *Régent*, dont les grands Officiers faiſoient les honneurs de la cérémonie.... Le ſcandale Eccléſiaſtique fut le plus ſuperbe ſpectacle !

Le Duc *de S. Simon*, qui ſe vantoit d'être le ſeul homme titré que *Dubois* eût aſſez reſpecté pour l'excepter de l'invitation, offrit au *Régent* de s'y trouver, ſi ce Prince vouloit ſe reſpecter aſſez lui-même pour s'en abſtenir; & le *Régent* y avoit conſenti. Mais la Comteſſe *de Parabère*, Maîtreſſe alors régnante, ayant paſſé la nuit avec lui, exigea qu'il iroit. Le Cardinal *de Rohan* voulut être le *Conſervateur*; & l'Evêque de *Nantes*, qui avoit donné les *Ordres*, premier *Aſſiſtant*: le *Régent* pria *Maſſillon*, nouvellement Evêque de *Clermont*, d'être le ſecond. Soit timidité bourgeoiſe, ſoit néceſſité, il accepta.

Antoine-Joſeph, *Comte de Horn*, âgé de 22 ans, *Laurent de Mille*, Piémontois, Capitaine réformé dans la *Cornette-Blanche*, & *Leſtang*, fils d'un Banquier Flamand, âgé de 20 ans, ayant

complotté d'aſſaſſiner un riche Agioteur, le conduiſirent dans un Cabaret de la rue de *Veniſe*, & l'y poignardèrent. Le Comte *de Horn* & *Mille* furent arrêtés; *Leſtang*, qui ſe faiſoit appeler le Chevalier *Deſcamps*, ſe ſauva. Le procès ne fut pas long; & dès le mardi ſuivant, 26 mars, l'un & l'autre furent roués vifs.

Le *Régent* fut aſſiégé de toutes parts pour accorder la grace, ou du moins une commutation de peine.

On n'inſiſta pas ſur le premier article; mais on redoubla de ſollicitations ſur l'autre. On repréſenta que le ſupplice de la roue étoit ſi infamant; qu'une fille de la Maiſon *de Horn* ne pourroit, juſqu'à la troiſième génération, entrer dans aucun *Chapitre*. On eſſaya de le toucher par l'honneur que le coupable avoit de lui être allié, par *Madame*.... « Eh bien! » (dit-il) j'en partagerai la honte : cela » doit conſoler les autres parens. »

Cependant il fut près d'accorder la commutation de peine : mais *Law* & l'Abbé *Dubois* l'en détournèrent, & lui firent ſentir la néceſſité de maintenir (ſurtout dans cet inſtant) la ſûreté publique ; & que le peuple crieroit contre cette diſtinction de ſupplice, pour un crime ſi noir & ſi vulgairement connu.

Lorſque les parens & alliés eurent perdu toute eſpérance de fléchir le *Régent*, le Prince *de Robec* & le Prince *d'Iſenghien*, que le coupable touchoit de plus près que d'autres, trouvèrent le moyen de pénétrer juſque dans la priſon du criminel, & l'exhortèrent à ſe ſouſtraire à la honte du ſupplice, en prenant un poiſon qu'ils lui portoient. Mais le coupable les ayant obſtinément refuſés : » Va, malheureux ! (lui dirent-ils en » le quittant) tu n'es digne de périr que » par la main du bourreau. »

Le Comte *de Horn*, avant ſon crime, étoit connu pour un eſcroc & un mau-

vais ſujet de tout point. Sa famille, informée de ſa mauvaiſe conduite, avoit envoyé un Gentilhomme pour payer ſes dettes & le ramener dans ſa patrie, ou de gré, ou de force, en obtenant du *Régent* un ordre de le faire ſortir de Paris; mais malheureuſement il n'y arriva que le lendemain du crime.

Le *Régent* ayant adjugé la confiſcation des biens du Comte *de Horn* au Prince *de Horn*, celui-ci lui écrivit la lettre ſuivante:

Je ne me plains pas, Monſeigneur, de la mort de mon frère; mais je me plains de ce que V. A. ait violé en ſa perſonne, les droits du Royaume, de la Nobleſſe & de la Nation. Je vous remercie de la confiſcation de ſes biens: je me croirois auſſi infâme que lui, ſi je recevois jamais aucune grace de vous. J'eſpère que Dieu & le Roi, vous rendront quelque jour une juſtice auſſi exacte que vous l'avez rendue à mon malheureux frère.

Le projet de la conjuration d'*Eſpagne* étoit de faire révolter le Royaume contre le *Régent ;* de mettre le Roi d'*Eſpagne* à la tête du Gouvernement de France, & ſous lui le Duc *Du Maine.* On comptoit ſur l'union des Parlemens ; & tout le projet étoit traité aſſez énigmatiquement, dans des lettres qui pouvoient être ſurpriſes.

Mais *Albéroni* voulut, avant que d'éclater, voir des plans arrêtés, & les noms de ceux dont on devoit ſe ſervir. Comme il étoit très-dangereux de confier ces détails à un Courrier, que l'Abbé *Dubois* pouvoit faire enlever ; *Célamare* imagina qu'il n'y avoit rien de moins ſuſpect que le jeune Abbé *Portocarero*, neveu du Cardinal de ce nom, & *Montéléon*, fils de l'Ambaſſadeur d'*Eſpagne* en *Angleterre*, qui retournoient enſemble en *Eſpagne.*

Ce fut *La Fillon* qui fit avorter cette intrigue. Le Secrétaire du Prince de

Célamare avoit un rendez-vous chez cette femme, avec une de ſes filles, le jour que partoit l'Abbé *Portocarero*. Il y vint tard, & s'excuſa ſur ce qu'il avoit été occupé à des expéditions de lettres fort importantes, dont il falloit charger des Voyageurs.

La Fillon laiſſa nos Amans enſemble, & alla ſur le champ rendre compte à l'Abbé *Dubois* de ce qu'elle avoit entendu. Auſſitôt on expédia un Courrier muni des ordres néceſſaires pour avoir main-forte.

Il joignit les Voyageurs à *Poitiers*, les fit arrêter, & ſaiſit tous leurs papiers, qu'il rapporta à Paris le jeudi 11 décembre, préciſément à l'heure où le *Régent* entroit à l'*Opéra*. L'Abbé ouvrit le paquet, eut le temps de tout examiner, & de mettre en réſerve ce qu'il voulut.

Au ſortir de l'*Opéra*, l'Abbé voulut rendre compte au Régent de la capture,

Tout autre que ce Prince auroit été preſſé de s'éclaircir d'un fait auſſi important : mais c'étoit la précieuſe heure du plaiſir !... Et l'Abbé eut juſqu'au lendemain, aſſez tard, pour prendre ſes meſures avant que de conférer avec le *Régent*.

Comme l'Abbé *Dubois* faiſoit la revue des papiers du Prince *de Célamare*, & que *Le Blanc* alloit ouvrir une caſſette : » M. *Le Blanc*, (dit l'Ambaſſadeur) » cela n'eſt pas de votre reſſort : ce ſont » des lettres de femmes. Laiſſez cela à » l'Abbé, qui toute ſa vie a été *M*.... »

Le Parlement vouloit inſtruire ſecrétement le procès de *Law* : des Commiſſaires nommés d'office avoient déja entendu des témoins ; & l'on ne ſe propoſoit pas moins que de ſe ſaiſir du cou-

pable, de terminer ſon procès en deux heures de temps, de le faire pendre dans la Cour du *Palais*, les portes fermées, & de les ouvrir enſuite pour donner au public le ſpectacle du cadavre. Le *Régent* en fut averti.

On prétend que ce fut par le Préſident *Dodun*, qui, depuis, fut Contrôleur général.

Le Pape ayant refuſé à trois Archevêques, douze Evêques & quantité d'Abbés, des *Bulles*, s'ils ne ſe ſoumettoient à des conditions contraires à nos *Libertés ;* le *Régent* défendit au Cardinal *de la Trimouille*, notre Ambaſſadeur à *Rome*, de recevoir aucune de ces *Bulles*, ſi on ne les donnoit pas toutes conformes à nos droits & uſages. Il nomma même une commiſſion, priſe du *Conſeil de Régence*, pour ſtatuer ſur les moyens de ſe paſſer du Pape.

Mais la commiſſion n'eut pas le temps de travailler beaucoup. A peine en fut-on inſtruit à *Rome*, que le Pape fit partir un Courrier avec toutes les *Bulles* dans la forme ordinaire.

La Comteſſe *de Sabran* ayant voulu profiter d'un moment de débauche pour faire au *Régent* une queſtion ſur quelque affaire d'Etat ; il la mena devant une glace, & lui dit : « Regarde-toi ?.... » Et vois ſi c'eſt à un auſſi joli viſage » qu'on doit parler d'affaires ? »

Il fut défendu à tout Particulier d'avoir chez lui plus de 500 liv. d'eſpèces. On fit des perquiſitions juſque dans les Maiſons Religieuſes, & on récompenſa les Dénonciateurs. Ce qui fit dire à Mylord *Stair* : Qu'on ne pouvoit plus

douter de la catholicité de *Law*, puiſqu'il établiſſoit l'*Inquiſition* en *France*, après avoir prouvé la *Tranſubſtantiation* par le changement des *eſpèces* en papier.

Law étoit Ecoſſois, ſe donnant pour Gentilhomme; il étoit grand, bien fait, d'une figure agréable & noble, de beaucoup d'eſprit, d'une politeſſe diſtinguée, de la hauteur ſans inſolence. Sa femme, ou plutôt celle qui paſſoit pour l'être, étoit une Angloiſe de qualité, d'un caractère altier, que les baſſeſſes de nos grandes Dames rendirent bientôt impertinente.

Le Nonce *Maſſei*, qui vint cette année en *France*, étoit fils d'un Trompette de la ville de *Florence*. Il étoit arrivé de la plus baſſe domeſticité à la Prélature. Il avoit beaucoup d'eſprit,

de probité, & des mœurs très-régulières.

Le Parlement ayant attaqué le Duc *de la Force* pour monopole, plusieurs Pairs présentèrent au Roi une Requête, par laquelle ils prétendirent que les Pairs n'ont d'autre Juge que le Roi ; qu'on ne peut instruire, en matière criminelle, des procès intentés à un Pair, qu'en vertu d'une commission particulière, adressée à tel ou tel Tribunal que le Roi juge à propos de choisir; & qu'alors ce Tribunal juge conjointement avec les Pairs.

Le *Régent*, avant de décider la question, voulut l'entendre discuter au Conseil, par les Pairs de l'un & de l'autre parti.

Le Duc *de S. Simon* défendit vivement le Duc *de la Force*, quant à l'in-

compétence du Parlement ; le Duc *de Noailles*, du parti contraire, n'osa répondre, & allégua qu'il n'étoit pas prêt. Le Prince *de Conti* & la plupart des Pairs, pour toute réponse au Duc *de S. Simon*, déclarèrent au *Régent* qu'ils s'en tenoient aux Remontrances du Parlement. Par crainte, il avoit évoqué l'affaire au Conseil ; par ce motif, il se détermina pour l'avis le plus nombreux, & renvoya l'affaire au Parlement.

Il n'est pas facile de prononcer sur les prétentions respectives du Parlement & des Pairs. Ceux qui nient la compétence du Parlement, croient prendre un parti plus noble ; ceux qui la reconnoissent, un parti plus sûr.

Dubois faisoit toujours solliciter à *Rome* le chapeau de Cardinal. Pour donner plus de poids à sa sollicitation,

il proposa au Cardinal *de Rohan* d'aller presser la promotion, avec promesse de lui procurer le premier ministère à son retour. Il se disposoit à partir lorsqu'on apprit la mort du Pape. Le Cardinal partit pour le *Conclave*, muni de tout l'argent nécessaire. Il prit *Tencin* pour son Conclaviste, & laissa en dehors *Laffiteau* pour recevoir les lettres *de Dubois*, qu'il venoit régulièrement leur lire.

Il écrivoit à *Dubois*, le 5 mai, que malgré la prétendue impénétrabilité du *Conclave*, il y entroit toutes les nuits, au moyen d'une fausse clef, à travers de cinq corps-de-gardes. *Tencin*, de son côté, prit des mesures dignes de lui & de son commettant. Il offrit au Cardinal *Conty* de lui procurer la *Tiare* par la faction de *France* & des autres partisans bien payés, si *Conty* vouloit s'engager par écrit de donner après sa nomination le chapeau à l'Abbé *Dubois*. Le marché

fait & ſigné, *Tencin* intrigua ſi efficacement, que *Conty* fut élu Pape le 8 mai.

Après l'exaltation, *Tencin* ſomma le Pape de ſa parole. Le Pontife répondit qu'il ſe reprocheroit éternellement de n'être parvenu au Pontificat que par une eſpèce de ſimonie : mais qu'il n'aggraveroit pas ſa faute par la proſtitution du Cardinalat à un ſujet indigne. *Tencin*, voyant qu'il ne pouvoit rien obtenir, menace le Saint Père de rendre ſon écrit public. Sur quoi le Pape, effrayé, crut qu'il valoit mieux éviter ce ſcandale à l'Egliſe. Il balançoit pourtant encore, lorſque *Seglione*, ſon Secrétaire, vint dire à *Tencin* que ſon Maître avoit grande envie d'une Bibliothèque ; mais qu'on en demandoit douze mille écus, & qu'il ne les avoit pas. La ſomme fut auſſitôt comptée ; & cette généroſité emportant la balance, le Pape nomma *Dubois* le 16 juillet. Mais il n'étoit pas à la fin de ſes peines.... *Tencin* ne vou-

lant pas avoir été l'inſtrument gratuit d'une infamie, réſolut d'en tirer parti, pour ſe faire lui-même Cardinal, en fit impudemment la propoſition au Pape, & lui déclara qu'il ne rendroit le billet qu'à cette condition.

Le Saint Père ne put ſe déterminer à faire jouir *Tencin* de ſa perfidie. Il en tomba malade, & ne fit plus que languir.

Une noire mélancolie, cauſée par ſon dépit & ſes remords, entretenue par la préſence de *Tencin*, reſté Miniſtre de *France* à *Rome*, mit *Innocent XV* au tombeau.

Le jour que *Dubois* reçut ſa calotte de la main du Roi; après avoir fait ſon remercîment, il détacha ſa Croix épiſcopale, & la préſenta à l'Evêque de *Fréjus*, en le priant de la recevoir : » Parce que (dit-il) elle portoit bon-» heur. » *Fleury* la reçut, en rougiſſant

aux yeux du Roi & de toute la Cour ; & qui pis eſt, fut obligé, en courtiſan ſoumis, de s'en décorer. Ce qui lui attira nombre de plaiſanteries.

Le *Régent*, qui avoit remarqué le goût du Roi pour ſon Précepteur, lui propoſa l'Archevêché de *Reims*, comme un ſiège de la première diſtinction. Le Roi l'envoya chercher ſur le champ, & lui apprit le préſent qu'il lui faiſoit.

Fleury ſe confondit en remercîmens reſpectueux : mais refuſa d'être premier Duc & Pair de *France*. Le *Régent* inſiſta inutilement, & finit par le prier d'accepter, du moins, l'Abbaye de *Saint Etienne de Caen*. *Fleury* accepta ce Bénéfice ſimple, de 70000 livres de rente ; & fit mettre ſon refus de l'Archevêché dans toutes les Gazettes.

Le *Régent* donna, cette année, l'Evêché de *Laon* à l'Abbé *de Saint-Albin*, bâtard non reconnu qu'il avoit eu de la *Florance*.

Quand il voulut, en conſéquence, ſe faire recevoir au Parlement, il fut arrêté par la difficulté de pouvoir articuler ni père, ni mère, ni par conſéquent produire un nom. Cet obſtacle, à la mort de *Dubois*, lui valut l'Archevêché de *Cambrai*.

Dubois ayant terminé une négociation qui intéreſſoit fort le *Régent*, le mariage du Roi avec l'Infante d'*Eſpagne*, & celui de Mademoiſelle *de Montpenſier* avec le Prince des *Aſturies*; le Duc *de Saint-Simon* fut déclaré Ambaſſadeur extraordinaire pour aller faire la demande de la Princeſſe. Une de ſes principales inſtructions, étoit de voir & de cultiver beaucoup le Jéſuite d'*Aubenton*, Confeſſeur du Roi. A leur

première entrevue, le Jéſuite dit à l'Ambaſſadeur : Que l'intention du Roi étoit que la jeune Infante fût inſtruite par un Jéſuite : Qu'il mouroit auſſi d'envie de prier M. l'Ambaſſadeur de demander, de ſa part, au Roi ſon neveu, de prendre un Confeſſeur Jéſuite ; & termina ſon diſcours par offrir ſes ſervices pour la *Grandeſſe* que deſiroit l'Ambaſſadeur. *Dubois* fit nommer le Père *Linière*, ſous prétexte que la nomination d'un Confeſſeur Jéſuite étoit une condition ſtipulée par l'*Eſpagne*.

L'Electeur de *Cologne*, frère de l'Electeur de *Bavière*, étant à *Valenciennes*, annonça qu'il prêcheroit le 1er avril. La foule fût prodigieuſe à l'Egliſe. L'Electeur étant en chaire ſalua gravement l'auditoire, fit le ſigne de la croix, & cria : *Poiſſon d'avril !* Puis deſcendit, tandis que des trompettes & des cors-de-chaſſe

de-chaſſe faiſoient un tintamare digne d'une pareille *ſcène*.

Lorſque le *Régent* ſacrifia *Nocé*, qu'il aimoit beaucoup, à l'empire que le Cardinal *Dubois* avoit pris ſur lui, quelqu'un dit à *Nocé*, pour le conſoler : que cette diſgrace ne ſeroit pas de longue durée. « Qu'en ſavez-vous (dit-il) ? » Je le ſais, répondit l'autre, du *Régent* » même. Qu'en ſait-il ? répliqua *Nocé*. »

Le Cardinal *Dubois*, au retour de *Tencin*, qui revenoit de Rome, le crut très-propre à le ſervir dans le dernier & le plus grand de ſes projets ambitieux, & l'endoctrina en conſéquence.

Dans une audience que *Tencin* eut du *Régent*, après lui avoir dit combien la Cour de *Rome* étoit ſatisfaite de la conduite & des talens du Cardinal *Dubois*, il inſinua au Prince que cette Cour

s'attendoit à le voir bientôt Premier Miniſtre; & que jamais *Son Alteſſe* ne pouvoit faire un meilleur choix pour ſa tranquillité & pour le bien de l'Etat.

A peine *Tencin* eut-il effleuré cette matière, que le *Régent*, voyant de quoi il s'agiſſoit, dit (en l'interrompant): » Que diable veut donc le Cardinal? je » lui laiſſe toute l'autorité d'un Premier » Miniſtre; il n'eſt pas encore content, » il en veut le titre!.... Eh! qu'en fera-» t-il? Combien de tems en jouira-t-il? » Il eſt tout pourri de v..... Celui qui » l'a viſité m'aſſure qu'il ne pourra vivre » ſix mois. »

Cela eſt-il bien vrai, Monſeigneur? — Très-vrai. Je te le ferai dire. — Cela étant, je vous conſeille de le déclarer Premier Miniſtre, plus tôt que plus tard: Nous approchons de la Majorité du Roi; vous conſerverez, ſans doute, la confiance de *Sa Majeſté*, due à vos ſervices & à vos talens. Mais enfin, vous

n'aurez plus d'autorité propre !.... Un grand Prince, comme vous, a toujours des ennemis & des jaloux : ils chercheront à vous aliéner le Roi ; ceux qui l'approchent de plus près ne vous ſont pas les plus dévoués ; vous ne pouvez, à la fin de votre *Régence*, vous faire nommer Premier Miniſtre..... Faites le Cardinal..... A ſa mort, vous ſuccéderez au titre qui n'aura pas été rétabli pour vous, & auquel le Public ſera déja accoutumé. Ce raiſonnement frappa le Prince, & *Dubois* fut Premier Miniſtre.

Dubois s'étoit marié, jeune, dans un village du *Limouſin*, avec une jolie Payſanne. La miſère les obligea de ſe ſéparer à l'amiable. Ils convinrent que la femme gagneroit ſa vie comme elle pourroit, & que le mari iroit tenter fortune à *Paris*.

Lorſqu'il fut parvenu à l'Epiſcopat,

il craignit la révélation d'un engagement qui paſſoit les *Libertés de l'Egliſe Gallicane*. Il en fit confidence à *B....* Intendant de *Limoges*, qui trouva le moyen d'enlever la feuille du Regiſtre de célébration & la minute du Notaire.

La place de Miniſtre & Secrétaire d'Etat de la Guerre, fut la récompenſe de ſon adreſſe & de ſa diſcrétion.

La femme du Cardinal *Dubois*, après la mort de ſon mari, vint à *Paris*, où elle a vécu dans l'opulence & l'obſcurité plus de vingt-cinq ans. Elle étoit fort unie avec ſon beau-frère, & elle n'avoit point d'enfans.

La Ducheſſe *de Berri* avoit pris un appartement aux *Carmélites* de la rue *Saint-Jacques*, où elle ſe retiroit la veille des grandes Fêtes. Elle y couchoit & y mangeoit avec les Religieuſes,

assistoit même aux Offices de jour & de nuit. De là, retournoit aux *Orgies du Luxembourg*.

Le *Régent*, pour édifier le Public, ainsi que sa fille, marcha, en grand appareil, le jour de *Pâques* 1716, à *Saint-Eustache*, & y communia.

Le contraste de sa vie habituelle & de cet acte de Religion, fit le plus mauvais effet du monde.

Le Comte *Maffei*, Vice-Roi de *Sicile* en 1716, prit si bien ses mesures, qu'une nuit, tous les Jésuites, tant Pères que Frères, sains ou malades, furent enlevés, embarqués, deux jours après débarqués sur les côtes de l'Etat Ecclésiastique, & abandonnés à leur bonne ou mauvaise fortune.

Ils se rendirent, comme ils purent,

à *Rome*, où le Pape, quoique très-embarraſſé de cette inondation de Moines, n'en devint pas plus traitable avec le Gouvernement de *Sicile*.

Mais la Chambre Apoſtolique ſe laſſant bientôt de fournir la ſubſiſtance à tant de Commenſaux, on vit un beau jour affiché dans *Rome* un ordre à tous les Proſcrits de ſortir de la ville, ſous des peines très-rigoureuſes, auxquelles il fallut obéir. Ils voulurent rentrer dans la *Sicile*. Mais le Comte *Maffei* s'étant montré infléxible, ils ſe répandirent dans les campagnes d'*Italie*, où la plupart périrent de miſère.

La France a toujours le choix du *Nonce*. Le Pape préſente trois ſujets, entre leſquels elle choiſit, & peut rejetter tous les trois. L'Empereur & l'Eſpagne ont le même privilège.

Le Cardinal *Du Bois* vouloit faire revivre pour lui l'ancienne Souveraineté de *Cambrai*. Il écrivit à *Chavigni*, à *Madrid*, d'en chercher les titres en *Eſpagne*.

» Si le Roi *d'Eſpagne* (dit-il dans ſa » lettre) a été uſurpateur, comme il » le paroît pas les proteſtations que les » Archevêques ont toujours faites, le » Roi *d'Eſpagne* eſt injuſte détenteur. »

Chavigni ne put réuſſir dans ces recherches.

Le jour de Pâques, qui ſuivit la promotion de *Dubois* au Cardinalat, s'étant éveillé plus tard qu'à ſon ordinaire, il s'emporta en juremens contre ſes valets, de ce qu'ils l'avoient laiſſé dormir ſi long-temps un jour où il devoit dire la Meſſe. On ſe preſſa de l'habiller, toujours jurant. Quand il le fut, il fit appeller un Secrétaire, & oublia d'aller

dire la Meſſe, & même d'aller l'entendre.

Le *Régent* fut charmé de la mort de ce Miniſtre.

Le jour qu'on lui fit l'opération, l'air, extrêmement chaud, tourna à l'orage; & ce Prince ne put s'empêcher de dire : » J'eſpère que ce tems-là fera partir mon » drôle ! »

Dubois jouiſſoit, à ſa mort, de deux millions de revenu, ſans compter un argent comptant & un mobilier immenſe.

La Ducheſſe *de Phalaris*, entre les bras de qui mourut le *Régent*, étoit du *Dauphiné*, & ſe nommoit *d'Harancour*. Elle avoit épouſé un Aventurier, Duc du Pape, qui ſe nommoit *George d'Entraignes*, fils d'un Financier, dont *Boileau* parle dans ſa première Satire, ſous

le nom de *George*. Il y avoit *Gorge* dans la première Edition :

Que *Gorge* vive ici, puiſque *Gorge* y veut vivre.

Un homme s'étant aviſé de faire l'éloge du Duc *de Chartres*, en préſence du *Régent*, ſur la grace avec laquelle il avoit danſé dans un Ballet : « Savez-» vous (dit le père) que j'envoie faire » f..... ceux qui me font de pareils com-» plimens ? »

Un jeune Seigneur Anglois, à ſon retour de *France*, ayant dit au Roi *Guillaume*, que ce qui lui avoit paru de plus plaiſant à la Cour de *France* étoit, que le Roi eût une vieille Maîtreſſe & un jeune Miniſtre (*Barbézieux*). « Cela » doit vous apprendre, jeune homme, » (dit *Guillaume*) qu'il ne fait uſage, » ni de l'une, ni de l'autre. »

Charlotte-Chriſtine-Sophie de Volfenbutel, femme du *Czarovitz Aléxis*, fils de *Pierre Premier*, *Czar de Moſcovie*, & ſœur de la femme de l'Empereur *Charles VI*, naquit le 25 Août 1694. Cette Princeſſe, avec de la beauté, de l'eſprit, des grâces & de la vertu, devint l'objet de l'averſion de ſon mari, le plus féroce des hommes. Il eſſaya pluſieurs fois de l'empoiſonner; mais le contre-poiſon la ſauva.

Enfin il lui donna un jour un ſi furieux coup de pied dans le ventre, étant groſſe de huit mois, qu'elle tomba évanouie & noyée dans ſon ſang. *Pierre Premier* étoit alors dans un de ſes voyages. Son fils, perſuadé que cette malheureuſe Princeſſe n'en pouvoit revenir, partit à l'inſtant pour ſa maiſon de campagne.

La Comteſſe de *Coniſmark*, mère du Maréchal *de Saxe*, étoit auprès de la Princeſſe lorſqu'elle accoucha d'un en-

ſant mort, & en prit tous les ſoins poſſibles. Mais prévoyant, ſi elle en revenoit, qu'elle périroit tôt ou tard par la férocité du *Czarovitz*, elle imagina un moyen de la ſauver, en gagnant les femmes de la Princeſſe, & delà manda au mari que la femme & l'enfant étoient morts. Sur quoi le *Czarovitz* manda qu'on les enterrât auſſitôt & ſans cérémonies. On dépêcha des Courriers au *Czar* & dans toutes les Cours, & l'Europe prit le deuil d'une bûche qu'on avoit enterrée.

Cependant la Princeſſe, tranſportée dans une chambre écartée, reprit peu-à-peu ſa ſanté & ſes forces. Alors, munie de quelques pierries & de l'or que lui procura la Comteſſe, vêtue en femme du commun, elle partit avec un vieux Domeſtique de confiance, Allemand, qui paſſoit pour ſon père, & ſe rendit à Paris. Elle y fit peu de ſéjour, prit une femme pour la ſervir, paſſa dans

un de nos ports, & s'embarqua pour la *Louiſiane*.

Sa figure lui attira d'abord l'attention des habitans, parmi leſquels un Officier de la Colonie, nommé *Dauband*, qui avoit été en *Ruſſie*, la reconnut.

Il avoit pourtant peine à ſe perſuader qu'une femme, dans un tel état, fût la belle-fille du *Czar Pierre*. Pour s'en aſſurer davantage, il offrit ſes ſervices au prétendu père. Une liaiſon plus particulière ſe forma par degrés; & ils en vinrent juſqu'à faire une ſociété pour monter enſemble une habitation à frais communs.

On apprit, quelque tems après, dans la Colonie, par les Gazettes, la mort du *Czarovitz*. *Dauband* déclara pour lors à la Princeſſe qu'il la connoiſſoit, & offrit de tout abandonner pour la reconduire en *Ruſſie*.

Mais la veuve du *Czarovitz*, ſe trouvant plus heureuſe qu'elle ne l'avoit été auprès du Trône, refuſa de ſacrifier

la tranquillité de ſon état obſcur, à tout ce que l'ambition lui pouvoit offrir. Elle exigea ſeulement de *Dauband* le ſecret le plus inviolable, & de ſe conduire avec elle comme il avoit fait juſques-là.

Il en fit le ſerment, & ſon intérêt ſuffiſoit pour l'y rendre fidèle. La beauté, l'eſprit & les vertus de la Princeſſe, avoient fait la plus vive impreſſion ſur lui, & l'habitude de vivre enſemble l'avoit fortifiée. Il étoit aimable & encore jeune; & comme elle l'avoit toujours ſuppoſé dans l'ignorance de ce qu'elle étoit, les attentions reſpectueuſes de *Dauband* pour elle n'en avoient été que plus flatteuſes. Elle n'y avoit donc pas été inſenſible. Ils continuèrent de vivre comme à l'ordinaire; mais ils ſe devenoient de jour en jour plus chers l'un à l'autre.

Le vieux Domeſtique, qui paſſoit pour le père de la Princeſſe, étant venu à mourir, elle & *Dauband*, tous deux

jeunes, ne pouvoient plus décemment vivre enſemble auſſi habituellement qu'ils faiſoient quand elle y paroiſſoit autoriſée par un père. *Dauband* le fit ſentir à la Princeſſe, & ſaiſit ce moment pour lui faire l'aveu de tout ce qu'il ſentoit pour elle, & pour lui repréſenter qu'ayant une fois renoncé à toute idée de grandeur, elle pouvoit auſſi l'accepter pour époux, s'il ne lui étoit pas déſagréable, & cacher d'autant mieux par-là ſon premier état. Elle y conſentit : & celle qui étoit d'abord deſtinée à régner ſur la *Ruſſie*, & dont la ſœur régnoit à *Vienne*, devint la femme d'un ſimple Officier d'Infanterie. Elle en eut, dès la première année de leur mariage, une fille, qu'elle nourrit elle-même, qu'elle éleva, & à qui elle enſeigna le *François* & l'*Allemand*.

Il y avoit dix ans qu'ils vivoient dans cette heureuſe médiocrité où l'amour réciproque de deux époux tient lieu de

tous les autres biens, lorſque le mari fut attaqué de la fiſtule; & que la femme, alarmée des dangers de l'opération, voulut qu'elle ſe fît à Paris.

Ils vendirent leur habitation, & s'embarquèrent ſur le premier vaiſſeau prêt à partir. Arrivés à Paris, *Dauband* y fut mis entre les mains du plus habile Chirurgien. Sa femme lui rendit tous les ſoins de l'Epouſe la plus tendre, & ne le quitta pas un inſtant que la guériſon ne fût parfaite. Ils penſèrent enſuite à prendre un parti qui pût aſſurer leur petite fortune. *Dauband* ſollicita à la Compagnie des Indes un emploi dans l'Iſle *de Bourbon*, & en obtint la Majorité.

Pendant que le mari ſuivoit les affaires, la femme alloit quelquefois prendre l'air, avec ſa fille, aux *Tuileries*.

Un jour qu'elles y étoient ſur un banc, & qu'elles cauſoient en *Allemand*, pour n'être point entendues de ceux qui étoient à côté d'elles, le Ma-

réchal *de Saxe*, en paſſant & entendant des femmes parler ſa langue, s'arrêta pour les conſidérer. La mère levant alors les yeux, & les baiſſant auſſitôt qu'elle reconnut le Maréchal, lui fit voir un tel embarras, qu'il s'écria : » Quoi, Madame ! ſeroit-il poſſible ? » Elle ne lui permit point d'achever, ſe leva, & le tirant à l'écart, lui avoua ce qu'elle étoit, lui demanda le plus grand ſecret, le pria de la quitter, & de venir chez elle apprendre ce qui la concernoit.

Le Maréchal y alla le jour ſuivant. Elle lui fit le récit de ſes aventures, & de la part qu'y avoit eue la Comteſſe de *Coniſmark*, mère du Maréchal. Elle le conjura, en même temps, de ne rien révéler au Roi, juſqu'à la concluſion d'une négociation qu'elle avoit commencée, & qui ſeroit terminée avant trois mois. Le Maréchal le lui promit, & la voyoit, elle & ſon mari, de tems en tems, *incognito*.

Cependant le délai qu'elle avoit demandé étoit près d'expirer, lorſque le Maréchal étant allé la voir, apprit qu'elle étoit partie depuis deux jours avec ſon mari, nommé à la Majorité de l'Iſle *de Bourbon.*

Le Maréchal alla, ſur le champ, rendre compte au Roi de tout ce qui regardoit la Princeſſe. Le Roi fit appeler le Miniſtre de la Marine (c'étoit, je crois, M. *de Machault*); &, ſans lui dire le *pourquoi*, lui ordonna d'écrire au Gouverneur de l'Iſle *de Bourbon*, de traiter M. *Dauband* avec la plus grande conſidération. Le Roi écrivit en même tems à la Reine *de Hongrie*, avec qui nous étions en guerre, & l'informa du ſort de ſa tante. La Reine remercia *Louis XV*, & lui adreſſa pour la Princeſſe une lettre, par laquelle elle l'invitoit à venir auprès d'elle : mais à condition de ſe ſéparer de ſon mari & de ſa fille, dont le Roi vouloit bien prendre

ſoin. La Princeſſe refuſa de telles conditions, & demeura avec ſon mari juſqu'en 1747, qu'il mourut. Sa fille étant morte auſſi, la Princeſſe ne tenant plus à rien, revint à Paris, & ſe logea à l'Hôtel du *Pérou*. Son deſſein étoit de ſe mettre dans un Couvent; mais la Reine de *Hongrie* lui offrit de venir ſe fixer à *Bruxelles*, avec une penſion de vingt mille florins. J'ignore ſi elle y alla : mais je ſais qu'elle eſt, depuis ſix ans, à *Vitri*, à une lieue de Paris, (j'écris ceci en 1771) où elle vit fort retirée avec trois Domeſtiques, dont un Nègre. On la nomme Madame *de Moldack*. J'ignore qui étoit M. *de Moldack*, & quand elle l'épouſa. Elle eſt encore veuve : je la vis en 1768, à la promenade.

Quand on remit à *Louis XIV* l'état des ſommes que le Château & les Jardins de *Verſailles* avoient coûtées; après avoir

vu le définitif du compte, il le jetta au feu. L'article du plomb, pour le Château & les conduits d'eau, étoit de trente-deux millions.

La Princeſſe *de Conti*, mère du Prince *de Conti* d'aujourd'hui, 1771, diſoit à ſon mari : « Je puis faire des Princes du » Sang ſans vous, & vous n'en pouvez » faire ſans moi. »

Les *Jéſuites* ont par-tout des confrères Laïques, qui font les mêmes vœux, à l'exception de celui de chaſteté. Ils en ont même qui ſont extérieurement *Proteſtans*. Le Secrétaire d'Etat *Deſnoyers*, étoit *Jéſuite* laïque. *Jean III*, Roi de Portugal, mort en 1557, un an après *S. Ignace*, étoit *Jéſuite*, & avoit un Bref du Pape pour garder ſa couronne.

Maximilien, Duc *de Bavière*, eſt mort *Jéſuite* en 1726. Il fit bâtir à *Munich* la Maiſons des *Jéſuites*..

N. B. On en pourroit citer bien d'autres.

La ſignature des fils & filles de *France* n'eſt que du nom de baptême, ſans aucune addition.

Manſard, Surintendant des bâtimens, uſoit avec *Louis XIV* de la flatterie la plus coquine. Il lui préſentoit quelquefois des plans où il laiſſoit des choſes ſi abſurdes, que le Roi les voyoit du premier coup-d'œil. Là-deſſus, *Manſard* à tomber d'admiration, & à s'écrier : » Que le Roi n'ignoroit rien ! & en » ſavoit, en Architecture, plus que les » Maîtres mêmes. »

On a ſoupçonné *Racine* d'en avoir uſé ainſi dans ſa partie, au ſujet d'*Athalie* & d'*Eſther*.

Le Maréchal *de Montrevel* étant à table chez *Biron*, père du Maréchal d'aujourd'hui, & Colonel des *Gardes Françoiſes*, on verſa une ſalière ſur lui. Il en fut ſi effrayé, qu'il s'écria qu'il étoit mort !... Il tomba en foibleſſe ; on l'emporta chez lui ; la fièvre le prit, & il mourut au bout de quatre jours, en 1718. Cet événement fortifia la ſuperſtition des gens auſſi ſots que lui. Il étoit d'ailleurs d'une grande valeur : il ne laiſſa que deux filles, qui furent les Comteſſes *de Flavacourt* & *de Haute-Feuille*.

Caſtel dos Rios, Ambaſſadeur d'*Eſpagne* en *France*, en 1699, avoit dans ſes inſtructions de faire révoquer le décret de *Sorbonne*, qui condamnoit le livre de *Marie d'Agreda* ; & de faire établir en *France* le dogme de l'*Immaculée Conception*.

Le Duc *d'Albe*, père de celui qui vint Ambaſſadeur en *France* en 1704, ayant perdu ſa maîtreſſe, qui s'étoit enfuie, faiſoit dire des Meſſes pour que Dieu lui fît la grace de la retrouver. C'étoit d'ailleurs un homme d'eſprit.

La Ducheſſe *d'Albe*, bru de celui dont je viens de parler, fit prendre à ſon fils, malade à *Paris*, en potions & en lavemens, des Reliques pulvériſées. L'enfant n'en mourut pas moins, au grand étonnement de la mère !

L'Abbé *de Vatteville*, frère du Baron, Ambaſſadeur à *Londres*, fut d'abord Colonel du Régiment de *Bourgogne*, pour le Roi d'*Eſpagne*, *Philippe IV*; & ſe diſtingua par pluſieurs actions d'éclat. Mécontent d'un paſſe-droit, il quitta le ſervice & ſe fit *Chartreux*. Après

avoir fait ſes vœux, s'ennuyant de la ſolitude, il ſe procura quelque argent de ſa famille ; ſans laiſſer ſoupçonner ſon deſſein, fit acheter par un affidé, un habit de cavalier, des piſtolets & une épée, ſe traveſtit une nuit dans ſa cellule, & prit le chemin du jardin. Soit haſard, ſoit ſoupçon de la part du Prieur, ils ſe rencontrèrent. *Vatteville* le poignarda ſur le champ, & tout de ſuite ſauta la muraille de l'enclos, où on lui tenoit un cheval prêt. Il s'éloigna promptement, & ne s'arrêta que lorſqu'il le fallut pour rafraîchir ſon cheval.

Ce fut dans un lieu écarté, où il n'y avoit pour toute habitation qu'une Auberge : il fit mettre à la broche un gigot & un autre morceau de viande, qui étoit tout ce qui s'y trouvoit alors. A peine commençoit-il à manger, qu'un Voyageur arrive ; & ne trouvant plus rien, ne doute pas que le premier arrivé ne veuille bien partager un dîner qui ſem-

bloit ſuffiſant pour deux : mais *Vatteville* prétend qu'il n'y en a pas trop pour lui. La querelle devient vive, & le nouveau venu s'empare de l'un des deux plats. *Vatteville*, ne pouvant le lui arracher, tire un de ſes piſtolets, lui en caſſe la tête, met l'autre ſur la table, & menace l'Hôteſſe & un Valet accourus au bruit, de les traiter de même s'ils ne ſe retirent, & ne le laiſſent dîner en paix. Il s'éloigna enſuite au plus vîte, eſſuya des fortunes diverſes dans ſes voyages, & finit par ſe retirer dans les Etats du *Grand Seigneur*, où il prit le *turban*, obtint du ſervice, & ſe diſtingua aſſez pour devenir *Bacha* & avoir le gouvernement de quelques places dans la *Morée*, au temps où les *Vénitiens* & les *Turcs* y étoient en guerre.

Cette circonſtance lui fit naître l'idée de chercher à rentrer en ſûreté dans ſa patrie. Il négocia ſecrettement avec les *Vénitiens*, qui obtinrent pour lui, à *Rome*,

Rome, l'abſolution de ſon apoſtaſie, ſa ſécularisation, & un Bénéfice conſidérable en *Franche-Comté* : au moyen de quoi, il leur livra les places dont il étoit le maître.

De retour dans ſa Province, au moment où *Louis XIV* y portoit la guerre, il ſervit aſſez utilement la *France* pour en obtenir des graces marquées ; ſurtout un crédit & une autorité reſpectée à *Beſançon*. L'Archevêché étant devenu vacant, le Roi l'y nomma ; mais le Pape trouvant du ſcandale à nommer pour Archevêque un Apoſtat, Renégat, & meurtrier publiquement connu, refuſa conſtamment les *Bulles* ; & *Vatteville* fut obligé de ſe contenter, en échange, de deux bonnes Abbayes, & du haut-Doyenné de *Beſançon*. Il y vivoit en grand Seigneur, avec un équipage de chaſſe, une table ſomptueuſe, craint, reſpecté (du moins à l'extérieur), allant de temps en temps aux *Chartreux*, voir

ceux de ſon temps qui y vivoient encore ; & mourut en 1710, âgé de plus de 90 ans.... Tant la tranquillité d'ame & la bonne conſcience contribuent à la ſanté !

Voici le portrait que fait *Péliſſon* de l'Abbé *de Vatteville*, dans ſon Hiſtoire de la *Conquête de la Franche-Comté*, en 1668.

« Un tempérament froid & paiſible » en apparence ; ardent & violent en » effet ; beaucoup d'eſprit, de vivacité » & d'impétuoſité au dedans ; beaucoup » de diſſimulation & de retenue au » dehors ; des flammes couvertes de » neige & de glace ; un grand ſilence, » ou un torrent de paroles propres à » perſuader ; renfermé en lui-même, » mais comme pour en ſortir au beſoin » avec plus de force. Le tout exercé » par une vie pleine d'agitation & de » tempêtes, propres à donner plus de » fermeté & plus de ſoupleſſe à l'eſ- » prit. »

Il y a un fait assez curieux, très-sûr & peu connu, au sujet du Collier de l'*Ordre du S. Esprit* : La dévotion s'allioit autrefois avec le plus grand débordement de mœurs, & la mode n'en est pas absolument passée.

Le motif public de *Henri III*, en instituant l'*Ordre du Saint-Esprit*, fut la défense de la Catholicité, par une association de Seigneurs qui ambitionneroient d'y entrer.

Le vœu secret fut d'en faire hommage à sa sœur *Marguerite de Valois*, qu'il aimoit plus que fraternellement.

Le S. Esprit est le symbole de l'amour : les ornemens du Collier étoient les monogrammes *de Marguerite* & *de Henri*, séparés alternativement par un autre monogramme symbolique, composé d'un φ *phi* & d'un δ *delta* joints ensemble ; φ, auquel on faisoit signifier *fidelta* pour *fedelta* en Italien, & *fidélité* en François. *Henri IV*, instruit de ce mystère,

changea le Collier par délibération du *Chapitre*, du 7 janvier 1597, & remplaça par deux trophées d'armes, le φ & le monogramme *de Marguerite*. J'en ai vu les preuves non ſuſpectes.

EXTRAIT

DES MANUSCRITS

DE M. COLBERT,

Page 169 & ſuiv.

AU commencement de l'année 1663, le Roi voulut donner des marques publiques de l'envie qu'il avoit de faire fleurir les Lettres pendant ſon règne. Pour cet effet, il voulut donner des penſions & des gratifications à tous ceux qui excelloient en quelques ſciences, dans ſon Royaume & dans les pays étrangers; & s'étant fait inſtruire, par les Ambaſſadeurs & par tous ceux qui ont commerce avec les Savans, du nom des principaux en tout genre, & des ſciences où ils excelloient; il fit choix lui-même d'un bon nombre, auxquels il envoya

les ſommes qu'il leur avoit deſtinées, dont voici la liſte avec la note :

Au ſieur *de la Chambre*, ſon Médecin ordinaire, excellent homme pour la Phyſique & pour la connoiſſance des paſſions & des ſens, dont il a fait divers Ouvrages fort eſtimés, une penſion de. . . 2000 l.

Au ſieur *Conrard*, lequel, ſans connoiſſance d'aucune autre langue que ſa maternelle, eſt admirable pour juger de toutes les productions de l'eſprit, une penſion de. . . . 1500

Au ſieur *Le Clerc*, excellent Poëte François. 600

Au ſieur *Pierre Corneille*, premier Poëte Dramatique du monde. 2000

Au ſieur *Deſmaretz*, le plus fertile Auteur, & doué de la

plus belle imagination qui ait jamais été. . . . . 1200 l.

Au ſieur *Ménage*, excellent pour la critique des pièces. 2000

Au ſieur Abbé *de Pure*, qui écrit l'Hiſtoire en Latin pur & élégant. 1000

Au ſieur *Boyer*, excellent Poëte François. 800

Au ſieur *Corneille le jeune*, bon Poëte François & Dramatique. 1000

Au ſieur *Molière*, excellent Poëte Comique. 1000

Au ſieur *Benſerade*, Poëte François fort agréable. 1500

Au Père *Le Cointre*, de l'*Oratoire*, habile pour l'Hiſtoire. 1500

Au ſieur *Godefroi*, Hiſtoriographe du Roi. 3600

Au ſieur *Huet*, de *Caen*, grand

perſonnage qui a traduit *Origène*. . . . . 1500 l.
Au ſieur *Charpentier*, Poëte & Orateur François. 1200
Au ſieur Abbé *Cotin*, idem. . 1200
Au ſieur *Sorbière*, ſavant ès Lettres humaines. 1000
Au ſieur *Dauvrier*, idem. . . . 3000
Au ſieur *Ogier*, conſommé dans la Théologie & les Belles-Lettres. 1500
Au ſieur *Vallier*, profeſſant parfaitement la Langue Arabe. 600
A l'Abbé *Le Vayer*, ſavant ès Belles-Lettres. 1000
Au ſieur *Le Laboureur*, habile pour l'Hiſtoire. 1200
Au ſieur *de Sainte-Marthe*, id. 1200
Au ſieur *Du Perrier*, Poëte Latin. 800
Au ſieur *Fléchier*, Poëte François & Latin. 800

Aux ſieurs *de Valois* frères, qui écrivent l'Hiſtoire en Latin. 2400 l.

Au ſieur *Mauri*, Poëte Latin. 600

Au ſieur *Racine*, Poëte François. 800

Au ſieur Abbé *de Bourzeis*, conſommé dans la Théologie poſitive Scholaſtique, dans l'Hiſtoire, les Lettres humaines & les Langues Orientales. 3000

Au ſieur *Chapelain*, le plus grand Poëte François qui ait jamais été, & du plus ſolide jugement. 3000

Au ſieur Abbé *Caſſagne*, Poëte, Orateur, & ſavant en Théologie. 1500

Au ſieur *Perrault*, habile en Poéſie & en Belles-Lettres. 1500

Au ſieur *Mézerai*, Hiſtoriographe. 4000

Les étrangers ſont *Heinſius*, *Voſſius*, *Huyghens*, (Hollandois qui a inventé les Pendules) *Beklerus*, &c. dont les penſions ſont de 12 & de 1500 liv.

Le Pape *Benoît XIII* (*Urſini*) voulant, en 1725, accorder aux Evêques l'honneur de lui baiſer la main ; les Cardinaux lui firent à ce ſujet des repréſentations, cet honneur n'étant dû qu'à eux. Cela n'empêcha pas *Duclos* de prendre cette liberté avec *Clément XIV*, qui en rit.

Madame *de Cornuel* (fameuſe par ſes bons mots) diſoit : « Quand tout ce » qui ſe dit de l'autre monde, ne ſeroit » qu'un bruit de ville, cela vaudroit » bien la peine de s'en informer. »

L'Abbé *de Longuerue* étant à ſon Abbaye *du Jard*, ſes Religieux lui de-

mandèrent, un jour, quel étoit ſon Confeſſeur ? « Quand vous m'aurez dit (répondit l'Abbé) » quel étoit celui » de *S. Auguſtin*, je vous nommerai » le mien. »

Il eſt vrai que nous avons ſes *Confeſſions*, mais il n'y parle pas de ſon *Confeſſeur*.

Fouquet de la Varenne, qui d'abord étoit garçon de cuiſine chez *Catherine*, Ducheſſe *de Bar*, ſœur de *Henri IV*, parut aſſez intelligent à ce Prince, pour qu'il le chargeât du département de la galanterie; poſte plus lucratif qu'honorable. Il fit en peu de temps une telle fortune, que la Ducheſſe lui dit : « Tu » as plus gagné à porter les poulets de » mon frère, qu'à piquer les miens ! ». Il avoit beaucoup d'eſprit, & paſſa bientôt de l'intrigue à la négociation. *Henri IV* l'employa dans la politique, & le chargea d'affaires qui exigeoient

autant de courage que d'habileté. *La Varenne* ne cherchoit point à en impoſer ſur ſes premiers emplois. Le Chancelier, avec qui il eut une diſcuſſion, voulant l'humilier en les lui rappelant : « Point » d'airs de mépris ? (lui dit *La Varenne*) » ſi le Roi avoit vingt ans de moins, je » ne troquerois pas ma place contre la » vôtre. »

Dès qu'il vit que ſon Maître craignoit les *Jéſuites*, il voulut s'en faire des amis, contribua plus que perſonne à leur rétabliſſement, & finit par s'y attacher de plus en plus par ſes propres ſervices. Il fut le fondateur de leur célèbre Maiſon de *La Flèche*, & s'y retira après la mort de *Henri IV*. Il s'amuſoit ſouvent à tirer au vol. Un jour il apperçut ſur un arbre une Pie, qu'il vouloit faire partir pour la tirer ; lorſque la Pie ſe mit à crier *Maquereau*. Croyant que c'étoit le Diable qui lui reprochoit ſon ancien métier, il tomba en foibleſſe, la fièvre le ſaiſit, &

il mourut au bout de trois jours, ſans qu'on pût lui perſuader que cette Pie étoit un oiſeau domeſtique échappé de chez quelque voiſin, où elle avoit appris à parler ainſi.

Le diſcours de *Louis XIV*, à Monſeigneur le Dauphin, (Manuſcrit) eſt certainement du Roi, qui le dicta à *Péliſſon*.

Lorſque ce Prince, ſur la fin de ſa vie, fit brûler beaucoup de papiers, le Duc, depuis Maréchal *de Noailles*, qui étoit avec le Roi, lui demanda avec inſtance, & obtint ce diſcours, qu'il dépoſa dans la ſuite à la Bibliothèque du Roi, le 6 ſeptembre 1758.

Quelques jours après la mort de l'Abbé *d'Olivet*, en 1768, il parut un Recueil d'Opuſcules littéraires, dont ce diſcours fait le premier article. J'ai eu la curioſité de confronter l'imprimé avec le manuſ-

crit, qui contient trois cahiers. Il eſt aſſez conforme aux deux premiers; mais on a ſupprimé dans l'imprimé pluſieurs choſes du troiſième cahier, qu'il falloit conſerver; ne fût-ce que pour faire voir que *Louis XIV* n'approuvoit pas les violences contre les *Proteſtans*.

Par exemple, ceci : « Il me ſemble, » mon fils, que ceux qui vouloient em- » ployer des remèdes extrêmes & vio- » lens, ne connoiſſoient pas la nature » de ce mal, cauſé en partie par la » chaleur des eſprits, qu'il faut laiſſer » paſſer & s'éteindre inſenſiblement, » plutôt que de la rallumer de nouveau » par une forte contradiction; ſur-tout » quand la corruption n'eſt pas bornée » à un petit nombre connu, mais répandu » dans toutes les parties de l'Etat; & » d'ailleurs les *Réformateurs* diſoient » vrai, viſiblement, en pluſieurs cho- » ſes.... Le meilleur moyen pour ré- » duire peu à peu les *Huguenots* de mon

» Royaume, étoit de ne les point preſſer
» du tout par aucune rigueur nouvelle
» contre eux. »

Voilà des omiſſions de Prêtres, qui voudroient tout mettre à feu & à ſang, par charité !

Voltaire ayant donné à Madame *de Pompadour* une copie manuſcrite de ſon Hiſtoire de la guerre terminée en 1748, par la paix d'*Aix-la-Chapelle*, finiſſoit ainſi l'Hiſtoire :

» Il faut avouer que l'Europe peut
» dater ſa félicité du jour de cette paix...
» On apprendra avec ſurpriſe qu'elle
» fut le fruit des conſeils preſſans d'une
» jeune Dame d'un haut rang, célèbre
» par ſes charmes, par des talens ſin-
» guliers, par ſon eſprit, & par une
» place enviée. Ce fut la deſtinée de
» l'Europe dans cette longue querelle,
» qu'une femme la commença, & qu'une

» femme la finit. La ſeconde a fait au-
» tant de bien que la première avoit
» cauſé de mal, s'il eſt vrai que la
» guerre ſoit le plus grand des fléaux
» qui puiſſent affliger la terre, & que
» la paix ſoit le plus grand des biens
» qui puiſſent la conſoler. »

Cet article ne fut point imprimé.

Le public a toujours ſoupçonné que *Madame* (*Henriette d'Angleterre*) épouſe de *Monſieur*, Frère unique du Roi, étoit morte empoiſonnée.

Le 30 juin 1670, *Madame* étant à *S. Cloud* en parfaite ſanté, but un verre d'*eau de chicorée*. Dans l'inſtant elle ſentit des douleurs aiguës dans l'eſtomac; les convulſions ſuivirent; & ſix heures après elle étoit morte.

Il eût été difficile de ne pas ſoupçonner de poiſon une mort ſi prompte & ſi caractériſée!... Mais ce n'eſt plus

un ſoupçon, c'eſt un fait certain, quoique les preuves en ſoient connues de très-peu de perſonnes.

Le Roi, frappé de cette mort, & des circonſtances qui l'avoient précédée, fit venir devant lui *Morel*, Contrôleur de la bouche de *Madame*. Il fut introduit ſecrètement, la nuit même qui ſuivit la mort de cette Princeſſe, dans le Cabinet du Roi, qui n'avoit avec lui que deux Domeſtiques de confiance, & l'Officier des Gardes-du-Corps qui amenoit *Morel*.

» Regardez-moi ? (lui dit le Roi) » & ſongez à ce que vous allez dire !... » Soyez ſûr de la vie ſi c'eſt la vérité.... » Mais, ſi vous oſez me mentir ? votre » ſupplice eſt prêt.... Je ſais que *Ma-* » *dame* eſt morte empoiſonnée : mais » je veux ſavoir les circonſtances du » crime.

» Sire, répondit *Morel* ſans ſe dé- » concerter, *V. M.* me regarde, avec

» juſtice, comme un ſcélérat : mais après » ſa parole ſacrée, je ſerois un imbécille » ſi j'oſois lui mentir. *Madame* a été » empoiſonnée ; le Chevalier *de Lor-* » *raine* a envoyé, de *Rome*, le poiſon » au Marquis *d'Effiat ;* & nous l'avons » mis dans l'eau que *Madame* a bue.

» Mon Frère (reprit le Roi) le ſa- » voit-il ?... *Monſieur ?* (dit *Morel*) » nous le connoiſſons trop pour lui avoir » confié notre ſecret ! »

Alors, le Roi reſpirant : « Me voilà » ſoulagé ! (s'écria-t-il)... Sortez. »

Pour entendre ce qui regarde le Chevalier *de Lorraine* & le Marquis *d'Effiat*, il faut ſavoir que le Chevalier *de Lorraine*, d'une figure charmante, d'un eſprit ſéduiſant & ſans aucun principe, étoit aimé de *Monſieur*, dont le goût étoit connu. Le Chevalier avoit un tel aſcendant ſur ſon eſprit, qu'il exerçoit ſur la Maiſon un tel empire, & qu'il en abuſoit au point que *Madame* n'éprou-

voit que des insolences, qu'elle n'auroit pas eu à craindre d'une rivale.

Le Chevalier *de Lorraine* avoit envoyé le poison au Marquis *d'Effiat*, premier Ecuyer de *Monsieur*, son correspondant & son ami, autant que des scélérats peuvent l'être. *D'Effiat* étoit petit-fils du Maréchal de ce nom, & fils du frère aîné de *Cinq-Mars*, Grand Ecuyer, décapité à *Lyon* avec *de Thou*. C'étoit un homme de beaucoup d'esprit, & qui, ayant connu ce que le Chevalier *de Lorraine* étoit à *Monsieur*, s'y étoit totalement dévoué.

Un des trois témoins de l'interrogatoire de *Morel*, a dit le fait au Procureur général, *Joly de Fleury*, père de celui d'aujourd'hui (1771); & le Roi l'avoit dit à Mademoiselle *de la Chausseraye*.

Quelque indignation que la présence du Chevalier *de Lorraine* & du Marquis *d'Effiat* pût réveiller dans le cœur du Roi; ce Prince, ne voulant pas laisser

ſoupçonner qu'il fût rien de cet affreux ſecret, traita extérieurement *d'Effiat* comme à l'ordinaire, & accorda, après quelque temps, à *Monſieur*, le retour du Chevalier.

Il ne s'agit plus que d'expliquer pourquoi le Chevalier fit empoiſonner *Madame.*

Louis XIV voulant porter la guerre en *Hollande*, voulut d'abord s'aſſurer de *Charles II*, Roi d'*Angleterre.* Pour y parvenir, il engagea *Madame*, ſœur de *Charles*, à paſſer en *Angleterre;* & pour que ce voyage parût un effet du haſard, & non d'un projet politique, *Louis XIV* parut aller viſiter ſes conquêtes des Pays-Bas, & y mena toute la Cour. *Madame* alors prit le prétexte du voiſinage, pour demander la permiſſion de paſſer la mer, & aller voir ſon frère.

Il n'y avoit d'abord qee M. *de Turenne* & *Louvois* d'inſtruits du vrai motif de ce voyage : mais M. *de Turenne*,

amoureux de Madame *de Coetquen*, lui en confia le ſecret, afin qu'elle prît ſes meſures pour en être : celle-ci, qui aimoit le Chevalier *de Lorraine*, ne manqua pas de lui dévoiler ce myſtère ; & le Chevalier n'eut rien de plus preſſé que d'en inſtruire *Monſieur*. Ce Prince, outré qu'on eût eu aſſez peu d'égard pour lui cacher un projet où ſa femme jouoit le principal rôle, n'oſant exhaler ſon reſſentiment contre le Roi, traita *Madame* ſi mal, que le Roi, dans la crainte que cette diſſention domeſtique ne fît un éclat qui pourroit divulguer le ſecret du voyage d'*Angleterre*, fit arrêter le Chevalier *de Lorraine*, l'envoya priſonnier à *Pierre-Enciſe*, & de là au Château *d'If*.

Alors *Monſieur*, plus furieux que jamais, ſe retira à *Villers-Coterets*, & y emmena ſa femme. Le Roi, employant à-la-fois l'autorité & la douceur, envoya M. *Colbert* à *Villers-Coterets*, pour or-

donner le ſecret du voyage à *Monſieur*, & le ramener à la Cour. On convint qu'il reviendroit, & que le Chevalier *de Lorraine* ſortiroit de priſon, mais qu'il iroit pour quelque temps en *Italie*. Le Roi fit enſuite la tournée de *Flandres*, qui couvroit le voyage de *Madame* en *Angleterre*; d'où elle revint le 12 de juin, après avoir engagé *Charles II* à s'unir à la *France* contre la *Hollande*.

Pendant ce temps, le Chevalier *de Lorraine*, qui ſentoit qu'il n'obtiendroit jamais ſon rappel que du conſentement de *Madame* (ce qu'elle étoit fort éloignée d'accorder), prit le parti de s'en défaire par le poiſon.

Le Roi le fit pourtant revenir dans la ſuite, & s'en ſervit pour contenir & gouverner *Monſieur*.

Le Chevalier *de Lorraine* mourut en 1702.

L'Abbé *de Choiſi*, à propos de la ferme du *Tabac*, parle d'un bail où le Fermier donna ſix cens mille livres de pot-de-vin, ſans marquer l'année. Il pourroit bien avoir pris pour pot-de-vin, le prix réel de la ferme.

Le premier bail du *Tabac* eſt du mois de novembre 1674 : il fut affermé avec le droit ſur l'étain, pour ſix ans, à *Jean Breton*, les deux premières années cinq cens mille livres, & les quatre dernières deux cens mille livres de plus.

Elle fut cédée à la *Compagnie des Indes*, en 1720, pour quinze cens mille livres; & elle eſt aujourd'hui (en 1771) de vingt-ſept millions.

Caumartin, Conſeiller d'Etat, mort en 1720, fut le premier homme de robe qui porta un habit de velours : ce qu'on trouvoit alors un luxe déplacé.

Le Comte *de Teſſin*, Gouverneur du Prince Royal de *Suède*, après avoir été comblé d'honneurs pendant le cours d'une longue vie, & avoir paru le plus heureux des hommes, a ordonné qu'on mît ſur ſa tombe : *Tandem felix !*

Il étoit l'Auteur d'un Conte, ſur les eſtampes duquel *Duclos* a fait celui d'*Acajou*.

Avant le règne de *Louis XV*, aucun Officier des Maiſons des Princes du Sang ne pouvoit monter dans les caroſſes du Roi. On n'accordoit cet honneur qu'aux grands Officiers des fils ou petit-fils de *France ;* c'eſt-à-dire, de la Famille Royale. Les gens ſévères ſur l'étiquette, trouvèrent fort mauvais que M. le Duc *de Bourbon*, qui conduiſoit à *S. Denis* le corps de *Louis XIV*, eût fait monter avec lui *Dampierre*, ſon premier Ecuyer, dans le caroſſe du Roi, quoique *Dam-*

pierre

pierre Cugnac fût, par ſa naiſſance, fait pour y monter, s'il n'eût pas été Domeſtique du Prince.

Le Maréchal *de Duras*, mort en 1704, diſoit au Roi, qu'il comprenoit bien qu'un Roi trouvât un Confeſſeur qui gagnoit aſſez dans ce monde pour ſe damner dans l'autre; mais qu'il ne comprenoit pas que ce Confeſſeur en trouvât un pour lui.

L'Abbeſſe *de Maubuiſſon*, fille de *Frédéric V*, Electeur Palatin, & d'une fille de *Jacques I*, Roi d'*Angleterre*, & dont la naiſſance étoit le moindre mérite, pria Madame *de Chaulnes*, Abbeſſe de *Poiſſy*, d'aſſiſter à une bénédiction d'Abbeſſe qui devoit ſe faire à *Maubuiſſon*. Celle-ci fit dire qu'elle ne pouvoit y aller, à moins que Madame

de Maubuiſſon ne promît de lui donner la main.

» Dites à Madame de *Poiſſy* (répon-
» dit Madame *de Maubuiſſon*) qu'elle
» n'ait point d'inquiétude ſur ce ſujet :
» depuis que je ſuis Religieuſe, je ne
» diſtingue ma main droite de ma gau-
» che, que pour faire le ſigne de la
» croix. »

La Princeſſe *de Soubiſe* ayant écrit à Madame *de Maintenon*, & ſigné, *avec reſpect ;* la Marquiſe termina ſa réponſe par cette phraſe : « A l'égard du *reſpect*,
» qu'il n'en ſoit point queſtion entre
» nous ; vous n'en pourriez devoir qu'à
» mon âge ; & je vous crois trop polie
» pour me le rappeler. »

La réponſe étoit adroite, & d'une femme qui ne vouloit ni convenir, ni déſavouer que le Roi l'eût épouſée.

Le Père *Neuville*, *Jéſuite*, avoit fait, ſous les yeux du Maréchal *de Belle-Iſle*, un mémoire contre le Duc *de Choiſeul*. Après la mort du Maréchal, ce mémoire tomba entre les mains du Duc ; mais il n'en connoiſſoit pas l'écriture. Le *Jéſuite*, pour plaire, ſuivant l'eſprit de la Société, au nouveau Miniſtre, lui écrivit, pour lui demander la permiſſion de le nommer avec éloge dans l'oraiſon funèbre du Maréchal.

Le Duc, par l'écriture de la lettre, connut celle du mémoire. Le *Jéſuite* prononça, aux *Invalides*, dans ſon oraiſon funèbre, le trait à la louange du Duc *de Choiſeul ;* & ſur le compliment qu'on lui en fit : « Le Père *Neuville*, » (dit-il) fait de beaux diſcours, & de » méchans mémoires. »

Lorſque les Conférences ſe tenoient à l'Abbaye de *S. Germain-des-Prés*,

chez le Cardinal *d'Eſtrées*, le Père *Lalemand*, *Jéſuite*, s'aviſa de dire, « Que » rien n'étoit plus avantageux pour un » Etat que l'*Inquiſition*, & qu'il fau- » droit l'établir en France. »

Le Maréchal *d'Eſtrées*, qui, ayant dîné à l'Abbaye, ſe trouvoit préſent à cette converſation qui précédoit la Conférence, dit avec douceur au *Jéſuite* : « Que ſans le reſpect qu'il avoit » pour la Maiſon, il le feroit jeter par » la fenêtre. »

La Terre de *Courſon* appartenoit à un Gentilhomme nommé *de Fargues*. Après les troubles de la *Fronde*, où il avoit joué un rôle contre la Cour, l'amniſtie publiée, il s'étoit retiré dans ſa Terre, où il vivoit tranquille, aimé & eſtimé de tous ſes voiſins. Le Comte *de Guiche*, le Marquis, depuis Duc *Du Lude*, *Vardes* & *Lauzun*, s'étant égarés la nuit à

un retour de chaſſe, & cherchant un aſyle, la lumière qu'ils apperçurent les guida vers le lieu d'où elle partoit, qui étoit *Courſon*, où ils demandèrent retraite juſqu'au jour.

De Fargues les reçut avec joie, leur fit ſervir à manger, & les combla de politeſſes. De retour à la Cour, ils contèrent au Roi leur aventure, & ſe louèrent beaucoup de *de Fargues*.

A ce nom, qui réveilla dans le cœur du Roi ſe reſſentiment de la *Fronde* : » Comment ! (dit-il) ce coupable-là » eſt dans le Royaume, & ſi près de » moi ? »... Il manda le Premier Préſident *de Lamoignon*, & lui ordonna de faire rechercher toute la vie de *de Fargues*. Malheureuſement, il ſe trouva coupable d'un meurtre (les crimes n'avoient pas dus être fort rares dans des temps de trouble) ; & le Procureur général eut ordre de pourſuivre l'accuſé, qui fut arrêté, condamné & décapité,

malgré l'*amniſtie* qui ſembloit avoir dû effacer tout ce qui étoit arrivé auparavant. Quoi qu'il en ſoit, ſes biens furent confiſqués, & le Roi donna la Terre de *Courſon* au Premier Préſident.

Le Surintendant *Bullion* fit frapper les premiers *Louis d'or.*

Ayant donné à dîner au premier Maréchal *de Grammont*, au Maréchal *de Villeroi*, au Marquis *de Souvré* & au Comte *de Haute-Feuille*, il fit ſervir au deſſert trois baſſins remplis de *louis*, dont il leur permit de prendre ce qu'ils en voudroient. Ils ne ſe firent pas trop prier, & s'en retournèrent leurs poches ſi pleines, qu'ils avoient peine à marcher : ce qui faiſoit beaucoup rire *Bullion.* Le Roi, qui faiſoit les frais de ces plaiſanteries, ne devoit pas la trouver tout-à-fait ſi bonne.

On contoit devant *Mairan*, qu'il y avoit une Boucherie à *Troyes*, où jamais la viande ne ſe gâtoit, quelque chaleur qu'il fît. Il demanda ſi dans le pays on n'attribuoit point cette conſervation à quelque choſe de particulier ? On lui dit qu'on l'attribuoit à un Saint révéré dans le lieu : « Eh bien ! (dit *Mairan*) je me » range du côté du miracle, pour ne » pas compromettre ma phyſique. »

Le dernier Duc *de Leſdiguières*, Commandant à *Lyon*, donnoit de ſon carroſſe la bénédiction aux paſſans. Etant fort vieux, il ſe maria. Le Cardinal *de Coaſlin*, Evêque *d'Orléans* & oncle de celui de *Metz*, demanda au vieux Duc, pourquoi il ſe marioit ? Pour avoir des enfans (répondit-il).... Mais (répliqua le Cardinal), votre future eſt, dit-on, bien vertueuſe !

Rivaroles, Gentilhomme *Piémontois*, devenu Lieutenant général & Grand'-Croix de *S. Louis*, au ſervice de *France*, avoit eu une jambe emportée d'un coup de canon. Il ſe trouva depuis à la bataille de *Nerwinde*, où ſa jambe de bois fut emportée d'un pareil coup : « Au diable » les ſots ! (s'écria-t-il) qui ne ſavent » pas que j'en ai d'autres dans mon » équipage. »

Delphini, Nonce en France en 1708, entretenoit publiquement une Maîtreſſe. *Louis XIV* lui fit dire ce qu'il penſoit de cette indécence. *Delphini* fit répondre, « qu'il étoit fort obligé au Roi ; mais » qu'il n'avoit jamais penſé à être Car- » dinal par la protection de la *France*. » Il continua de vivre comme il faiſoit, & reçut enfin la barette de la main du Roi.

L'Empereur *Léopold*, mort en 1705, aimoit paſſionnément la muſique, & en compoſoit d'agréable : telle que le menuet parodié, *Quel caprice !* &c. Etant près de mourir, après avoir fait ſes dernières prières avec ſon Confeſſeur, il fit venir ſa Muſique, & expira au milieu du concert.

Clermont-Tonnerre, neveu du glorieux Evêque de *Noyon*, étoit attaché à la Maiſon *d'Orléans*, & diſoit : « Qu'il ne » ſavoit pas pourquoi il y reſtoit ? *Ma-* » *dame* (mère du *Régent*), ajoutoit-il, » eſt le plus ſot homme du monde, & » *Monſieur* la plus ſotte femme. »

Dom Alonzo Manrique, Grand d'*Eſpagne*, & Grand-Ecuyer de *Philippe V*, ſuivant à la chaſſe la Reine, première femme de *Philippe ;* cette Princeſſe

tomba de cheval le pied embarraſſé dans l'étrier. *Alonzo* ſaute à terre, la dégage, remonte, & gagne au grand galop un Couvent, pour ſe ſouſtraire à la mort, comme ayant touché le pied de la Reine.

Tous les Miniſtres du temps de Madame *de Maintenon*, concertoient avec elle ce qu'ils devoient faire au travail du Roi. Le Comte *de Torcy*, ayant le département des affaires étrangères, & le ſecret de la poſte, ſe refuſa toujours à cette ſervitude.

La ſépulture des Rois & de la Famille Royale d'*Eſpagne*, eſt à l'*Eſcurial*. Le lieu le plus diſtingué de cette ſépulture ſe nomme le *Panthéon*, bâti ſur le modèle de celui de *Rome*, & l'on n'y met que les Rois & les Reines qui ont eu

des enfans. On met dans un lieu ſéparé, les Infans & les Reines qui n'ont point eu d'enfans, après avoir laiſſé pourrir & deſſécher leurs corps dans une muraille qu'on nomme le *Pourriſſoir*, où il y a des trous pratiqués pour cet uſage. Le corps du Duc *de Vendôme*, mort à *Vignarot*, a été placé dans le *pourriſſoir*; mais on ne l'en a point retiré.

Philippe V ayant fait ouvrir le cercueil de *Dom Carlos*, on trouva ſa tête à ſes pieds. Sur quoi, quelqu'un parlant aux *Hiéronimites* de la ſévérité de *Philippe II*, à l'égard de *Dom Carlos*; un de ces Moines, ignorant & ſuperſtitieux, répondit : « Que ce Prince étoit bien » coupable! puiſque le Pape avoit per» mis ſa mort. »

A *Tours*, au procès du Père *Bourgoin*, Prieur des *Jacobins*, qui fut écartelé comme le plus criminel des complices de *Jacques-Clement*; *Hurault de l'Hôpital*, qui fut depuis Archevêque d'*Aix*, & l'un des Juges lors du procès *de Bourgoin*, opina que dorénavant, en horreur de cet Ordre, il falloit que le Bourreau fût vêtu en *Jacobin*.

Le 18 février 1677, le Parlement de *Paris* abolit le *Congrès*, qui, depuis 120 ans, étoit en uſage ſans Loi qui l'eût établi, ayant été introduit par l'Officialité.

L'abolition s'en fit à l'occaſion du mariage de *Cordouan*, Marquis *de Langei*, avec une *Saint-Simon Courtaumer*.

Après trois ans d'habitation le mariage fut déclaré nul, pour cauſe d'impuiſſance, par Arrêt du 8 février 1659.

La femme épouſa enſuite le Marquis

de Boeſle Caumont, & *Langei* épouſa *Diane de Montault de Noailles*, dont il eut ſept enfans. Il avoit proteſté devant Notaires contre l'Arrêt.

Le Cardinal *d'Eſtrées*, devenu très-infirme, cherchant un adouciſſement à ſon état dans l'aſſiduité aux aſſemblées de l'Académie, demanda qu'il lui fût permis de faire apporter un ſiège plus commode que les chaiſes qui étoient alors en uſage; car il n'y avoit qu'un fauteuil pour le Directeur. On en rendit compte au Roi, qui, prévoyant les conſéquences d'une pareille diſtinction, ordonna à l'Intendant du *Garde-meuble*, de faire porter quarante fauteuils à l'Académie; & confirma par-là & pour toujours l'égalité académique.

En mars 1753, *Farinelli* reçut une boîte de criſtal de roche, enrichie de diamans, de la part de l'*Empereur* & de l'*Impératrice*, avec leurs portraits. Toute l'*Eſpagne* en fut indignée. L'*Empereur* fit plus quelques mois après : il écrivit de ſa main à *Farinelli*, une lettre remplie de proteſtations d'eſtime, de louanges & d'aſſurances de protection dans tous les événemens.

Ce *Farinelli*, de Muſicien *caſtrat*, étoit devenu favori du Roi d'Eſpagne, *Ferdinand*, fils de *Philippe V*.

Cafarielli, autre Muſicien de même eſpèce, diſoit : « Que *Farinelli* étoit » Miniſtre, & qu'il le méritoit bien ; » car c'étoit la plus belle voix qu'il eût » jamais entendue. »

Il s'eſt retiré, depuis la mort du Roi & de la Reine d'*Eſpagne*, à *Bologne* ; & n'a jamais été inſolent dans ſa proſpérité.

Le desir de plaire à Madame *de Vilette*, fit entreprendre à *Helvetius* le Livre de l'*Esprit*. Il fit le premier Chapitre pour lui expliquer un passage de *Locke* qu'elle n'entendoit pas.

Helvetius n'a couru la carrière des Lettres que par émulation. Il vit un jour, étant fort jeune, *Maupertuis* au Palais Royal, entouré de femmes qui le caressoient ; & *Helvetius* étoit né avec un grand penchant pour le sexe. Il partit de là, & chercha par les lettres à se donner la même considération.

T...., le Censeur du Livre de l'Esprit, dit qu'il n'avoit pas vu la note sur *Malebranche*, dans le Livre dont il s'agit, tandis qu'elle étoit paraphée de sa main. Il vouloit plus : il vouloit nier qu'il eût vu le Livre, & assurer qu'on lui en avoit fourni un autre qui n'étoit point celui qui parut.

Ses amis l'empêchèrent de se déshonorer, sous prétexte de se tirer d'affaire.

Dans le temps des perſécutions qu'on ſuſcita à *Helvetius* pour ſon Livre de l'*Eſprit*, il reçut une lettre d'une M...., comme elles en écrivent tous les jours aux gens qu'elles ſavent un peu à leur aiſe. Elle lui propoſoit un fille jeune & charmante.

Cette lettre avoit été écrite à la perſuaſion d'un *Jéſuite*, qui imaginoit qu'*Helvetius* ſe ſeroit rendu à l'invitation, afin de le repréſenter à la Reine, qui le protégeoit, comme un libertin indigne de ſes bontés. *Helvetius* eut la certitude de cette manœuvre par la M.... même, qui, pour de l'argent, lui avoua tout.

Le Duc d'*Anjou* allant régner en *Eſpagne*, & ſes frères le conduiſant : » Vous allez être Roi d'*Eſpagne*, lui » dit le Duc *de Bourgogne*, & moi je » ſerai Roi de France. Il n'y a que ce » pauvre *Berry*.... Et moi, interrompit vivement le Duc *de Berry*, âgé de 13

ans, » je ſerai Prince d'*Orange*, & je » vous ferai enrager tous deux. »

Rien ne prouve mieux l'idée qu'on avoit en *France* du Roi *Guillaume III*, & ne fait mieux ſon éloge.

La Enſenada, né dans l'obſcurité, avoit d'abord tenu les Livres d'un Banquier de *Cadix*. Des talens fort ſupérieurs à ſon état le firent bientôt connoître. Il s'éleva par degrés, fut Intendant d'armée, & de là paſſa dans le Miniſtère, où il parut avec l'éclat d'un homme qui s'eſt créé lui-même. Ayant reçu du Roi un titre de Marquis; le nom qu'il prit (*La Enſenada*, en ſoi rien,) prouve combien il étoit au deſſus de la vanité, ou du moins que ſon amour-propre n'étoit pas d'un ordre commun. Son vrai nom étoit *Zeno Somo de Silva* (*a*).

(*a*) Pluſieurs Eſpagnols ont pris des noms en mémoire d'événemens dont ils ſe glori-

La Enſeñada & *Farinelli* s'étoient connus dans un temps où leur liaiſon ne faiſoit déroger ni l'un, ni l'autre.

S'étant retrouvés à la Cour, l'un en place, l'autre en faveur, ils continuèrent d'être amis. *Farinelli* ſe déclara tel avec courage lors de la diſgrace de *La Enſenada :* il oſa montrer à la Reine le reſſentiment qu'il avoit de ce qu'elle ne s'y étoit pas oppoſée, demanda à ſe retirer, & ne céda qu'aux excuſes de cette Princeſſe, qui deſcendit à des baſſeſſes pour le retenir. A l'égard de *La Enſenada*, il ne ſe montra jamais ſi ſupérieur à ſa place, que lorſqu'il la perdit. Sur la permiſſion qu'on lui donna

---

fioient. Le Biſcayen *Orendayn*, prit le nom *de la Pas*, pour avoir ſigné la Paix en 1725, entre l'*Empereur* & *l'Eſpagne ; Tranſport Réal*, pour avoir conduit l'Infant en *Italie*. *Navarro*, après le combat de *Toulon*, en 1744, ſe fit nommer *Victoria*, quoiqu'il fût reſté à fond de cale pendant que *Decourt* combattoit.

d'emmener dans ſon exil un certain nombre de domeſtiques, il répondit : « Qu'il » en avoit eu beſoin dans ſon miniſtère ; » mais que dans l'état où il ſe retrou- » voit, il ſauroit encore bien ſe ſervir » lui-même. » Peu de jours après on lui envoya une partie de ſa maiſon.

Le Roi qui, en le déplaçant, s'étoit laiſſé entraîner par la cabale du Duc d'*Hueſcar*, le regrettoit, & n'en parloit qu'en diſant : « Le pauvre *La Enſe-* » *nada !* »

LETTRES
DU CARDINAL DE FLEURI,
Au Cardinal DE TENÇIN.

Verſailles, 24 juillet 1742.

MA ſanté s'affoiblit tous les jours, & mon eſtomac ne fait quaſi plus ſes fonctions. Il y a déja huit mois que ce mal a commencé; & le travail où je ſuis aſſujetti, auſſi bien que mon âge avancé, ne me permettent plus d'eſpérer qu'il puiſſe diminuer. Je ſonge donc, très-ſérieuſement, à me retirer. Je l'ai tenté inutilement pluſieurs fois; mais j'ai trop de confiance aux bontés du Roi, pour croire qu'il me refuſe cette grace, par la connoiſſance qu'il aura du dépériſſement entier de mes forces.

Votre Excellence connoît depuis trop long-temps le cas que je fais de ſes

talens & de ſes lumières, pour être ſurpriſe que je penſe à l'avoir pour mon ſucceſſeur : mais je n'en parlerai point, que je n'aie auparavant ſa réponſe ſur ce qu'elle penſe elle-même de cette propoſition. Il ne faut pas que *V. E.* ſoit effrayée du poids de cette place. Elle demande des ſoins & de l'application : mais, avec un ordre ſuivi, tout devient facile.

Ce qui me paroît le plus néceſſaire dans le commencement, eſt d'avoir un homme de confiance & capable de la ſoulager.

J'ai jeté les yeux ſur M. *d'Argenſon* le cadet, que le Roi voudroit bien mettre dans ſon Conſeil, & ſur lequel *V. E.* pourroit ſe repoſer d'une grande partie des détails.

Il a beaucoup d'eſprit, il eſt très-bien intentionné par principes, & zélé pour les affaires de la Religion ; il eſt doux, & d'un commèrce très-aimable ; & il

m'a paru, dans toutes les occaſions où il a été queſtion de *V. E.*, qu'il l'honoroit & en penſoit très-favorablement.

Je n'ai dit mon ſecret à perſonne du monde, pas même à lui; & je n'en parlerai au Roi que quand *V. E.* m'aura fait l'honneur de me confier ſes ſentimens. Si ſa ſanté eſt rétablie, je ne conçois pas qu'elle puiſſe & doive refuſer. Le changement de miniſtère a ſes avantages, & donne l'eſpérance qu'il en apportera auſſi dans les affaires. Quoique je ſois bien déterminé à ne me plus mêler de rien & à me borner au ſoin de mon ſalut, je prendrai la liberté, ſur-tout dans les commencemens, de vous faire part des notions générales que j'ai ſur le Gouvernement, & je répondrai avec une parfaite candeur à toutes les queſtions que *V. E.* jugera à propos de me faire.

J'ai le cœur François, j'aime ma patrie, & je ſuis tendrement attaché au

Roi : je ne le quitterai qu'avec regret, & forcé par mes infirmités & mon grand âge. Ma retraite ne diminuera pas mes ſentimens, qui ſont légitimes, & je donnerois ma vie pour ſon bonheur & pour ſa gloire : mais je ne pourrois plus lui être utile autant qu'il le faudroit ; il eſt prudent de prendre ſon parti, pour ne pas s'expoſer à tomber dans un délabrement de ſanté, d'eſprit & de corps, qui ſeroit auſſi déshonorant pour moi que préjudiciable à l'Etat.

V. E. eſt dans la maturité de l'âge, & elle a toute la vigueur de ſon eſprit : on ſe doit tout entier à ſon Maître & à ſa Patrie. Ayez du courage, & Dieu vous aidera. Vos intentions ſont droites : il faut ſeulement travailler à les faire connoître, & en convaincre le public. On va bien loin quand on a gagné ce point important.

Je ne m'étendrai pas davantage ſur ce projet ; & j'aurai impatience que *V. E.* me permette d'agir en conſéquence.

Je ne puis lui donner une marque plus essentielle de mon respect & de mon attachement.

Signé, le Cardinal DE FLEURI.

P. S. Je n'ai point de minute de cette lettre ; & si *V. E.* en gardoit une copie & vouloit bien me faire l'honneur de me la renvoyer, pour la montrer au Roi, je lui en serois très-obligé.

RÉPONSE

RÉPONSE.

Lyon, 27 juillet 1742.

J'AI été vivement touché de la Lettre particulière dont *V. E.* m'a honoré, & que j'ai l'honneur de lui renvoyer. Elle m'a pénétré de douleur & d'admiration; de douleur, par rapport à ſa ſanté; d'admiration, par les ſentimens de vertu qui y règnent.

J'aurai l'honneur de répondre à *V. E.* avec la ſimplicité & la vérité qu'exige la propoſition qu'elle a la bonté de me faire : que je ne puis, ni ne dois l'accepter.

Je manquerois à ce que je dois au Roi, à ce que je dois à *V. E.* Je ſuis incapable de la place qu'elle me deſtine.

Je ne ſuis point auſſi méchant que mes ennemis l'imaginent ; mais je n'ai ni autant d'eſprit, ni autant de talens que

l'on m'en croit. J'en ai peut-être assez pour réussir dans un ministère particulier, tel que celui de *Rome*, que je connois, & que j'ai étudié depuis longtemps : mais il s'en faut bien que j'aie ce qui est nécessaire pour un ministère tel que celui de *V. E.* Je ne me suis appliqué à rien de ce qui concerne le gouvernement général & les intérêts des Princes; & la Cour est un pays inconnu pour moi.

Je rends grace à *V. E.* d'avoir bien voulu me confier son secret, avant que d'en parler au Roi : Sa Majesté seroit peut-être blessée du refus, bien qu'il ne fût fondé que sur mon zèle pour sa gloire, & sur mon attachement à son service.

Dieu m'est témoin que je donnerois ma vie pour constater ces sentimens. Si j'ose même dire à *V. E.* que j'en donne au moins une petite preuve par mon séjour à *Rome*, où tout me déplaît, &

où je reſterai cependant tant & ſi long-temps que *S. M.* le jugera à propos. Je travaille actuellement à arranger l'adminiſtration de mon Diocèſe, de manière que je puiſſe, en y venant tous les deux ans, la concilier avec le poſte que j'occupe à *Rome*.

IIe. LETTRE DU CARDINAL DE FLEURI;

Au même.

30 juillet 1742.

L'AFFAIRE dont j'ai eu l'honneur d'écrire à *V. E.*, eſt ſuſpendue pour un temps. Je n'en ai point parlé : j'aurai l'honneur de vous en dire les raiſons une autre fois ; & le ſecret eſt toujours le même, ſans exception de perſonne.

RÉPONSE.

4 août 1742.

Le ſecret ne ſera point éventé : je me flatte que *V. E.* a l'expérience que je ſais le garder. L'importance de la choſe exige même un redoublement d'attention & de fidélité de ma part.

Depuis que je ſuis en *France*, j'ai appris, avec peine, principalement par celle qui peut en revenir à *V. E.*, les intrigues & les cabales qui agitent & diviſent la Cour, ainſi que la ville. Je vois avec étonnement, qu'il en eſt en *France* comme à *Rome*, où la gratitude eſt inconnue & mépriſée. On prétend même que je ſuis l'objet d'une partie de ces intrigues. Si la choſe eſt vraie, c'eſt en pure perte pour les Cabaliſtes. Je ne ſuis dans aucune intrigue ; &, grace à Dieu ! je n'y ai jamais été : je les déteſte,

comme citoyen & comme ſerviteur du Roi. Je me ſuis attaché très-ſérieuſement à *V. E.*, & je ne m'attacherai jamais qu'à elle & à mon Maître. Vous m'avez mis en état de n'avoir rien à deſirer ni à craindre. Je ne puis que tomber ſur mes pieds, ſoit à *Lyon*, dont la réſidence me charme, ſoit à *Rome*, où l'eſpérance de pouvoir être utile au ſervice du Roi & de la Religion, me conſole de tout ce qui m'y déplaît.

Au nom de Dieu ! que *V. E.* ne ſe laiſſe point abattre. Elle a plus de force & de courage qu'il n'en faut pour ſoutenir ſa ſituation préſente, & y trouver quelque remède.

IIIe. LETTRE DU CARDINAL DE FLEURI,

Au même.

11 août 1742.

J'AI déja eu l'honneur de mander à *V. E.* que je ne pouvois trop louer & admirer les motifs qui l'avoient empêché de ſe rendre aux premières ouvertures que je lui avois faites, & je ne ſuis pas en peine du ſecret de ſa part, qui n'eſt ſû de perſonne du monde ſans exception ; mais je ne crois pas que *V. E.* doive pouſſer la modeſtie juſqu'à refuſer une place dans le Conſeil du Roi, en qualité de Miniſtre : ce qui ne l'engagera à autre choſe qu'à dire ſon avis. Elle ſe mettra bientôt au fait des affaires courantes ; & j'avoue que je ſuis fort ſoulagé de devenir doublement ſon confrère, & de trouver en elle des con-

ſeils utiles & déſintéreſſés dans les conjonctures critiques où nous nous trouvons. Cette nouvelle place l'éloigneroit même moins de ſon Diocèſe ; & rien ne l'empêcheroit d'y aller quelquefois faire de petits voyages. J'y gagnerai beaucoup de mon côté, & *V. E.* n'y perdra rien du ſien.

J'eſpère d'elle une réponſe conſolante,

RÉPONSE.

18 août 1742.

LA Lettre particulière dont *V. E.* m'a honoré le 11 de ce mois, & que je reçus hier, excite en moi un combat qu'elle ſeule peut terminer. D'un côté, la reconnoiſſance que je lui dois & dont je ſuis pénétré, me preſſe, me fait même deſirer tout ce qui peut être de quelque ſoulagement & de quelque conſolation pour elle; de l'autre, j'ai lieu de craindre que, contente des ſentimens de mon cœur, elle ne trouve pas en moi, du côté des lumières & des talens, tout ce que lui font ſuppoſer les bontés ſingulières dont elle m'honore.

Je la ſupplie très-humblement, avec les plus vives inſtances, pour ſon honneur & pour le mien, j'oſe ajouter, pour le ſervice du Roi, de vouloir bien

peſer ces deux motifs.... Après quoi je me rendrai à ſes ordres. Heureux toutes les fois que je pourrai lui donner quelques marques de ma reconnoiſſance, de mon reſpect, & j'oſe dire de ma tendreſſe !

IVe. LETTRE.

DU CARDINAL DE FLEURI,

Au même.

26 août 1742.

JE ne perds pas un moment pour apprendre à *V. E.* que le Roi vient de déclarer qu'il lui avoit fait l'honneur de la choisir pour venir occuper une place dans son Conseil d'Etat ; Sa Majesté étant persuadée que *V. E.* ne la servira pas moins utilement dans ce nouvel emploi, que dans tous les autres qu'elle a déja exercés pour son service.

Je me flatte qu'elle ne doute pas de ma joie, & du plaisir que j'aurai de profiter de ses lumières.

LETTRE

DE

Mgr. LE CARDINAL DE FLEURI;

A M. DE KONIGSEC.

CE n'eſt qu'avec un extrême étonnement, Monſieur, que je reçois dans le moment, copie de la lettre que j'eus l'honneur d'écrire a *V. E.* le 11 du mois dernier; & qu'au lieu d'une réponſe dont je croyois pouvoir me flatter, j'apprends que cette lettre eſt dans les mains de tout le monde à *La Haye.*

Je ne devois pas m'attendre, ce me ſemble, qu'un témoignage de politeſſe & de confiance à un Miniſtre de votre réputation, ſur-tout de la part duquel j'avois reçu des aſſurances d'eſtime & de bonté, dût avoir un pareil ſort; & vous m'apprenez un peu durement aujour-

d'hui, que je me ſuis trompé. C'eſt une leçon dont je vous remercie, & dont je tâcherai de profiter ; mais que j'aime encore mieux avoir reçue, que de l'avoir donnée.

Je n'en ai pas uſé de même pour des lettres beaucoup plus importantes que j'ai reçues en différentes occaſions, quoique j'euſſe pu ſouvent en tirer de grands avantages.

Mais apparemment que l'uſage eſt différent à *Vienne* : il eſt juſte de s'y conformer.

Je ſais du moins me corriger ; & pour commencer à le faire, je me borne, Monſieur, à aſſurer *V. E.* de tous les ſentimens avec leſquels je ne ceſſe de l'honorer depuis ſon dernier voyage en *France*.

Louis XIV fit des préparatifs pour faire arrêter le Surintendant *Fouquet*, comme si c'eût été quelque Puissance redoutable. Il se donna la peine de faire exprès un voyage en *Bretagne*, sous prétexte des *Etats*. *Fouquet* l'y accompagna, comme un Ministre des plus utiles : il n'étoit plus alors que Surintendant des Finances ; car on l'avoit habilement engagé à se défaire de sa charge de Procureur général, qu'il vendit à M. *Fieubet*, dans la crainte que le Parlement ne s'opposât à la perte d'un de ses principaux Membres. Dénué de cette protection, il fut arrêté sans opposition & sans bruit à *Nantes* (*a*), suivant les Historiens, & à *Angers*, suivant *Bussy*, en septembre 1663. Il fut conduit comme un criminel d'Etat à *Paris*, où on érigea un Tribunal pour lui faire son procès, qui com-

(*a*) 5 septembre 1661, & conduit au Château d'*Angers*.

mença par les accuſations de Péculat & de crime d'Etat. On ne produiſit pas le troiſième grief, qui tenoit ſans doute plus au cœur du Roi que les deux premiers : C'étoit d'avoir voulu débaucher *La Vallière.* Cette fille, fière de la conquête du Roi, & d'ailleurs déſintéreſſée, ſe plaignit d'un ſujet aſſez inſolent pour avoir voulu chaſſer ſur les plaiſirs de ſon Maître, & le Maître, jaloux, n'en put pardonner le deſir. *Colbert* & *Le Tellier* ſervirent vivement ſa paſſion : ils étoient enragés de la ſupériorité que l'eſprit & la magnificence donnoit ſur eux ; & de ce qu'il s'étoit fait repréſenter avec un écureuil entre huit lézards & un ſerpent, & pour deviſe, *Quò me vertam, neſcio*, faiſant alluſion aux armes de chacun d'eux.

Ces deux Miniſtres, en conſéquence, n'épargnèrent rien pour faire des crimes de tout à *Fouquet :* comme d'avoir fortifié *Belle-Iſle ;* d'avoir fait du bien aux

Seigneurs indigens de la Cour ; d'avoir même régalé ſon Maître, en ſa Terre de *Vaux*, avec trop de ſplendeur.

La chaleur & la précipitation qu'on mit dans cette affaire, ſauva celui qu'on vouloit perdre : car, ayant furtivement fait enlever ſes papiers de ſa maiſon de *Saint-Mandé*, dans la crainte qu'on ne les détournât ; cela donna lieu à la meilleure défenſe du priſonnier, qui ſoutint que, par ce vol, on lui avoit ôté les moyens de faire connoître ſon innocence & la fauſſeté des accuſations.

Ce vol ſe découvrit, parce que dans l'endroit où l'on avoit enlevé les papiers de *Fouquet*, *Berrier*, commis à l'enlèvement, avoit laiſſé tomber, par mégarde, une Requête préſentée à *Colbert*. L'accuſé s'en prévalut très-utilement.

Le fidèle & habile *Péliſſon* compoſa les défenſes de *Fouquet*, dont il étoit commis ; & on fait grand cas de cet Ouvrage.

Ces mêmes défenſes perſuadèrent ſans doute une grande partie des Juges, qu'il étoit moins coupable qu'on ne l'avoit d'abord prétendu & répandu dans le monde. Mais comme il ne leur étoit pas permis de le déclarer innocent, il fut condamné au banniſſement par Arrêt du 4 décembre 1664. De vingt-deux Juges qui avoient été nommés pour faire ſon procès, neuf opinèrent pour la mort, & treize pour le banniſſement.

Le Roi, par un reſte d'animoſité, ne pouvant ſavoir libre un homme qu'il haïſſoit, commua la peine en une priſon perpétuelle. Il y vécut avec des mœurs ſi régulières & des ſentimens d'une réſignation ſi parfaite aux volontés de Dieu & du Roi, qu'il inſpira une compaſſion générale.

Il faut pourtant avouer que *Fouquet* avoit pouſſé la vanité, le luxe & la dépenſe, au-delà des bornes qu'un ſage courtiſan doit ſe preſcrire. Mais la péni-

tence qu'il en fit, fut plus honorable que ſa faute ne fut criminelle ; & peu de gens ont été auſſi grands qu'il le fut dans ſa captivité. Elle dura juſqu'à ſa mort, qui arriva dans la citadelle de *Pignerolles*, le 2 décembre 1680, à 66 ans. (*Voyez ſur ſa diſgrace*, Buſſy-Rabutin, *la Vie du Vicomte* de Turenne, *& ſurtout ſes Défenſes, édition de 1665.*)

Suivant les Mémoires de Madame *de Motteville*, la cauſe de ſon jugement peu favorable ; fut l'imprudence qu'il avoit eue de laiſſer derrière un miroir un Mémoire inſtructif, adreſſé à tous ſes amis, en cas qu'il fût arrêté. Cela fit préſumer qu'il ſentoit lui-même qu'il méritoit de l'être.

Il dut la vie à M. *d'Ormeſſon*, l'un de ſes Rapporteurs ; & *Roxante*, un de ſes Juges, Conſeiller au Parlement d'*Aix*, parla ſi hardiment en faveur de *Fouquet*, qu'il fut exilé à *Quimper*.

PRÉFACE

TROUVÉE dans les Papiers DE DUCLOS, pour un Manuſcrit intitulé : La Converſion de Mlle GAUTIER, *Comédienne, & depuis Carmélite, morte en 1757.*

MADEMOISELLE *Gautier*, Actrice reçue au Théâtre François en 1716, & retirée dix ans après, étoit grande, bien faite, beaucoup de fraîcheur, & d'un caractère violent. Elle faiſoit aſſez bien des Vers, & peignoit très-bien en miniature. Elle étoit d'une force prodigieuſe pour une femme, & peu d'hommes auroient lutté contre elle. Le Maréchal *de Saxe*, à qui elle avoit fait un défi, & qui, à la vérité, l'emporta ſur elle à la lutte au poignet, diſoit : Que de tous ceux qui

avoient voulu s'eſſayer contre lui, il n'y en avoit guère qui lui euſſent réſiſté auſſi long-temps qu'elle. Elle rouloit une aſſiette d'argent comme une oublie.

Mademoiſelle *Gautier* avoit eu pluſieurs Amans, & entre autres le grand Maréchal *de Virtemberg*, avec qui elle fit un voyage à la Cour du Duc. Ce Prince avoit une Maîtreſſe qu'il aimoit beaucoup. Soit que Mademoiſelle *Gautier* lui fût ſupérieure par la figure, & qu'elle s'imaginât que la beauté dût régler les rangs entre celles qui tirent de leurs charmes leur principale exiſtence, ſoit caprice ou jalouſie, elle fit tant d'impertinences à la favorite, que le Prince ordonna à Mademoiſelle *Gautier* de ſortir de ſa Cour.

Revenue à Paris, le dépit d'avoir été renvoyée, lui inſpira le deſſein de s'en venger ſur la favorite, par une inſulte d'éclat. Elle ſe rendit, *incognito*, à *Virtemberg*, & s'y tint cachée quelques jours, pour méditer ſur ſa vengeance.

Ayant appris que la Maîtreſſe du Duc étoit à la promenade, en calèche, elle en prit une qu'elle mena elle-même avec deux chevaux très-vifs; & paſſant avec rapidité derrière celle de ſon ennemie, elle enleva la roue, renverſa la calèche, ſe rendit du même train à ſon Auberge, où ſa chaiſe l'attendoit avec des chevaux de poſte, & repartit à l'inſtant pour éviter le châtiment dont elle ne pouvoit douter.

Elle eut depuis pour Amant le Comte *de Chémeroles*, fils & adjoint du Marquis *de Sommery*, Sous-Gouverneur du Roi. Il y avoit plus de douze ans qu'elle étoit *Carmélite*, lorſque *Chémeroles* mourut. L'Evêque de *Rieux*, ſon frère, me fit lire une lettre ſur cette mort, qu'il venoit de recevoir de cette Religieuſe: je n'en ai point lu de mieux écrite; elle étoit de huit pages, &, quoiqu'il y parût un peu de crainte ſur le ſalut de cet ancien Amant, la confiance dans la bonté

de Dieu étoit la partie dominante de la lettre. La Carmélite, d'une manière indirecte & avec autant de reſpect qu'une humble Religieuſe croit en devoir à un Evêque, donnoit quelques conſeils à celui-ci, dont la vie connue étoit on ne peut moins canonique.

Quoique Mademoiſelle *Gautier* eût eu des Amans aimables, elle n'avoit eu véritablement d'amour pour aucun; mais elle en conçut un violent pour *Quinault Dufreſne*, ſon camarade à la Comédie, de la figure la plus noble, que nous avons vu jouer avec tant d'applaudiſſemens, & qui n'a point encore été remplacé. Ils vécurent quelque temps enſemble; & Mademoiſelle *Gautier*, en devenant chaque jour plus paſſionnée, vouloit l'épouſer. J'ai tout lieu de croire, par ce que j'ai ſu depuis, qu'il le lui avoit fait eſpérer: mais s'étant refroidi autant qu'elle s'étoit enflammée, il ne voulut plus entendre parler de mariage;

& cette femme, ſi violente & ſi abſolue tant qu'elle n'avoit pas vraiment aimé, tomba dans l'abattement & la mélancolie !... Tel fut le premier principe de ſa vocation : il ſe fit une révolution totale dans ſon caractère.

Jamais elle n'eut le moindre retour vers le monde ; & jamais Religieuſe ni Dévote, ne porta plus loin l'humilité Chrétienne : elle ſe croyoit ſincérement indigne de ſes compagnes, dont elle éprouva plus d'une fois les mépris.

Des relations qu'elle eut avec la Reine, lui procurèrent dans la Maiſon une conſidération qu'elle ne cherchoit pas.

Elle avoit un neveu nommé *Maſſe*, bon violoncelle, & dont il y a même des pièces gravées. Il étoit à la tête de l'Orcheſtre de la Comédie.

Ce lieu où Mademoiſelle *Gautier* gémiſſoit d'avoir été, lui faiſoit deſirer

d'en tirer ſon neveu : elle s'adreſſa à *Moncrif*, & le pria d'engager la Reine à faire placer *Maſſe* dans ſa Muſique.

Le motif ſeul de la *Carmélite* étant fait pour toucher la Reine, *Maſſe* fut admis ; & Mademoiſelle *Gautier* en écrivit à *Moncrif* une lettre de remercimens, qu'il montra à la Reine. Cette Princeſſe fut enchantée des ſentimens de piété de la ſœur *Auguſtine de la Miſéricorde* (c'étoit le nom de Religion de Mademoiſelle *Gautier*) & la fit aſſurer de ſes bontés. Il s'établit même, en conſéquence, une petite correſpondance dévote, dont *Moncrif* étoit le médiateur, & qu'il m'a fait lire. La Reine & la ſœur *Auguſtine* ſe ſont auſſi quelquefois écrit directement ; & la Sœur, la veille de ſa mort, adreſſa encore à la Reine les huit Vers ſuivans, qu'elle fit, & dicta à la Religieuſe qui la veilloit :

Thérèſe

Thérèse (*a*), je t'entends !... une éternelle vie,
Briſe de mon exil les liens importuns.
Avec une prière offerte par *Sophie* (*b*),
Mon ame va voler ſur l'Autel des parfums.
OReine ! ame céleſte & le charme du monde !
Si ſur moi tes regards daignèrent s'abaiſſer,
J'implore, en expirant, ta piété profonde !...
Demande mon bonheur ? le Ciel va t'exaucer.

Les perſonnes qui l'ont connue aux *Carmélites* de *Lyon*, telles que Madame *Pallu*, Intendante, & Madame *de la Verpillière*, femme du Prévôt des Marchands, m'ont dit qu'elle avoit conſervé la gaieté de ſon caractère ; que ſa vivacité s'étoit changée en ferveur pour ſes devoirs ; & qu'étant devenue aveugle dans les dernières années de ſa vie, elle ſe ſervit toujours elle-même, ſans vouloir être à charge à qui que ce fût de la Maiſon. Elle aimoit les viſites, parloit

(*a*) Patrone des Carmélites.

(*b*) L'un des noms de baptême de la Reine.

avec feu, énergie & clarté. Elle n'entendoit point parler d'un malheureux, ſans être attendrie, & ſans chercher à le ſoulager par le moyen de ſes amis. Le Pape lui avoit donné un Bref pour paroître au parloir à viſage découvert. Je ne devine pas la raiſon de cette ſingularité.

RÉCIT

De la Converſion de Mlle GAUTIER, Comédienne, copié ſur le Manuſcrit original de ſa main.

† J. M.

LE 25 avril 1722, temps où, plongée dans une mer de délices (ſelon les pernicieuſes façons de parler du monde), & goûtant une funeſte ſécurité dans les ténèbres de la mort, où j'étois volontairement; je m'éveille à huit ou neuf heures du matin, contre ma coutume ordinaire. Je me ſouviens que c'eſt le jour de ma naiſſance; je ſonne mes gens: ma femme de chambre arrive, penſant que je me trouve mal: je lui dis de m'habiller, parce que je veux aller à la Meſſe; elle me répond qu'il n'eſt pas fête, ſachant qu'à peine les jours d'obligation m'y

faiſoient aller. J'inſiſte; elle m'habille. Je vais aux *Cordeliers*, ſuivie de mon Laquais, menant avec moi un petit Orphelin de ma mère, que j'avois adopté. J'entends une partie de la Meſſe ſans nulle attention ; vers la Préface, une voix intérieure me demande : *Qui m'amène aux pieds des Autels? Si c'eſt pour remercier Dieu de m'avoir donné de quoi plaire au monde, & tranſgreſſer mortellement chaque jour ſa Loi ?*

Cette réflexion, de la plus monſtrueuſe ingratitude envers le Seigneur, me terraſſa au point que je ne ſaurois l'exprimer !... De la chaiſe ſur laquelle j'étois nonchalamment appuyée, je me proſternai ſur le pavé.

La Meſſe finie, je renvoie chez moi & mon Laquais & l'Orphelin, & demeure abîmée dans une perpléxité inconcevable. Je me rélève tout-à-coup, & vais à la Sacriſtie demander une Meſſe du *S. Eſprit*, auquel un germe de Foi

qui n'avoit jamais été étouffé par mes déſordres, me faiſoit avoir recours dans les dangers les plus évidens. Le premier mot que je prononce en attendant le Prêtre, c'eſt celui-ci : « Mon Dieu ! » je voudrois bien me ſauver.... Mais » comment faire ? je tiens à des chaînes » d'autant plus indiſſoubles, qu'elles me » ſont chères !... Aidez-moi donc vous-» même, ô mon Dieu ?... Pour être » éclairée de vos lumières, je viendrai » tous les jours à la Meſſe..... »

Bref, après trois heures d'agitation, ſi je ne m'en retournai pas chez moi juſtifiée, j'étois du moins déterminée à entrer dans le chemin qui mène à la juſtification.

Six mois ſe paſſèrent avec ma Meſſe fidèlement entendue le matin, & le ſoir mes allures accoutumées.

On m'avoit raillée ſur mes Meſſes : je me déguiſai en femmelette, pour n'être pas connue. On s'en apperçoit ; la rail-

lerie redouble; pour lors je me rappelle cette parole de l'Evangile : « Qu'on ne » peut ſervir deux Maîtres. » Sur quoi je prends mon parti, vers la *Touſſaints*, d'abandonner le plus dangereux, quoique le plus agréable.

Je commençai par me paſſer de femme de chambre pour m'habiller. Afin de m'accoutumer à la retraite que je méditois, je me retirai doucement des parties de plaiſir, ſous prétexte d'indiſpoſition. Mais plus le temps Paſchal approchoit, où j'avois fixé ma retraite, plus mes combats intérieurs devenoient ſi violens, que la force de mon tempérament y ſuccomba. Un vomiſſement, preſque continuel, ne m'empêcha pourtant pas d'écrire ma confeſſion générale.

La néceſſité de trouver un Confeſſeur, me détermina à me confier à une vertueuſe parente, qui m'avoit ſouvent & vainement moraliſée. Elle s'adreſſa au Grand-Pénitencier, qui lui indiqua

un zélé Vicaire de *Saint-Sulpice*, ma Paroiſſe. Il me rebuta d'abord, & refuſa de m'entendre, juſqu'à ce que j'euſſe fait divorce avec le monde : enfin, touché de me voir à ſes pieds, où mes larmes & mes ſanglots lui peignoient la ſincérité de mes ſentimens, après m'avoir conſolée, dans l'eſpérance des miſéricordes du Seigneur, il me quitta en me renvoyant à un jour plus tranquille.

Quel jour, bon Dieu !.... c'étoit le jour même où, pour la dernière fois de ma vie, les perſonnes qui m'étoient les plus chères, devoient dîner chez moi.... Mais, quelque chères qu'elles me fuſſent, elles m'étoient alors moins chères que mon ſalut.

Ce que je ſouffris à table pour ne rien laiſſer appercevoir de ma ſituation intérieure, ne peut s'imaginer ! La grace & la nature ſe faiſoient ſentir dans tous les replis de mon cœur, ſur-tout lorſque quelqu'un me dit : « Vous nous

» faites trop grande chère pour un *Mer-*
» *credi de la Paſſion*; » & qu'on répondit tout de ſuite : « C'eſt quelle nous fait » ſes adieux. »

Me ſentant prête à m'évanouir, je me lève de table, ſous prétexte d'un paiement à faire, & pour lequel j'avois donné ma parole. Chacun ſe lève auſſi; on me conduit juſqu'à ma porte ; je monte en carroſſe, & la compagnie ſe remet à table : mais le premier coup de fouet du Cocher me fait pouſſer un cri ſi perçant, qu'entendu par la compagnie, on ſe diſpoſoit à venir à moi. A ce mouvement, je rentre dans un ſalle baſſe ; ma femme de chambre leur donne le change, en leur perſuadant que je ſuis partie, & que c'eſt l'enfant qu'on a entendu crier. Je remonte alors en voiture, & me ſauve à *S. Sulpice*, où mon Confeſſeur m'attendoit.

Là, quelque agitée que je fuſſe, je commence ma confeſſion ; & après une

ſéance de trois heures, où Dieu ſeul put me ſoutenir, le Confeſſeur, vraiment touché de mon état, me remit à un autre jour.

Je rentrai chez moi, où je n'avois plus que quatre jours à demeurer. La déſolation s'empara de mon eſprit & de mon cœur ; j'étois éperdue & tremblante, & me demandois comme *Saint Auguſtin* : « Pourras-tu te paſſer de tant » d'aiſances & de biens ? de tant de » ſortes de douceurs qui, juſqu'à ce » jour, ont comblé tes ſouhaits ? Aban- » donneras-tu ce petit palais, pour aller » vivre ſeule dans une triſte cellule, » & ne voir que des Religieuſes ? em- » braſſer enfin, (& pour toute la vie !) » un état auſſi monotone qu'obſcur, & » que tu déteſtas toujours ?... » Mais je triomphai de ce cruel moment.

Enfin, le jour de ma ſortie arrive. M. *Languet*, mon Curé, m'avoit ſouvent évitée : j'avois toujours ri & badiné

de ſes pieuſes exhortations. Sa joie fut complette, lorſque je lui fis part des miſéricordes de Dieu ſur moi.

Je paſſai une partie de la nuit à écrire aux perſonnes avec leſquelles j'étois engagée de profeſſion, & au père de mon adoptif, à qui je renvoyois l'enfant, avec vingt piſtoles. Je laiſſai les lettres, avec ordre de ne les envoyer à leur adreſſe qu'à midi, & de dire à quiconque me demanderoit, que j'étois abſente pour long-temps. Après quoi je partis, vers cinq heures du matin, de chez moi, pour n'y jamais rentrer.

Mais au lieu des combats précédens, j'en ſortis avec la même tranquillité que je ſors actuellement de ma cellule pour aller au chœur, onze mois, préciſément, après cette heureuſe Meſſe!

J'arrive, tout auſſi tranquille, à *Verſailles*, au lever de feu M. le Cardinal *de Fleuri*, & de M. le Duc *de Geſvres*, mes conſtans protecteurs, deſquels j'al-

lois prendre congé. Je paſſe de leur appartement à la Chapelle du Roi, pour y entendre la Meſſe, pendant laquelle je me ſouviens qu'il y a dans le Château une Dame que j'avois violemment offenſée; & ſortant de la Chapelle, je me hâte d'aller chez elle, & je la fais prier de deſcendre dans un entreſol, pour éviter l'éclat de ſes premiers mouvemens.

A peine y eſt-elle entrée, que je ferme la porte, & me précipite à ſes pieds: ce qui la rend interdite & ſans voix. Je lui demande, dans la poſture de ſuppliante où j'étois, un généreux pardon; parce qu'abandonnant le monde, pour faire pénitence, j'avois cru devoir commencer par ce que l'Evangile preſcrit de plus difficile.

Cette Dame, un peu revenue de ce qu'elle avoit d'abord cru n'être qu'une illuſion, me dit tout ce que la colère d'une femme piquée le plus ſenſiblement

put lui ſuggérer de plus dur. Après l'avoir écoutée, ſans lui répondre, je lui dis, toujours proſternée à ſes pieds, que je n'étois pas venue pour me juſtifier, mais pour lui demander pardon. Que ſi elle daignoit me l'accorder, je partirois contente. Que ſi elle me refuſoit, Dieu ſeroit ſatisfait de ma ſoumiſſion; mais ne le ſeroit pas de ſon refus. A ces mots, elle me tend la main, me fait aſſeoir, & nous voilà réconciliées.

Je repartis de *Verſailles* ſans y prendre de nourriture, l'action que je venois de faire m'ayant ſuffiſamment raſſaſiée. Je me rendis à Paris, dans la Communauté de *Sainte Perpétue*, où j'avois fait meubler une petite chambre, pour y demeurer juſqu'à ce que l'inventaire de mes meubles & autres arrangemens fuſſent finis.

En entrant dans cette première retraite, j'éprouvai inviſiblement ce que *S. Paul* éprouva viſiblement; puiſqu'au

lieu des écailles qui lui tombèrent des yeux, je me ſentis transformée en une créature toute nouvelle. Montée à cette petite chambre, je me crus montée au Ciel !... Là, tout le paſſé s'évanouit; maiſon, biens, amis, plaiſirs, tout diſparut de mon ſouvenir; le calme & la paix intérieure où je me trouvai, me faiſoient preſque douter ſi ma vie, juſqu'alors, n'avoit pas été un ſonge. Ma couſine, qui fondoit en larmes, & qui ne pouvoit ſe ſéparer de moi, dans la crainte de me laiſſer ſeule, & qu'elle ne me trouvât morte le lendemain, ne pouvoit comprendre mon empreſſement à la renvoyer, pour goûter à loiſir le nouveau plaiſir de la ſolitude.

Je dis à la Supérieure que j'avois fait collation le matin, & que je la priois de me donner à ſouper du reſte du dîner de la Communauté. Il ne ſe trouva qu'un peu de carpe à l'étuvée, que je mangeai avec appétit. Choſe admirable ! depuis

trois mois je ne pouvois garder de nourriture, même les conſommés ; j'avois même vomi un peu de riz au jus que j'avois pris la veille, à ſouper. Cette carpe réchauffée, & quelques noix pour deſſert, non-ſeulement reſtèrent dans mon eſtomac ſans peine, mais je dormis toute la nuit d'un ſommeil auſſi paiſible que celui d'un enfant de huit ans : ce qui a toujours continué depuis.

Dès qu'on ſut ma retraite, chacun lui donna la cauſe qui lui plut : perſonne ne put croire que dans la force de l'âge, (j'avois alors trente-un ans) & de la violence des paſſions, j'euſſe pris, ſans m'y croire forcée, un parti ſi oppoſé à celui que je quittois.... Mon inventaire eſt affiché ; il dure quinze jours, pendant leſquels tout Paris vient ſe convaincre de la réalité de ma fuite ; & chacun s'en retourne touché & attendri des miſéricordes de Dieu ſur moi. On queſtionne ma parente, chargée de mes

affaires temporelles, ſur le lieu de ma retraite ; &, la trouvant impénétrable, on la prie de me faire tenir une lettre qu'on lui remet, en la ſuppliant de n'y pas manquer.

Cette lettre étoit d'un ami, qui m'exhortoit à ne point perſiſter dans une démarche telle que celle où je m'engageois, ſans doute trop légérement, ſurtout dans la ſituation gracieuſe où je me trouvois, & dans un âge où les retours ſont preſque toujours inévitables & les repentirs ſouvent trop tardifs. Sur quoi l'on me citoit nombre d'exemples faits pour m'épouvanter, ſi Dieu ne m'eût ſoutenue & fortifiée par ſa grace. En partant des vrais ſentimens qui m'animoient, on peut juger quelle fut ma réponſe.

Mes affaires enfin rangées, je pars pour le *Máconnois*, la veille de l'*Aſcenſion*, ſix ſemaines après ma ſortie d'*Egypte*, & où m'attendoit Madame la

Marquiſe *de Valadons d'Arcy*, mon amie, à qui j'avois fait part de ma détermination, en la priant de m'arrêter une place dans le Couvent des *Urſulines de Pondeveaux*, pour y vivre Penſionnaire & inconnue : car la vocation étoit encore bien loin de ma penſée, attendu l'averſion que j'avois toujours eue pour ce genre de vie, & ſur-tout pour les Communautés de filles.

En montant dans la *Diligence*, je trouvai, pour compagnon de voyage, M. le Commandeur de *l'Aubepin*, qui, trompé par mon extérieur, me combla de ſoins & d'attentions reſpectueuſes, juſqu'à *Saulieu*, où la Marquiſe m'attendoit. Ce qui l'ayant confirmé dans la haute opinion qu'il avoit priſe de moi, il me ſupplia de lui dire à qui il avoit eu l'honneur de rendre ſes devoirs ? Je lui répondis, franchement, que je m'en garderois bien, moins cependant par vanité pour moi, que pour

lui épargner la confuſion d'avoir prodigué ſes politeſſes à qui en étoit très-peu digne.

Il prit mon refus pour un compliment, & redoubla ſes reſpectueuſes inſtances. Je lui dis : « M. le Commandeur, je » vous donne ma parole qu'en arrivant » à *Lyon*, vous ſaurez qui je ſuis ; & » ſi je perds l'eſtime que vous avez » conçue pour moi, du moins ſaurez-» vous que je n'ai pas voulu vous trom-» per, & que ma bonne-foi exige le » pardon de mon ſilence. En effet, je » lui écrivis ſur le champ qui j'étois, » mon deſſein de retourner à Dieu, & » que je le priois de ne me pas ſavoir » mauvais gré de ma réſiſtance à me » faire connoître à lui. Il fut ſi content » de ma candeur, que, juſqu'à la mort, » je n'eus point de plus ſolide & de » meilleur ami. »

A peine fus-je inſtallée dans le Couvent de *Pondeveaux*, où les Religieuſes

m'avoient reçue avec toute la bienveillance poſſible, que le Démon me tendit un piège. Une perſonne, dont le nom vous eſt très-connu, m'écrivit : Que dans la réſolution où j'étois de mener une vie retirée, il me conjuroit d'accepter une de ſes Terres qu'il me nommoit, pour y finir mes jours comme il me plairoit ; & qu'en ce cas, il me la donneroit en bonne forme.

Je le remerciai cordialement de ſon offre, en lui diſant : Qu'ayant quitté ma maiſon, il ne ſeroit pas édifiant que j'acceptaſſe la ſienne ; & que, quelque pures que puſſent être ſes intentions, le public pouvoit les mal interpréter.

Les Religieuſes m'avoient donné une grande chambre, dans laquelle j'en fis conſtruire trois, comptant y finir mes jours. J'aſſiſtois à tous leurs exercices. On avoit pour moi des égards qui m'affligeoient, parce que trompées, ainſi que le Commandeur, ſur un certain air du

monde & un embonpoint que je n'avois pas encore perdu, on me croyoit de haut parage. Je les tirai d'erreur, comme j'avois désabusé le Commandeur ; & elles m'en témoignèrent encore plus d'amitié. Je passois les jours à lire, à prier Dieu, menant la vie la plus douce qu'on puisse imaginer.

Je fus pourtant affligée à *Pondeveaux*, pendant les premiers six mois, par des songes qui, chaque nuit, me désoloient beaucoup. Un jour, me trouvant seule devant le S. Sacrement, dans la peine où j'étois de ces songes impertinens, je m'adressai à la Mère de Dieu, comme si elle eût été présente : « Oh, çà, » Sainte Vierge ! (lui dis-je, avec » la même ingénuité que j'avois parlé » à Dieu, aux *Cordeliers*, dix-huit mois » auparavant) on dit que vous êtes » toute-puissante dans le Ciel ? que » vous obtenez pour les Pécheurs ce » qu'ils osent vous demander ?... Si, par

» votre interceſſion, je ſuis délivrée
» des vexations nocturnes que je ſouffre
» depuis ſi long-temps, & qui me font
» horreur, je vous promets de jeûner,
» au pain & à l'eau, la veille de toutes
» vos Fêtes, & de communier à votre
» intention; de porter juſqu'à la mort,
» ſur ma chair, un cordon de laine
» blanche avec des nœuds; & de dire
» chaque jour, bien dévotement, votre
» Chapelet. »

Depuis cet inſtant je fus ſi tranquille ſur ce point, & j'ai conſervé une ſi vive reconnoiſſance envers cette Mère de miſéricorde, que je répandrois juſqu'à la dernière goutte de mon ſang pour ſoutenir & ſon pouvoir & ſa bonté.

Il arriva dans ce même temps un événement aſſez ſingulier, & où la main de Dieu parut viſiblement protéger cette Communauté. La nuit du jour *Sainte Anne*, il fit un ſi prodigieux orage, qu'il ſembloit que tout alloit être renverſé.

Le tonnerre qui rouloit ſur le toît de la maiſon, le cribla entièrement, inonda les greniers remplis de farine; & l'eau paſſant à travers les planchers, tomboit à torrens dans l'Infirmerie, ſur-tout dans la chambre où giſſoit une ancienne Religieuſe abſolument paralytique. Les autres, qui ne ſavoient de quel côté tourner, vinrent à ma chambre pour me prier de les aider. Je ſors en chemiſe, & cours au lit de cette pauvre vieille, que perſonne n'oſoit toucher. Je l'enlève aiſément; & j'allois la mettre dans mon lit, qui n'avoit point eu de part à l'innondation, lorſque, la porte s'étant fermée la clef en dedans, il fallut la porter ailleurs. Le déluge que j'avois eſſuyé m'avois miſe dans un état auſſi piteux que riſible; & les Religieuſes me prêtèrent une de leurs chemiſes, qui fut le premier cilice que je portai. Nous allâmes toutes au grenier, pour ſauver ce que nous pourrions de la farine qui

tomboit ſur nous, à moitié pétrie, ſans nous appercevoir du danger que nous courions : car, dès que le jour parut, nous vîmes toutes les tuiles pendiller ſur nos têtes, ſans preſque tenir à rien : ce qui fut regardé comme un vrai miracle, & attribué à un Salut que j'avois fondé, à perpétuité, en action de grace des miſéricordes de Dieu ſur moi, & dont le premier Salut avoit été célébré le ſoir même.

Après dix mois de ſéjour à *Pondeveaux*, je vins à *Lyon*, rendre mes devoirs à feu M. le Maréchal *de Villeroi*.

La Maiſon de l'*Anticaille* me plut beaucoup ; &, quoiqu'on n'y reçût point de Penſionnaires, M. l'Archevêque leur demanda pour moi cette grace. J'avois eu quelques inquiétudes à *Pondeveaux*, pour avoir refuſé la viſite du vieux Comte *de Feuillans*, qui en étoit Gouverneur. D'un autre côté, mon amie la Marquiſe *d'Arcy*, n'approuvoit pas que

je fuſſe auſſi ſéqueſtrée que je prétendois l'être, & que je regardaſſe comme une diſtraction l'offre qu'elle me faiſoit continuellement de paſſer une partie de la belle ſaiſon dans ſes Terres, avec elle & ſa famille.

Je fis donc revenir mes meubles de *Pondeveaux*, ſans me ſoucier des accommodemens que j'y avois fait faire, & qui m'avoient coûté plus de 200 piſtoles. Je fis à peu près les mêmes frais à *l'Anticaille*, la regardant enfin comme la dernière de mes ſtations. J'y ſuivis, de même qu'à *Pondeveaux*, les exercices réguliers de l'Ordre de *Sainte Marie*. J'avois pour Directeur le Père *Deveaux*, de la *Compagnie de Jeſus*, dont les ordres me paroiſſoient être ceux de Dieu même.

Il commença par me conſeiller de me lever à onze heures du ſoir, & de faire l'Oraiſon juſqu'à minuit. Je me tenois bien éveillée pour obéir; mais à peine étois-je à genoux, que je m'endormois

comme une marmotte, juſqu'à je ne ſais quelle heure.

Voyant que cette pratique n'étoit pas de mon reſſort, il m'en preſcrivit une autre, dans une lettre que je reçus de lui.

Il me marquoit que, puiſque j'avois tant d'attrait pour l'expiation de mes péchés, il me conſeilloit de faire uſage de la diſcipline tous les vendredis, pendant l'eſpace d'un *Miſerere*, ou ſur les épaules, ou à la façon des Religieuſes; qu'on me prêteroit à l'*Anticaille* l'inſtrument néceſſaire, ſinon qu'il m'en fourniroit un lui-même. Qui fut camuſe, à la lecture de cette lettre? Ce fut moi. Je croyois avoir la berlue!.... Je liſois & reliſois cette belle épître, croyant toujours m'être trompée; mais j'y trouvois toujours la même propoſition!

» Quoi donc? me diſois-je, avec une » eſpèce de dépit, la diſcipline! A moi? » Juſte Ciel, quelle impertinence!... » Les Béguines ſont bien maîtreſſes de

ſe

» ſe ſoumettre à de telles ſottiſes. Quant
» à moi, je n'en ferai rien.... Que faire
» cependant ? C'eſt Dieu qui me parle
» par ſa bouche !... Et ſi je lui déſobéis ?...
» Mais ce *Miſerere* qu'il me preſcrit, je
» ne le ſus jamais ?... Eh bien ! il faut
» l'apprendre ; il faut ſe ſoumettre au
» Miniſtre de mon Dieu, & ſe réſigner
» à tout, puiſque mon ſalut en dépend. »

Pour ne point rougir en empruntant une diſcipline, j'allai couper ſix ou ſept brins de corde neuve ; je les nouai par intervalle ; & pendant que la Communauté ſe trouvoit en Oraiſon, je m'enferme, me découvre les épaules, & m'y applique une grêle de coups, mais dont la douleur fut telle, que je tombai tout-à-plat ſur le nez, preſque ſans ſentiment.

Je pleurai de dépit, non de dévotion, bien réſolue de chanter une gamme très-vive à mon Directeur flagellant.

La nuit ſe paſſa comme il plut à Dieu,

ſans pouvoir ni fermer l'œil, ni me tenir ſur aucun côté. Le matin, je trouvai mes épaules tricolores de meurtriſſures, & ſortis outrée de colère, pour aller à *S. Joſeph* rendre compte au zélé Directeur de ce que m'avoit valu trop de ſoumiſſion à ſes conſeils.

Hélas ! dès qu'il parut avec ſon extérieur impoſant, je me trouvai ſi foible, que je ne pus répondre aux queſtionsqu'il me fit ſur la cauſe de ma viſite. Le ſeul mouvement de mes épaules le lui diſant aſſez, il me le fit aiſément avouer, en lui diſant enfin très-franchement que j'avois pourtant accepté ſa propoſition, quoiqu'elle m'eût ſcandaliſée, mais que je le priois de vouloir bien ne plus exiger que je réitéraſſe un pareil exercice. Il me le promit ſur le champ, en m'aſſurant cependant qu'avant très-peu de jours je le lui redemanderois à genoux, mais qu'il n'y conſentiroit pas.

» Oh ! quant à ce, (lui répondis-je,

» avec quelque dépit) vous aurez la » barbe bien longue avant que votre » oracle s'accompliſſe ! »

Il avoit pourtant raiſon le bon Père ; car je ne fus pas plus-tôt rentrée chez moi, que la honte de ma démarche & de ma lâcheté, me fit bientôt changer de ſentiment & de langage.

Ces Vierges pures avec leſquelles je vivois, & qui joignoient la pénitence à la plus innocente vie, faiſoient ma condamnation ; & mes épaules n'étoient pas guéries, que je demandai, très-humblement, ce que j'avois rejeté avec indignation. Le bon Père, mais pour la forme ſeulement, ſe fit un peu prier ; car il eût été bien fâché de ne pas contribuer à la mortification de cette chair ſi potelée & ſi douillettée, & à laquelle je croyois encore devoir de ſi tendres égards. Auſſi me fournit-il abondamment tout ce qu'il me falloit pour travailler à réparer les torts de ma première poltronnerie.

Je ne finirois pas, ſi j'entrois une fois dans le détail des autres aventures de ce genre, auxquelles j'eus d'abord peine à me faire, & qui me conduiſirent par degrés à la vocation Religieuſe, pour laquelle j'avois toujours nourri une ſi forte antipathie.

Les Dames qui avoient des bontés pour moi, que je n'oublierai jamais, s'étonnoient que m'aſſujétiſſant à toutes leurs obſervances, je ne penſaſſe point à offrir à Dieu l'entier ſacrifice de ma liberté. Sur quoi je les priai de vouloir ne me point parler d'un tel engagement, ſans quoi je pourrois ne plus vivre long-temps avec elles.

On ne m'en parla plus : mais on me fit lire la vie de Madame *de Montmorenci*, qui, après la funeſte mort de ſon époux, prit le voile à *Sainte Marie*. Ce grand exemple me toucha; j'y réfléchis profondément, & fis part au P. *Deveaux* de mes réflexions, qui m'aſſura que

le plus grand ſacrifice qui me reſtoit à faire à Dieu, étoit celui de ma liberté. C'étoit ne rien m'apprendre de nouveau; je le ſentois très-bien. Mais ce qui me ſurprit beaucoup, ce fut de m'y trouver à peu près diſpoſée!

C'eſt dans le mois de juillet 1724, que ceci ſe paſſoit; & lorſque j'en fis part à la Supérieure & à quelques Religieuſes, leur amitié pour moi prit un nouvel accroiſſement.

J'écrivis quelques jours après à Paris, d'où je fis venir ma parente pour diſpoſer de mon temporel, attendu que je comptois prendre l'habit de Religion très-peu de temps après.

Pendant cet intervalle, on me fit tomber dans les mains l'Hiſtoire du fameux *Rancé*, Fondateur, ou plutôt Réformateur de la *Trappe*. Mais, grand Dieu, qu'elle attrape!... A peine eus-je reconnu dans cet illuſtre Pénitent une conformité ſi grande entre les égaremens

de ſa jeuneſſe & ceux de la mienne ; que toute règle douce me déplut ; & que je promis à Dieu, de toute l'étendue de mon cœur, d'imiter, autant qu'il pourroit être en moi, ce Pénitent dans ſes auſtérités, ainſi que j'avois fait dans les déſordres de ſa vie. J'aurois même volé, ſur le champ, aux *Clairettes* (filles à l'*inſtar* de la *Trappe*), ſi le P. *Deveaux* ne m'eût fortement aſſuré que je trouverois chez les *Carmelites* tout ce que j'aurois pu deſirer à la *Trappe*.

Je confiai mon deſſein à feu M. l'Archevêque *de Villeroi*, qui m'honoroit d'une bienveillance particulière. Il voulut d'abord m'en détourner ; mais lui ayant ouvert mon cœur, & l'ayant aſſuré que je me ſentois étrangement preſſée de ſatisfaire à la juſtice divine ; il fut ſi pénétré de mon état, qu'il s'écria tout-à-coup : « Le doigt de Dieu eſt là ! » j'irai demander aux *Carmélites* une » place pour vous. »

Mais, Monſeigneur, (lui dis-je) n'omettez pas de leur dire ce que j'ai été dans le monde ? car que je ne veux tromper perſonne.

Il le fit, & leur dit la profeſſion que j'avois exercée chez le Roi & à *Paris* : ce qui les effraya beaucoup. Mais le Prélat leur ayant dit qu'il ſe chargeoit de tous leurs ſcrupules, la Mère ſupérieure, qui favoriſoit mon deſſein, m'écrivit, que je n'avois qu'à prendre jour pour me préſenter à la Communauté, & pour de ſuite entrer dans la Maiſon.

Je ne voulois pas que les Dames de l'*Anticaille* euſſent le moindre vent de tout ceci ; parce que, m'ayant beaucoup aimée, & moi les aimant de même, je croyois devoir éviter de tendres reproches, qui n'auroient ſans doute ſervi qu'à rendre notre ſéparation d'autant plus douloureuſe.

Je me rendis donc aux *Carmélites* de *Lyon*, le 14 octobre 1724, & d'où

j'écrivis à la Supérieure & aux Religieuſes de l'*Anticaille*, pour leur demander pardon du myſtère que je leur avoit fait, par pure défiance de moi-même, &c.

C'eſt ainſi que le Seigneur, par ſa miſéricorde infinie, m'a fait entrer dans la Terre des Saints, dix-huit mois après m'avoir fait ſortir de celle de Perdition, où la ſeule indigence m'avoit conduite; puiſque nul de mes parens n'étoit ſorti de la ſimplicité & de l'honnêteté Chrétienne. Le ſeul dérangement d'un père m'avoit réduite, à l'âge de dix-ſept ans, grande, & de figure (diſoit-on) aſſez prévenante, à ne ſavoir quel parti prendre.

J'avois horreur du vice, & n'en eus pas moins de la propoſition qu'on me fit d'embraſſer l'état de Comédienne.... A quoi l'on me répondit que ce préjugé ne régnoit plus que chez le peuple & les cagots; tandis que la Cour & la

ville penſoient différemment, & regardoient d'un tout autre œil ceux qui exerçoient des talens devenus auſſi utiles qu'agréables.

On perſuade aiſément la jeuneſſe !... Mais l'expérience m'apprit combien la perverſion devient inévitable à cet état, pour qui n'eſt pas en garde contre tous les écueils qui l'environnent ; puiſque, ſans autre travail que celui de la mémoire, on vit dans l'opulence & dans de continuels amuſemens de toute eſpèce : au point que les trois dernières années que je reſtai au Théâtre me rapportèrent, tous frais faits, quarante quatre mille francs.

Quelle amorce pour un cœur qui n'enviſage que le préſent ! Et quelle miſéricorde que celle qui peut l'arracher à une vie auſſi voluptueuſe, ſur-tout dans la force de l'âge & des paſſions !...

J'avouerai néanmoins y avoir connu des perſonnes auſſi eſtimables par les

mœurs que par les talens : mais je ne fus pas de ce nombre ; & j'oſe le dire, à ma honte, ainſi qu'à la gloire du Dieu dont la grace éclate d'autant plus dans ma converſion, que, pour ſignaler ſon pouvoir, elle a choiſi en me touchant le ſujet le moins digne !

En entrant dans la ſainte Maiſon qui verra finir ma carrière, je ſentis que le Seigneur avoit rempli tous mes deſirs.

Il permit cependant que quelques méchans hommes vinſſent, dès la première nuit, faire & dire à la porte du Monaſtère, tout ce qu'il étoit poſſible d'imaginer de plus propre à m'en faire chaſſer.

La Prieure, après de vaines informations pour les connoître, en fit part à M. l'Archevêque, & qui, probablement mieux inſtruit, trouva moyen de prévenir de ſi cruels éclats.

On débita depuis que je n'étois pas née en légitime mariage, ce qui mettoit

un obſtacle invincible à mon admiſſion dans ce ſaint Ordre.

Je le mandai à M. le Curé de *Saint Sulpice*, qui daigna joindre à mon extrait baptiſtaire, une lettre en forme de certificat, qui confondit la malice du Démon.

Ces épreuves & nombre d'autres que je crois devoir taire, loin de me décourager, ne ſervoient, au contraire, qu'à me faire d'autant plus bénir la miſéricorde de Dieu, au point que je crus ne pouvoir mieux faire que de la choiſir pour mon nom de Religion.

Je ſuppliai alors la Prieure de permettre que je vécuſſe inconnue, ſans aucune correſpondance avec mes amis, ni même avec mes parens : ce qu'elle crut devoir me refuſer.

Je l'avois priée, dès en entrant, de ne me point ménager, & de me faire pratiquer d'abord, tout ce que je pourrois avoir à pratiquer dans la ſuite :

attendu qu'ayant perdu tant de temps dans le monde, il m'étoit important de n'en pas perdre un ſeul moment dans le ſein de la Religion. Elle daigna ſe prêter à mes inſtances, en m'exceptant des prudentes attentions qu'on a dans les Communautés pour les nouvellement initiées.

On me mit le balai à la main, le jour même de mon entrée.

Laver la leſſive, tirer de l'eau d'un puits très-profond, frotter les tables du Réfectoire, porter les cruches de chaque ſœur à leur place, laver la vaiſſelle de terre à notre uſage, écurer les marmites & le poële de la cuiſine, fut un plaiſir pour moi, beaucoup plus grand que ne l'avoient été mes anciennes molleſſes.

A ces occupations, qui durèrent quatre ans, ſuccéda celle de faire les *Alpargates*, ou ſouliers de corde pour toute la Communauté; d'avoir ſoin de

l'horloge, pour laquelle il falloit chaque jour monter, à force de bras, trois pierres d'un poids énorme. Je fus trois ans dans cet emploi, qui, m'ayant un peu dérangé l'eſtomac, fut remis à une autre.

Après les trois premiers mois d'épreuves, je fus admiſe au ſaint habit, le 20 janvier 1725. M. l'Archevêque eut aſſez de bonté pour préſider à la cérémonie. Malgré toute la rigueur de la ſaiſon, la ville entière y aſſiſta : tant on avoit eu peine à ſe perſuader qu'il ſe fût fait en moi un changement ſi étrange, & que moi-même avois quelquefois peine à croire !

Le ſouvenir du paſſé, ainſi que la vue du préſent, n'avoient beſoin d'aucun ſecours pour m'entretenir dans mes réſolutions. Les miſéricordes d'en-haut me rendoient mes anciennes erreurs d'autant plus odieuſes ; mes yeux étoient deux fontaines de larmes, & de larmes les plus ſincères.

Quelques jours avant ma profeſſion ; Dieu permit à *Satan* de m'exercer plus que jamais, en me peignant l'extrême importance de l'engagement que j'allois prendre, ſur-tout avec des Religieuſes, dont le nom ſeul m'avoit toujours déplu !... Le Ciel daigna me ſoutenir ; & l'approche ſeule des Sacremens, écarta pour jamais de mon eſprit de pareilles idées.

Je prononçai mes derniers vœux avec une voix ferme, & une joie qui ſurprit tous les aſſiſtans ; & cette joie ne ſe démentit jamais.

Quelque temps après ma profeſſion ; Dieu, cependant, permit que le Démon me tourmentât ſur nouveaux frais. Non comme à *Pondeveaux*, par des ſonges impertinens : mais le jour & la nuit je me trouvois dans des états qui me faiſoient horreur. Je n'eus point recours aux épines, ainſi que *S. Benoît ;* encore moins au feu, comme *Martinien :* ce fut

à l'équivalent de l'un & l'autre ; & le Tentateur fut confondu.

Mon Directeur, conformément à ſa promeſſe, m'avoit laiſſé la bride ſur le cou. Alors, pour ajouter à l'auſtérité commune, j'y joignis toutes celles que mes forces & mon courage pouvoient me permettre de journellement pratiquer.

Je commençai par un vœu de ne jamais boire de vin, pas même en danger de mort, dût-il n'en falloir qu'une goutte pour prolonger ma vie. Pendant douze ans de ſuite, avec la permiſſion du P. *Deveaux* & le ſecours d'en-haut, je me ſuis exercée chaque jour à faire ſervir à la juſtice Divine les membres qui avoient ſervi à l'iniquité ; & une grande maladie ayant enfin affoibli mes forces, je m'en ſuis tenue depuis à l'auſtérité de la règle, & à un entier abandon aux décrets de la Providence.

J'ai cette grace particulière à rendre au Seigneur, que depuis l'inſtant que

j'ai quitté le monde, juſqu'à ce jour, 10 août 1747, je ne l'ai jamais regretté une ſeule fois, malgré les épreuves qu'il m'a fallu ſubir, & les violences qu'il a fallu me faire pour vaincre mon extrême ſenſibilité : violences ſi grandes, & qui ont tellement pris ſur mon tempérament, que mes cheveux & mes ſourcils, de très-noirs qu'ils étoient, ſont devenus tout blancs.

Qu'on juge de l'intempérance & de l'effervescence de mes paſſions, par les écarts & les périls auxquels elles m'ont expoſée lorſqu'il s'agiſſoit de les ſatisfaire !... A quels dangers ne s'expoſoit pas une fille de vingt à vingt-deux ans, en allant de *Paris* dans le *Virtemberg*, & du *Virtemberg* à *Paris*, dans une voiture de poſte, à la merci d'un ſeul Laquais & d'un Poſtillon ! Ce Laquais plus timide & plus las, les ſentant beaucoup mieux que moi, s'approchoit ſouvent de ma chaiſe, & ſur-tout dans les bois de *Nancy* &

de *Sainte-Menehoud*, en me disant d'une voix entre-coupée : « *Mademoiselle*, » savez-vous que nous voici dans de » vrais coupe-gorges ?... A quoi je répondois : « Marche toujours, & ne » crains rien; tu suis *César* & sa fortune ? » Certaine nuit, dans une Auberge, on entre dans ma chambre; &, croyant qu'on vient m'avertir que les chevaux sont à ma chaise, j'appelle mon Laquais, & personne ne me répond. Tandis que l'on s'approchoit de mon lit, je crie aussitôt au Voleur, & le Voleur intimidé s'enfuit. Je m'élance du lit, il m'échappe. On vient au bruit. Je m'en prends à l'Hôte, qui s'excuse sur trois voitures arrivées la nuit : « C'en est » assez, lui dis-je; qu'on mette les » chevaux à ma voiture ? » On obéit, & je pars sur le champ, sans penser davantage au Voleur.

C'est ainsi que Dieu, par une Providence marquée, m'a toujours préservée

des accidens & des périls dans leſquels je me précipitois chaque jour, malgré les ſages remontrances des perſonnes les plus reſpectables par leur rang, par leur âge & par leur vertu.

Lorſqu'elles me demandoient ſi j'approchois quelquefois des Sacremens ? Non, ſans doute, leur diſois-je. — Eh ! pourquoi donc ? — Je ne veux pas les profaner, ni renoncer à mes plaiſirs avant quarante-cinq ans. — Mais n'avez-vous pas de remords ? — Moi !... Non.... A quel propos ? Je ne fais aucun tort à mon prochain. Quant au Paradis futur, je le laiſſe à qui voudra, contente de celui dont je jouis tout de mon mieux.

Délire affreux ! Aveuglement funeſte, & dont je frémirai toujours !

C'eſt pourtant ſur cette inſenſée que le Ciel a daigné jeter un coup-d'œil de compaſſion, aſſez puiſſant pour me rendre à moi-même ! Car il m'avoit douée d'une bonne âme, d'un cœur ſincère &

droit, ſenſible, bienfaiſant, & ſuſceptible des ſentimens les plus eſtimables, ainſi que d'une juſte horreur pour les vices déshonorans. Mais le peu d'aiſance de ma famille ayant fait négliger mon éducation, pouvois-je, jeune encore, au moment où je me trouvai libre & ſans fortune, avec un tempérament tout de feu; pouvois-je, dis-je, être long-temps ce qu'on appelle vertueuſe?... Auſſi Dieu ſait ce qu'il m'en a coûté pour ceſſer de l'être!... Il ſait qu'à dix-neuf ans, me trouvant en *Flandres*, aux portes de la mort, je lui promis, & très-ſincérement, de renoncer aux dangereux état qu'on m'avoit forcée d'embraſſer, ſi l'on vouloit ſeulement m'aſſurer deux cents livres de penſion. On le pouvoit, on le devoit ſans doute?... Mais que le Ciel pardonne à ceux qui s'y ſont refuſés!

Vous avez exigé de moi cet abrégé de mes égaremens, & d'une converſion

que l'on eut tant de peine à croire ? Cruels reſſouvenirs, & qui m'ont coûté bien des larmes !... Souffrez que j'exige, à mon tour, que vous m'aidiez à rendre à Dieu d'éternelles actions de grace, pour qu'il couronne en moi ſes propres bienfaits, en m'accordant une perſévérance dans le bien, capable d'expier à l'heure de ma mort les maux dont j'ai déshonoré ma vie !

PRÉFACE

De l'Hiſtoire à laquelle travailloit DUCLOS, *Secrétaire Perpétuel de l'Académie Françoiſe, & Hiſtoriographe de France.*

AUSSITÔT que le Roi m'eut nommé Hiſtoriographe, mon premier ſoin fut de raſſembler les pièces qui m'étoient néceſſaires.

J'ai eu la liberté d'entrer dans les différens dépôts du miniſtère, & j'en ai fait uſage long-temps avant d'écrire. J'ai lu une infinité de Mémoires, & les Correſpondances de nos Ambaſſadeurs. J'ai comparé les pièces contradictoires, & ſouvent éclairci les unes par les autres.

Les *Mémoires* du Duc *de Saint-Simon*

m'ont été utiles pour le matériel des Faits dont il étoit inſtruit.

Mais la manie *Ducale*, ſon emportement contre les Princes légitimés & quelques gens en place, ſont à un tel excès, qu'ils avertiſſent ſuffiſamment d'être en garde contre lui.

En effet, quelque vrai que ſoit un Ecrivain, quelque air qu'il ait de l'être; la ſeule manière d'enviſager les choſes peut les altérer. C'eſt ce qui arrive à cet Auteur.

J'ai donc contre-balancé ſon témoignage, par des Mémoires que m'ont communiqués des hommes également inſtruits & nullement paſſionnés; par des pièces en original.

J'ai converſé avec pluſieurs de ceux qui ont eu part aux affaires. J'ai tiré de grands ſecours de la domeſticité intime du Roi, compoſée de Sujets dont la plupart ont eu la même éducation que les Seigneurs, & ſont d'autant plus à

portée de voir ce qui ſe paſſe, que, témoins aſſidus & en ſilence, ils n'en obſervent que mieux ceux qui agiſſent. J'indiquerai mes ſources, lorſque le temps & les circonſtances le permettront.

J'ai connu perſonnellement la plupart de ceux dont j'aurai à parler; j'ai vécu avec pluſieurs d'entre eux; &, n'ayant jamais joué de rôle, je puis juger les Acteurs.

Je ne me propoſe pas d'écrire une Hiſtoire générale : celle qui embraſſeroit toutes les parties du Gouvernement, ne pourroit être l'ouvrage d'un ſeul Ecrivain. La Politique, la Guerre, la Finance, exigeroient chacune une Hiſtoire particulière, & un Ecrivain qui eût fait ſon objet capital de l'étude de ſa matière. L'article de la Finance ſeroit peut-être le point d'Hiſtoire qu'il ſeroit le plus important d'éclaircir, pour en découvrir les vrais principes. Ceux de la Politique

dépendent des temps, des circonſtances, des intérêts relatifs & variables des différentes Puiſſances.

Qu'un Négociateur ait l'eſprit juſte, pénétrant, exercé aux affaires ; qu'il ſoit attentif, prudent, patient ou actif, ferme ou fléxible ſuivant les occaſions, ſans humeur, & ſur-tout connu par ſa droiture ; je réponds qu'un Négociateur doué de ces qualités, & qu'on trouve quand on les cherche, n'a pas beſoin d'avoir pâli ſur les livres. Il lui ſuffit de bien connoître l'état actuel des affaires, & plutôt ce qui eſt, que ce qui a été. D'ailleurs pluſieurs négociations imprimées peuvent, juſqu'à un certain point, ſervir de premiers guides & préparer l'expérience. Le ſeul principe toujours ſubſiſtant dans toute négociation, eſt de ſavoir montrer à ceux avec qui nous avons à traiter, que leur intérêt s'accorde avec le nôtre.

Quant à l'Art de la Guerre, l'homme qui

qui en a le génie, n'a beſoin pour la faire, que de l'avoir faite.

Il ne me convient pas de prononcer ſur ce métier, que je n'ai pas fait; mais j'ai ſouvent entendu traiter cette matière par nos Officiers généraux les plus eſtimés. Tous prétendoient que dans un aſſez petit nombre de Mémoires imprimés, on trouve les ſecours néceſſaires pour la théorie.

Il n'en eſt pas ainſi de la ſcience économique d'un Etat, de l'adminiſtration des Finances, partie du Gouvernement plus ou moins imparfaite chez les différentes Nations, & qui n'eſt chez aucune au point de perfection où l'on ſent, du moins, qu'elle pourroit atteindre. Il ſeroit d'autant plus utile d'en rechercher les principes, pour les conſigner dans l'Hiſtoire, que la finance eſt (dit-on) le nerf de toutes les opérations civiles & militaires : axiome inconteſtable, ſi, par la finance d'un Etat, on entend l'art

de procurer l'opulence nationale, qui exclut également la misère commune & le luxe particulier, l'épuiſement des peuples & l'engorgement des richeſſes dans la moins nombreuſe partie d'une Nation ; l'art enfin d'opérer une circulation prompte & facile, qui feroit refluer dans le peuple la totalité de l'argent qu'on y auroit puiſé.

Il n'y a donc eu, juſqu'à ce jour, que des Financiers, & nulle finance de l'Etat. Les Hiſtoriens de tous les pays & de tous les âges, ne nous apprennent rien à cet égard. Ils nous parlent de ſéditions & de révoltes, à l'occaſion des impôts ; mais ils ne nous mettent pas en état de juger ſi c'étoit par la ſurcharge ſeule, ou, ce qui eſt plus vraiſemblable, par une adminiſtration vicieuſe. *Mézerai*, qui s'élève ſi ſouvent contre les Financiers, inſtruit des maux paſſés, témoin des maux préſens, crioit avec les malheureux contre les Oppreſſeurs ; mais il

ne révèle pas le ſecret de leurs crimes. Pourquoi ? C'eſt qu'il l'ignoroit, & n'étoit pas plus en état de s'en inſtruire, que ne l'avoient été les Hiſtoriens antérieurs. Je me ſuis trouvé, en écrivant l'Hiſtoire d'un règne, dans la même diſette de monumens.

Des Politiques ont développé leurs négociations, des Guerriers ont laiſſé des Mémoires & des Ouvrages didactiques. Quels Financiers ont eu aſſez de remords pour expier leur profeſſion par une confeſſion publique ?... Leurs mémoires ne donneroient pas ſans doute les vrais principes d'une finance de l'Etat ; mais ils feroient connoître les erreurs qu'on doit éviter : c'eſt ainſi qu'avant d'élever un édifice, il faut nettoyer l'emplacement de tout ce qui peut embarraſſer la conſtruction. Ce n'eſt pas qu'il n'y ait eu, dans tous les temps, des Financiers eſtimables, qui, n'étant pas en état, ou en droit de tracer la

vraie route, ſuivent le plus honnêtement qu'ils peuvent les voies tortueuſes où on les fait entrer, & laiſſent leurs ſtupides Confrères admirer ce qu'ils appellent *une belle machine*. Le ſecret de la finance, enfin, eſt couvert d'un voile que chaque Intéreſſé s'efforce d'épaiſſir.

Depuis quelques années la Philoſophie ſe portoit ſur cet objet important; le voile alloit ſe déchirer; ceux qu'il couvre étoient déja dans la conſternation; lorſqu'à une occaſion, dont je parlerai, on intercepta la lumière. On a renouvelé ce que *Julien* imagina, dit-on, contre les Chrétiens, en fermant leurs Ecoles.

Tout Miniſtre aſſez préſomptueux pour méconnoître ſon ignorance, ou qui craint de la manifeſter, en cherchant à s'inſtruire, veut tenir le peuple dans les ténèbres, & n'avoir que des aveugles pour témoins de ſes démarches.

S'il a des lumières, & qu'il ait intérêt

d'en abuſer, il les redoute dans les autres : on couvre les yeux de ceux que l'on condamne à tourner la meule. Les gens en place ſavent que le plus audacieux dans ſon Deſpotiſme, eſt, tôt ou tard, forcé de ſubir la loi d'un peuple éclairé.

Cet eſprit de ſervitude qu'on veut inſpirer à une Nation, n'eſt pas la moindre cauſe de la dépravation des mœurs ; & les mœurs une fois corrompues, fortifient le Deſpotiſme qui les a fait naître & favoriſées. Tout amour de la gloire s'éteint, & fait place au deſir des richeſſes qui procurent le bonheur dont on jouit dans l'aviliſſement.

Nos aïeux aſpiroient à la gloire toute nue : ce n'étoit pas, ſi l'on veut, le ſiècle des lumières; mais c'étoit celui de l'honneur. On ne s'intrigue aujourd'hui que pour l'argent : les vrais ambitieux deviennent rares. On cherche des places, où l'on ne ſe flatte pas même de

ſe maintenir ; mais l'opulence qu'elles auront procurée, conſolera de la diſgrace. Les exemples en ſont aſſez communs.

Si cette Hiſtoire n'eſt ni militaire, ni politique, ni économique, du moins dans le ſens & dans l'étendue que je conçois pour ces différentes parties ; on me demandera, quelle eſt donc celle que je me propoſe d'écrire ?... C'eſt l'Hiſtoire *des Hommes & des Mœurs.*

Je rapporterai, dans tous les genres, les principaux faits qui me ſerviront de baſe ; j'en rechercherai les cauſes, & j'eſpère en développer quelques-unes aſſez ignorées.

Je m'arrête peu ſur ces événemens qui ſe reſſemblent dans tous les âges, qui frappent ſi vivement les acteurs & leurs contemporains, & deviennent ſi indifférens pour la génération ſuivante. Au moral, comme au phyſique, tout s'affoiblit, & diſparoît dans l'éloignement.

Mais l'Hiſtoire de l'humanité intéreſſe dans tous les temps, parce que les hommes ſont toujours les mêmes, que l'intérêt eſt indépendant des perſonnages & des époques. Si je rapporte quelques faits peu importans par eux-mêmes, le Lecteur jugera bientôt que ces faits particuliers font mieux connoître l'eſprit d'une Nation & les hommes que j'aurai à peindre, que ne le feroient des détails de ſièges & de batailles.

On dit ordinairement que l'Hiſtoire ne doit paroître que long-temps après la mort de ceux dont elle parle : autrement on craint que l'Ecrivain n'ait pas eu les moyens de s'inſtruire, ou n'ait trahi la vérité, par égard pour ceux qui exiſtent encore, ou pour leur famille ? J'ai prévenu la première de ces craintes, en rendant compte des ſecours que j'ai eus, & du ſoin que j'ai pris. La lecture ſeule de mon Ouvrage diſſipera pleinement la ſeconde.

Je penſe, au contraire, que l'Hiſtoire, pour être utile, ne ſauroit paroître trop tôt. Il ſeroit à deſirer que ceux qui ont eu part au Gouvernement, puſſent entendre d'avance la voix de la poſtérité, ſubir la juſtice hiſtorique, recueillir l'éloge ou le blâme qu'ils méritent (*a*), apprécier les louanges infectes de leurs adulateurs, connoître les vrais jugemens du public, ſe voir enfin tels qu'ils ſont dans le miroir de l'Hiſtoire.

On m'a ſouvent preſſé de donner quelques morceaux du règne préſent. J'ai toujours répondu que je ne voulois ni me perdre par la vérité, ni m'avilir par l'adulation; mais je n'en remplis pas moins mon emploi. Si je ne puis parler à mes contemporains, j'apprendrai aux fils ce qu'étoient leurs pères. De quelle

(*a*) *Præcipuum munus Annalium, nè virtutes ſilentur, utque pravis dictis factiſque ex poſteritate & infamiâ metus ſit.*

utilité peuvent être des exemples, bons ou mauvais, pris dans l'antiquité ?.... Mais un fils qui voit la justice prompte qu'on rend à ſon père, s'efforce de mériter le même éloge, ou craint d'encourir pareil blâme. Averti par des faits récens, il peut être touché de l'honneur ou de la honte que ſa mémoire répandra bientôt ſur ſes enfans. Il ſe dira quelquefois : On écrit actuellement ; & le public, une partie de mes contemporains, ne tardera pas à me juger !... peut-être même en ſerai-je témoin.

L'intérêt qu'on prend à des ancêtres reculés de pluſieurs ſiècles, eſt d'une toute autre nature. On ſe glorifie, avec raiſon, de deſcendre d'un grand homme ; mais on ne rougit pas d'avoir pour auteur de ſa race, un fameux fléau de l'humanité. Le grand objet, eſt de venir de loin. J'ai entendu des Bourgeois de Paris, excellens Citoyens, très-attachés à la Monarchie, ſe faire honneur de deſcen-

dre de quelques-uns des *Seize de la Ligue*, qui furent pendus. Ils ne pouvoient se flatter de prouver par-là que l'ancienneté de leur Bourgeoisie.

Il y a encore, sur cet article, une singularité assez bizarre : la plupart des hommes aimeroient mieux pour auteur, un illustre & heureux Brigand, qu'un homme uniquement connu par sa vertu. Ils préféreront *Attila* à *Aristide !...* Il semble que le Temple de la Gloire ait été élevé par des lâches, qui n'y placent que ceux qu'ils craignent.

Mes réflexions m'ont donc convaincu, que si l'Histoire doit être écrite après des recherches exactes & une discussion impartiale, elle ne peut aussi paroître trop tôt. La vérité ne pouvant parler aux grands que par la voix de l'Histoire, qu'elle la fasse donc entendre quand elle doit faire le plus d'impression.

Quoique bien des gens prétendent jouer un rôle dans le monde, il y en a peu

qui ſe ſurvivent, & les *noms d'Hiſtoire* ne ſont pas communs. Ceux qui ont bien mérité de la Patrie, & ceux qui l'ont deſſervie en en corrompant les mœurs, ſont également du reſſort de l'Hiſtoire. Les premiers, ont droit d'y occuper une place honorable ; les autres, grands ou petits, doivent en ſubir la juſtice.

Perſuadé qu'on ne doit punir que pour l'exemple, révéler les fautes que pour en prévenir de pareilles ; je ne tirerai point de l'oubli des faits iſolés, ſans conſéquence pour l'Etat, & dont tout le fruit ſeroit de mortifier une famille : mais je montrerai, quels qu'ils ſoient, les coupables envers la Nation. D'après ce plan, je parlerai des ſubalternes qui ont influé dans les affaires. L'éclat de leur opulence actuelle & de leurs titres uſurpés, ſervira à porter la lumière dans l'obſcurité primitive, où ils fabriquoient les reſſorts de leur fortune & des mal-

heurs de l'Etat, ſans prévoir qu'ils duſſent jamais comparoître au Tribunal de l'Hiſtoire. Ce ſont les cadavres des criminels qu'on expoſe à la vue des ſcélérats de leur eſpèce.

Comme il y a ſouvent plus à blâmer qu'à louer dans la plupart des hommes, un Hiſtorien fidèle peut aiſément être ſoupçonné de ſatire. Mon caractère en eſt fort éloigné. Ceux qui m'auront connu, (& peut-être y en aura-t-il encore beaucoup quand mon Ouvrage paroîtra) atteſteront ma probité, ma franchiſe, & j'oſe dire la bonté de mon cœur. Je n'ai point eu d'ennemi qui ne le fût par ſon propre vice, & la réputation de mes amis pourra cautionner la mienne : ma façon de penſer, de parler & d'écrire, étoit aſſez publique, lorſqu'on m'a confié les fonctions d'Hiſtoriographe. On ſavoit que je n'étois point un Ecrivain ſervile, & quelques gens m'accuſoient du contraire.

Je demanderois pardon au Lecteur de ce que je viens de dire de moi, s'il n'y avoit pas des circonſtances, (& celle-ci en eſt une) où il eſt permis, & même du devoir, de ſe rendre une juſtice auſſi libre qu'exacte. Si l'on trouve quelques-uns de mes jugemens trop ſévères, qu'on examine les faits, & qu'on juge ſoi-même. On remarquera quelquefois, dans ces Mémoires, l'indignation d'un Citoyen, & je ne prétends pas la diſſimuler : mais tout Lecteur déſintéreſſé, ne m'accuſera jamais de partialité, ni d'injuſtice. Il ſentira avec quelle ſatisfaction je rapporte une action louable, & combien je ſuis affligé de n'en pas avoir des occaſions plus fréquentes !

Je n'ai cherché que la Vérité ; je ne la trahirai point. Je n'ai jamais penſé qu'en me chargeant d'écrire l'Hiſtoire, on m'ait pris pour l'organe du menſonge. En tout cas, on ſe ſeroit fort trompé.

LETTRE

*A M. le Marquis D***,*

CONTENANT l'extrait d'un Livre intitulé : *Récit véritable de la naissance de Messeigneurs & Dames les Enfans de France, (de* HENRI IV *& de* MARIE DE MÉDICIS*) avec les Particularités qui y ont été & pouvoient être remarquables ; Par* LOUISE BOURGEOIS, *dite* BOURSIER, *Sage-Femme de la Reine. A Paris, chez* MELCHIOR MONDIER, *en l'Ile du Palais, rue de Harlay, aux deux Vipères, 1625, in-12, avec Privilège.*

A peine a-t-on connu la moitié de son âme !

L'Editeur.

JE conçois votre impatience, mon cher Marquis. Si les moindres particularités

de la vie privée des Grands Hommes, ont toujours droit d'intéreſſer les cœurs ſenſibles, il n'eſt pas étonnant que vous aſpiriez ſi vivement après l'extrait d'un Ouvrage preſque ignoré juſqu'à ce jour, & où le bon naturel du plus vraiment grand & du meilleur de nos Rois, ſe trouve peint, pour ainſi dire, *en action*, par une main qui ne ſauroit être ſuſpecte.

Mais, en cédant à vos deſirs, n'ai-je point à craindre d'encourir une eſpèce de ridicule, en retraçant des mœurs qui paroîtront ſans doute auſſi gothiques qu'incroyables aux élégans, ainſi qu'aux élégantes de ce ſiècle, auſſi délicat que poli ?

C'eſt donc pour vous uniquement ;

N. B. Cette Lettre a été inſérée, par extrait, il y a quelques années, dans le *Mercure de France* : c'eſt-à-dire, mutilée, & ſur-tout dépouillée de nombre de circonſtances qui, à tous égards, méritoient d'être conſervées, ainſi qu'on en pourra voir ici la preuve.

mon cher Marquis, pour vous dont l'âme eſt ſi fort au-deſſus des fauſſes délicateſſes du jour, que j'entreprends l'eſtampe d'un tableau où vous verrez *Henri-le-Grand*, ce qu'on appelle *dans ſon ménage*, éprouvant tous les ſentimens qu'inſpire la nature, s'y livrant ſans rougir, ainſi qu'un bon & franc Bourgeois; & dès-là, s'il ſe peut, plus cher encore à ceux dont l'âme eſt faite pour s'applaudir d'avoir quelques rapports avec celle d'un Héros, que chaque jour fait encore mieux connoître.

Après ceci, mon cher Marquis, c'eſt la *Bourſier*, c'eſt cette Sage-Femme qui va parler; mais d'un ſtyle un peu plus moderne, & un peu moins prolixement que dans ſon Livre.

La première groſſeſſe de la Reine étant déclarée, le Roi ſe propoſa de lui donner certaine Madame *Dupuis* pour Sage-Femme, attendû qu'elle avoit

ſervi, en cette même qualité, *Madame la Ducheſſe* ***; ce que la Reine *n'avoit guère agréable*. Madame la Marquiſe *de Guercheville*, qui s'en étoit auſſi ſervie, la lui avoit préſentée plus d'une fois, ſans que Sa Majeſté eût voulu ni l'entendre, ni lui parler.

Il ne m'étoit pas encore arrivé d'eſpérer de pouvoir accoucher la Reine. Ce fut Madame la Préſidente *de Thou*, qui m'aimoit depuis long-temps, & qui, dans la maladie dont elle eſt morte, ayant entendu parler de la répugnance de S. M. pour la *Dupuis*, par MM. *Du Laurens* & *La Rivière*, Médecins, daigna me propoſer à eux, en partant du principe : *que la principale pièce de l'Accouchement eſt, que la Sage-Femme agrée à la femme qui accouche.* Sur quoi ces Meſſieurs & les autres Médecins de la Cour, après s'être plus amplement informés de moi, promirent à Madame *de Thou*, au cas que le Roi tînt bon pour la *Dupuis*, qu'ils lui propoſeroient

attendu qu'elle étoit vieille & foible; d'agréer qu'une autre Sage-Femme, & plus jeune, la ſecondât; & que ſi leur propoſition réuſſiſſoit, j'en tirerois non-ſeulement profit & honneur, mais que je pourrois ſuccéder à la *Dupuis*.

Mais le Roi, que l'on avoit prévenu, déclara poſitivement qu'il ne vouloit point que ſa femme en eût d'autre qu'elle, & ajouta, en ſe fâchant : *Que la première perſonne qui parleroit à la Reine de cette aſſociée, il lui montreroit qu'il lui en déplairoit.*

Cependant ayant été recommandée à Madame *Conchini*, qui eut la bonté d'en parler à la Reine : *Que veux-tu que je faſſe*, lui dit Sa Majeſté ? *le Roi veut m'en donner une qui ne me plaît pas.... Mais il faut que j'en paſſe par-là!...*

Madame, (répliqua Madame *Conchini*) Votre Majeſté peut du moins la voir, ſans que le Roi le ſache, puiſque vous n'avez vu que cette vieille, qui ne vous agrée pas.

Il me fut donc ordonné d'entrer ; & la Reine, après m'avoir regardée fixement, *environ la longueur d'un Pater*, partit, ſans me rien dire, pour aller à l'Hôtel *de Gondy*.

Le lendemain, vers une heure après midi, Madame *de Heilly* prit la peine de paſſer chez moi, & me dit : « Courage, » Madame *Bourſier !* il y a de bonnes » nouvelles pour vous. D'auſſi loin que » la Reine m'a vue, elle m'a demandé : *Qu'eſt-il de l'Elévatrice* (*a*) *que l'on m'a montrée hier? car je ſais qu'elle t'intéreſſe. Que fait-elle ?* Je lui répondis : » Madame, elle eſt en ſa maiſon, en » attendant l'honneur de vos comman- » demens. »

Aſſurez-la, (me dit la Reine) *que jamais autre qu'elle ne me touchera.*

(*a*) C'eſt probablement ainſi que l'on s'exprimoit à la Cour, pour ne pas dire *Sage-Femme*.

Je fus cependant au moins quinze jours ſans entendre parler de rien, ſi ce n'eſt que le Roi alloit faire un voyage ; ainſi que du prochain départ de la Reine pour *Fontainebleau*, où elle devoit faire ſes couches. L'on parloit auſſi des préparatifs de Madame *Dupuis*, qui regardoit ſon voyage comme aſſuré, en ayant eu parole du Roi & de la Marquiſe *de Guercheville*. Qu'on juge de mes inquiétudes !

La veille du départ du Roi, il dit à la Reine : « Ma mie, vous ſavez où » je vais demain ? Mais je retournerai, » Dieu aidant, aſſez à temps pour vos » couches. Vous partirez après moi pour » Fontainebleau. Vous ne manquerez » de rien de ce qui vous ſera néceſſaire : » vous aurez Madame ma ſœur, qui eſt » gaie, & la meilleure compagnie du » monde, qui cherchera tous les moyens » de vous faire paſſer le temps ſans » ennui, ainſi que toutes les Dames qui

» vous ſont attachées & vos Femmes-
» de-chambre ordinaires. Je ne veux
» point qu'il y ait ni Princeſſes, ni
» Dames autres que celles-là à votre
» accouchement, de peur de faire naître
» des jalouſies. De plus, ce ſont tant
» d'avis différens, que cela trouble
» ceux qui ſervent, & pourroient vous
» nuire. Vous aurez auſſi vos Méde-
» cins, & Madame *Dupuis*, votre Sage-
» Femme. »

Au nom de Madame *Dupuis*, la Reine commença à branler la tête, & dit : *La Dupuis ? .... Je ne veux me ſervir d'elle.* Sur quoi, le Roi, fort étonné : « Com-
» ment, ma mie ! (s'écria-t-il) avez-
» vous attendu mon département pour
» me dire que vous ne vouliez pas de
» Madame *Dupuis ?*... Eh ! qui voulez-
» vous donc ? — Je veux une femme
» encore aſſez jeune, grande & alègre,
» qui a accouché Madame *d'Elbeuf*. —
» Comment, ma mie ! qui donc vous l'a

» fait voir ? Eſt-ce Madame *d'Elbeuf* ?
» —Non : elle eſt venue de ſoi-même.
» —Ah ! je vous jure que mon voyage,
» & ny affaires que j'aie, ne me mettent
» plus en peine que celle-là !... Que l'on
» m'aille chercher M. *Du Laurens* ? »

Ce Médecin parvint, quoique avec peine, à tranquilliſer le Roi ſur ma capacité.... « Mais ce n'eſt pas aſſez,
» (s'écria le Monarque) vous m'avez
» parlé de Madame *de Thou* ?... Allez
» promptement la treuver, & qu'elle
» vous nomme une douzaine de femmes
» de qualité qu'elle ait ſervies, & ſavoir
» ſi elles en ſont contentes ? »

Le Roi, ſatisfait ſur tous ces points par M. *Du Laurens*, la Reine lui commanda, dès le lendemain du départ de *Sa Majeſté*, de venir chez moi m'ordonner de me trouver le jour ſuivant à ſon lever.

Je ne manquai pas de m'y rendre ; & Mademoiſelle *de la Renouillière* m'in-

troduiſit, en diſant à la Reine: *Madame, voilà la Sage-Femme que V. M. à choiſie?*

Oui, je l'ai choiſie, (s'écria la Reine) *je l'ai choiſie; je la veux.... Je ne me trompai jamais en choſe que j'ai choiſie.... Qu'elle s'approche?*

La Reine, après m'avoir beaucoup regardée, ſe prit à rire, *avec une couleur vermeille qui lui vint aux joues;* & me dit que le lendemain je l'allaſſe voir de meilleure heure, pour la voir au lit. Elle ordonna, en même temps, que l'on allât commander au Tapiſſier de la Cour de tenir un lit prêt pour moi; & me dit que je tinſſe mon coffre prêt, pour partir avec elle, dans trois ou quatre jours.

Je fus donc le lendemain voir la Reine au lit; où, ſur la demande qu'elle m'en fit, de lui dire mon ſentiment ſur l'enfant que je croyois qu'elle auroit? je lui dis que, ſelon les préceptes que tiennent les femmes, ce devoit être un fils.

Au départ pour *Fontainebleau*, je fus

placée dans le caroſſe de *Sa Majeſté*, où étoient la Marquiſe *de Guercheville* & Madame *Conchini*, chacune à une portière, & Maître *Guillaume*, le fou du Roi, que l'on plaça du côté du Cocher. A la dînée, l'on me fit aller trouver la Reine dans ſa chambre juſqu'à ce qu'on l'eût ſervie. Je dînai avec les Femmes-de-chambre; & l'après dînée l'on me ramena dans la chambre de *Sa Majeſté*, où l'on me dit qu'il falloit que je reſtaſſe toujours.

Le voyage ſe fit en deux jours. La couchée du premier fut à *Corbeil*, dans une Hôtellerie où il n'y avoit *qu'une méchante petite chambre baſſe de planches, bien étouffée* (enfumée) *pour la Reine.* L'on mit coucher les femmes & moi, dans ce qui reſtoit marqué pour le cabinet de Sa Majeſté; & il n'y avoit entre ſon lit & le mien qu'une légère cloiſon de *torchis.*

La dînée fut à *Melun*, chez M. de la *Grange-*

Grange-le-Roi, où il n'y avoit aucuns meubles ; *& ſur-tout que de groſſes pierres de taille, au lieu de chenets.* Quoique ce fût vers la fin d'août, il ne faiſoit pas chaud. Heureuſement on y avoit pourvu ; & l'on avoit allumé trois fagots & trois bûches.

La Reine ayant tourné le dos au feu, étant debout, ces bûches, qui étoient extrêmement groſſes, étant venues, tout-à-coup, à s'ébouler, je fus aſſez heureuſe, en me jettant entre elle & le feu, pour arrêter l'une des plus fortes qui déja rouloit ſur les talons de la Reine, & qui l'eût infailliblement fait tomber à la renverſe. *Tel fut le premier ſervice que j'eus le bonheur de lui rendre, & au Roi futur qu'elle portoit !*

Arrivés à *Fontainebleau*, je ſuivis la Reine dans ſon appartement, d'où je ne bougeai que pour manger & dormir.

Mademoiſelle *de la Renouillière* me dit, de la part de *Sa Majeſté*, qu'arrivant

ſon accouchement, « Je ne m'étonnaſſe » d'aucunes choſes que je puſſe voir, » Qu'il ſe pourroit que certaines per- » ſonnes, fâchées de ce qu'elle m'avoit » priſe, (au lieu de la *Dupuis*) me pour- » roient dire ou faire de leur pis, pour » me fâcher ou intimider. Que cela ar- » rivant, je ne m'en ſouciaſſe, n'ayant » affaire qu'à elle, & qu'elle n'entre- » roit jamais en doute de ma capacité... » Qu'en un mot, je fiſſe d'elle, ainſi » que de la plus pauvre femme de ſon » Royaume, & de ſon enfant, comme » de celui du plus pauvre homme. »

Souvent elle me redemandoit ce que je penſois qu'elle dût avoir? Sur quoi, *je l'aſſurois qu'elle auroit un fils*; & véritablement, je dirai ce qui me le faiſoit croire : je la voyois ſi belle, & avec un ſi beau teint, l'œil ſi bon & ſi clair, que, *ſelon tous les préceptes que tiennent les femmes, cela devoit être ainſi.*

La Reine demeura environ un mois à *Fontainebleau* avant le retour du Roi ; pendant lequel temps, *Madame* faiſoit tout ce qui étoit poſſible pour la déſennuyer & lui faire paſſer le temps agréablement : elle faiſoit des ballets & l'accompagnoit à la chaſſe, (s'entend, pour la voir,) car elle étoit dans ſa litière, & *Madame* en ſon carroſſe.

Le premier jour qu'elles y furent, *Madame* voulut que j'entraſſe dans ſon carroſſe, de peur que la Reine, qui étoit ſur ſon terme, n'eût beſoin de moi : ce que ne vouloit permettre Madame *de Guercheville* (*a*). Tellement que j'étois là, attendant qu'elles fuſſent d'accord entre elles. *Madame* m'ordonnoit d'entrer ; l'autre me le défendoit. Enfin *Madame* l'emporta.

Huit jours avant l'accouchement, le

(*a*) Piquée de la préférence qu'avoit obtenue la *Bourſier* ſur la *Dupuis*, ſa protégée.

Roi arriva de *Calais*, dont la Reine, *Madame* & toute la Cour, furent très-aiſes; & moi, j'en avois une joie mêlée de crainte, n'ayant pas encore eu l'honneur d'avoir été vue de Sa Majeſté.

Pour ce jour, je n'allai point l'après dînée chez la Reine, à cauſe de l'arrivée du Roi.

Le lendemain, mon devoir fut de me trouver à ſon réveil, comme de coutume, &, où après l'avoir vue, je m'étois retirée à quartier. Le Roi, entrant alors, lui dit : *Ma mie, eſt-ce là votre Sage-Femme ?* — *Oui, Sire, c'eſt elle.*

Sur quoi le Roi voulant, ſans doute, me *gratifier*, s'écria : *Je crois qu'elle vous ſervira bien : elle m'a bonne mine !* — *Je n'en doute point, Sire : je l'ai choiſie ; & vous dirai que je ne me trompai jamais en choſes que j'ai choiſies.*

Ma bonne, (me dit le Roi) *il faut bien faire ?... C'eſt une choſe de grande importance que vous avez à manier !* —

J'eſpère, Sire, que Dieu m'en fera la grace !

Delà, s'approchant de moi, ce bon Roi ſe mit à me dire *tout plein de gauſſeries.* (C'eſt qu'aſſiſtant aux couches de *Madame la Ducheſſe* (*a*), la *Dupuis* étoit très-libre avec ce Prince, & qu'il croyoit que toutes celles de notre état devoient reſſembler à cette vieille femme.) Alors, me touchant ſur les mains : *Vous ne répondez rien, me dit-il ?* A quoi je répondis avec tant d'embarras, que j'aurois peine à dire quoi.

M. le Duc *d'Elbeuf*, arrivant alors, & s'étant écrié en m'appercevant, qu'il étoit ravi de me trouver là : *Comment donc, Couſin !* (s'écria le Roi) *vous connoiſſez la Sage-Femme de ma femme ?* — *Oui-dà, Sire, elle a relevé la mienne, qui s'en eſt très-bien trouvée.*

Ma mie ! (dit le Roi, en courant à la

(*a*) *De Beaufort.*

Reine) *voilà mon Couſin* D'ELBEUF, *qui connoît votre Sage-Femme, & qui en fait état ?... Cela me réjouit, & m'en donne bonne eſpérance....*

Le jour ſuivant la Reine me dit, que ſitôt qu'elle ſeroit accouchée, elle verroit bien, à ma mine, quel enfant ce ſeroit. Sur quoi je ſuppliai *Sa Majeſté* de croire qu'elle pourroit n'y rien connoître : d'autant, (ajoutai-je) qu'il étoit grandement dangereux, en pareil cas, d'avoir joie ni déplaiſir, à moins que l'on ne fût bien hors d'affaire. Ainſi, que je la ſuppliois de ne s'en point informer, attendu que je ferois triſte mine, quand même ce ſeroit un garçon, afin que, dès-à-préſent, elle ne s'en étonnât pas.

Le Roi, qui rentroit dans ce moment, ayant voulu ſavoir de quoi nous parlions, & l'ayant appris, me dit en riant : *Que ſi c'étoit un garçon, je ne le dirois pas, mais que je le crierois tant que j'aurois de force ; & qu'il n'y avoit femme*

au monde, qui, en pareil cas, eût la force de ſe taire.

Sur quoi, je ſuppliai *Sa Majeſté* de croire que j'en aurois la force, puiſqu'il y alloit de la ſanté de la Reine; & outre ce, de l'honneur de mon ſexe, que je me trouvois chargée de ſoutenir, au point que *Sa Majeſté* pourroit bientôt en voir la preuve.

Mademoiſelle *de la Renouillière*, après cet entretien, & me tirant à part, me demanda, en grace, de lui faire un ſignal au moment de l'accouchement; afin d'avoir l'honneur, ſi c'étoit un garçon, de l'apprendre au Roi la première. Le ſignal fut, que je baiſſerois la tête; &, au cas que ce fût une fille, que je la retirerois en arrière.

Mais *Gratienne*, autre Femme-de-chambre, qui vint l'inſtant après, & qui m'aimoit beaucoup, m'étant venu demander la même grace, me mit dans un grand embarras; & d'autant plus

qu'ayant vu la *Renouillière* me parler en ſecret, elle avoit lieu de préſumer quel étoit l'objet de notre entretien.

Sur quoi, prenant tout-à-coup ſon parti.... Eh bien ! (dit-elle) pour ne point vous faire d'affaires avec mon ancienne, j'exige ſeulement, ſi la Reine accouche d'un fils, que vous me diſiez à haute voix : *Ma fille, chauffez-moi vîte un linge ?* Ce que je lui promis de très-bon cœur.

Le lendemain, étant au réveil de la Reine, elle me réitera ce qu'elle m'avoit déja dit, touchant la confiance qu'elle avoit en moi ; *& que je ne m'étonnaſſe d'aucunes choſes que l'on me pût dire, ni de quelque mine qu'on me fît, d'autant que je n'avois affaire qu'à elle.*

Comment & en quel temps la Reine accoucha.

La nuit de 27 ſeptembre, à minuit; le Roi m'envoya appeler, pour aller voir la Reine qui ſe trouvoit mal. J'étois couchée dans la garde-robe de S. M., où étoient les Femmes-de-chambre, & où, ſouvent, pour rire, on me donnoit de fauſſes alarmes; tellement que je craignois encore qu'il en fût de même. Le nommé *Pierrot*, qui étoit de la chambre, me hâtoit ſi fort, qu'à peine eus-je le temps de me lacer.

A mon arrivée chez la Reine, le Roi s'écria : *Eſt-ce la Sage-Femme ?... Ah! venez vîte? ma femme eſt malade; elle a de grandes douleurs : reconnoiſſez ſi c'eſt pour accoucher ?*

Ce qu'ayant reconnu pour vrai, le Roi lui dit : « Vous ſavez, ma mie, & » je vous l'ai dit pluſieurs fois, le beſoin

» qu'il y a que les Princes du Sang ſoient
» préſens à votre accouchement ? Ainſi,
» je vous ſupplie de vous y réſoudre ?...
» Car, delà dépend la grandeur de vous
» & de votre enfant ! »

A quoi la Reine répondit, qu'elle avoit toujours été réſolue à faire *tout ce qui lui ſeroit agréable.*

» Je ſais bien, ma mie, (reprit-il)
» que vous voulez ce que je veux ?...
» Mais je connois votre naturel, timide
» & honteux ; & je crains bien, ſi vous
» ne prenez une grande réſolution, qu'en
» les voyant ſi près de vous, cela ne
» vous empêche d'accoucher !... C'eſt
» pourquoi je vous prie, derechef, de
» ne vous troubler point ; puiſque c'eſt
» la forme preſcrite au premier accou-
» chement des Reines. »

Les douleurs preſſoient la Reine, *à chacune deſquelles le Roi la tenoit*, & me demandoit s'il étoit temps de faire venir les Princes ? attendu que cette affaire-là

étoit de grande importance!... Sur quoi je l'assurai, que je n'y manquerois lorsqu'il en seroit temps.

Vers une heure après minuit, le Roi, *vaincu d'impatience*, de voir souffrir si long-temps la Reine, & craignant que les Princes ne pussent arriver à temps, les envoya querir; c'est-à-dire, Messeigneurs les Princes *de Conti*, *de Soissons* & *de Montpensier*.

Et le Roi dit, en les attendant : « Si » l'on ne vit jamais trois Princes bien en » peine, on le verra bientôt; car ils » sont grandement pitoyables & de bon » naturel; & qui, voyant souffrir ma » femme, aimeroient mieux, (quoi » qu'il dût leur en coûter) être bien » loin d'ici!... » Et de suite, ajouta : » Car, mon Cousin le Prince *de Conti*, » ne pouvant aisément entendre ce qui » se dira, & voyant tourmenter ma » femme, croira que c'est la Sage-» Femme qui lui fait du mal. Mon

» Cousin le Comte *de Soissons*, voyant » souffrir ma femme, & forcé de de- » meurer là, aura de grandes inquié- » tudes. Pour mon Cousin *de Mont-* » *pensier*, je crains qu'il ne tombe en » foiblesse, tant il est peu propre à voir » souffrir personne. »

Ils arrivèrent, tous les trois, vers deux heures.

Mais le Roi, ayant appris de moi, que l'accouchement n'étoit pas si prochain, les renvoya chez eux, en les priant de se tenir prêts à revenir, lorsqu'il les redemanderoit. Alors, tous les Médecins de Leurs Majestés furent appelés, pour voir l'état de la Reine; *& aussitôt se retirèrent en un lieu proche.*

Cependant la grand'-chambre, ou ovale, de *Fontainebleau*, qui est proche la chambre du Roi, étoit préparée pour les couches de la Reine. On y voyoit un grand lit de velours cramoisi rouge, près duquel étoit le *lit de travail*; les

pavillons, le grand & le petit, qui étoient attachés au plancher & trouſſés, furent détrouſſés. Le grand pavillon fut tendu, ainſi qu'une tente, par les quatre coins, avec de gros cordons. Il étoit d'une belle toile de Hollande, & avoit bien vingt aunes de tour, au milieu duquel il y en avoit un petit de pareille toile, ſous lequel fut mis le *lit de travail*, où la Reine fut couchée, au ſortir de ſa chambre; & les Dames nommées par le Roi furent mandées. Il fut apporté ſous le pavillon, une chaiſe, des ſièges plians & des tabourets, pour aſſeoir le Roi, *Madame* ſa ſœur, & Madame *de Nemours*. La chaiſe pour accoucher fut auſſi apportée, & étoit couverte de velours cramoiſi rouge.

Sur les quatre heures du matin, une grande colique ſe *mêla parmi le travail de la Reine*, & lui cauſa d'extrêmes douleurs, ſans produire d'autre effet. Sur quoi le Roi fit appeler les Méde-

cins, auxquels je rendis compte, en les assurant que cette colique la travailloit plus que le mal d'enfant, *& même l'empêchoit.*

Ils me dirent alors : *Si c'étoit une femme où il n'y eût que vous pour la gouverner, que lui feriez-vous ?* Sur quoi je leur proposai les remèdes que je croyois convenables à la circonstance, & qu'à l'instant même ils firent ordonner à l'Apothicaire....

Les Reliques de Madame SAINTE MARGUERITE, *étoient sur une table de la chambre, & deux Religieux de* SAINT GERMAIN DES PRÉS, *qui prioient Dieu sans cesse.*

Le Roi notifia à l'assemblée qu'il vouloit qu'on ne suivît d'autres avis que ceux des Médecins, selon le rapport que je leur aurois fait, & qui auroient été convenus entre eux & moi. Tellement que je puis dire, qu'en aucun lieu du monde, je n'eus telle tranquillité

d'eſprit, *pour le bon ordre que le Roi y avoit apporté, & l'aſſurance que m'avoit donnée la Reine.*

Quelque déſagréables que fuſſent les remèdes ordonnés pour combattre cette inſupportable colique, la Reine ne les rebuta nullement : *Ne voulant* (diſoit-elle) *en rien ſe rendre coupable de mal.*

Son travail fut de vingt-deux heures & un quart ; pendant leſquelles elle eut *tant de vertu, que c'étoit choſe admirable pour les ſpectateurs !* Le Roi ne la quitta pas un inſtant, à moins qu'il ne s'y trouvât forcé ; & alors il envoyoit, à tous momens, ſavoir de ſes nouvelles.

Elle craignoit, avant que d'accoucher, que M. *de Vendôme* n'entrât dans ſa chambre pendant ſon mal, à cauſe de ſon bas-âge : mais les grands maux qu'elle ſouffroit l'empêchèrent de s'appercevoir que ce petit Prince y fût.

Il me demandoit ſans ceſſe, quand la Reine accoucheroit ? de quel enfant ce

ſeroit ? Quant à l'enfant, je lui dis que ce ſeroit ce que je voudrois. *Eh quoi !* (répliqua-t-il avec vivacité) *n'eſt-il pas encore fait ? Il l'eſt*, (lui répondis-je) *mais j'en ferai ou un fils, ou une fille, ainſi qu'il me plaira. Ah ! Sage-Femme*, (s'écria-t-il) *puiſque cela dépend de vous, mettez-y les pièces d'un fils.*

Lorſque les remèdes eurent diſſipé la colique, & que la Reine alloit accoucher, je m'apperçus qu'elle ſe retenoit de crier. Je la ſuppliai de ne pas ſe retenir plus long-temps, *de peur que ſa gorge ne s'enflât.*

Sur quoi le Roi lui dit : *Criez, ma mie ! criez, de peur que votre gorge n'enfle ?*

La Reine deſiroit accoucher dans ſa chaiſe, où, étant aſſiſe, les Princes étoient ſous le grand pavillon, vis-à-vis d'elle. J'étois, moi, ſur un petit ſiège devant la Reine ; qui, enfin, étant accouchée, *je mis M. le Dauphin dans des linges & langes, dans mon giron,*

ſans que perſonne ſût que moi, quel enfant c'étoit.

Comme je regardois l'enfant au viſage, & le trouvois très-foible, attendu la peine qu'il avoit endurée; & que je demandois du vin à M. *de Lozerais*, l'un des Valets-de-chambre, qui m'en remit une bouteille avec une cueiller; le Roi s'approchant de moi : *Sire* (lui dis-je) *ſi c'étoit un autre enfant, je mettrois de ce vin dans ma bouche, & lui en donnerois, de peur que la foibleſſe ne durât trop.* Alors le Roi me mit la bouteille contre la bouche, & me dit : *Faites, ma bonne? faites comme à tout autre enfant? Auſſitôt je remplis ma bouche de vin, que je lui ſoufflai.* Il revint auſſitôt, en ſavourant ce que je lui avois donné.

Je vis, avec peine, que le Roi, triſte & changé, s'écartoit de moi pour ſe rapprocher de la cheminée; d'autant qu'il ne ſavoit pas encore quel enfant c'étoit.

Je me hâtai de chercher, des yeux, *La Renouillière*, pour lui donner le ſignal convenu, afin qu'elle allât tirer le Roi de peine. Mais elle étoit occupée à baſſiner le grand lit. Appercevant alors *Gratienne*, je lui criai : *Chauffez-moi un linge?*... A ces mots, je la vis courir au Roi, qui, ne pouvant la croire, la repouſſa aſſez durement : *Si c'étoit un fils* (lui dit-il) *je l'aurois bien vu à la mine de la Bourſier?* — *C'en eſt pourtant un, Sire!* Et quant à la mine, elle a dit à *Votre Majeſté* qu'on n'y connoîtroit rien. *Il eſt vrai* (reprit le Roi); *mais eſt-il poſſible, ſi c'eſt un fils, qu'elle ait pu me la faire telle?*

Mademoiſelle *de la Renouillière*, qui, en rentrant, voyant le Roi qui ſe fâchoit & repouſſoit *Gratienne*, accourut à moi; & ſur le ſignal que je lui fis, *détrouſſa ſon chaperon*, & alla faire ſa révérence au Roi, en l'aſſurant, non-ſeulement que je lui avois fait le ſignal entre nous

convenu, mais encore que je lui avois dit, tout bas, que c'étoit en effet un garçon.

A ces mots la couleur revint au bon Roi; qui, paſſant à côté du lit de la Reine, pour venir à moi, mit ſa bouche contre mon oreille, & me dit avec beaucoup d'émotion : *Eſt-il vrai, Sage-Femme ?... Eſt-ce bien un fils ?...* Et ſur ma réponſe affirmative: *Prenez garde!* (dit-il) *ne me donnez pas courte joie ?... Ce ſeroit me faire mourir !*

Je pris alors le parti de découvrir, *un petit*, le nouveau-né, & de lui faire voir la *vérité*, aſſez adroitement pour que la Reine n'en apperçût rien.

Ce digne Père, au comble de la joie, levant, avec tranſport, les mains au Ciel, je vis ſon viſage inondé de larmes *auſſi groſſes que des petits pois.*

Un peu revenu à lui-même, il me demanda, avec empreſſement, ſi j'en avois dit quelque choſe à ſa femme ?

Après l'avoir assuré que non, & augurant qu'il alloit le lui dire, je le suppliai *que ce fût avec le moins d'émotion que faire se pourroit.*

Il alla sur le champ baiser la Reine, & lui dit : *Ma mie, vous avez eu beaucoup de mal?... Mais Dieu nous a fait une grande grace de nous avoir donné ce que nous lui avions demandé.... Nous avons un beau fils!*

La Reine à l'instant joignit les mains, & les levant avec les yeux vers le Ciel, jeta de grosses larmes, & tomba en foiblesse.

Je demandai au Roi à qui il lui plaisoit que je remisse M. le Dauphin? Il me dit : *A Madame de Montglas, qui sera sa Gouvernante.*

Ce Prince ne s'étant pas apperçu de la foiblesse de la Reine, après avoir embrassé les Princes, courut ouvrir la porte de la chambre, & fit entrer, sans distinction, toutes les personnes qui se

préſentèrent, au nombre d'aumoins deux cents : *de ſorte qu'on ne pouvoit ſe remuer où nous étions, pourporter la Reine dans ſon lit.*

S'appercevant que cela me fâchoit fort, il vint me frapper ſur l'épaule, en me diſant : *Tais-toi, tais-toi, Sage-Femme, ne te fâche point ; cet enfant eſt à tout le monde : il faut que chacun s'en réjouiſſe.*

(Il étoit dix heures du ſoir, le jeudi 27 ſeptembre 1601, neuf mois & quatorze jours après le mariage de Leurs Majeſtés.)

Je me mis alors en devoir d'accommoder M. le *Dauphin*, que Madame *de Montglas* me remit entre les mains ; où M. *Hérouard* ſe trouva, & commença à le ſervir.

Il me le fit laver entièrement de vin & d'eau, & le regarda par-tout avant que je l'emmaillotaſſe.

Le Roi amena les Princes & pluſieurs Seigneurs le voir. Quant à ceux de ſa

Maiſon & de celle de la Reine, il le leur montroit lui-même, puis les renvoyoit pour faire place à d'autres, & tous s'entre-baiſoient, *à qui mieux mieux*. L'allégreſſe enfin étoit ſi grande, & pluſieurs femmes du plus haut rang étoient ſi tranſportées de joie, qu'elles embraſſoient juſqu'à leurs gens même.

Après avoir accommodé M. le *Dauphin*, je le remis à Madame *de Montglas*, qui, ſur le champ, l'alla montrer à la Reine, *qui la vit de bien bon œil*; & par ſon commandement fut conduit à ſa chambre, par Madame *de Montglas*, ſon Médecin, & les femmes qui devoient être à lui.

Auſſitôt qu'il y fut, ſa chambre ne déſempliſſoit pas; & s'il n'eût pas été ſous un grand pavillon, où l'on n'entroit que de l'aveu de ſa Gouvernante, je ne ſais comment l'on eût pu faire : *Car le Roi n'y avoit pas ſitôt amené une bande de perſonnes, qu'il y en ramenoit une autre.*

Dès que la Reine fut accouchée, le Roi fit dreſſer ſon lit dans ſa ruelle, & continua d'y coucher juſqu'au moment qu'elle ſe trouva rétablie; & quoiqu'elle craignît pour la ſanté de ſon époux, jamais il ne voulut l'abandonner.

Je trouvai le lendemain, après dîner, M. *de Vendôme* ſeul, à la porte du cabinet, par où il falloit paſſer pour aller chez M. *le Dauphin*, & fort étonné de s'y voir arrêté!... *Eh quoi, Monſieur!* (lui dis-je) *que faites-vous donc là? Je ne ſais* (me répondit-il.) *Il n'y a guère que chacun parloit à moi.... perſonne maintenant ne me dit mot.*

J'en fis le rapport à la Reine, qui en eut grand'-pitié, & dit: *En voilà aſſez pour faire mourir ce pauvre enfant!* Puis ordonna qu'on l'accueillît & qu'on le careſſât, *autant & même plus que de coutume.... Hélas!* (ajouta-t-elle) *c'eſt que chacun s'amuſe à mon fils, & que*

l'on ne penſe plus à lui ; & cela ſemble bien étrange à cè pauvre enfant (a) !

Le 25 du même mois, je me préſentai pour voir M. le *Dauphin*, & trouvai ſa chambre pleine ; le Roi, Madame ſa ſœur, les Princes & Princeſſes y étoient ; attendu qu'il s'agiſſoit d'ondoyer M. le *nouveau-né.*

J'allois me retirer ; lorſque le Roi m'ayant apperçue : *Entrez* (s'écria-t-il) *entrez, Sage-Femme ?... Ce n'eſt pas à vous qu'on ferme ici la porte.* Puis, s'adreſſant à l'aſſemblée : *Ventre-ſaint-gris !* (dit-il en riant) *j'ai bien vu des gens dans ma vie ; mais, ni à la guerre, ni ailleurs, je ne vis jamais rien de ſi réſolu*

(a) Comment accorder cette bonté de cœur, dans *Marie de Médicis*, avec ce caractère inquiet, jaloux & même emporté, que preſque tous les Hiſtoriens lui attribuent ? Ce témoignage de la *Bourſier*, ne peut pourtant être ſuſpect.

que

que cette femme-ci!... Elle tenoit mon fils avec une auſſi froide mine que ſi c'eût été celui d'un autre, ainſi qu'elle l'avoit promis. C'étoit cependant un Dauphin! & depuis quatre-vingts ans, il n'en étoit pas né en France. — Je vous avois dit, Sire, (répondis-je) qu'il y alloit peut-être de la vie de la Reine? — *Il eſt vrai, ma bonne. Auſſi ne l'ai-je pas dit à ma femme.... Auſſi veux-je, dorénavant, ne t'appeler que ma* RÉSOLUE.

Il me fit enſuite demander ſi je voulois être la *Remueuſe* de M. le *Dauphin*, avec les mêmes gages que la nourrice? Sur quoi je fis ſupplier *S. M.* d'avoir pour agréable que je ne quittaſſe point mon métier de Sage-Femme, afin de me rendre d'autant plus capable de ſervir encore mieux la Reine.

TRADUCTION

D'UNE LETTRE *

DE MARIE STUART,

A LA REINE ELISABETH,

Contenant nombre d'Anecdotes ſur la vie privée, le caractère & les amours de cette Reine.

VOUS l'exigez, vous l'ordonnez, (me dites-vous) ma chère ſœur?... Il faut abſolument que je vous déclare tout ce

* L'original de cette Lettre, vraiment ſingulière, eſt (dit-on) conſervé à *Londres*, dans la Bibliothèque *Harlayenne*.

La copie ſur laquelle le Traducteur a travaillé, lui a été communiquée à *Bruxelles*, par Mylord C***, qui prétendoit en avoir vu l'original.

que m'a dit de vous la Comteſſe *de Shrewsbury*, ſans vous en rien cacher, ſans adoucir les expreſſions qu'a pu lui dicter ſon reſſentiment, ſans même rien changer aux termes dont elle s'eſt ſervie pour vous dégrader & vous avilir à mes yeux?... Vous en ſavez aſſez, (ajoutez-vous) pour être en état de juger de la fidélité de ma narration, & pour me ſavoir mauvais gré des moindres réticences; ainſi que pour juger, en partant de là, du fond que vous aurez déſormais à faire, tant ſur ma véracité, que ſur la ſincérité des ſentimens que je puis avoir conſervés pour vous?...

Dieu ſeul, ma chère ſœur! Dieu ſeul connoît tout ce qu'il en coûte à mon cœur, pour trahir la confiance d'une femme que j'ai long-temps crue mon amie, & qui ſe croyoit outragée! Combien il eſt pénible pour moi d'avoir à vous articuler des propos trop faits pour vous déplaire, & même pour vous affliger!...

propos à la plupart deſquels je vous aſſure pourtant de n'avoir jamais répondu qu'en la blâmant bien plus encore d'avoir oſé les tenir, que d'avoir pu les croire, & auxquels (en partant de ſon caractère, & de l'aigreur de ſon reſſentiment contre Votre Majeſté) elle ne pouvoit ſe flatter que je duſſe accorder l'ombre même de la croyance.

Quoi qu'il en ſoit, ma chère ſœur, vous prétendez être obéie?... Et vous allez juger du ſacrifice auquel je me ſoumets, par toute la franchiſe que je vais mettre dans les détails que vous exigez de moi.

La Comteſſe, donc, a débuté par me dire, & me l'atteſter par ſerment, que celui auquel vous avez promis la foi de mariage, en préſence de l'une de vos femmes, avoit déja couché, nombre de fois, avec Votre Majeſté, tout auſſi librement, & avec autant d'intimité qu'un époux avec ſon épouſe.

Que Votre Majeſté n'étant point conformée comme les autres femmes, c'étoit, de votre part, le comble de l'extravagance, que d'avoir affecté de preſſer ſi fort un mariage avec le Duc *d'Anjou*, que vous ſaviez très-bien ne pouvoir jamais s'accomplir.

Que malgré ce défaut naturel, vous n'étiez pourtant pas femme à jamais renoncer au plaiſir de jouir librement de vos ſingulières amours, ainſi qu'à celui de changer d'Amans auſſi ſouvent que vos caprices & vos fantaiſies l'exigent.

Qu'elle avoit ſouvent regretté que vous n'euſſiez pu vous contenter de *Sir Hatton*, ou de quelque autre de vos ſujets d'un pareil caractère. Mais que ce qui l'indignoit le plus, étoit de vous avoir vue renoncer, non-ſeulement à tout ſentiment d'honneur, en faveur d'un certain *Simier*, que (tout étranger, & tout inconnu qu'il étoit) vous alliez chercher, la nuit, juſques dans la cham-

bre de l'une de vos femmes, & à qui la Comteſſe prétend même en avoir fait des reproches amers.

Qu'elle vous avoit vue, non-ſeulement traiter cet homme de néant avec la familiarité la plus indécente, mais vous oublier vous-même, au point de lui avoir révélé les plus grands ſecrets de l'Etat. D'avoir enfin eu pour lui les mêmes ſentimens & les mêmes égards dont on vous avoit vue ſi prodigue envers le Duc, ſon Maître, qui, arrivant, certaine nuit, à la porte de votre appartement, vous vit accourir à lui, toute en chemiſe, & l'introduire dans votre lit, d'où il ne ſortit que vers le point du jour.

Que, quant à *Sir Hatton*, qui avoit précédé *Simier*, vous en étiez épriſe de façon, que votre paſſion ayant éclaté aux yeux de la Cour entière, il avoit cru, par pur égard pour vous, devoir s'en abſenter; & que vivement piquée

contre *Killigrew*, à qui vous aviez ordonné de le ramener, & qui étoit revenu ſans lui, vous aviez pouſſé l'emportement juſqu'à lui donner, publiquement, un ſoufflet.

Qu'elle-même (Comteſſe *de Shrewſbury*) s'intéreſſant encore à la gloire de Votre Majeſté, avoit tâché de marier ce même *Sir Hatton*, à la Comteſſe *de Lénox* ſa fille; mais qu'il avoit trop craint votre reſſentiment, pour avoir oſé ſe prêter à la propoſition qui lui en fut faite.

Que le Comte *d'Oxford* même, depuis qu'il avoit ſu vous plaire, n'avoit oſé entendre aux propoſitions d'accommodement projettées entre lui & ſon épouſe, pour ne pas riſquer de perdre les faveurs que l'amour lui promettoit de votre part. Que vous en étiez vraiment prodigue envers tous ceux qui avoient le bonheur d'être initiés dans le ſecret de vos intrigues; & ſur-tout à

l'égard de certain *George*, l'un de vos Valets-de-chambre, auquel vous donnâtes, un jour, trois cens liv. ſterling, pour vous avoir apporté la nouvelle du prochain retour de *Sir Hatton*; tandis qu'envers tous vos autres ſujets, vous étiez auſſi ingrate qu'avare; & que dans le Royaume entier, vous aviez à peine obligé trois ou quatre perſonnes.

Mais ce que vous croirez difficilement, ma chère ſœur! c'eſt que la Comteſſe me propoſa un jour d'engager mon fils à feindre d'être épris de vous.... ce qui (diſoit-elle) me ſeroit fort avantageux, & vous décideroit bientôt à renvoyer en France le Duc *d'Anjou*, qui, ſans cela, pourroit, à plus d'un égard, me devenir extrêmement nuiſible; &, ſur ce que je lui objectai que cela pourroit être enviſagé comme une mauvaiſe plaiſanterie? elle me répliqua, en me riant au nez, que vous aviez une ſi haute opinion du pouvoir de vos

charmes, que vous étiez parvenue au point de ne vous plus regarder que comme une ſubſtance vraiment céleſte. Quelle eût même gagé ſa tête, qu'il lui en coûteroit très-peu pour vous perſuader que ce jeune homme étoit en effet & très-vivement frappé de vos attraits. Que les flatteries, en un mot, même les plus outrées, vous enivroient juſqu'à vous avoir plus d'une fois fait dire, avec l'air de la perſuaſion la plus intime : *Qu'il en étoit de vous, ainſi que du ſoleil, qu'on ne ſauroit fixer long-temps ſans en être ébloui.*

Qu'elle-même enfin, & tous ceux qui compoſent votre Cour, ſe trouvoient forcés de vous traiter en conſéquence : de ſorte que la dernière fois qu'elle eut l'honneur de voir Votre Majeſté, avec la feue Comteſſe *de Lénox*, elles n'oſoient ſe regarder, pour ne pas riſquer un éclat de rire, en vous voyant ſavourer l'encens auſſi ridicule que groſſier dont

vous repaiſſoient de plats adulateurs ; & qu'à l'égard de ſa fille *Talbot*, elle avouoit ne pouvoir, en vous voyant, garder ſon ſérieux.

Ce que je puis du moins certifier, ma chère ſœur, c'eſt que cette même *Lady Talbot*, en revenant de vous faire ſa cour, & de prêter ſerment entre vos mains, en qualité de l'une de vos Dames, m'a dit en plaiſantant beaucoup ſur cette cérémonie, qu'elle vouloit me rendre un hommage infiniment plus ſincère : ce que je refuſai long-temps, mais qu'il ne me fut pas poſſible de refuſer à la vivacité de ſes inſtances.... Elle ne vouloit (diſoit-elle) pour rien au monde, être long-temps à votre ſervice, tant elle appréhendoit que dans vos momens de fureur, vous ne la traitaſſiez comme ſa couſine *Skedmur*, à laquelle, après avoir caſſé un doigt, vous avez voulu faire entendre à la Cour, que la chûte d'un chandelier avoit pro-

duit cet accident ; ou, comme une autre de vos femmes, à qui, dans un accès d'humeur, vous avez penſé abattre la main avec un grand couteau.... Bref, que ſur tous ces faits, & ſur beaucoup d'autres, dont le détail ſeroit trop long, mes propres femmes s'amuſoient à vous contrefaire, & à vous ridiculiſer de façon que, lorſque j'en fus informée, je menaçai de les chaſſer, au cas qu'elle fuſſent aſſez hardies pour oſer déſormais manquer à tout le reſpect qui vous eſt dû, & ſur-tout dans ma maiſon.

S'il faut en croire la Comteſſe, le projet actuel de Votre Majeſté, eſt d'exciter *Rolſon* à m'offrir ſes vœux, pour me déshonorer, ſoit par des faits que l'on rendra publics, ſoit par des propos clandeſtins qu'on prendra ſoin de faire circuler par-tout où ils pourront le plus m'être nuiſibles. Sur quoi (m'a-t-elle ajouté) ce méchant homme avoit reçu de vous les inſtructions les plus amples.

S'il faut l'en croire encore, *Ruxby* ne vint à *Londres*, il y a à peu près huit ans, que pour attenter à ma vie. Qu'il en avoit même conféré plus d'une fois avec Votre Majeſté, & que des raiſons ſecrettes vous avoient enfin déterminée à lui preſcrire de n'agir en cela que conformément aux ordres qu'il recevroit, en temps & lieu, de la part de *Walſingham*.

Que lorſqu'elle-même travailloit au mariage de ſon fils *Charles*, avec l'une des nièces du Lord *Paget*, vous voulûtes qu'elle épouſât l'un de vos *Knoles*, parce qu'il étoit votre parent : ſur quoi elle déclama hautement contre V. M., & vous taxa de tyrannie, en vous accuſant de diſpoſer toujours, & auſſi deſpotiquement, de toutes les héritières du Royaume; & que ce fut à cette occaſion que vous vous emportâtes (dit-elle) on ne peut plus ſcandaleuſement, contre le Lord *Paget*, dont la patience fut décorée d'une épithète aſſez peu hono-

rable pour lui, de la part des autres Seigneurs de votre Cour.

Je dois également vous déclarer, ma chère ſœur, que tandis que vous étiez malade, il y a cinq ans, la Comteſſe me dit que votre incommodité provenant d'un cautère à la jambe, & qui s'étant tout-à-coup fermé, on ſe flattoit que Votre Majeſté n'avoit probablement que très-peu de temps à vivre. Qu'en partant de cette eſpérance, & en m'en témoignant ſa joie, elle me la diſoit fondée ſur les prédictions d'un certain *John Lanton*, qui, en vous menaçant d'une mort violente, avoit ajouté que Votre Majeſté ſeroit remplacée par une autre Reine : ce qui ne pouvoit regarder que moi. Qu'elle regrettoit cependant d'avoir vu dans un vieux grimoire, que celle qui vous ſuccéderoit, ne devoit régner que trois ans.... Ce qui (s'il faut l'en croire) ſe trouvoit clairement repréſenté dans une eſtampe ou tableau

contenu au même Livre, & dans lequel il ſe trouvoit un feuillet rempli de choſes dont elle avoit fait ſerment de ne parler jamais. Mais quoique convaincue (diſoit-elle) du peu de cas que j'ai toujours fait de ces ſortes de prédictions, elle ne comptoit pas moins fermement ſe voir bientôt auprès de moi dans la plus haute faveur, & mon fils marié avec ſa petite *Arabelle*.

Je finis, ma chère ſœur, en proteſtant, & en jurant, par tout ce qu'il y a de plus ſacré, que tout ce que je viens de dire (quoiqu'à mon grand regret!) eſt dans la plus exacte vérité; & qu'à l'égard de ce qui peut bleſſer la gloire de Votre Majeſté, il ne m'eſt jamais entré dans l'eſprit d'en rien croire, ni d'en rien révéler à d'autres qu'à vous-même; & avec d'autant plus de raiſon, qu'indépendamment de ce que j'aime à vous devoir, la fauſſeté de tous ces faits me parut toujours évidente.

S'il m'étoit poſſible d'obtenir, ne fuſſe qu'une heure d'entretien avec Votre Majeſté, je lui dirois, préciſément & ſans détours, les noms, les temps, les lieux mêmes, ainſi que des circonſtances auſſi particulières qu'intéreſſantes, qui pourroient la mettre à portée d'approfondir & conſtater, non-ſeulement la vérité des faits articulés ci-deſſus, mais encore de pluſieurs autres que je dois taire juſqu'à ce que je puiſſe être aſſurée du retour de votre amitié pour moi.... Moment bien deſirable & bien cher pour un cœur que l'on vous a ſi cruellement rendu ſuſpect ! puiſqu'il vous convaincra que vous n'eûtes jamais ni parent, ni ami, ni même de ſujet, qui vous fût plus vraiment attaché que moi.

Au nom de Dieu ; ma chère ſœur ! ne refuſez donc plus de recevoir dans vos bras, celle qui vous aime, qui vous aima toujours ; celle, en un mot, qui

veut, & peut vous prouver toute la ſincérité de ſes ſentimens, par les plus importans & les plus ſignalés ſervices !

Du fond de mon lit, accoudée ſur un bras malade, & ſurmontant mes ſouffrances, pour vous complaire & vous obéir.

MARIE, Reine.

RELATION

Tirée d'un Manuscrit dont l'original est conservé dans les Archives de la Maison de LA FORCE : *concernant la façon dont le Maréchal de* LA FORCE *a été sauvé du* MASSACRE DE LA SAINT BARTHÉLEMI, *en 1572.*

De CAUMONT, jeune enfant, l'étonnante aventure,
Ira, de bouche en bouche, à la race future!
La Henriade, Chant II.

CETTE délivrance provenant (*a*) toute de la Providence de Dieu, mérite qu'on en déduise les particularités, pour en donner la gloire à son Saint Nom.

(*a*) On a cru devoir conserver le style, & même l'ortographe de cette Relation, aussi singulière qu'intéressante.

Un chacun ſait comme advint la bleſſure de feu M. l'Admiral *de Coligny ;* & peu de jours après, comme on le fit aſſaſſiner, la nuit, dans ſon logis, & jetter par les fenêtres de ſa chambre dans la baſſecour.

Il y avoit, près delà, un Macquignon de chevaux, qui avoit fait achetter à M. *de la Force* le père, neuf ou dix chevaux ; lequel, prévoyant le mal qui s'en pouvoit enſuivre pour la Religion (Réformée) partit, ſoudainement, pour advertir M. *de la Force*, de ce qu'il avoit vu ; & ſe rendit au devant du *Louvre*, pour paſſer l'eau, & aller droit à la rue de *Seine*, où ce Seigneur étoit logé. Mais il trouva tous les batteaux retenus ; ce qui l'obligea de deſcendre juſqu'au droit des *Tuilleries*, où, pour l'ordinaire, il y en avoit toujours. Mais il ne put, non plus, en obtenir.... De ſorte que, porté d'affection, il ſe dépouilla, & mettant ſes habits ſur ſa tête, il paſſa

à la nage, & ſe rendit droit au logis de M. *de la Force;* où, l'ayant adverti de ce que deſſus, ſoudain il ſe leva, & s'en alla trouver le ſieur *de Caumont*, ſon frère, pour lui apprendre ce grand accident : ce qui l'obligea de ſe lever, & d'aller donner avis à tous les principaux de la Nobleſſe de la *Religion*, qui étoient logés aux Faux-bourg *Saint-Germain ;* afin de s'aſſembler & d'adviſer aux remèdes qu'ils avoient tous à prendre pour ſe garantir du mal qu'il prévoyoit leur pouvoir arriver.

Etant tous enſemble, ils réſolurent, par l'avis du ſieur *de Caumont*, qui croyoit toujours cet acte être advenu contre le vouloir du Roy, qu'il étoit convenable de ſe ranger auprès de Sa Majeſté ; & pour cet effet, s'acheminèrent, tous enſemble, droit à la rivière, par la rue de *Seine*. Mais cherchant les moyens de paſſer au *Louvre*, ils virent tous les batteaux avoir été menés du

côté de là : ce qui donna lieu à toute l'assemblée de faire mauvais jugement de leurs affaires, & de penser qu'il étoit temps de songer à leur seuretté.

C'étoit le Dimanche, au matin, 24 Aoust 1572, une heure avant le jour.

La résolution fut prise de retourner tous à leurs logis, de se préparer promptement, de monter à cheval, & de se rendre au *Pré-aux-Clercs*, en état, si on les venoit attaquer, de défendre leur vie ; &, s'ils en avoient le temps, de gagner la campagne pour se retirer chez eux.

Sur le point du jour, ils eurent avis que tous les batteaux de la *Seine* étoient pleins de soldats, qui, soudain qu'ils étoient abordés, couloient le long de la rue de *Seine*.

Les plus diligens des Seigneurs exécutèrent le dessein qui avoit été pris de s'assembler au *Pré-aux-Clercs*, d'où ils prirent leur retraite. Les sieurs *de la*

Force, frères, étant à cheval, le premier ſe retira avec les autres. Le ſieur *de la Force*, ſon frère, voyant que ſes enfans n'étoient encore montés à cheval & ne les voulant pas abandonner, retourna dans ſon logis, en fit fermer les portes, & ſe retira dans ſa chambre.

Soudain, la porte étant ſaiſie par pluſieurs ſoldats, leſquels crioient puiſſament : *Ouvre, Ouvre !* & proféroient beaucoup de blaſphêmes ; il envoya une Servante de la maiſon pour l'ouvrir, & ſe réſolut d'attendre dans ſa chambre, patiemment, ce qu'il plairoit à Dieu de lui envoyer.

Soudain la baſſecour fut pleine de ſoldats, conduits par un Capitaine nommé *Martin ;* lequel, monté à la chambre, avec grand nombre d'eux, l'épée à la main, criant : *Tue, Tue !* fit ſaiſir les épées de tous ceux de la maiſon, & les fit ranger tous enſemble dans un coin de la chambre, en leur diſant ; *Prie*

Dieu, ſi tu veux, car il faut mourir dans le moment ?

Le ſieur *de la Force*, père, avec une grande conſtance, lui dit : « Monſieur, » faites ce qu'il vous plaira ; auſſi bien, » je n'ai plus guère de temps à vivre !... » Mais ayez égard à ces jeunes enfans, » qui jamais n'ont offenſé perſonne, & » à la mort deſquels vous n'aurez pas » grand acqueſt. J'ai moyen de vous » donner une honneſte rançon, qui vous » ſera plus profitable. »

Ainſi, leur amoliſſant le cœur, ils ſe réſolurent au pillage de tout ce qu'il y avoit de bon dans le logis. Mais ne trouvant point la clef des coffres, (à cauſe que le Valet-de-chambre s'étoit évadé de la maiſon) ils traînèrent leſdits coffres au milieu de la cour, & les enfoncèrent avec les chenets de la cheminée. Ainſi, tout ce qu'il y avoit, ſoit d'argent monnoyé, ſoit de vaiſſelle d'argent, meubles & habillemens, fut totalement pillé.

Cela fait, ils reprirent leur premier discours, criant, avec blasphêmes : *Qu'il falloit mourir, & qu'ils avoient commandement de tout tuer, sans épargner personne.*

Mais Dieu, qui en avoit ordonné autrement, fléchit si bien leur cœur par les bons discours que leur tenoit incessamment le sieur *de la Force*, & ensuite par l'espérance qu'il leur donna d'une rançon de deux mille écus, qu'enfin le Capitaine *Martin* leur dit : *Suivez-moi tous ?*

Etant descendus au bas du logis, & avant que de sortir, il leur fit rompre leurs mouchoirs pour les mettre, *en croix, sur leurs chapeaux & bonnets, & retrousser la manche du bras droit, jusqu'au haut de l'épaule*, qui étoit le signal donné à tous les Massacreurs.

Il n'y avoit alors que le père & les deux enfans, le Valet-de-chambre desdits enfans, nommé *Gast*, & leur Page,

nommé *La Vigerie*, qui faiſoient cinq en tout. Ils les menèrent le long de la rivière de *Seine*, qu'ils paſſèrent devant le *Louvre*.

C'eſt alors qu'ils crurent bien que l'on alloit les dépeſcher ; car ils virent quantité de ceux de la *Religion*, que l'on tuoit & l'on jettoit dans la rivière, qui étoit déja, en beaucoup d'endroits, rouge de ſang.

Néanmoins le Capitaine *Martin* continua de les mener à ſon logis; & paſſant devant le *Louvre*, ils virent quantité de corps morts, entre autres, le ſieur *de Piles*.

Etant arrivés à ſon logis, *Martin*, pour retourner à pareil pillage, dit au ſieur *de la Force : Que s'il vouloit donner ſa parole, & lui promettre de ne bouger point de là, ni lui, ni ſes enfans, il les laiſſeroit en la garde de deux Suiſſes ; & que, cependant, il fît diligence pour ſe procurer ſa rançon.*

Led[illegible]

Ledit ſieur *de la Force* envoya, ſans perdre temps, ledit *du Gaſt*, Valet-de-chambre de ſes enfans, à *l'Arſenal*, chez Madame *de Briſembourg*, qui étoit ſa belle-ſœur, pour lui faire entendre l'état auquel étoit lui & ſes enfans; & comme le Capitaine *Martin*, duquel ils étoient priſonniers, leur avoit ſauvé la vie, moyennant la rançon qu'il lui avoit promiſe, de deux mille écus; & que, s'aſſurant de ſon affection, il s'adreſſoit librement à elle, pour la prier de les ſecourir à ce beſoin, qui requéroit, ſur-tout, diligence & ſecret.

Sur quoi elle lui manda, qu'elle eſpéroit, le ſecond jour, qui étoit le mardi, lui faire tenir ladite ſomme; & lui fit ſavoir que le bruit étoit déja qu'on les avoit faits priſonniers; & qu'elle craignoit fort, ſi cela venoit aux oreilles du Roi, qu'on ne les fît bien-tôt mourir.

Du Gaſt, à ſon retour, leur confirma cette nouvelle, & leur dit qu'il étoit du tout important, puiſqu'ils avoient le moyen de ſortir de-là, & de ſe ſauver, qu'ils devoient au plutôt le faire.

En effet, les Suiſſes auxquels ils avoient été commis en garde, leur diſoient, inceſſamment; qu'ils les meneroient où ils voudroient, & que volontiers ils haſarderoient leur vie pour les ſauver tous.

Mais le ſieur *de la Force*, qui avoit donné ſa parole, leur répondit toujours: *J'ai engagé ma foi; je ne la fauſſerai point, étant réſolu d'attendre la Providence de Dieu, qui diſpoſera de nous ſuivant ſon bon vouloir.*

Ledit *Gaſt* preſſoit pourtant toujours pour qu'il voulût permettre que ſes enfans, ou du moins l'un deux, puſſent ſe ſauver, puiſqu'il voyoit les avis qu'on

lui donnoit, & que les Suiſſes s'offroient ſi volontiers à les conduire où il voudroit ; mais demeurant toujours ferme en ſa parole, il dit : *Qu'il n'en ſeroit que ce que Dieu avoit ordonné.*

Le ſoir même que la rançon promiſe devoit être délivrée, arriva au logis le Comte *de Coconas*, avec quarante ou cinquante ſoldats Suiſſes & François. Tous montèrent à la chambre ; & il commença à dire au ſieur *de la Force*, que *Monſieur*, le frère du Roi, ayant été adverti comme ils étoient détenus priſonniers, il l'avoit envoyé là pour le chercher, deſirant parler à lui ; & ſoudain leur dépouillèrent leurs manteaux & bonnets ; de ſorte qu'ils connurent bien que c'étoit pour les faire mourir. Ledit ſieur *de la Force* ſe plaignit alors de ce manquement, attendu que l'argent qu'il avoit promis pour ſa rançon étoit tout prêt.

Eſt à noter que le plus jeune des en-

fans (*a*) parloit inceſſamment, leur reprochoit leur perfidie, & conſoloit ſon père.

Une autre particularité notable, que je lui ai ſouvent oui dire, eſt qu'il voyoit bien que leur deſſein étoit de les aſſaſſiner tous; *mais qu'il s'aſſuroit que lui n'en mourroit point.*

Les maſſacreurs ne trouvant que quatre perſonnes, demandèrent où étoit la cinquième? C'étoit *du Gaſt*, qui, voyant leur méchante intention, s'étoit allé cacher dans un galetas, au haut de la maiſon; mais ils cherchèrent ſi bien, qu'ils le trouvèrent, & lors commencèrent à les faire marcher tous, & les mener à la tuerie.

Etant arrivés au fond de la rue des *Petits-Champs*, près le rempart, ils crièrent tous enſemble: *Tue, tue!*... L'aîné des enfans fut le premier bleſſé;

(*a*) Il s'appeloit *Jacques Nompar*.

&, en chancelant, ſe mit à crier : *Ah, mon Dieu !... je ſuis mort.* Le plus jeune (ſans doute inſpiré du Ciel) en fit tout de même, ſans avoir reçu aucun coup, & ſe laiſſa tomber comme ſon frère.

Ce père & ce frère, bien que par terre, reçurent encore force coups ; & le jeune n'eut jamais ſeulement la peau percée ; & bien qu'ils fuſſent à l'inſtant dépouillés tout nuds & ſans chemiſes, *les maſſacreurs ne reconnurent jamais qu'il n'avoit aucune bleſſure.*

Comme ils crurent les avoir achevés, & qu'ils ſe retiroient de là, ceux des maiſons voiſines, viſitant les corps par curioſité, un certain pauvre homme, s'approchant du jeune *Caumont*, commença à dire : *Hélas ! celui-ci n'eſt qu'un pauvre petit enfant...* Ce qu'ayant entendu le petit *Caumont*, il leva la tête, & lui dit : *Je ne ſuis pas mort... Par pitié, ſauvez-moi la vie ?* Soudain le bonhomme lui mit la main ſur la tête,

& lui dit : *Paix !... ne bougez, petit car ils ſont encore là ;* & le bonhomme, ſe promenant de leur côté, revint peu de temps après, & lui dit : *Levez-vous vîte, mon enfant, car ils s'en ſont allés...* Et ſoudain lui mit un méchant manteau ſur le dos (car il étoit tout nud) ; & les voiſins lui ayant demandé qui il menoit-là... c'eſt mon neveu (leur dit-il), qui eſt ivre, & que je fouetterai bien ce ſoir.

Il le mena de-là dans une petite chambre qu'il avoit tout au plus haut d'une vieille maiſon, & lui bailla de méchans habits de cedit neveu.

Cet homme étoit un Marqueur du jeu de Paume de la rue *Verdelet*, & des plus pauvres, qui, en lui appercevant quelques bagues aux doigts, les lui demanda pour aller chercher chopine.

Il le retint chez lui toute la nuit ; &, avant le jour, lui demanda où il vouloit qu'il le menât ? A quoi le jeune

Caumont répondit : *Au Louvre*, où il avoit une ſœur qui étoit à la Reine. Mais le bonhomme allégua qu'il ne pouvoit le mener là, attendu qu'il y avoit force corps-de-gardes à paſſer, ou, poſſible, on le reconnoîtroit, & qu'on les feroit mourir tous deux.

Le jeune homme alors lui propoſa d'aller avec lui à *l'Arſenal*, où il avoit une tante. L'autre lui dit que le chemin étoit bien long; cependant qu'il le meneroit-là plutôt qu'ailleurs; car il iroit tout le long du rempart, où ils ne rencontreroient preſque perſonne. *Mais il faut*, ajouta-t-il, *car je ſuis très-pauvre, que vous juriez de me faire donner trente écus.*

Ce marché conclu, tous deux partirent dès le point du jour; le jeune homme avec un méchant habit du neveu, & un vieux bonnet rouge, où étoit attachée une croix de plomb.

Ils arrivèrent de bonne heure, & il

dit au bonhomme : *Demeurez ici . . . je vous renverrai votre habit, avec les trente écus que je vous ai promis.*

Le jeune homme demeura long-temps à la porte, n'oſant heurter, de crainte qu'on ne lui demandaſt qui il étoit ? Mais quelqu'un étant venu à ſortir, il s'avança dextrement, & entra ſans qu'on en vît rien. Il traverſa toute la première baſſe-cour, & s'en alla juſqu'au logement de ſa tante, ſans rencontrer perſonne de ſa connoiſſance. Enfin il apperçut le Page qui étoit à eux, & qui s'étoit auſſi ſauvé par le moyen d'un Suiſſe, qui l'avoit retiré chez lui, en lui diſant : *Sauvez-vous, car l'on va dépeſcher ceux-ci*, (c'eſt-à-dire les parens du jeune homme).

Il demanda à ce Page, qui s'étoit rendu à *l'Arſenal* la même nuit, (mais qui ne reconnoiſſoit pas le jeune homme ſous ſes mauvais accoûtremens), où étoit M. *de Beaulieu*, gentilhomme de

feu ſon père?... Sur quoi le Page le mena parler à lui ; lequel fut merveilleuſement eſtonné de le revoir, croyant bien qu'ils fuſſent tous morts, ainſi que ledit Page l'avoit aſſuré, qui avoit vu de loin comme on les avoit tous maſſacrés ; & pria le Mareſchal de Madame *de Briſembourg*, qui étoit alors avec lui, de le mener à ladite Dame, laquelle étoit au lit grandement affligée de tant de ſi cruels malheurs.

Arrivés qu'ils furent en ſa préſence, ſoudain elle l'embraſſa, toute baignée de larmes, croyant qu'on les eût tous dépeſchés ; &, louant Dieu de le voir, lui demanda par quel miracle il s'étoit ſauvé ?

Après quelques diſcours, elle le fit conduire à ſa garde-robe, & mettre au lit. Mais, avant que de ſortir d'auprès d'elle, il la ſupplia de faire au plutôt délivrer les trente écus promis au pauvre homme qui l'avoit ſauvé & retiré chez

lui ; ainſi que les habits dont il l'avoit couvert.

Environ deux heures après, on le reveſtit d'un habit de l'un des Pages de M. le Mareſchal *de Biron*, qui étoit alors Grand-Maître de l'Artillerie ; &, pour le tenir mieux caché, on le mit dans le propre cabinet dudit Mareſchal, où, pour l'empêcher de s'ennuyer, on lui bailla auprès de lui le Page dont a été fait mention.

Il fut là deux jours ; au bout deſquels on donna avis au ſieur Mareſchal, que l'on avoit fait entendre au Roi qu'il s'étoit retiré pluſieurs *Huguenots* dans *l'Arſenal*, & que Sa Majeſté avoit réſolu d'envoyer viſiter par-tout.

De ſorte que, craignant cette viſite, on l'oſta du cabinet, & on le fit paſſer à la chambre des Filles, où il fut mis entre deux lits, & couvert de *vertugadins*, que l'on portoit en ce temps là ; & où il demeura trois ou quatre heures.

Environ une heure après minuit, on le ramena dans le même cabinet; & Madame *de Briſembourg* ſa tante, qui en avoit un très-grand ſoin, n'eut patience ni repos, qu'elle ne l'eût fait changer de lieu, à cauſe que le bruit étoit répandu qu'il s'étoit ſauvé & retiré là.

Le lendemain matin, & en conſéquence, le ſieur *de Born*, Lieutenant-Général de l'Artillerie, le vint prendre dans ledit cabinet, habillé en Page, à la livrée du Mareſchal *de Biron*, le mena déjeûner en lieu particulier, & après cela lui dit, *ſuivez-moi.* ... Puis le ſortit de *l'Arſenal*, le conduiſit chez M. *Guillon*, Contrôleur de l'Artillerie, qui étoit de ſes amis; & lui donna inſtruction, ſi on s'enquéroit qui il étoit, que le jeune homme ſe nommoit *Beaupuy*, dont le père étoit Lieutenant de la Compagnie des Gendarmes de mondit ſieur *de Biron*; l'exhortant, très-expreſ-

ſément, de ne point ſortir du logis où il le menoit, & de ne rien faire qui le puſt faire connoître à perſonne.

Etant arrivés à la maiſon dudit Contrôleur, il lui dit : Vous êtes de mes amis ; faites-moi, je vous prie, le plaiſir de me garder ici ce jeune homme, qui eſt mon parent, fils de M. *de Beaupuy*, qui commande la Compagnie des Gendarmes de M. le Mareſchal ? Je l'ai fait venir ici pour le mettre Page ; mais j'attends que tout ce tumulte ſoit paſſé.

Ce que ledit *Guillon* lui accorda très-volontiers ; mais, encore qu'il fuſt de ſes amis, il ne voulut jamais lui donner cognoiſſance qui étoit le jeune homme, quoique *Guillon* ſe doutât bien qu'il ne lui diſoit pas tout ce qu'il étoit.

Après avoir demeuré là ſept ou huit jours, ledit Contrôleur, qui alloit tous les jours à *l'Arſenal*, pour ſavoir ce

qu'il avoit à faire, ne manquoit pas, avant dîner, de ſe rendre chez le ſieur *de Born.*

Il arriva, au bout de ce temps-là, qu'à l'heure ou *Guillon* avoit accouſtumé de revenir pour diſner, le jeune homme entendit heurter à la porte, & y courut, croyant que ce fuſt lui; mais que, voyant une autre perſonne, il la referma vivement: ſur quoi la perſonne qui heurtoit, lui dit: *Ne vous effrayez pas, mon enfant, ... c'eſt Madame de Briſembourg qui m'envoye, & veut ſavoir de vos nouvelles;* puis de-là, s'en alla.

Le Contrôleur arrivant bientôt pour diſner, lui demanda, comme il avoit toujours accouſtumé, ſi quelqu'un étoit venu au logis? Sur quoi le jeune homme lui raconta ce qui s'étoit paſſé: ce qui donna l'alarme à *Guillon*, qui, laiſſant-là le diſner, monta ſoudain à cheval, pour aller trouver M. *de Born*; lequel, pour s'éclaircir de ce qui en étoit,

alla trouver Madame *de Briſembourg*, qui fut auſſi fort eſtonnée, n'ayant envoyé perſonne au logis de *Guillon*.

Quelques jours auparavant on avoit moyenné de tirer un paſſeport du Roi, pour le Maître d'Hôtel de M. *de Biron*, & un ſien Page qu'il envoyoit pour faire venir ſa Compagnie de Gendarmes, & porter ſes ordres en conſéquence; de ſorte que, ſans perdre de temps, ledit ſieur *de Guillon* s'en revint au logis, lui fit apporter des bottes & amener un cheval, ſur lequel il lui dit de monter, & de le ſuivre.

Il eut ce mauvais rencontre, qu'ayant trouvé dans la rue une Proceſſion, ſa haquenée, qui étoit ombrageuſe, fit de ſi grands déſordres, qu'il étoit en très-grande peine, d'autant que les choſes paſſées le tenoient en telle défiance, qu'il lui ſembloit que tous ceux qui le voyoient devoient le recongnoiſtre.

Dieu pourtant permit qu'il ſe rendiſt

heureuſement à la porte de la ville ; où étant, le ſieur *de Born*, qui le conduiſoit, appela celui qui commandoit, & lui dit : *Mon Capitaine, c'eſt le Maiſtre d'Hôtel de M. le Mareſchal de* BIRON, *qui a commandement d'aller faire venir ſa Compagnie de Gendarmes ; & j'envoie ce Page, qui eſt mon parent, avecques lui... Voilà le paſſeport du Roi.*

Le Capitaine lui dit : *C'eſt aſſez, Monſieur.... ils peuvent paſſer, quand vous voudrez.*

Etant hors de la porte, M. *de Born* dit au jeune homme : *Voilà le ſieur* DE FRAISSE *qui a commandement de vous conduire ; & prit congé d'eux.*

Le jeune homme demanda alors au ſieur *de Fraiſſe* où c'eſt qu'il le menoit ?... Lequel lui répondit : *Au pays, s'il plaiſt à Dieu !... Ah !* (répondit le jeune homme) *je le ſupplie qu'il nous en faſſe la grace !*

Au bout de deux journées ils arrivè-

rent à une hoſtellerie, où étoit déja arrivé un homme de condition, qui avoit ſept ou huit chevaux de ſon train. Tous ſes diſcours étoient que l'on avoit bien attrapé *ces méchans Huguenots*, & louant *à merveille* la réſolution du Roi.

Ils firent, le lendemain, la journée enſemble. Quand celui-ci étoit arrivé au logement, il prenoit ſa robe de chambre; & le jeune homme, en la voyant, reconnut que c'étoit celle de ſon frère. Auſſi le diſcours continuel de ce Gentilhomme, étoit du déplaiſir qu'il diſoit avoir reçu de n'avoir pu attraper le ſieur *de Caumont; d'autant qu'ayant donné droit à la porte de ſon hoſtel, il s'étoit évadé par celle de derrière; que pour le ſieur de* LA FORCE, *ſon frère, il avoit été dépeſché, lui & ſes enfans.*

Cet homme avoit la fièvre quarte, & répéta pluſieurs fois, en préſence dudit jeune homme: *Que s'il eût pu attraper le ſieur de* CAUMONT, *il y euſt paſſé comme*

les autres. Mais eux, marchans en plus grande diligence que lui, gaignèrent les devans : auſſi cette compagnie ne leur étoit guère agréable.

Il leur arriva encore un fort mauvais rencontre au bout de deux jours.

Etant en une hoſtellerie, comme les diſcours ordinaires étoient de ce *grand maſſacre* qui avoit été fait par toute la France, il y avoit là trois ou quatre hommes, avec leſquels s'échauffant en paroles ſur ce ſujet, il eſchappa au ſieur *de Fraiſſe* de dire, que c'étoit un meſchant acte, & une grande perfidie & cruauté. A quoi ceux-ci répliquant hardiment, il reconnut avoir eu tort, & s'eſtre trop eſchappé ; & que ces gens, ayant remarqué ſon dire, pouvoient ſoupçonner qu'ils fuſſent des *Huguenots*, & eſchappez du *maſſacre de Paris.*

En effet, étant partis le lendemain de grand matin, & à deſſein, de cette hoſtellerie, ils trouvèrent déja les au-

tres au Fauxbourg, montés ſur de bons chevaux, tous armés de piſtolets, & qui faiſoient ſemblant de s'amuſer à la porte d'un cabaret; de ſorte qu'ils n'eurent pas fait un quart de lieue, qu'ils virent ces *drôles* venir à eux, ce qui leur donna l'alarme, à bon eſcient, ne pouvant douter qu'ils ne les ſuiviſſent pour leur faire un mauvais parti.

Mais Dieu permit qu'heureuſement, & en même temps, ils rencontrèrent en leur chemin un petit vallon, qui les mettant à couvert & hors de la vue de leurs ennemis, iis ſe mirent au galop, pour taſcher de ſe garantir de leurs mauvais deſſeins, & arrivèrent dans un grand Bourg, avant que les autres les euſſent pu joindre.

Ils s'arreſterent là, faiſant ſemblant de vouloir rafraiſchir. Alors les autres en firent de même, & les accoſtèrent; mais le ſieur *de Fraiſſe*, qui avoit reconnu leur mauvaiſe intention, s'aviſa de leur faire

changer l'opinion qu'ils avoient eue, qu'ils fuſſent *Huguenots*, & commença leur faire congnoiſtre comme il avoit commandement de M. le Mareſchal *de Biron*, de faire venir ſa Compagnie de Gendarmes, & qu'il alloit exprès pour cela avec un bon paſſeport du Roi, *attendu que Sa Majeſté alloit mettre ſur pied une grande armée, pour achever de détruire entièrement tout ce qui pouvoit reſter de Huguenots dans ſon Royaume.* Ce diſcours achevé, ils continuèrent leur chemin, & apperçurent bientôt que ces *drôles*, qui ſans doute ne les avoient ſuivis que pour leur faire du mal, s'en retournoient ſur leurs meſmes pas. Ainſi ils continuèrent leur voyage; &, le huitième jour de leur départ de Paris, ſe rendirent au château de *Caſtelnau-des-Mirandes*, ou ledit ſieur *de Caumont*, oncle, s'étoit retiré, & qui reçut ſon neveu (qu'il croyoit mort) avec ſi grande joie & contentement, qu'il n'eſt pas croyable.

En effet, bien qu'il euſt un fils unique, il témoigna à ce ſien neveu une ſi tendre amitié, qu'il diſoit librement, *qu'il avoit plus d'eſpérance en lui qu'en ſon propre fils*, & lui faiſoit ſouvent réciter ce qui s'étoit paſſé; comment ſon père & ſon frère avoient été tués; & lui par quels moyens il s'étoit ſauvé. Admirant cette Providence divine qui l'avoit ſi heureuſement conduit & deſlivré d'un ſi grand péril, & prit grand ſoin de ſa conduite & de l'adminiſtration de ſes biens, en ſe chargeant de ſa tutelle.

Je ne dois obmettre ici le ſoin qu'il prenoit de l'appeller de temps en temps en ſon cabinet, pour, par ſes bonnes inſtructions, l'affermir toujours dans la crainte de Dieu, à qui il devoit inceſſamment rendre grace de cette ſingulière & miraculeuſe aſſiſtance, & l'exhorter en toutes ſes actions à ſuivre toujours le chemin de la vertu.

Mais il n'eut guère la jouiſſance de

ſi ſalutaires inſtructions, d'autant qu'au bout de quatorze ou quinze mois, le ſieur *de Caumont*, ſon oncle, vint à décéder ; de ſorte que ce jeune homme ſe trouva, en fort bas âge, deſtitué de père, de mère, & de ſondit oncle.

N. B. Ce même *de Caumont* qui échappa à la *Saint Barthelemi*, eſt le fameux *Maréchal de la Force*, qui depuis ſe fit une ſi grande réputation, & qui vécut juſqu'à l'âge de quatre-vingt-quatre ans. Il a laiſſé des *Mémoires* qui n'ont point été imprimés, & qui doivent être encore dans les Archives de la Maiſon *de la Force.*

Note de la Henriade.

MÉMOIRES

Pour ſervir à l'Hiſtoire du Pape CLÉMENT XIV,

*Traduits de l'Anglois, du Chevalier ***.*

ON dit aſſez communément en Italie : *Qu'un Pape ne voit jamais la Vérité, que lorſqu'il lit l'Evangile. Clément*, ſans employer d'Eſpions, reſſource ordinaire de la Baſſeſſe & d'une Tête étroite, portoit les yeux autour de lui, & voyoit par lui-même ce qu'il étoit beſoin qu'il fût. Dès-là, digne du Trône, il ſavoit récompenſer ou punir : *La Providence* (diſoit-il) *m'a placé, comme une Sentinelle, uniquement pour veiller avec ſoin ſur Iſraël.* Il eſt vrai que ſon extrême vigilance excita bien des murmures. Mais il étoit convaincu qu'un peu-

ple n'eſt heureux, qu'à raiſon du plus ou du moins d'attention qu'apporte un Souverain, même aux moindres objets capables de contribuer au bien-être de ce Peuple. Ce caractère une fois connu, quiconque ſe trouvoit chargé de quelque partie de l'Adminiſtration, ſe voyoit obligé de régler ſa conduite, de manière à ne pas riſquer de déplaire à un Souverain auſſi juſte & auſſi ſévère, que vigilant

Il n'en étoit pas de même ſous le précédent Règne, où les malverſations les plus notoires ſe commettoient avec impunité. *Lambertini* (*Benoît XIV*) paſſoit pour être très-inſtruit, jouiſſoit de la plus grande réputation au dehors, & manquoit des talens néceſſaires pour bien gouverner ſes Etats. Les *Romains* diſoient de lui : *Magnus in folio, parvus in ſolio.*

Corſini (*Clément XII*) régna douze ans, & fut dix ans aveugle : d'où l'on

peut juger ſi les Tréſoriers & les Receveurs de l'Etat Eccléſiaſtique avoient de bons yeux. !

Orſini (*Benoît XIII*) de l'Ordre des *Frères Prêcheurs*, trop *ſanctifié* pour qu'on le pût ſoupçonner d'aucun mal, étoit conſtamment trompé par l'infortuné Cardinal *Coſcia*, qui, quoique fils d'un Barbier Napolitain, s'enrichit aux dépens du *Saint Siège*, fut enfin enfermé dans le château *S. Ange*, & mourut en 1755, comblé de biens & de l'exécration publique.

Les devoirs d'un *Prince-Paſteur* ſont très-difficiles à concilier : la Politique exige ſouvent ce que la Religion ne peut permettre. Si le caractère de Pape inſpire la clémence, celui de Souverain preſcrit la ſévérité. Auſſi l'Hiſtoire nous dit-elle que *Sixte-Quint* fut un grand Monarque, ſans être dévot ; & que *Saint Pie* étoit un bon Pape & un pauvre Prince. Ce qui fait dire à certain Hiſtorien,

torien, que les ſix Souverains Pontifes pris dans l'Ordre des *Cordeliers*, avoient tous les talens qu'exige le Gouvernement; & que ceux qu'à fournis l'Ordre des *Dominicains*, ne s'étoient trouvés propres qu'à édifier les *Fidèles*.

Ganganelli (le défunt Pape) dont les noms de Baptême étoient *François-Laurent*, naquit à *Saint-Angelo*, dans le Duché *d'Urbin*, le 31 octobre 1705, & fut élu Pape, quoique ſans être encore Evêque, le 19 mai 1769 : auquel temps le S. Siège ſe trouvoit dans des circonſtances très-dangereuſes & très-embarraſſantes avec la Maiſon de Bourbon.

Nul n'avoit eu mieux que lui la principale qualité, ci-devant mentionnée, pour faire un grand Pape : c'eſt-à-dire, une piété mâle, plus analogue avec la Souveraineté, qu'une dévotion efféminée & puſillanime. Sa Religion portoit l'empreinte de ſon caractère & de ſon gé-

nie, qui étoit ferme & élevé, ſans quoi on l'eût vu ſouvent arrêté dans ſes opérations. Mais voyant tout en grand homme au deſſus des rumeurs publiques, ſans crainte ſur les torts qui pourroient lui être imputés, & même ſur ce qui pourroit s'en enſuivre, il ſut être Prince & Pontife.

Les petits artifices propres à le conduire à ſes fins, lui étoient abſolument étrangers, quoique ſouvent employés par une Cour de tous temps accuſée d'intrigues & de chicane. Si jamais il trompa les Politiques, ce ne fut que par ſon ſilence : la vérité, lorſqu'il parloit, s'exprimoit toujours par ſa bouche. Il étoit né trop noble pour avoir recours aux moyens ſiniſtres ; & ſon génie trop élevé pour le mettre dans le cas d'en avoir beſoin. Sans être ni trop lent ni trop vif, nul ne ſut mieux que lui ſaiſir le moment propre au ſuccès qu'il ſe propoſoit d'atteindre.

L'heure n'eſt pas venue (répondoit-il) à ceux qui le preſſoient d'agir. Il écrivit un jour au Cardinal *Stoppani* : *Je me défie de ma vivacité ; ainſi votre Eminence n'aura m'a réponſe que vers la fin de la ſemaine. Notre imagination eſt preſque toujours notre plus grande ennemie ; je tâche à la réprimer avant que de prendre un parti dont je pourrois me repentir. Les Affaires, comme les fruits, ont leur maturité ; & ce n'eſt qu'au moment où elles preſſent, que nous devons penſer à les terminer.*

Sa façon de lire reſſembloit à ſes autres opérations ; il quittoit le livre s'il ſe trouvoit diſpoſé à réfléchir : & attendu que les Souverains même ſont conduits par les circonſtances (d'où nous pouvons conclure que tout homme eſt né dépendant) il veilloit ſouvent une grande partie des nuits, & dormoit pendant la journée. *La Règle* (diſoit-il ſouvent) *eſt bonne pour les Moines ; mais les beſoins du peu-*

ple ſont l'horloge du Souverain. « La » Buſſola dì Fratri é la loro Regola, » ma il biſogno del Popolo è l'orologio » dei Sovrani. »

Cette maxime, dès qu'il fut Pape, l'arracha ſouvent à ſes livres. Il ne lut alors que pour édifier, ou pour donner quelque relâche à l'attention qu'il apportoit aux grandes Affaires. Il penſoit que tous les livres du monde pouvoient être réduits à ſix cents *in-folio*, & que ceux de nos jours étoient d'anciens Tableaux que d'adroits Réparateurs avoient trouvé l'Art de nettoyer aſſez bien pour les préſenter comme neufs aux yeux du Public.

Il eſt à regretter qu'il n'ait rien produit de ſon fonds, en matière de littérature, quoique plus d'un Ouvrage de *Benoît XIV* lui ait été attribué. Nous euſſions trouvé dans ſes Ecrits le flegme Germanique uni à la vivacité Italienne; mais il étoit tellement perſuadé qu'il y

avoit beaucoup trop d'Ecrivains, qu'il trembloit toujours d'être tenté d'en accroître le nombre. Il disoit un jour, en riant : *Qui sait, pourtant, s'il ne passera pas un jour, par la tête à* Frère François, *de vouloir faire un Livre?... Je répondrois cependant bien que ce ne seroit pas l'histoire de ses Ragoûts, ou le Livre seroit bien court!*

Lorsqu'on lui parloit des Productions à la mode, contre le Christianisme, il avoit coutume de dire : *Plus on en verra paroître, plus l'on sera convaincu de la nécessité de son existence.*

Il observoit *que tous les Ecrivains opposés à la Religion Chrétienne savoient uniquement creuser un fossé, mais ne savoient que faire de la terre qu'ils en tiroient, ni quoi faire du terrain qu'ils laissoient vacant. Ce* Voltaire (disoit-il), *dont il admiroit les Poésies, n'attaquoit si souvent la Religion, que pour se venger des inquiétudes qu'elle lui causoit;* & que *J. J.*

ROUSSEAU *étoit un Peintre qui, en manquant toujours les têtes, excelloit uniquement dans les draperies.*

Ce qui me choque le plus (ajoutoit-il, en parlant *du fameux* SYSTÊME DE LA NATURE), *c'eſt que, plus les Principes en ſont faux, & plus, dans un ſiècle tel que le nôtre, il aura de réputation & de Lecteurs. Que ce ſeroit même ajouter au peu qu'il vaut, que de l'honorer d'une Réfutation un peu ſérieuſe. Que l'Auteur de ce Livre étoit un inſenſé, qui, après avoir chaſſé le Maître de la maiſon, croyoit pouvoir le remplacer à ſon gré; que chaque ſiècle, eſclave de la mode & de la nouveauté, avoit ſa façon particulière de penſer. Qu'au temps des ſuperſtitions avoit ſuccédé celui de l'incrédulité; & que l'homme, après avoir adoré une multitude de Dieux, affectoit maintenant de n'en reconnoître aucun. Que la vertu, le vice, l'immortalité, l'annihilation même, tout lui paroiſſoit ſynonyme, dès que quelque*

brochure audacieuſement ſuperficielle lui ſervoit de rempart contre les Cieux. Qu'au temps où les Princes Payens perſécutoient la Religion, un Pape avoit du moins la gloire & le bonheur de la défendre au prix de ſa vie ; mais qu'aujourd'hui qu'il ne peut courir au Martyre, il eſt forcé d'être l'infortuné témoin des triomphes de l'erreur & de l'impiété.

C'eſt en préſence d'un Commandeur de *Malthe*, & de qui l'Auteur les tient, que ce Pontife vertueux faiſoit ſouvent des réflexions de ce genre. Il m'a dit même être très-convaincu que ce Pape, toujours prêt à ſe ſacrifier pour le bien de la Religion & les intérêts de l'Egliſe, ne regardoit ſa vie que comme peu de choſe, vis-à-vis de ſi grands & ſi reſpectables objets.

C'étoit uniquement pour la gloire de l'Egliſe qu'il nommoit de temps en temps au Cardinalat, ſans égard pour la naiſſance, ou pour les Protecteurs des Can-

didats, à moins qu'il ne les crût vraiment dignes de la Pourpre.

Cette inſtitution, qui prit naiſſance au neuvième ſiècle, n'eut d'autre objet que le bien & l'honneur de la Religion. Ils compoſoient le Conſeil des Souverains Pontifes, lorſqu'ils avoient beſoin de les conſulter ; & l'on vit de tout temps parmi eux des perſonnes du premier mérite, & dont le zèle, joint aux lumières acquiſes, ſe trouvèrent auſſi utiles à l'Egliſe, qu'à l'Etat. Pluſieurs d'entr'eux portèrent même le courage & leur foi juſqu'aux extrémités de l'Univers ; d'autres, de l'aveu des Souverains, ont gouverné avec autant de bonheur que de prudence les Empires les plus floriſſans ; & les temps les plus reculés de l'avenir ne ſe rappelleront qu'avec un ſentiment d'admiration méritée, les *Amboiſe*, les *Ximenès*, les *Richelieu* & les *Fleury*.

Si *Clément XIV* ne fit pas de Pro-

motion complette de Cardinaux pendant le cours de ſon Pontificat, il faut préſumer qu'il y trouva des obſtacles de la part de quelques Puiſſances, ou que le choix des ſujets a pu l'embarraſſer ; & qu'il ait préféré de ne pas choiſir, à la crainte de déplaire à d'anciens amis, que peut-être il ne croyoit pas aſſez dignes de ce titre. Les qualités requiſes dans un ami ne ſont pas toujours ſuffiſantes pour en faire un Cardinal.

Pour bien juger du génie de *Clément*, il eût fallu le voir de près avec ſes amis, & ſur-tout avec le Cardinal *de Bernis*, conférant librement ſur les matières du temps, & ſur les moyens propres à concilier les intérêts de la Religion avec ceux des Princes. Lorſque l'objet de la conférence avoit été ſuffiſamment débattu, & mis dans tout ſon jour, *Ganganelli* prononçoit & décidoit avec fermeté. La moindre erreur eût été de la plus grande conſéquence,

ſur-tout étant queſtion de bien peſer les droits du Souverain Pontife ; ainſi que les motifs qui le faiſoient agir, & de ne point s'écarter des bornes qui fixent l'équilibre entre le S. Père & les autres Potentats.

Plus les fonctions & les devoirs d'un Pape ſont difficiles & pénibles, plus le repos lui devient ſouvent néceſſaire, pour le mettre en état de reprendre ſes travaux. Le château de *Caſtelgandolphe*, bâti par le *Cavalier Bernin*, à quatre lieues de *Rome* près du Lac *Albano*, & qui domine ſur les points de vue les plus agréables, eſt, pendant l'été, la réſidence ordinaire des Souverains Pontifes.

Clément ne manquoit jamais de s'y rendre dans les mois de mai & d'octobre, c'eſt-à-dire, dans les ſaiſons les plus propres, en Italie, à goûter les plaiſirs que peut procurer la campagne. C'eſt-là que, pour connoître intime-

ment *Ganganelli*, nous l'euſſions vu anatomiſant un inſecte, analyſant une fleur, épiant & ſuivant avec attention les phénomènes de la Nature, & par degrés s'élevant juſqu'à ſon Auteur. De-là, portant un coup d'œil général ſur le Ciel & ſur la Terre, ou rentrant & ſe renfermant en lui-même, il s'occupoit à réfléchir ſur ce qu'eſt en effet l'homme; & dans d'autres inſtans, converſoit familiérement avec ſes vrais amis.

Son imagination ſe délectoit à promener ſes regards ſur toutes les beautés qui ſe preſentent d'elles-mêmes dans le voiſinage de Rome. Au ſouvenir de ces anciens Romains, dont les hauts faits avoient jadis illuſtré ce fameux Territoire, ſa mémoire lui rappeloit les paſſages les plus ſublimes & les plus ingénieux des anciens Poëtes. Il n'eſt guère d'Italiens, quelque peu lettrés qu'ils puiſſent être, pour qui les Ouvrages de l'*Arioſte*, du *Dante*, du *Taſſe*, de *Pé-*

trarque & de *Métaſtaſe*, ſoient abſolument étrangers ; les femmes mêmes en font leurs délices, &, dans l'occaſion, en citent les plus beaux endroits.... Il n'eſt donc pas étonnant qu'un eſprit auſſi orné que celui de *Clément*, ſe les rappelât toujours avec plaiſir.

Souvent, laſſé de réfléchir, il ſe retiroit avec un ancien ami de Couvent, dans un boſquet inacceſſible aux curieux. C'eſt-là, qu'en s'amuſant des anecdotes de leur Cloître, & des petites aventures de leur jeuneſſe, ils goûtoient des plaiſirs uniquement faits pour des ames auſſi ſimples & auſſi ſenſibles que les leurs.

Un jour, *Clément*, fixant les yeux ſur cet ami : *il a gardé ſon habit* (s'écria-t-il) *il eſt bien plus heureux que moi ſous la Thiare !... Il étoit ſans doute de ma deſtinée, d'être Pape ? & je crains bien....* (il ſe retint ici) *Quoi qu'il en ſoit* (ajouta-t-il) *ſoumettons-nous au Tout-puiſſant !*

C'eſt dans ces diſpoſitions qu'on le voyoit toujours, lorſque quelques Ambaſſadeurs lui étoient annoncés : ils le trouvoient auſſi calme & auſſi ſerein que ſi nulle inquiétude ne l'eût agité. Mais il rioit, ſous cape, de l'exercice infructueux qu'il donnoit à la curioſité.

Lorſqu'il donnoit, à *Caſtelgandolphe*, à dîner à quelques *Grands* d'Eſpagne, il oublioit ſa ſouveraine autorité, & faiſoit gaiement les honneurs de la Fête, ſans permettre que perſonne ſe levât pour le ſaluer.

Le Public imaginoit quelquefois qu'il avoit perdu de vue la grande Affaire des *Jéſuites*, tandis que, ſuivant l'uſage & l'eſprit de la Cour de Rome, il viſoit uniquement à gagner du temps. Il ne s'occupoit cependant pas moins à parcourir les Archives de la *Propagande*, à conſulter les Mémoires du *Cardinal de Tournon*, de *Maigrot*, de la *Beaume*, & des Miſſionnaires de la *Société*, les

reproches qui lui étoient faits, & les réponſes qu'on y avoit oppoſées ; tandis que, ſe tenant en garde & contre les Satires & les Apologies, il tâchoit à trouver le vrai des choſes avec l'impartialité la plus froide & la plus éclairée ; ne cherchant, en un mot, à prononcer ſur un pareil ſujet, que comme la Poſtérité ſe trouveroit forcée de prononcer.

Laiſſez-moi (diſoit-il aux Souverains qui le preſſoient de ſe décider) *laiſſez-moi le loiſir d'examiner cette importante Affaire ? Je ſuis le Père commun des Fidèles, & ſur-tout du Clergé, & ne puis me réſoudre à détruire un Ordre célèbre, ſans des motifs qui puiſſent me juſtifier aux yeux de tous les ſiècles, & ſur-tout à ceux du Seigneur.*

Le Peuple qui l'idolâtroit, ne ceſſoit de bénir ſon Règne ; & ce ſentiment univerſel, qui ne ſe démentit jamais, eſt ſans doute le plus bel éloge qu'on puiſſe faire des vertus de *Ganganelli*. On

fait que les Romains paſſent aiſément de l'enthouſiaſme à la haine ; qu'ils ont ſouvent fini par calomnier les Pontifes qu'ils avoit flattés le plus; & qu'un Pape, pour leur plaire, ne doit guère régner plus de trois ans. En partant des idées qu'inſpirent leur fainéantiſe, ils ſe flattent toujours qu'un changement de Maître doit être ſuivi d'un ſurcroît d'aiſance & de félicité pour les Sujets : de même qu'un malade ſe flatte d'être mieux dès qu'il aura changé de place.

Il eût manqué quelque choſe à la gloire de *Clément*, s'il n'eût en rien contribué à l'embelliſſement de Rome. Mais, ſans vouloir ſuivre ſervilement les traces de *Sixte-Quint*, de *Paul V*, & de *Benoît XIV*, il compoſa un *Muſæum*, où ce qu'il crut le plus digne de la curioſité des Antiquaires & des Voyageurs ſe trouve raſſemblé, c'eſt-à-dire, les morceaux les plus rares, en tout genre, que nous aient tranſmis les Anciens.

On eût pu dire, à cette occaſion, que jalouſe de faire honneur à ce Pontificat, Rome entière s'empreſſa de rendre au jour tous les Chefs-d'œuvres qu'elle tenoit renfermés dans ſon ſein, pour enrichir la ſuperbe Collection commencée ſous le Règne de *Lambertini*.

C'eſt dans ce précieux dépôt, que le Curieux voit d'un coup d'œil le Triomphe du Chriſtianiſme, dans les divers fragmens de tout ce qui ſervoit aux ſacrifices des Payens; & les ruines de toutes ces Divinités profanes, dont les Statues n'ont maintenant d'autre prix à nos yeux, que celui qu'y ont attaché les talens & la célébrité des Artiſtes.

Lorſque *Clément* croyoit pouvoir ſe diſtraire quelques inſtans des Affaires qui l'occupoient, il ſe plaiſoit à parcourir ces monumens avec les Etrangers de diſtinction, & les Artiſtes d'une réputation connue; mais plutôt comme un Souverain qui s'étoit fait un devoir d'en

embellir ſa Capitale, que comme un Amateur qui n'avoit fait que céder à ſon goût, ou à ſes fantaiſies.

C'eſt ce qu'il dit un jour au Chevalier *de Châtelus*, l'un des plus dignes deſcendans de l'immortel *d'Agueſſeau*, qui joint aux grandes qualités de l'eſprit les connoiſſances les plus étendues, dans un eutretien qu'il eut avec lui ſur différens objets, en ajoutant avec gaieté : *qu'étant né dans un Village, & élevé dans un Cloître, où l'Amour des Arts ne ſe trouve guère inſpiré, il n'avoit pu ſe procurer les connoiſſances néceſſaires pour prononcer en* CONNOISSEUR *ſur les Monumens qu'il avoit raſſemblés ; mais qu'en ſa qualité de Souverain il s'étoit cru naturellement obligé d'expoſer aux yeux des Artiſtes & des Curieux les Modèles les plus parfaits, pour qu'ils puſſent les connoître & chercher à les imiter.*

S'il ne récompenſa pas les Gens de lettres & les Savans, autant qu'ils pou-

voient avoir droit de l'eſpérer de la part d'un Pontife auſſi éclairé, c'eſt aux circonſtances qu'il faut s'en prendre. La multiplicité des Affaires dans leſquelles il ſe trouvoit engagé, joint au peu qu'a duré ſon Règne, ne lui laissèrent ni le temps ni le loiſir de s'occuper eſſentiellement d'un objet, pour lequel il ſeroit injuſte de lui ſuppoſer l'ombre même de l'indifférence.

D'ailleurs, un Pape n'eſt pas toujours maître de ſatisfaire ſes deſirs, quelque agréable que puiſſe en être l'objet: des incidens qu'il ne ſauroit prévoir, & que le temps ſeul peut vaincre, ſont preſque toujours ſuffiſans pour lui lier les mains.

Il fut pourtant toujours très-attentif à nommer aux Evêchés vacans, & ſur-tout en faveur de ceux qu'il croyoit les plus dignes de les remplir; & c'eſt à quoi l'on doit attribuer la préférence que dans ce cas il accordoit toujours aux Eccléſiaſtiques de ſon Ordre.

Un Pape eſt généralement très-circonſpect dans le choix des Sujets propres à l'Epiſcopat : c'eſt pourquoi les Evêques Italiens ſont preſque toujours auſſi paiſibles que ſavans, & auſſi charitables que zélés. Conſtamment réſidens dans leurs Diocèſes, & vivant amicalement avec leurs Curés, on doit ſe garder de les confondre avec ces *Monſignori*, connus dans Rome ſous le titre de *Prélats*, & qui ſouvent, n'étant pas même dans les Ordres, ſont pourvus de tel poſte qu'un Laïque devroit remplir.

Clément n'étoit pas moins circonſpect ſur le choix & la nomination de ſes *Nonces*; il déſiroit qu'ils lui fiſſent honneur auſſi bien par leur façon de vivre, que par leurs talens, & ſur-tout par l'amour de la Paix. Et s'il donna la préférence à M. *Doria*, pour la Nonciature de France, quoique ſa jeuneſſe y ſemblât mettre obſtacle ; c'eſt qu'il ſe croyoit

convaincu que ſes vertus avoient devancé ſes années, & que déja ſon mérite égaloit la célébrité de ſon nom. Il ne l'envoyoit, en un mot, à la Cour de *Louis XV*, que comme un Ange de Paix, très-capable de maintenir cette harmonie par lui tant deſirée entre le Père & le Fils aîné de l'Egliſe.

La Religion n'a ſouvent que trop ſouffert du zèle indiſcret de ſes Miniſtres.... Pour prévenir cet inconvénient, autant qu'il le croyoit poſſible, *Clément*, dont la prudence dirigeoit toutes les démarches, obſervoit la même Tolérance Evangélique, que le divin Légiſlateur envers les *Saducéens* & les *Samaritains*. Il diſoit même à ce propos : *Pour maintenir la Foi, nous oublions la Charité ; ſans penſer que s'il ne nous eſt point accordé de tolérer abſolument l'erreur, il nous eſt défendu de haïr & de perſécuter ceux qui malheureuſement l'ont embraſſée.*

On ſait que ſa mort fut aſſez généralement attribuée au poiſon : comme ſi un homme de ſoixante-dix ans, & accablé d'infirmités, n'eût pu naturellement y ſuccomber. Il eſt vrai que ſes procédés contre les *Jéſuites* ont pu fournir à certaines gens quelques couleurs aſſez propres à rendre cette imputation plauſible, ſur-tout en l'ornant de circonſtances faites pour lui donner quelque crédit dans le monde. On ne ſait pourtant pas moins combien le Pontife étoit depuis long-temps ſujet aux plus douloureux accidens, procédans originairement d'une ſuppreſſion d'urine, de laquelle il avoit été ci-devant affligé.

Mais, quoique les Miniſtres de France & d'Eſpagne euſſent été préſens à l'ouverture de ſon corps, le récit de cette opération ne fut pas moins chargé des particularités les plus horribles, juſqu'au point même de répandre & d'affirmer conſidemment que les cheveux

du Défunt tomboient ſous la main, ainſi que la tête même, & que l'odeur qu'il répandoit, avoit empoiſonné juſqu'aux Opérateurs. Peu importoit (tant les préjugés ſont puiſſans) que ces mêmes Opérateurs ſe montraſſent par-tout vivans, & que les Médecins & les Chirurgiens démentiſſent ces calomnies : elles n'en circuloient pas moins ; & ſubſiſteront probablement plus d'un jour, comme des vérités, dans l'eſprit d'un grand nombre de perſonnes.

FIN.
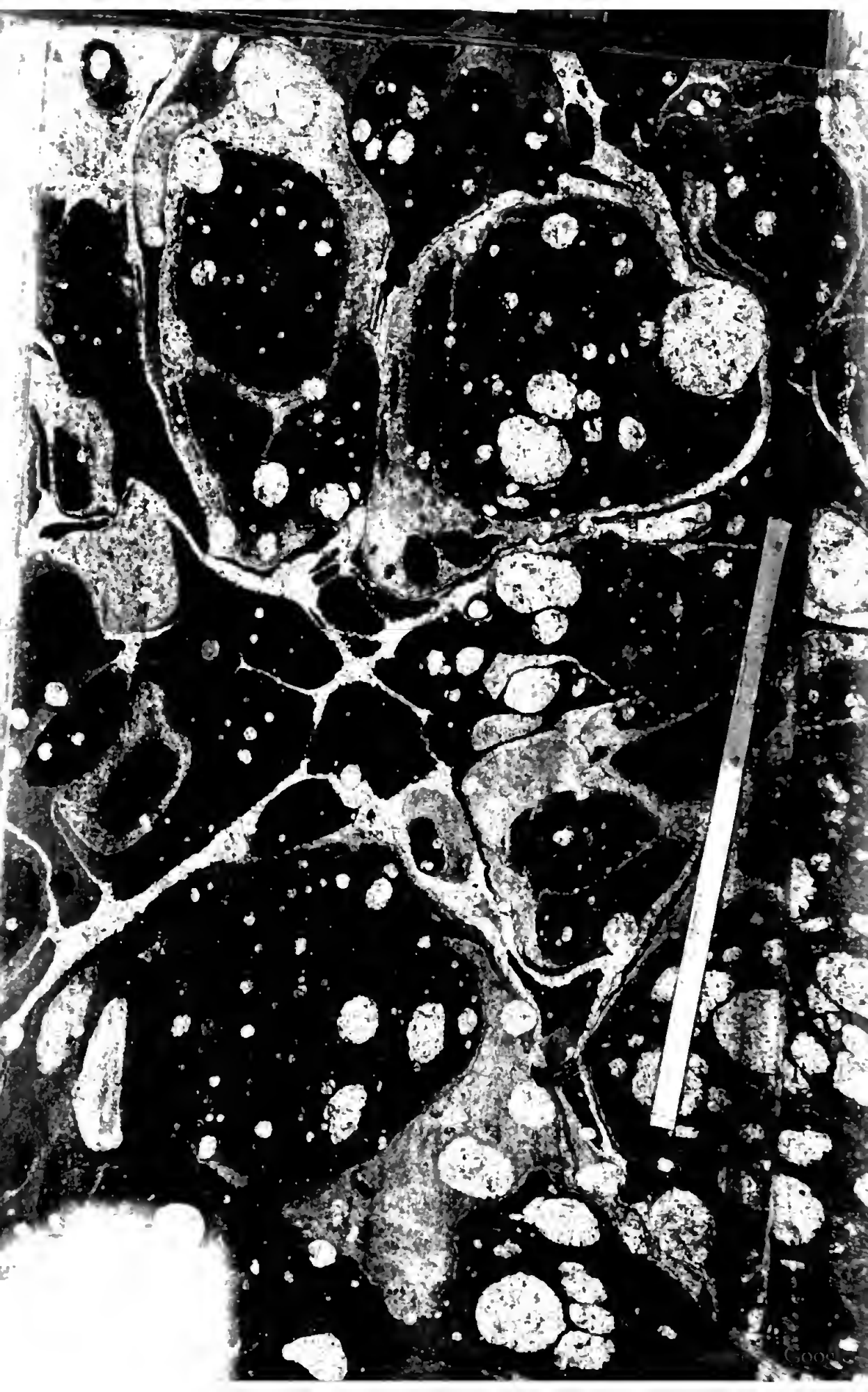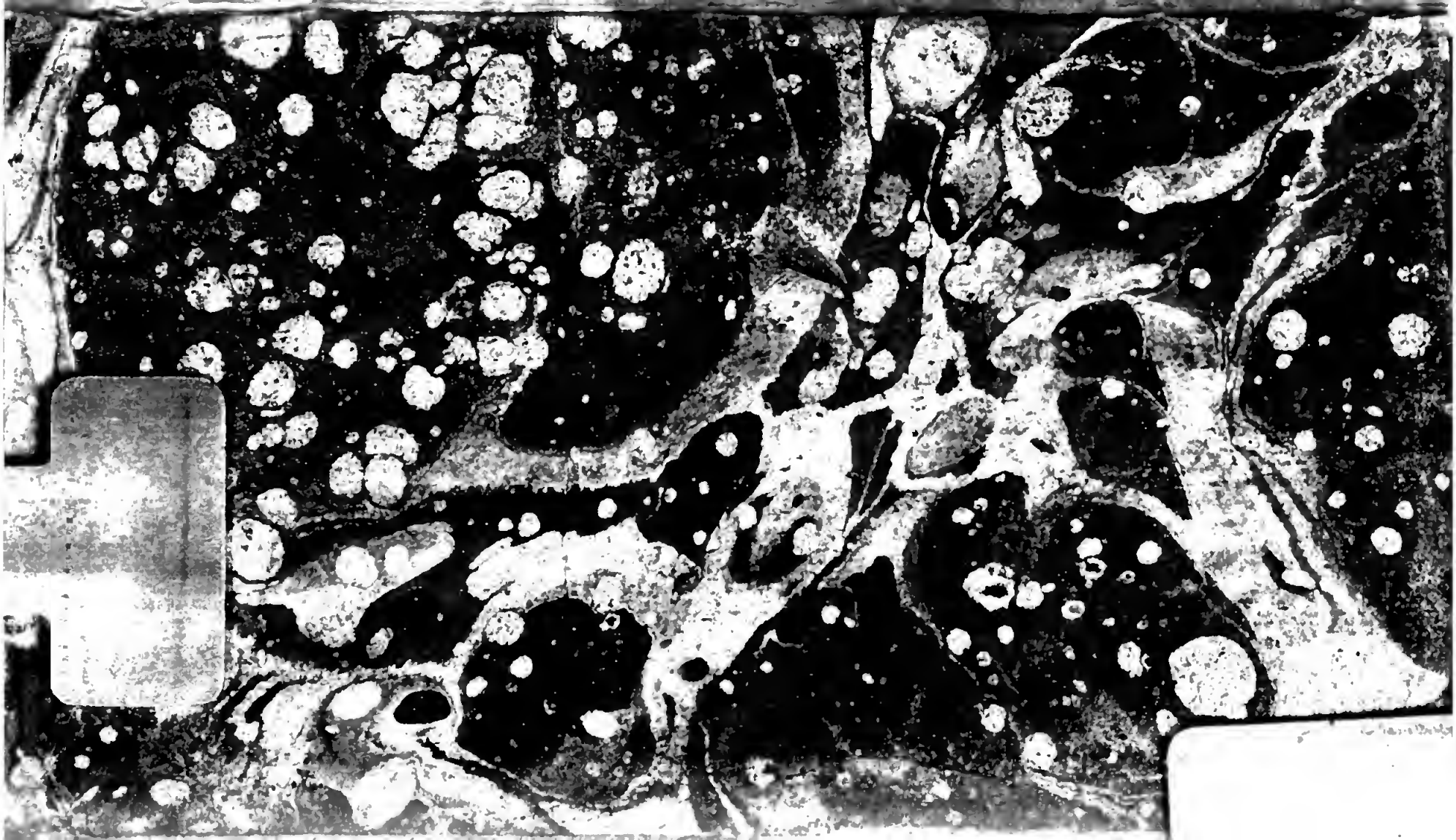
P.D.
B
Lib-51